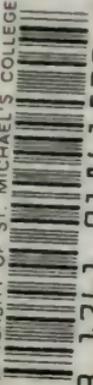


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01861530 2







Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
Ontario Council of University Libraries





Bibliothèque de Théologie historique

---

LA THÉOLOGIE DE SAINT HIPPOLYTE



# Bibliothèque de Théologie Historique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DES PROFESSEURS DE THÉOLOGIE DE L'INSTITUT CATHOLIQUE  
DE PARIS

---

Les professeurs de théologie à l'Institut catholique de Paris ont pris l'initiative et la direction d'une œuvre qui répond à un besoin profond et comble une lacune considérable dans le domaine des sciences théologiques. C'est une grande œuvre de théologie historique consistant en monographies et études spéciales sur la théologie des maîtres, sur le mouvement de la théologie et des idées théologiques.

L'entreprise comporte trois sortes d'études, lesquelles, dans l'exécution, se confondront ensemble ou se distingueront suivant la nature des choses, les exigences scientifiques, l'utilité des lecteurs : études sur *la théologie des maîtres*; études sur *le mouvement théologique*; études sur *l'histoire des questions*.

La collection formera environ 60 vol. in-8° cavalier de 350 à 500 pages.

*Les volumes paraîtront dès qu'ils seront prêts,  
sans souci de l'ordre chronologique.*

---

## *Volumes parus :*

Histoire de la théologie positive, par JOSEPH TURMEL :

Depuis l'origine jusqu'au Concile de Trente, 3<sup>e</sup> édition,  
1 vol. . . . . 6 fr.

Du Concile de Trente au Concile du Vatican : I. L'ÉGLISE.  
1 vol. . . . . 6 fr.

La théologie catholique au XIX<sup>e</sup> siècle, par J. BELLAMY,  
1 vol. . . . . 6 fr.

La théologie de Tertullien, par A. d'ALÈS, 1 vol. . . . 6 fr.

## *Pour paraître prochainement :*

Histoire de la théologie liturgique, par le Révérendissime Père  
DOM CABROL.

La théologie de saint Anselme, par J.-V. BAINVEL.

La théologie de saint Paul, par F. Prat.

BIBLIOTHÈQUE DE THÉOLOGIE HISTORIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DES PROFESSEURS DE THÉOLOGIE  
À L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

---

LA THÉOLOGIE

DE

SAINT HIPPOLYTE

PAR

Adhémar D'ALÈS



PARIS

Gabriel **BEAUCHESNE & C<sup>o</sup>**, Éditeurs

ANCIENNE LIBRAIRIE DELHOMME & BRIGUET

117, Rue de Rennes, 117

—  
1906

Tous droits réservés

DÉPOT A LYON, 3, Avenue de l'Archevêché

IMPRIMATUR :

Parisiis, die 2<sup>a</sup> Mai 1906

G. LEFEBVRE,

v. g.

APR 22 1959

LA THÉOLOGIE

DE

# SAINT HIPPOLYTE

---

## INTRODUCTION

---

### LE SOUVENIR DE SAINT HIPPOLYTE.

L'histoire intellectuelle de Rome chrétienne, durant les siècles voisins des origines, offre peu de noms illustres; et son docteur le plus marquant, Hippolyte, l'Origène romain, n'a laissé lui-même qu'un souvenir équivoque. D'orthodoxie suspecte, et livré de bonne heure à l'oubli, il n'en devait sortir tardivement qu'au prix d'étranges métamorphoses; si bien que, lorsqu'on entreprend de restituer sa pensée, on doit commencer par le disputer à la légende. Personnage énigmatique, presque ignoré de l'Occident, auquel pourtant il appartient, il se présente au contraire dans la tradition orientale

avec une multiple auréole : docteur, évêque, martyr. De ses très nombreux écrits, on ne possédait naguère que des lambeaux. L'édition donnée au commencement du dix-huitième siècle par Fabricius<sup>1</sup> pouvait passer en son temps pour une merveille : aujourd'hui, nul ne saurait s'en contenter. La *Question d'Hippolyte* a été entièrement renouvelée par une série de découvertes remarquables, qui s'allonge encore de nos jours. A la suite de la publication des *Philosophumena*<sup>2</sup>, Doellinger a, le premier, avec autant de sûreté que de hardiesse, marqué l'unité historique du personnage d'Hippolyte, dans un livre qui domine tous les travaux postérieurs. Depuis lors, l'épigraphie a éclairé certains détails mystérieux de la tradition occidentale; MM. N. Bonwetsch et H. Achelis, viennent de nous rendre<sup>3</sup> le *Commentaire sur Daniel* et d'autres fragments précieux; M. A. Bauer, une bonne partie du texte original de la *Chronique*. En attendant les surprises que nous réservent peut-être encore les éditeurs de Berlin, il est possible de jeter un regard d'ensemble sur la carrière de cet homme, remarquable à plus d'un titre. Nous l'essayerons dans ces pages, où nous ne prétendons pas retracer méthodiquement tout le travail critique accompli depuis un demi-siècle autour d'Hippolyte, ni même inventorier toutes les sources de son histoire.

Nous interrogerons successivement, sur la personne et sur l'œuvre d'Hippolyte, la tradition littéraire, puis la tradition hagiographique<sup>4</sup>, enfin le livre des *Philosophumena*, qui mérite dans cette étude une place à part.

1. *S. Hippolyti episcopi et martyris opera graece et latine*, curante J. A. Fabricio Lipsiensi, Hamburgi, 1716-1718, 2 fol.

2. *Origenis Philosophumena*, sive *Omnium haeresium refutatio*. E codice parisino nunc primum edidit Emmanuel Miller. Oxonii, 1851.

3. *Hippolytus Werke*, 1. *Exegetische und homiletische Schriften*, herausgegeben in Auftrage der Kirchenväter-Commission der Königl. preussischen Akademie der Wissenschaften, von G. Nath. Bonwetsch und Hans Achelis, Leipzig, 1897. — *Hippolytus Kommentar zum Hohenlied, auf Grund von N. Marrs Ausgabe des grusinischen Textes*, Leipzig, 1902. (*Texte und Untersuchungen, Neue Folge*, 8, 2 c.).

4. Les principaux documents relatifs à Hippolyte ont été réunis par

## I. — TRADITION LITTÉRAIRE.

Au premier rang des documents littéraires figure la célèbre statue de <sup>1</sup> marbre exhumée en 1551 dans le cimetière d'Hippolyte au champ Véran, sur la voie Tiburtine, et aujourd'hui conservée au musée de Latran. Elle représente un homme assis, dans une attitude majestueuse; sur les flancs de la chaire est gravé, en caractères grecs, un cycle pascal qui part de la première année d'Alexandre Sévère (222), et embrasse une période de cent douze ans; sur un des montants, un catalogue d'ouvrages. Le haut du corps manquait; nous ne connaissons donc pas les traits du personnage, mais nous verrons qu'on a pu l'identifier avec certitude.

Ce catalogue d'ouvrages, gravé sur marbre au troisième siècle, présente un intérêt exceptionnel pour l'histoire des origines chrétiennes. Souvent lu et transcrit depuis quatre siècles, il l'a été tout récemment encore, avec un soin admirable, par deux savants de grand mérite, M. Hans Achelis et Dom Germain Morin. Après eux, nous reproduirons la disposition des caractères onciaux, puis nous transcrivons la liste enursive, en adoptant les suppléments qui paraissent offrir de réelles garanties.

J. B. Lightfoot, *The Apostolic Fathers, part I, S. Clement of Rome, vol. 2*. London, 1890, p. 318 sq., par Harnack, *Geschichte der Altchristlichen Literatur*, 1, Leipzig 1893, p. 605 sq. — Voir encore Achelis, *Hippolytstudien*, Leipzig 1897. (*Texte und Untersuchungen, Neue Folge*, 1, 4). Gerard Ficker, *Studien zur Hippolytsfrage*, Leipzig, 1893.

1. Voir II. Achelis, chez Harnack, *Geschichte der ACL.*, 1, Leipzig, 1893, p. 606-610; et dans *Hippolytstudien*, p. 3-8. — Reproduction dans Marucchi, *Éléments d'archéologie chrétienne*, t. 1, Paris 1900, p. 337, ou t. 2, 1903, p. 296. — Dom Germain Morin, *La liste épigraphique des travaux de saint Hippolyte au musée du Latran*, *Revue bénédictine*, t. 17, 1900, p. 246-251.

ΟΥΣ  
 ΝΙΑΣ  
 ΛΛΜΟΥΣ  
 ΓΑΣΤΡΙΜΥΘΟΝ  
 ΑΥΠΕΡΤΟΥΚΑΤΑΙΩ  
 ΔΗΝΗ  
 Ε ΓΓΕΛΙΟΥΚΑΙΑΠΟ  
 ΚΑΛΥΨΕΩΣ  
 ΕΡΙΧΑΡΙΣΜΑΤΩΝ  
 ΠΟΣΤΟΛΙΚΗΠΑΡΑΔΟ  
 ΣΙΣ  
 ΧΡΟΝΙΚΩΝ  
 ΠΡΟΕΛΛΗΝΑΣ  
 ΚΑΙΠΡΟΣΠΛΑΤΩΝΑ  
 ΗΚΑΙΠΕΡΙΤΟΥΠΑΝΤΟΣ  
 ΠΡΟΤΡΕΠΤΙΚΟΣΠΡΟΣΕ  
 Ι ΗΡΕΙΝΑΝ  
 ΑΠΟΔΕΙΞΙΣΧΡΟΝΩΝ  
 ΤΟΥΠΑΣΧΑ  
 ΑΙΤΑΕΝΤΩΠΙΝΑΚΙ  
 ΩΔΑΙ: ΣΠΑΣΑΣΤΑΣΓΡΑ  
 ΦΑΣ  
 ΠΕΡΙΘΥ ΚΑΙ ΣΑΡΚΟΣ  
 ΑΝΑΣΤΑΣΕΩΣ  
 ΠΕΡΙΤΑΦ Α ΘΟΥ ΚΑΙ  
 ΠΟΘΕΝ ΤΟ ΚΑΚΟΝ

... ους.

... νίας.

[Εἰς τοὺς ψ]αλμοὺς.

[Εἰς ἐγ]γαστρίμουθον.

Τὰ ὑπὲρ τοῦ κατὰ Ἴω | ἀνγην | ε[ὐα]γγελίου καὶ ἀπο | καλύψεως.

[Π]ερὶ χαρισμάτων.

[Λ]ποστολική παράδο | σις.

Χρονικῶν.

Πρὸς Ἑλληνας | καὶ πρὸς Πλάτωνα | ἧ καὶ περὶ τοῦ παντός.

Προτρεπτικός πρὸς Σεβηρεϊναν.

Ἀπόδειξις χρόνων | τοῦ Πάσχχ | [κ]αὶ τὰ ἐν τῷ πίναντι.

Ἐπιτομὴ ἐκ πάσας τὰς Γρα | φάς.

Περὶ Θε[ε]οῦ καὶ σαρκὸς | ἀναστάσεως.

Περὶ τὰγαθοῦ καὶ | πόθεν τὸ κακόν.

Avant de rechercher dans les fastes de l'Eglise romaine — ou de toute autre Eglise — l'auteur de si nombreux ouvrages, arrêtons-nous à ce canon pascal qu'on a gravé sur les flancs de sa statue, avec l'intention évidente de lui en faire honneur. Ce canon embrasse une période de sept fois seize années, soit cent douze années; de 222 à 333. Fort apprécié sans doute, lors de sa publication, à cause d'une conformité illusoire avec la réalité présente, il devait fatalement être bientôt discrédité. Car l'auteur avait admis sans vérification qu'un cycle de seize années, selon le calendrier alors en honneur, équivalait à un nombre entier de mois lunaires; en réalité, il s'en faut de trois jours, et la coïncidence entre les données du canon et les phénomènes astronomiques, établie artificiellement aux environs de 222, grâce à des observations récentes, devait cesser très vite. Au bout de quatre-vingts ans, l'écart atteignit la valeur d'un demi-mois lunaire, en sorte que les dates assignées par le canon aux pleines lunes, correspondaient effectivement aux nouvelles lunes. Il est clair qu'on ne pouvait songer alors à reproduire cette table, dont l'inexactitude était devenue flagrante; l'inspection du canon confirme donc le jugement d'historiens de l'art, tels que Winckelmann, qui n'ont pas fait difficulté d'attribuer au premier tiers du troisième siècle la statue découverte au champ Véran. Quand M. Albert Réville déclare<sup>1</sup> que cette « tête belle et grave », que cette « pose noble » ne conviennent pas à un évêque ou à un presbytre, qu'après avoir représenté originellement quelque rhéteur ou

1. A. Réville, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1865, p. 907.

quelque philosophe ou quelque poète, ce marbre fut sans doute démarqué au temps de Constantin, et que sa christianisation tardive y laisse transparaître l'empreinte d'un art profane, il n'oublie pas seulement que la tête et une partie du bras sont de restauration moderne, il oublie que, bien avant le temps de Constantin, le désaccord de ce canon avec la réalité sautait aux yeux, et que conséquemment pareille métamorphose, infligée à un marbre païen, eût constitué un anachronisme injustifiable.

Orientés par ces considérations vers le premier tiers du troisième siècle comme date probable de la statue et de ses inscriptions, nous sommes naturellement conduits à interroger l'histoire ecclésiastique sur les noms des écrivains qui ont laissé un souvenir dans la littérature de ce temps. La liste n'en est pas longue. Énumérant ceux qui fleurissaient durant la jeunesse d'Origène, Eusèbe s'exprime ainsi<sup>1</sup> :

20. En ce temps-là fleurissaient plusieurs hommes dont la science illustra l'Église; les lettres qu'ils échangeaient existent encore, et sont faciles à trouver, elles nous ont été conservées dans la bibliothèque d'Aelia, fondée par Alexandre, alors évêque de cette ville, et d'où nous-mêmes avons tiré les matériaux du présent ouvrage. De ce nombre était Bérylle, évêque de Bostra en Arabie, qui a laissé des lettres et diverses compositions; de même Hippolyte, lui aussi chef d'une Église. Nous est également parvenu un dialogue du savant Caïus, écrit à Rome sous Zéphyrin et dirigé contre Proclus, le défenseur de l'hérésie phrygienne: l'auteur y réduit au silence ses adversaires, audacieux fabricants d'Écritures nouvelles, et mentionne treize épîtres seulement du saint Apôtre, ne comprenant pas dans ce nombre l'épître aux Hébreux, qu'aujourd'hui encore quelques Romains estiment n'être pas de l'Apôtre.

22. Alors Hippolyte composa, entre bien d'autres ouvrages, son traité de la Pâque, renfermant un comput et un canon pascal selon un cycle de seize ans, où il prend pour point de départ la première année d'Alexandre. De ses autres écrits, les suivants nous sont parvenus: *Sur l'Hexaméron*; *Sur ce qui suit l'Hexaméron*; *Contre Marcion*; *Sur le Cantique*; *Sur des passages d'Ézéchiel*; *Sur la Pâque*; *Contre toutes les hérésies*; bien d'autres existent encore en diverses mains.

Bérylle, Hippolyte, Caïus, Proclus, voilà les noms fournis par Eusèbe. Bérylle, évêque de Bostra, ne jouit pas d'un grand renom en Occident. Caïus est connu presque uniquement

---

1. Eusèbe, *H. E.*, 6, 20. 22.

comme l'auteur d'un dialogue contre le montaniste Proclus; Proclus, par l'activité qu'il déploya en faveur du montanisme. Reste Hippolyte, écrivain très fécond, au témoignage d'Eusèbe, qui en fait un évêque, mais ne peut désigner son siège. La liste, très incomplète, de ses ouvrages, consignée dans l'Histoire ecclésiastique, rencontre la liste plus longue de la statue en un point, et cette rencontre paraît décisive : Hippolyte a composé sur la Pâque un traité, avec un comput et un canon, où il prend pour base un cycle de seize années : on reconnaît là l'un des titres de l'autre catalogue : Ἀπόδειξις χρόνων τοῦ Πάσχα καὶ τὰ ἐν τῷ πέντακι, le cycle de seize années est d'ailleurs précisément celui qui figure sur le marbre de la chaire. On peut dès lors, avec grande vraisemblance, identifier le personnage représenté par la statue, avec Hippolyte, l'évêque écrivain mentionné par Eusèbe.

Essayons de compléter son histoire.

Saint Jérôme reproduit<sup>1</sup> plusieurs des données d'Eusèbe, en les complétant :

Hippolyte, évêque d'une Église dont je n'ai pu découvrir le nom, auteur d'un comput et d'un canon pascal jusqu'à la première année de l'empereur Alexandre, inventa le cycle de seize ans que les Grecs nomment ἑξκαιδεκαετηρίς, et donna lieu à Eusèbe de composer à son tour, en vue de la Pâque, un cycle de dix-neuf ans, ou ἐννεακαιδεκαετηρίς. Il rédigea sur l'Écriture divers commentaires, parmi lesquels j'ai trouvé les suivants : *Sur l'Hexaméron*; *Sur l'Exode*; *Sur le Cantique des cantiques*; *Sur la Genèse*; *Sur Zacharie*; *Sur les Psaumes*; *Sur Isaïe*; *Sur Daniel*; *Sur l'Apocalypse*; *Sur les Proverbes*; *Sur l'Ecclésiaste*, *Sur Saül et la pythonisse*; *Sur l'Antéchrist*; *Sur la Résurrection*; *Contre Marcion*; *Sur la Pâque*; *Contre toutes les hérésies*; et un *Entretien sur la gloire de Notre-Seigneur et Sauveur*, où l'on voit qu'il parle dans l'Église en présence d'Origène.

Malgré ses efforts pour découvrir le siège épiscopal d'Hippolyte, saint Jérôme n'en sait pas là-dessus plus long qu'Eusèbe. Il a commis un contresens au sujet de la première année d'Alexandre Sévère, qu'il donne pour le point d'arrivée du canon pascal, au lieu que, selon Eusèbe et selon la réalité,

---

1. Saint Jérôme, *De viris illustribus*, 61.

elle en était le point de départ. Il ne mentionne pas le commentaire d'Ézéchiël; en revanche, il apporte une douzaine de titres nouveaux. Il enregistre un souvenir intéressant : Origène allant un jour s'asseoir au pied de la chaire d'Hippolyte. Cette rencontre dut avoir lieu à Rome, qu'Origène visita sous le pontificat de Zéphyrin. En poursuivant la lecture de saint Jérôme, nous verrions qu'un nouveau contresens sur le texte d'Eusèbe l'a conduit à faire d'Hippolyte le grand promoteur des travaux scripturaires d'Origène : en réalité, Eusèbe attribue ce rôle à un certain Ambroise, terrible ami qui imposait à l'illustre Alexandrin de rudes tâches, et que celui-ci appelait d'un nom expressif : ἐργοδώκτης. Saint Jérôme donne ailleurs <sup>1</sup> à Hippolyte le titre de martyr; il atteste que ses écrits furent lus par Victorin de Pettau <sup>2</sup> et par saint Ambroise <sup>3</sup>.

Les auteurs ecclésiastiques, dans leurs allusions à Hippolyte, dépendent presque tous, plus ou moins directement, d'Eusèbe ou de saint Jérôme. Nous ne relèverons que les traits principaux.

Voici d'abord une série de témoignages qui font d'Hippolyte un évêque de Rome. Le plus ancien est dû à Apollinaire de Laodicée, le maître de saint Jérôme; on l'a rencontré dans une ancienne *chaîne*, éditée par A. Mai <sup>4</sup> :

(Ἀπολλινάριου)... Εὐσέβιος ὁ Παμφίλου καὶ Ἰππόλυτος ὁ ἀγιώτατος ἐπίσκοπος Ῥώμης ἀπεικάζουσι τὴν προκειμένην τοῦ Ναβουχοδονόσορ δρασιν τῆ τοῦ προφήτου Δανιὴλ ὀπτασίᾳ (Voir *Commentaire sur Daniel*, 4, 7, éd. Bonwetsch, p. 200, 12).

Ce témoignage a paru quelquefois suspect <sup>5</sup>, parce que Jérôme, le disciple d'Apollinaire, ne mentionne pas la tradition relative à l'épiscopat romain d'Hippolyte. Mais quel disciple reedit tout ce qu'il a pu entendre de son maître? Quoi qu'il en soit, nous retrouvons la même tradition au sixième siècle chez

1. Saint Jérôme, *Praefatio in Matthaeum*.

2. Saint Jérôme, *Ep.* 36, 16, *Ad Damasum*.

3. Saint Jérôme, *Ep.* 84, 7, *Ad Pammachium et Oceanum*.

4. A. Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, 1, 2, p. 173.

5. Voir Bardenhewer, *Des heiligen Hippolytus Komment. zum Buche Daniel*, Freiburg i. B., 1877, p. 11, n. 1.

Léonce de Byzance <sup>1</sup> et chez Eustrate <sup>2</sup>, au septième chez Anastase le Sinaïte <sup>3</sup>, et chez d'autres.

Tandis que Palladius, au cinquième siècle, et Cyrille de Scythopolis, au sixième, font d'Hippolyte un contemporain des apôtres, γνώριμος τῶν ἀποστόλων, le pape Gélase (492-496) le cite comme un évêque d'Arabie <sup>4</sup> : *Hippolyti episcopi et martyris Arabum metropolis in memoria haeresium*. C'est bien de notre Hippolyte qu'il s'agit, car le livre désigné ici comme *Memoria haeresium* était connu d'Eusèbe et de saint Jérôme, et la citation se retrouve dans notre fragment *Adv. Noetum* <sup>5</sup>. Si étrange que soit l'assertion de Gélase, on peut presque sûrement en indiquer l'origine. Dans un texte, déjà cité, de son Histoire ecclésiastique, Eusèbe avait associé le nom d'Hippolyte à celui d'un évêque de Bostra <sup>6</sup> : Τοῦτων Βήρυλλος σὺν ἐπιστολαῖς καὶ συγγραμμάτων διαφόρους φιλοκαλίας καταλέλοιπεν. Ἐπίσκοπος δ' οὗτος ἦν τῶν κατὰ Βόστραν Ἀράβων. Ὡσαύτως δὲ καὶ Ἰππόλυτος, ἐτέρας που καὶ αὐτὸς προσεστῶς ἐκκλησίας. Un lecteur distrait pouvait à la rigueur prendre le change sur la valeur du mot Ὡσαύτως, et voir dans Bérylle et Hippolyte deux évêques d'un même siècle, alors que l'historien les rapproche seulement à cause de leur activité littéraire. La traduction de Rufin <sup>7</sup>, où les mots ἐτέρας που disparurent, aggrava la confusion : *Erat ergo inter ceteros et Beryllus scriptorum praecipuus, qui et ipse diversa opuscula dereliquit. Episcopus hic fuit apud Bostram Arabiae urbem maximam. Erat nihilominus et Hippolytus, qui et ipse aliquanta scripta dereliquit, episcopus*. Gélase semble avoir eu sous les yeux le texte de Rufin; voilà probablement comment Hippolyte fut honoré, après trois siècles, d'un siège épiscopal en Arabie, et comment prit naissance une légende, sur laquelle la postérité broda encore diverses variantes.

1. Léonce de Byzance, *De sectis, Prax.* 3, 1.

2. Eustrate de Constantinople, *Adv. Psychopannychitas*, 19.

3. Anastase le Sinaïte, *Hodegus*, 23.

4. Gélase, *De duabus naturis in Christo*. Dans *Bibliotheca Patrum Lugdun.* t. 8, p. 704. ou chez Thiel, *Epistolae romanorum Pontificum genuinae*, t. 1, Braunsberg, 1868, p. 535.

5. *Adv. Noet.*, 18, éd. Lagarde, p. 56, l. 3.

6. Eusèbe, *H. E.*, 6, 20.

7. Rufin, *H. E.*, 6, 16.

Mais voici qui nous ramène vers l'Occident. Le *Chronicon paschale*, appartenant à la première moitié du septième siècle, mentionne saint Hippolyte martyr, comme évêque de Porto, à l'embouchure du Tibre <sup>1</sup> : Ἰππολύτος τοῖνον ὁ τῆς εὐσεβείας μάρτυς, ἐπίσκοπος γεγωνὸς τοῦ καλουμένου Πόρτου πλησίον τῆς Ῥώμης, ἐν τῷ πρὸς ἀπάσας τὰς αἱρέσεις συντάγματι... Καὶ πάλιν ὁ αὐτὸς ἐν τῷ πρώτῳ λόγῳ τοῦ περὶ τοῦ ἁγίου Πίσχρα συγγράμματος. Anastase l'apocrisiaire au septième siècle <sup>2</sup>, Georges Syncelle <sup>3</sup> et le patriarche Nicéphore <sup>4</sup> au neuvième, Zonaras <sup>5</sup> au douzième, Nicéphore Calliste <sup>6</sup> au quatorzième, et bien d'autres, font écho à ce témoignage. A travers ces différences d'attribution, un fait demeure constant : c'est la croyance au martyr d'Hippolyte.

Cependant la liste de ses ouvrages se complète et se précise par des attestations nouvelles. Au cinquième siècle, Théodoret a largement utilisé les écrits d'Hippolyte contre les hérésies, et ses traités d'exégèse. Il le nomme entre les plus illustres témoins de la foi, avec Ignace, Polycarpe, Irénée, Justin. Dans une de ces citations <sup>7</sup>, relevons la mention d'un écrit contre les hérétiques Théodotiens et autres, appelé quelquefois *Petit Labyrinthe* et attribué faussement par quelques-uns à Origène. Au neuvième siècle, Photius montre à son tour une connaissance étendue des ouvrages d'Hippolyte, disciple d'Irénée, évêque et martyr. Lui aussi parle d'un *Labyrinthe* <sup>8</sup>, composé contre les hérésies et attribué parfois à Origène, ouvrage différent du précédent et que nous aurons occasion d'identifier à nos *Philosophumena*. En outre Photius a lu un *Σύνταγμα κατὰ αἱρέσεων λβ'*, *Somme contre trente-deux hérésies* <sup>9</sup>, dû à la plume d'Hippolyte. Le premier, il mentionne un traité *Sur le Christ et l'Antéchrist* <sup>10</sup>.

1. *Chronicon Paschale*, éd. de Bonn, p. 12.

2. Anastase l'apocrisiaire, *Ep. ad Theodos. Gangren.*, P. G., 129, 664.

3. Georges Syncelle, *Chronographia*, éd. de Bonn, p. 674.

4. Nicéphore, *Antirrhetica*, 2, 13. (Pitra, *Spicilegium Solesmense*, 1, 347.)

5. Zonaras, *Annal.*, 12, 15, p. 620.

6. Nicéphore Calliste, *Eccles. Hist.*, 4, 31.

7. Théodoret, *Haereticarum fabularum*, 2, 5.

8. Photius, *Bibliothèque*, Cod. 48.

9. Photius, *Bibliothèque*, Cod. 121.

10. Photius, *Bibliothèque*, Cod. 202.

Séparée de l'unité catholique dès le cinquième siècle, l'Église nestorienne de Syrie n'a cependant pas perdu tout souvenir d'Hippolyte. Dans le catalogue des écrits de l'évêque martyr, dressé au quatorzième siècle par Ebed-Jesu <sup>1</sup>, métropolitain de Nisibe, nous rencontrons deux titres nouveaux : l'un rappelle une polémique avec Caïus, l'autre un traité de l'Incarnation (ou de la Providence?).

Nous avons achevé de relever les traces principales de cette carrière littéraire très remplie. En élaguant des faits sûrement étrangers à l'histoire, tels que l'épiscopat de Bostra, nous nous trouvons en présence de deux traditions principales : l'une qui fixe à Rome le siège épiscopal d'Hippolyte, l'autre qui le fixe près de Rome, à Porto. Nous pouvons remonter la chaîne de la première tradition jusqu'au sixième siècle au moins, et peut-être jusqu'au quatrième; la chaîne de la seconde, jusqu'au septième siècle seulement. Quelques anneaux nous manquent, pour rejoindre le temps où vécut Hippolyte. Les auteurs que nous interrogerions le plus volontiers pour sortir d'embaras, saint Jérôme et Eusèbe, refusent de nous répondre. Recourons donc à la tradition martyrologique.

## II. — TRADITION HAGIOGRAPHIQUE.

Le document le plus vénérable de l'hagiographie romaine est le célèbre *Catalogue libérien*, dressé en 354 par le scribe Furius Dionysius Philocalus <sup>2</sup>. Il fournit, à la date de 235, le renseignement suivant :

*Et tempore Pontianus episcopus et Yppolitus presbiter exiles sunt deportati in Sardinia in insula nociva, Severo et*

1. Voir J. S. Assemani, *Bibliotheca orientalis*, t. 3, pars 1, Romae 1725, p. 15 : *Carmen Ebed-Jesu, metropolitae Sobae et Armeniae continens catalogum librorum omnium ecclesiasticorum*, c. 7. Traduction grecque, donnée par Lightfoot, *Apostolic fathers*, 1, 2, p. 350 : Κύριος; Ἰππόλυτος μάρτυς καὶ ἐπίσκοπος; ἔγραψε βιβλίον περὶ οἰκονομίας καὶ ἑρμηνείαν Δανιὴλ τοῦ μικροῦ καὶ Σουσάννας καὶ κεφάλαια κατὰ Γαίου καὶ ἀπολογίαν ὑπὲρ τῆς ἀποκαλύψεως καὶ τοῦ εὐαγγελίου Ἰωάννου τοῦ ἀποστόλου καὶ εὐαγγελιστοῦ. — Le mot syriaque que Lightfoot a rendu par *οἰκονομία*, répondrait, selon d'autres, à *πρόνοια*.

2. Voir *Chronica minora saec. IV, V, VI, VII*, éd. Th. Mommsen, vol. I, Berolini, 1892. *Chronographus anni 354*, c. 13 : *Episcopi romani*.

*Quintiano cons. In eadem insula discinctus est IIII Kal. Octobr. et loco eius ordinatus est Antheros XI Kal. Dec. cons. ss.*

Pontien est le pape de l'année 235; nous apprenons par ce texte que, déporté en Sardaigne, il se démit de sa charge (*discinctus est*) le 28 septembre, et que, le 21 novembre, Antère lui succéda. Au commencement de la même année, Alexandre Sévère avait péri assassiné en Germanie; les rigueurs dont les chrétiens furent bientôt victimes doivent être attribuées à Maximin, qui tenait à les punir de la faveur dont ils avaient joui sous le règne précédent. Sans exercer contre eux une persécution suivie, Maximin s'en prit aux chefs des Églises : Rome reçut naturellement les premiers coups, et nous voyons son évêque, Pontien, déporté dans une île insalubre (*in insula nociva*), avec un prêtre nommé Hippolyte.

Il devait y trouver la mort, et son successeur lui-même n'occupa sa charge que pendant un mois et dix jours. Pontien expira-t-il sous le bâton, selon la version du *Liber pontificalis* <sup>1</sup>? Antère termina-t-il son court pontificat par le martyre? L'histoire ne fournit point à ces questions de réponse décisive. Ce qu'atteste encore le document libérien <sup>2</sup>, c'est que les restes mortels de Pontien et d'Hippolyte furent ensevelis à Rome en un même jour :

*Idus Aug.*

*Ypoliti in Tiburtina  
et Pontiani in Callisti.*

Le 13 août — on ne sait au juste de quelle année — les restes d'Hippolyte furent déposés au cimetière qui porte son

1. Le texte du *Liber Pontificalis* (éd. Duchesne, t. 1, p. 145) n'est probablement qu'une altération de la version primitive, conservée par le chronographe libérien. On y lit : *Eodem tempore Pontianus episcopus et Yppolitus presbiter exilio sunt deportati ab Alexandro in Sardinia insula Bucina, Severo et Quintiano consulibus. In eadem insula adflictus, maceratus fustibus, defunctus est III Kal. novemb. et in ejus locum ordinatus est Antheros XI Kal. decemb.* Le fait de la déportation sous Alexandre est sûrement faux; *Bucina* n'est qu'une altération de *nociva*; on peut avec vraisemblance imputer aux scribes d'autres variantes encore.

2. *Chronographus anni 354. C. 12 : Feriale Ecclesiae romanae.*

nom, sur la voie Tiburtine, et ceux de Pontien au cimetière papal de Calliste.

Cette date commune, assignée à la *depositio* des deux confesseurs, donne à penser que Pontien et Hippolyte, unis dans la déportation, le furent aussi dans la mort. Sans doute le climat meurtrier de Sardaigne fit promptement son œuvre; les deux corps, rapportés à Rome, reçurent la sépulture en un même jour; au quatrième siècle, on commémorait le double anniversaire.

Et qui donc était cet *Hippolytus presbyter*, exilé pour la foi en 235, sinon l'écrivain ecclésiastique, nommé aussi Hippolyte, que nous ont fait connaître la statue et la tradition littéraire? On n'en peut guère douter; car si le clergé romain avait possédé dans le même temps deux prêtres distingués, répondant au même nom, nous en serions avertis. Et il n'est pas indifférent de remarquer que le sol consacré par la *depositio* du martyr Hippolyte, est précisément le même qui a rendu, au seizième siècle, la statue d'Hippolyte l'écrivain : le Champ Véran possédait le cimetière, le tombeau et la basilique d'Hippolyte. Dès lors, et sous bénéfice des preuves qui nous restent à produire, on peut tenir pour établie l'identité du personnage. Le catalogue libérien le qualifie de *presbyter* — il n'est pas question d'épiscopat. Quant au nom de *martyr*, il s'explique amplement, selon le langage du temps, par le fait de la déportation en Sardaigne<sup>1</sup> : pas n'est besoin de recourir à l'hypothèse d'une mort violente.

Mais l'histoire d'Hippolyte va se compliquer beaucoup. Dans la seconde moitié du quatrième siècle, le pape Damase (366-384) lui consacrait une épitaphe, qui de nos jours a été rendue à la lumière. J.-B. de Rossi en a publié le texte d'après

1. Les exemples de pareilles dénominations sont innombrables. Contentons-nous du suivant, pris dans les *Philosophumena*, 9, 11, éd. Cruice, p. 436, 10 : Οὗτος ἐμαρτύρησεν ἐπὶ Φουσικιανοῦ ἐπάργου ἔντος Ῥώμης; ὁ δὲ τρόπος τῆς αὐτοῦ μαρτυρίας τοιοῦτος ἦν. Là-dessus, l'auteur raconte la déportation de Calliste en Sardaigne : selon le langage reçu dans l'Église, cette déportation constituait une *μαρτυρία*, et Calliste y acquit, pour toute sa vie, le titre de *μάρτυς*.

un manuscrit de Corbie, aujourd'hui à Saint-Pétersbourg <sup>1</sup>; deux fragments se sont retrouvés dans le pavé de Saint-Jean de Latran; nous en indiquons la disposition par des capitales :

*Hippolytus fertur* PREMERENT Cum IVSSA tyranni  
*Presbyter in schisma* SEMPER MANSISSE Novati  
*Tempore quo gladius* SECVIT PIA VISCERA MATris  
*Devotus Christo peteret cum* REGNA PIOrum  
*Quaesisset populus ubinam* proCEDERE posset  
*Catholicam dixisse fidem* sequerentur ut omnes  
*Sic noster meruit confessus* martyr ut esset  
*Haec audita referT* DAMAsus probat omnia Christus.

Nous revoyons *Hippolytus presbyter*, et nous apprenons que la persécution le trouva engagé dans le schisme de Novat (v. 1 et 2); qu'à l'heure où le glaive déchirait le sein de l'Église (v. 3), Hippolyte, voué à la mort pour le Christ, allait partir pour le ciel (v. 4); que le peuple — schismatique — lui demanda une direction suprême (v. 5), et qu'il donna le signal du retour à l'unité catholique (v. 6); cette confession en fit un martyr (v. 7); Damase a recueilli la tradition; le Christ juge tout (v. 8).

Plusieurs de ces détails étaient inédits, et l'ensemble s'accorde mal avec le texte de la *depositio*, car la mention du schisme de Novat oblige de descendre jusqu'à l'année 251 au moins, et celle de la persécution subséquente jusqu'à l'année 258 (sous Valérien), date à laquelle nous croyions Hippolyte mort depuis longtemps. Faudra-t-il donc dédoubler le personnage du prêtre Hippolyte, et admettre, en sus du compagnon de Pontien, un homonyme, schismatique avec Novat? La solution pouvait paraître séduisante; l'épigraphie s'est chargée de la démentir. Les fouilles poursuivies au cimetière d'Hippolyte ont amené la découverte d'une autre inscription, que nous reproduisons avec les suppléments dus à J.-B. de Rossi <sup>2</sup> :

---

1. J.-B. de Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1881, p. 26-55. Cf. Marucchi, *Eléments d'archéologie chrétienne*, t. 2, p. 297.  
 2. J.-B. de Rossi, *Bullettino di arch. crist.*, 1883, p. 60 sq. — Marucchi, t. 1, p. 236.

LAETA DEO PLEBS SANCTA CANAT QVOD MOENIA CRES-  
 [CVNT  
 ET RENOVATA DOMVS MARTYRIS *HippOLITI*  
 ORNAMENTA OPERIS SVRGVNT *auctore DAMASO*  
 NATVS QVI ANTISTES SEDIS *Apostolicae*  
 INCLITA PACIFICIS FACTA EST *haec aula triumphis*  
 SERVATVRA DECVS PERPETV*amque fidem*  
 HAEC OMNIA NOVA QVAEQVE VIDES *LEo presbyTER* HOR-  
 [NAT.

Impossible de méconnaître ici l'attestation d'un culte local. Ces murs qui s'élèvent, cette maison qu'on restaure, c'est la basilique et la crypte du martyr Hippolyte, depuis longtemps honoré en ce lieu le 13 août. Le même pape Damase, qui a composé l'épithaphe précédente, préside aux embellissements. L'affirmation énergique de ses droits au siège apostolique (v. 4) voile probablement une allusion aux épreuves de ce pontificat, troublé au début par le schisme d'Ursin. Le nouveau sanctuaire rappellera des triomphes pacifiques et les gloires immortelles de la foi. Un prêtre Léon dirige les derniers travaux, et l'acrostiche, qui nous a conservé son nom, célèbre l'enthousiasme de la population romaine pour le développement d'un culte qui lui avait toujours été cher. Ne nous étonnons donc plus de voir saint Jérôme saluer, dans l'illustre écrivain Hippolyte, un martyr, qu'Eusèbe ne paraissait pas encore soupçonner : Jérôme connaissait trop bien Rome pour ignorer qu'Hippolyte y jouissait de ce titre, et il témoigne de ce qu'il a entendu. Cette conclusion paraît s'imposer, mais elle ne supprime pas toute incohérence dans les traditions relatives à Hippolyte, prêtre romain, schismatique et martyr. C'est bien néanmoins, selon toute apparence, le même personnage que l'on continue d'honorer au même lieu ; nous n'avons recueilli aucun indice positif qui nous autorise à le dédoubler.

Aux environs de l'an 400, Hippolyte était encore, dans ces murs, en possession des mêmes honneurs. Le poète espagnol Prudence visitait en pèlerin le sanctuaire restauré par Damase, interrogeait ces lieux si riches en souvenirs <sup>1</sup> :

1. Prudence, *Peristephanon*, 11, v. 17-18; ed., A. Dressel, Leipzig, 1860, p. 440 sqq.

*Haec dum lustris oculis, et sicubi forte latentes  
Rerum apices veterum per monumenta sequor,*

et, dans un poème de son Peristephanon, amplifiait brillamment le thème de l'építaphe damasienne. Voici les vers relatifs au schisme <sup>1</sup> :

*Invenio Hippolytum, qui quondam schisma Novati  
Presbyter attigerat, nostra sequenda negans,  
Usque ad martyrii proVectum insigne, tulisse  
Lucida sanguinei praemia supplicii.  
Nec mirere senem perversi dogmatis olim,  
Munere ditatum catholicae fidei.  
Cum jam vesano victor raperetur ab hoste,  
Exultante anima, carnis ad exitium,  
Plebis amore suae multis comitantibus ibat.  
Consultus quaenam secta foret melior,  
Respondit : Fugite, o miseri, execranda Novati  
Schismata ; catholicis reddite vos populis.  
Una fides vigeat, prisco quae condita templo est,  
Quam Paulus retinet quamque cathedra Petri.  
Quae docui, docuisse piget ; venerabile martyr  
Cerno quod a cultu rebar abesse Dei.*

La réminiscence damasienne est évidente. Mais ce qui suit appartient exclusivement à Prudence. Il place à l'embouchure du Tibre la scène du jugement et du martyre <sup>2</sup>.

*Sistitur insano Rectori, Christicolae tunc  
Ostia vexanti per Tiberina viros.  
.....  
Protulerat rabiem Tyrrheni ad litoris oram  
Quaeque loca aequoreus proxima Portus habet.*

Hippolyte est présenté au tyran comme un chef, — sinon même comme le chef — du christianisme romain ; on imagine

1. Prudence, *Peristephanon*, 11, v. 19-34.

2. Prudence, *Peristephanon*, 11, v. 39-40; 47-48.

un supplice en rapport avec son nom, Ἴππόλυτος : il périra traîné par des chevaux furieux <sup>1</sup> :

... *Celsum subito ante tribunal  
 Offeritur senior nexibus implicitus.  
 Stipati circum juvenes clamore fremebant  
 Ipsum Christicolis esse caput populis,  
 Si foret extinctum propere caput, omnia vulgi  
 Pectora romanis sponte sacranda deis.  
 Insolitum leti poscunt genus, et nova poenae  
 Inventa, exemplo quo trepident alii.  
 Ille supinata residens cervice : Quis, inquit,  
 Dicitur? Adfirmant dicier HIPPOLYTVM.  
 Ergo sit Hippolytus, quatiat turbetque jugales,  
 Intereatque feris dilaceratus equis.*

Après une description brillante du martyr, le récit des ob-sèques nous transporte à Rome, au cimetière d'Hippolyte : Prudence décrit avec la précision d'un archéologue la crypte <sup>2</sup>, retrouvée de nos jours par MM. Armellini et Marucchi <sup>3</sup>.

*Metando eligitur tumulto locus : Ostia linquunt,  
 Roma placet, sanctos quae teneat cineres.  
 Haud procul extremo culta ad pomeria vallo,  
 Mersa latebrosis crypta patet foveis.  
 Hujus in occursum gradibus via prona reflexis  
 Ire per anfractus luce latente docet.  
 Primas namque fores summo tenus intrat hiatu,  
 Illustratque dies limina vestibuli.  
 Inde ubi progressu facili nigrescere visa est  
 Nox obscura, loci per specus ambiguum,  
 Occurrunt caesis immissa foramina tectis,  
 Quae jaciunt claros antra super radios.  
 Quamlibet ancipites texant hinc inde recessus,  
 Arta sub umbrosis atria porticibus,*

1. Prudence, *Peristephanon*, 11, v. 77-88.

2. Prudence, *Peristephanon*, 11, v. 151-172.

3. H. Marucchi, *Éléments d'archéologie chrétienne*, 2, p. 300.

*Attamen excisi subter cava viscera montis  
 Crebra terebrato fornice lux penetrat.  
 Sic datur absentis per subterranea solis  
 Cernere fulgorem, luminibusque frui.  
 Talibus Hippolyti corpus mandatur opertis,  
 Propter ubi apposita est ara dicata Deo,  
 Illa sacramenti donatrix mensa, eademque  
 Custos fida sui martyris apposita.*

En finissant, le poète rappelle la date du 13 août, consacrée à la mémoire de saint Hippolyte <sup>1</sup>.

*Si bene commemini, colit hunc pulcherrima Roma  
 Idibus Augusti mensis...*

Et maintenant, nous avons le droit de le demander, Prudence, qui fait traîner Hippolyte par ses chevaux furieux, prenait-il pour de l'histoire cette poétique horreur? C'est au moins douteux. Mais déjà l'imagination populaire, travaillant sur le souvenir très imprécis d'Hippolyte, avait associé son nom à l'antique légende d'Hippolyte, fils de Thésée. Voilà probablement toute l'origine d'un supplice assurément peu commun dans les actes des martyrs. La naïve ignorance, qui mêlait ainsi la fable à de vénérables traditions, fait sourire notre âge désabusé. Mais pour un poète, en quête de motifs épiques, cette donnée supplémentait heureusement la brève notice de Damase. Prudence connaissait d'ailleurs une fresque représentant la mort du Théséide <sup>2</sup> : il la mentionne ailleurs encore <sup>3</sup>, et a pu fort bien s'en inspirer ici. Quoi qu'il en soit, la narration du *Peristephanon* demeure pour nous la plus ancienne allusion à un martyr sanglant d'Hippolyte : ce développement nouveau, qui apparaît dans sa bio-

1. Prudence, *Peristephanon*, II, v. 231-232.

2. *Peristephanon*, II, v. 123-134. Prudence place cette fresque au-dessus du tombeau d'Hippolyte, ce qui a paru peu croyable à divers archéologues. Voir Ficker, *Studien zur Hippolytsfrage*, p. 51-55; Kraus, *Encyklopaedie der christlichen Alterthümer*, I, 659.

3. Prudence, 2 *Contra Symmachum*, 53 sq.

graphie au commencement du cinquième siècle, procède vraisemblablement du récit de Thérémène <sup>1</sup>.

Nous ne sommes pas au bout des métamorphoses que subira le personnage d'Hippolyte.

À peu près contemporains de Prudence, nos premiers martyrologes présentent, à plus d'une page, le nom d'Hippolyte. Interrogeons d'abord le *Martyrologium Hieronymianum* <sup>2</sup>, synthèse des traditions hagiographiques de Rome, de Carthage et d'Antioche, accomplie dans la première moitié du cinquième siècle. Nous y relevons les indications suivantes <sup>3</sup> :

- A la date du 29 janvier, un saint Hippolyte, évêque d'autrefois.
- — 30 janvier, un saint Hippolyte, martyr à Antioche.
- — 31 janvier, un saint Hippolyte, martyr, honoré dans Alexandrie avec les saints Tarsice, Zotique, Ammonius, Commine, Cyriaque, Geminus, Gélase, Ursin et Tyrse.
- — 2 et 3 février et 6 août, un saint Hippolyte honoré à Fossombrone, en Ombrie, avec saint Laurent.
- — 13 août, à Rome, sur la voie Tiburtine, saint Hippolyte, martyr.
- — 20, 21, 22 août, un saint Hippolyte, appelé aussi Nonnus, martyr, à Porto.
- — 11 septembre, le même saint Hippolyte, à Porto.
- — 12 septembre, à Rome, les saints Prote, Hyacinthe et Hippolyte.
- — 2 novembre, la dédicace de la basilique des saints Xyste, Hippolyte et Laurent.

Toutes ces indications concernent-elles un seul et même Hippolyte, ou faut-il en distinguer plusieurs? Question fort obscure; essayons de faire du moins quelques pas vers une solution.

1. De semblables emprunts ne sont pas très rares en hagiographie. Voir le R. P. Delchaye, S. J., Bollandiste, *Les légendes hagiographiques*, Bruxelles, 1905, ch. 6. — Par contre, nous ne croyons pas devoir nous arrêter au rapprochement trop ingénieux indiqué parfois entre le martyr Hippolyte et Virbius, l'Hippolyte romain, favori de Diane (Voir Ficker, *Studien zur Hippolytsfrage*, p. 56-57; Dufourcq, *Études sur les Gesta martyrum romains*, p. 207). Que la fête païenne *Dianae in Aventino* tombât précisément le 13 août, c'est une coïncidence curieuse, mais qui peut être l'effet du hasard; la date de la fête chrétienne en l'honneur de saint Hippolyte se rattache incontestablement au souvenir de sa *depositio*.

2. *Martyrologium Hieronymianum*, edd. J.-B. de Rossi et L. Duchesne, dans les *Acta Sanctorum Novembris*, 2, 1 (1894).

3. Voir Achelis, *Hippolytstudien*, p. 37-41.

L'Hippolyte d'Antioche figurait déjà, à la date du 30 janvier, dans le martyrologe syriaque, rédigé probablement sous le pontificat de Damase; c'est de là qu'il dut passer dans le martyrologe hiéronymien, car on ne le retrouve à cette date ni dans les documents de provenance romaine ni dans le martyrologe carthaginois du sixième siècle. Donc, selon toute apparence, l'Hippolyte d'Antioche doit être distingué de l'Hippolyte romain, fêté le 13 août. Mais il ne tarda pas à être confondu avec lui. En effet, nous remarquons d'abord que l'Hiéronymien présente le nom d'Hippolyte à trois jours consécutifs : 29, 30 et 31 janvier. Ce fait n'a, par lui-même, rien que d'ordinaire : il arrive souvent, dans les anciennes copies, qu'un nom empiète sur plusieurs jours. Mais il se trouve, de plus, qu'au 29 janvier Hippolyte est désigné comme un évêque d'autrefois : *episcopi de antiquis*. Cette désignation convient très bien à l'Hippolyte romain, qui, nous le savons, en Orient, passa de bonne heure pour évêque, et, par ailleurs, nous ne connaissons aucun autre personnage du troisième ni du second siècle, à qui elle puisse convenir. Il semble donc que, dès le stade hiéronymien, une confusion tend à s'établir entre l'Hippolyte oriental et l'Hippolyte romain. Nous verrons cette confusion s'aggraver au cours des temps.

L'association de saint Hippolyte à saint Laurent se reproduit, dans le martyrologe hiéronymien, jusqu'à trois fois, aux dates des 2 février, 6 août et 2 novembre. De cette association, nous n'avions trouvé nulle trace dans les documents du troisième ni du quatrième siècle; et pourtant saint Laurent fut martyrisé sous Valérien, en 258. On peut expliquer cette anomalie de plusieurs manières. Tout d'abord il est possible qu'un Hippolyte distinct du célèbre écrivain ait suivi saint Laurent au martyre; et cette opinion s'autorise de divers documents postérieurs au quatrième siècle. Dans un sermon parfois attribué à saint Augustin<sup>1</sup>, Hippolyte est un soldat chargé de garder saint Laurent : son captif le convertit et l'entraîne au martyre. Saint Laurent est honoré le 10 août; Hippolyte, le soldat, suit de près : nous le retrou-

---

1. Pseudo-Augustin, *Sermon* 316. P. L. 39, 2351 sq.

vons à la date du 13 août, déjà marquée par la *depositio* du premier Hippolyte. Mais cette coïncidence de dates éveille notre défiance; d'autant que la basilique de saint Laurent hors les murs était contiguë au cimetière d'Hippolyte<sup>1</sup> : les deux martyrs étant honorés au même lieu et presque en même temps, la juxtaposition des deux cultes n'a-t-elle pas provoqué dans l'imagination populaire le mélange des deux souvenirs, et, en dénaturant, par le contact de saint Laurent, le personnage traditionnel d'Hippolyte, préparé son dédoublement? De fait, nous voyons transporter au nouvel Hippolyte des données fournies par l'histoire de l'ancien. L'Hippolyte que Prudence faisait traîner par des chevaux furieux, ne se rattachait pas encore à l'histoire de saint Laurent : dans le martyrologe de Bède (huitième siècle), c'est l'Hippolyte compagnon de saint Laurent, qui expire traîné par des chevaux; avec lui, sa nourrice Concorde expire sous les bâtons plombés; dix-neuf autres chrétiens périssent par le glaive. Tout ce groupe de chrétiens devint l'objet d'un culte collectif. Nous les retrouvons à Rome, à la date du 2 novembre; à Fossombrone, en Ombrie, à la date du 2 février et du 6 août; et nous pouvons, le martyrologe en main, rendre raison de ces dates. Le 6 août rappelait la passion du pape saint Xyste, le chef de toute la troupe des martyrs immolés sous Valérien; le 2 novembre et le 2 février rappelaient la dédicace de deux basiliques en leur honneur, l'une au Champ Véran et l'autre à Fossombrone. A la faveur de ces multiples anniversaires, le nom d'Hippolyte reparait plusieurs fois dans nos calendriers. Désigne-t-il un seul personnage ou plusieurs? Le martyr associé à saint Laurent par une tradition relativement récente, n'est-il pas une simple métamorphose de celui que nous avons vu exilé avec Pontien? Et l'idée d'un Hippolyte soldat ne serait-elle pas née simplement d'un rapprochement fortuit avec saint Romain, honoré au même lieu le 9 août, et dont le nom — *Romanus miles* — aura été pris pour une qualification d'Hippolyte<sup>2</sup>? Nous n'avons ni le besoin ni les moyens

1. Marucchi, *Éléments d'archéologie chrétienne*, t. 3, p. 476 sq.

2. A saint Laurent hors les murs, une inscription peinte au dou-

de résoudre complètement ces questions, mais il était légitime, nécessaire même de les poser, pour indiquer toutes les ramifications possibles d'une tradition qui apparaît plus complexe à mesure qu'on s'éloigne des origines.

L'Hippolyte de Rome, exilé avec Pontien, avait, nous le savons, dès le milieu du quatrième siècle, et sans doute beaucoup plus tôt, sa fête assignée au 13 août<sup>1</sup>. Il y fut rejoint ultérieurement par des martyrs mis à mort sous Dèce<sup>2</sup>, et passa lui-même pour une victime de cette persécution.

Quant à l'Hippolyte de Porto, nous le trouvons dans le martyrologe hiéronymien à la date du 22 août, avec cette désignation : *Ippolitus qui dicitur Nonnus*; et à la date du 11 septembre. L'appellation de Nonnus, doit retenir notre attention. Nonnus, ou Nonus, est honoré d'un culte local à Ostie le 20 mai, à Porto le 21 août; il est entré dans l'orbite de la vierge Aurea, martyre très populaire à l'embouchure du Tibre, et Hippolyte lui-même a subi cette attraction. Dans la passion grecque d'Aurea, on voit<sup>3</sup> que le prêtre Nonus, ou Hippolyte — Ὁ μακαριώτατος Νόνος ὁ καὶ μετονομασθεὶς Ἰππόλυτος, ὁ μακαριώτατος Ἰππόλυτος ὁ πρεσβύτερος — donna la sépulture à la vierge martyre, et reprit publiquement le préfet Ulpius Romulus, auteur de sa mort : ce magistrat fit noyer le saint devant Porto. Dans la passion latine d'Hippolyte<sup>4</sup>, celui-ci passe au premier plan : *Ypolitus qui et Nonus dicitur*. Il vient d'Alexandrie, après avoir converti cette ville par sa prédication; sa mort

zième siècle, mais qui peut-être reproduit un texte plus ancien, porte :

CV XISTO IACET HIC LAVRĒTIVS IGNE CREMATVS.  
ET PTOMARTYR STEPHANVS LEVITA BEATVS.  
POST IOS IPOLITVS COLLIS RELIGATVS EQVORVM  
CVM NYTRICE SVA CVM CVNCTA PLEBE SVORVM  
ROMANVS MILEX...

Marucchi, *Éléments d'arch. chrét.*, t. 3, p. 485. — Lightfoot, *Apostolic Fathers*, I, 2, p. 351, 472-474).

1. Voir August Urbain, *Ein Martyrologium der christlichen Gemeinde zu Rom am Anfang des V Jahrhunderts*; dans *Texte und Unters.*, N. F., 6, 3, Leipzig, 1901, p. 180.

2. *Acta Sanctorum Martii*, t. 2, 1865, p. xxvii. — *Martyrologium Bedae*, cité par Achelis, p. 50.

3. Migne, *P. G.*, 10, p. 565.

4. *Ibid.*, p. 545.

arrive, comme dans le récit précédent, sous l'empereur Claude (268-270). On ne voit pas qu'il fût prêtre, encore moins évêque de Porto. Mais le rapprochement des trois noms Aurea, Nonus, Hippolyte, suggère facilement l'idée d'une fusion tardive entre trois cultes anciens et populaires. On a multiplié les hypothèses pour expliquer à la fois ces relations d'Hippolyte avec Porto, consignées dans une tradition martyrologique assez récente, et cette qualité de prêtre romain, garantie par des textes bien autrement sûrs. Bunsen<sup>1</sup> voyait en lui un évêque suburbain, ce qui constitue pour l'époque un fort anachronisme. Lightfoot<sup>2</sup> s'est avisé d'une solution un peu différente, mais qui n'échappe point à tous les inconvénients de la précédente : Hippolyte serait un évêque sans siège fixe, appartenant au presbytérat de Rome, d'ailleurs affecté au soin de la population flottante, qui ne manquait pas à Porto. Un savant allemand, M. Ficker<sup>3</sup>, attire l'attention sur certains détails du poème de Prudence, qui, s'inspirant d'Euripide et de Sénèque, place au bord de la mer le drame sanglant dont un nouvel Hippolyte est le héros et la victime :

v. 40 :

*Ostia per Tiberina*

47. 48 :

*Tyrrheni ad litoris oram*

*Quaeque loca aequoreus proxima Portus habet.*

Ne serait-ce point là le premier lien qui fixe à l'embouchure du Tibre le souvenir de notre saint? Si ingénieuse que soit l'explication, on peut se dispenser d'y recourir : il suffisait qu'Hippolyte eût traversé Porto à son départ pour la Sardaigne, et que ses restes eussent traversé cette ville au retour, pour qu'une dévotion locale s'établît envers un saint très populaire dans Rome, et pour qu'un peu plus tard on songeât, soit à faire du saint un ancien évêque de Porto, soit à le mettre en relations avec les autres patrons du même lieu.

L'examen d'autres martyrologes nous révélerait bien d'autres combinaisons entre les souvenirs des divers Hippolyte

1. Bunsen, *Hippolytus and his age*, 2<sup>e</sup> éd., London, 1854, p. 269, 422.

2. Lightfoot, *Apostolic Fathers*, 1, 2, p. 431 sq.

3. Ficker, *Studien zur Hippolytsfrage*, p. 59 sq.

que nous connaissons déjà : ceux de Rome, celui d'Antioche, celui de Porto. C'est ainsi que le martyrologe d'Adon<sup>1</sup> (neuvième siècle), par un emprunt manifeste à la tradition damasienne, fait du martyr honoré à Antioche le 30 janvier, un prêtre jadis engagé dans le schisme novatien. Le calendrier copte<sup>2</sup> assemble, à la même date, des éléments de toute provenance : Hippolyte est un pape de Rome ; il a été jeté à la mer avec une pierre aux pieds — ceci est un écho des souvenirs de Porto — ; six jours après le supplice, le corps s'est retrouvé miraculeusement sur le rivage — détail qui ne figure ni dans la passion latine d'Hippolyte, ni dans la passion grecque d'Aurea. Le même prodige est relaté, à la date du 31 janvier, dans les fastes de l'église éthiopienne<sup>3</sup>.

Pour achever de décrire cette végétation de la légende, il faudrait interroger les diverses traditions locales qui conservent le souvenir d'Hippolyte, parfois sous des déguisements étranges, car les métamorphoses de son nom le cèdent à peine à celles de son personnage. Abûlid en Égypte, Sankt Poelten dans la vallée du Danube, Sand Boelden, Sanpuelt ou Sankt Pilt dans la vallée du Rhin, sont des répliques de Santo Ippolito, et la légende, déjà si touffue, n'a pas manqué de pousser de nouveaux rameaux en diverses directions.

Est-il besoin d'ajouter que, plus on s'éloigne des origines, moins on a de chances de ressaisir la donnée primitive ?

La tradition hagiographique relative à saint Hippolyte offre donc un rare exemple de confusion presque inextricable. Sans prolonger une étude sans bornes et probablement sans fruit, nous aborderons une dernière source, qui nous réserve quelques renseignements nouveaux.

### III. — LES PHILOSOPHUMENA.

Le nom assez impropre de *Philosophumena* sert communément à désigner une *Réfutation de toutes les hérésies*, par-

1. Cité par Achelis, *Hippolytstudien*, p. 58.

2. Achelis, p. 60.

3. Achelis, p. 62.

tiellement conservée dans un unique manuscrit du quatorzième siècle, que Mynoïde Mynas apporta du mont Athos en 1842, — aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, supplément grec n. 464. On connaissait depuis la fin du dix-septième siècle le premier livre de cet ouvrage, édité par Gronovius<sup>1</sup> et attribué à Origène sur la foi de quatre manuscrits; mais l'attribution demeurait suspecte. Cependant Emmanuel Miller, qui publia en 1851 le texte découvert par Mynas, n'hésita point à inscrire en tête de son édition princeps le nom d'Origène<sup>2</sup>, qu'il avait lu dans une note marginale. Pas plus que le premier livre, les derniers, seuls contenus dans le manuscrit nouveau, ne portent la marque de l'illustre Alexandrin. Le nom d'Hippolyte, prononcé pour la première fois en 1852 par Jacobi<sup>3</sup>, rallie aujourd'hui presque tous les suffrages. Nous allons passer en revue les éléments d'autobiographie répandus dans les *Philosophumena*, espérant en faire jaillir quelque lumière sur la mystérieuse personnalité d'Hippolyte.

L'auteur n'en est point à sa première rencontre avec les hérétiques; mais la modération de sa polémique n'a fait jusqu'ici qu'encourager leur audace. Aussi est-il résolu à ne plus rien ménager: il entreprend d'exposer tous les anciens systèmes de philosophie profane, pour y montrer le point d'attache de toutes les hérésies. La tactique n'est pas entièrement originale: on en trouverait le principe chez Tatien et Tertullien entre autres. Mais le vaste ensemble qu'on nous annonce

1. J. Gronovius, *Thesaurus antiquitatum*, t. 10, Lugduni Batavorum, 1701.

2. *Origenis Philosophumena*, sive *Omnium haeresium refutatio*. E codice Parisino nunc primum edidit E. Miller, Oxonii 1851. — Nouvelle édition sous le nom d'Hippolyte: *S. Hippolyti episcopi et martyris refutationis omnium haeresium librorum X quae supersunt*. Recensuerunt latine, verterunt, notas adjecerunt L. Duncker et F. G. Schneidewin, Gottingae 1859; reproduite dans Migne, *P. G.*, 16, 3, parmi les œuvres d'Origène. — *Philosophumena*, sive *Haeresium omnium confutatio*. Opus Origeni adscriptum e codice Parisino productum recensuit, latine vertit, notis variorum suisque instruxit, prolegomenis et indicibus auxit Patricius Cruice. Parisiis, 1860. — M. Diels a donné une nouvelle recension du 1<sup>er</sup> livre dans ses *Doxographi graeci*, Berlin 1879, p. 551-576; prolegomènes, p. 144-156.

3. Dans *Deutsche Zeitschrift für christliche Wissenschaft*, 1852.

dénote une puissance d'esprit peu commune. Quatre livres devaient être consacrés à la philosophie profane : c'étaient les *Philosophumena* proprement dits<sup>1</sup>; selon l'opinion courante<sup>2</sup>, le second et le troisième livres manquent, le quatrième est mutilé au commencement. Les six derniers livres retracent l'histoire des hérésies. Et voici le programme de l'auteur<sup>3</sup> :

Aucune des fables ayant eu cours chez les Grecs ne doit être négligée, car, il faut le reconnaître, ces doctrines, malgré leur incohérence, trouvent des adeptes, grâce au fanatisme prodigieux des hérétiques, qui, en affectant le silence et dérobant leurs secrets mystères, ont réussi à passer aux yeux de bien des gens pour serviteurs de Dieu. Nous avons autrefois esquissé leurs doctrines, sans entrer dans le détail, mais nous bornant à une réfutation sommaire. Nous estimions superflu de mettre au jour leurs secrets; nous espérons qu'à nous les voir indiquer à demi-mot, la honte et la crainte de voir leur athéisme démasqué par une révélation complète suffiraient à les détourner de leur opinion déraisonnable et de leur coupable entreprise. Mais puisque, loin d'être confondus par notre modération et de réfléchir que, si Dieu tolère leurs blasphèmes, c'est pour les convertir par l'humiliation ou les livrer, s'ils persévèrent, aux rigueurs de sa justice, je me vois forcé de dévoiler leurs secrets mystères... Nul ne les réfutera, si ce n'est l'Esprit-Saint qui se transmet dans l'Église, donné d'abord aux Apôtres qui en firent part aux vrais fidèles. Successeurs des Apôtres, participant à la même grâce du souverain sacerdoce et du magistère, constitués gardiens de l'Église, nous ne savons ni fermer les yeux, ni taire la parole de vérité; nous nous dépensons entièrement corps et âme, sans pouvoir, même à ce prix, répondre dignement aux bienfaits de Dieu et le payer d'un juste retour: du moins nous ne fléchissons pas dans l'exercice de notre charge, nous remplissons la mesure du devoir qui nous incombe, nous communiquons libéralement à tous les dons reçus de l'Esprit-Saint.

L'accent de cette page est trop vibrant et trop fier pour convenir au premier venu : aucun lecteur ne s'y trompera, l'homme qui parle ainsi a conscience de sa valeur et de son rang dans l'Église. Non seulement il a déjà écrit contre les hérétiques, mais il l'a fait pour remplir un devoir pastoral, un devoir de ce souverain sacerdoce et de ce magistère qui lui ont

1. *Philosophumena*, 1. prooem., éd. Cruice, p. 5, 14 : 'Ἄλλ' ἔστιν αὐτοῖς τὰ δοξαζόμενα ἀρχὴν μὲν ἐκ τῆς Ἑλληνῶν σοφίας λαθόντα, ἐκ δογμάτων φιλοσοφουμένων... — 9, 8, p. 427, 3 : Πρώτερον ἔκκειται ὑπ' ἡμῶν ἐν τοῖς φιλοσοφουμένοις ἡ δόξα Ἡρακλείτου. — On lit dans le ms., à la fin du l. 4 : Φιλοσοφουμένων ὁ βιβλίον.

2. Nous aurons l'occasion de discuter cette opinion dans notre chapitre II, p. 80 à 90.

3. *Philosoph.*, 1, prooem., Cruice, p. 2, 8 sq.; 4, 12 sq.

été départis avec la grâce de l'apostolat : Ὡν ἡμεῖς διάδοχοι τυγχάνοντες τῆς τε αὐτῆς χάριτος μετέχοντες ἀρχιερατείας τε καὶ διδασκαλίας καὶ φρουροὶ τῆς Ἐκκλησίας λελογισμένοι. Voilà qui désigne évidemment, non seulement un prêtre militant, mais un évêque, et il n'en fallait pas davantage pour rendre plus que douteuse l'attribution de cette page à Origène.

Relevons en passant des allusions à saint Irénée, qui n'ont rien de très instructif. Nous voyons seulement que l'auteur reconnaît tenir de l'illustre évêque le meilleur de sa science touchant les Valentinien<sup>s</sup> <sup>1</sup>.

L'activité littéraire de notre polémiste est donc vraisemblablement postérieure au début du troisième siècle. Le neuvième livre permet de préciser cette date, et montre en lui un contemporain des papes Zéphyrin (199-217) et Calliste (217-222). Après avoir fait connaître la secte de Noët, introduite et développée dans Rome par Épigone et Cléomène, il en raconte en ces termes les progrès <sup>2</sup> :

En ce temps-là, Zéphyrin s'imaginait gouverner l'Église. Esprit borné d'une avarice sordide, il autorisait, moyennant finance, ceux qui l'allaient trouver à suivre les leçons de Cléomène. Lui-même, avec le temps, se laissa gagner aux mêmes doctrines, par le conseil et avec la complicité de Calliste, dont je raconterai bientôt la vie et l'invention hérétique. Sous Épigone, puis sous Cléomène, l'école s'affermi et se développa, grâce au concours de Zéphyrin et de Calliste, et malgré notre opposition constante : car à maintes reprises nous leur tinmes tête, les réfutant et les forçant de confesser malgré eux la vérité : dans un premier instant de confusion, ils cédaient à la force de la vérité; mais bientôt ils retournaient se rouler dans la même fange.

Après une digression sur les affinités du monarchisme de Noët avec le monisme d'Héraclite, l'auteur revient aux complaisances de Calliste envers la secte <sup>3</sup>.

Cette hérésie trouva un soutien dans Calliste, rusé coquin et fourbe consommé, qui visait au trône épiscopal. Quant à Zéphyrin, borné, sans lettres, ignorant la discipline de l'Église, il céda aux présents et aux requêtes coupables de Calliste, qui menait à son gré cette âme vénale. Calliste ne cessait de l'engager à semer la division entre frères, après quoi

1. *Philosophumena*, 6, 42, 55; Cruice, p. 308, 16, 332, 7.

2. *Philosophumena*, 9, 7; Cruice, p. 425, 12.

3. *Philosophumena*, 9, 11; Cruice p. 431, 14 sq.; 436, 2 sq. — 9, 12, p. 441, 10 sq.; 443, 8 sq.; 15 sq.; 446, 1.

lui-même, par des discours perfides, se ménageait les bonnes grâces des deux partis. Aux orthodoxes, il assurait en particulier qu'il était de leur sentiment; et puis il allait en dire autant aux partisans de Sabellius; Sabellius lui-même était capable de marcher droit, si Calliste ne l'eût poussé hors du droit chemin<sup>1</sup> : il acceptait assez volontiers nos observations, mais il suffisait d'un tête-à-tête avec Calliste pour le retourner et l'incliner aux idées de Cléomène...

Connaissant par expérience les desseins de Calliste, nous tenions bon, le réfutant et lui résistant au nom de la vérité : furieux de voir que, seuls entre tous, nous ne nous laissions pas prendre à son jeu, il nous traitait de dithéistes, vomissant malgré lui le venin qu'il avait plein le cœur...

A la mort de Zéphyrin, Calliste crut toucher au but de son ambition. Il excommunia Sabellius, en réprouvant sa doctrine, car il avait peur de moi et sentait le besoin de donner le change aux Églises sur sa propre hétérodoxie. Par ce charlatanisme, le misérable fit en son temps bien des conquêtes. Le cœur plein de venin, l'esprit plein d'idées fausses, n'osant plus dire vrai depuis qu'il nous avait traités publiquement de dithéistes, d'ailleurs en butte aux reproches de Sabellius, qui l'accusait constamment d'avoir trahi sa première foi, il inventa un nouveau système... et ne rougit pas de donner tantôt dans les erreurs de Sabellius, tantôt dans celles de Théodote. A force d'audace, le charlatan se fit une école, et enseigna contre l'Église...

L'indulgence qu'il affichait attira vers lui bien des gens à la conscience ulcérée, rebut de diverses sectes, quelques-uns d'ailleurs condamnés et chassés par nous de l'Église. Ces recrues remplirent son école...

Et c'est après de tels exploits qu'on a l'effronterie de s'intituler : Église catholique; et les bonnes âmes d'accourir...

Voilà les inventions du célèbre Calliste; son école se maintient, fidèle à ses principes... ses disciples furent surnommés, en souvenir du maître, les *Callistiens*.

Ces paroles enfielées par la haine nous en apprennent long sur l'auteur des *Philosophumena*. Calliste fut son ennemi personnel; il a combattu ce pape avant et pendant son pontificat; il l'a encore poursuivi après sa mort, car les derniers mots qu'on vient de lire prouvent à l'évidence que Calliste a déjà disparu de ce monde; mais son école n'a pas disparu avec lui, et c'est de quoi l'auteur ne se console pas. Lui qui prétend bien représenter l'Église, parler au nom de l'Église, chasser les gens de l'Église (τινὲς... ἐκβλητοὶ τῆς ἐκκλησίας ὑφ' ἡμῶν γενόμενοι) ne pardonne pas à son rival d'avoir fondé une école contre l'Église (συνεστήσατο διδασκαλεῖον κατὰ τῆς Ἐκκλησίας), de donner à cette école le nom d'Église catholique (ἑαυτοὺς οἱ ἀπηρυθριασμένοι καθο-

---

1. Ὁν καὶ αὐτὸν ἐξέστησε δυνάμενον κατορθοῦν (Ms. — Cruice : δυνάμενος).

λικήν Ἐκκλησίαν ἀποκαλεῖν ἐπιχειροῦσι), alors qu'elle n'est qu'une secte, la secte des Callistiens.

La conclusion de ces faits ne saurait être douteuse : l'attitude de l'auteur, depuis l'avènement de Calliste au trône pontifical jusqu'au jour où il consigna ses rancunes dans les *Philosophumena*, fut nettement schismatique; et dans ce schisme que son livre nous révèle, il eut personnellement le rôle d'un protagoniste, un rôle d'antipape.

Reste à découvrir dans le clergé romain le nom de cet antipape. Avant de passer en revue les divers personnages à qui pourrait convenir ce titre, achevons d'épuiser les renseignements contenus dans les *Philosophumena*.

Au livre dixième, résumé de tout l'ouvrage, l'auteur se réfère à d'autres livres, où il a traité diverses questions d'archéologie biblique, se rattachant à la Genèse <sup>1</sup> (τὸν λόγον οὐκ ἀμελῶς παρεδῶκαμεν ἐν ἑτέροις λόγοις... τὰ ὀνόματα ἐκτεθείμεθα ἐν ἑτέροις βίβλοις... καθὼς ἐκτεθείμεθα). Un peu plus bas, il renvoie le lecteur à son livre sur l'Univers <sup>2</sup> (εἴσονται ἐντυχόντες ἡμῶν βίβλω περιεχούση Περὶ τῆς τοῦ Παντός οὐσίας). Voilà donc, outre une réfutation des hérésies, signalée plus haut, des écrits sur l'archéologie biblique et un traité sur l'Univers, enfin cette somme philosophique contre les hérésies. Quel sera l'unique auteur de tant d'ouvrages?

Nous n'hésitons pas à nommer Hippolyte. Outre qu'on ne connaît, à cette date, dans le clergé romain, aucun écrivain aussi fécond, tous les livres dont nous venons de relever les titres dans les *Philosophumena* se rencontrent dans les catalogues de ses œuvres.

Le traité Περὶ τῆς τοῦ Παντός οὐσίας paraît mentionné sur la statue, sous deux titres différents : Πρὸς Ἑλληνας καὶ πρὸς Πλάτωνα, ou : Περὶ τοῦ Παντός. Le seul fait qu'on avait le choix entre deux titres explique suffisamment la variante, d'ailleurs peu importante, qu'offrent les *Philosophumena*.

Sur l'archéologie de la Genèse, Hippolyte avait eu occasion de se prononcer dans les Χρονικά, également mentionnés sur la

1. *Philosophumena*, 10, 30; Cruice, p. 509, 11; 511, 1 et 13.

2. *Philosophumena*, 10, 32; Cruice, p. 515, 7.

statue, et dans le traité appelé par Eusèbe : *Εἰς τὰ μετὰ τὴν ἐξάφη-  
μερον*, par saint Jérôme : *In Genesim*. Nous pouvons aujour-  
d'hui, la *Chronique* en main, désigner tel passage auquel il se  
réfère <sup>1</sup>.

Contre les hérésies, nous trouvons dans la liste d'Eusèbe  
un traité *Πρὸς ἀπάσας τὰς αἱρέσεις*, dans celle de saint Jérôme :  
*Adversus omnes haereses*. Ce titre pourrait convenir, soit au  
premier écrit contre les hérésies, mentionné au début des *Phi-  
losophumena*, soit au recueil beaucoup plus important des  
*Philosophumena*. En réalité, il désigne le premier écrit; car  
les *Philosophumena* n'ont laissé presque aucune trace dans la  
tradition. À part Théodoret, qui s'est servi du dixième livre <sup>2</sup>,  
et Photius, qui cite ce même dixième livre et fait peut-être  
allusion aux autres, on ne leur connaît pas de lecteurs. Au con-  
traire l'écrit plus court mentionné par Eusèbe et saint Jérôme a  
une longue histoire <sup>3</sup>. Saint Gélase, pape, le cite <sup>4</sup> sous ce titre :  
*Memoria haeresium*, le *Chronicon paschale* <sup>5</sup> sous ce titre :  
*Πρὸς ἀπάσας τὰς αἱρέσεις σύνταγμα*, Photius <sup>6</sup> sous ce titre : *Σύνταγμα*

1. M. Adolf Bauer, *Die Chronik des Hippolytos*, p. 158-162, discute ces  
allusions faites par l'auteur des *Philosophumena*, 10, 30, à ses écrits anté-  
rieurs. La première concerne la géographie du pays de Chanaan, et  
M. Bauer n'ose pas la rapporter à la Chronique d'Hippolyte, par lui publiée.  
Ne pourrait-on cependant l'expliquer par le développement sur l'ethnogra-  
phie de Chanaan, contenu dans la Chronique, c. 118 sqq.? La deuxième  
allusion concerne les 72 peuples issus de Noé : M. Bauer la rapporte très jus-  
tement à la Chronique, 198-200. La troisième allusion concerne l'arche de  
Noé : on ne lui trouve pas de point d'appui dans la Chronique, il y a donc  
lieu de croire qu'elle vise le commentaire sur la Genèse, du même auteur.  
— M. Bauer, p. 161, relève encore, *Philosophumena*, 10, 30, fin, et 31 début,  
p. 512, des traits qui répondent fort exactement à ceux de la Chronique  
d'Hippolyte sur le *Diamerismos* (partage des peuples), 53 sqq.

2. Comparer *Philosophumena*, 10, 10, et Théodoret, *Haeretic. fab.* 1, 17  
(sur les Pérates); *Philosophumena*, 10, 12 et Théodoret, *Haeretic. fab.* 1,  
1. — Voir Jallabert, *Examen du livre des Philosophumena*, Paris 1853,  
p. 106-114.

3. Voir J. Draeseke, *Zum Syntagma des Hippolytos*, dans *Zeitschrift f.  
wissenschaftl. Theologie*, 46, 1903, p. 58-80.

4. Saint Gélase, *Testimonium de duabus naturis in Christo*, dans Thiel,  
*Epistolae Romanorum Pontificum genuinae*, t. 1, Braunsberg, 1868, p. 545.  
— La citation se retrouve *Adv. Noet.*, 18.

5. *Chronicon paschale*, éd. de Bonn, p. 12 sq. — Lightfoot, p. 344; Har-  
nack, p. 614. La citation ne se trouve pas dans les *Philosophumena*.

6. Photius, *Bibliothec.*, 121 : Ἀνεγνώσθη βιβλιόγραφον Ἰππολύτου μαθητῆς δὲ

κατὰ αἱρέσεων λβ'. Ce petit livre — βιβλιδᾶριον — a servi de base au Pseudotertullien, à saint Épiphane et à Philastre dans leurs traités contre les hérésies <sup>1</sup>. Il s'ouvrait sur le nom de Dosithee pour se fermer sur celui de Noët : notre fragment *Adv. Noetum* en formait probablement la conclusion <sup>2</sup>.

Mais voici d'autres indications que l'on n'a pas toujours su identifier.

On a cru relever <sup>3</sup> une allusion à un écrit antérieur *Contre la magie*, lequel ne figure pas sur nos catalogues. L'observation, fût-elle juste, ne serait pas décisive, car les auteurs de ces catalogues ne prétendaient pas être complets, eux-mêmes ont pris soin de nous en avertir. Donc la découverte d'un titre nouveau prouverait tout au plus que ce titre leur a échappé. Mais dans le cas présent, il n'y a pas lieu de chercher si loin. L'auteur se réfère simplement au livre quatrième des *Philosophumena*, dirigé contre la magie et autres sciences connexes, et l'expression même dont il use (ἐν τῇ κατὰ μάγῳν βίβλῳ προσίπομεν) désigne très exactement un passage antérieur du présent ouvrage <sup>4</sup>.

On a vu dans un autre passage <sup>5</sup> l'annonce d'un traité contre

Εἰρηναίου ὁ Ἰππόλυτος. Ἦν δὲ τὸ σύνταγμα κατὰ αἱρέσεων λβ', ἀρχὴν ποιούμενον Δοσιθεανούς, καὶ μετὰ Νοητοῦ καὶ Νοητιανῶν διαλαμβάνον. — A ce signalement il est impossible de reconnaître les *Philosophumena*, comme le voulait Bunsen. Outre que le mot βιβλιδᾶριον convient mal à un ouvrage aussi considérable, les *Philosophumena* ne commencent pas par les Dositheens, ni ne finissent par les Noétiens. Enfin, de quelque façon qu'on y compte les hérésies, on en trouve ou moins ou plus de 32. Il est probable que l'auteur avait fait une place à part à l'hérésie de Noët; les autres développements étant moins considérables, l'ensemble pouvait encore s'appeler βιβλιδᾶριον.

1. Ceci a été établi par Lipsius (*Quellenkritik des Epiphanius*, Wien, 1865), qui retrouve dans Pseudotertullien, *Adv. omnes haereses*, toute la trame du *Syntagma*, avec le même nombre de 32 hérésies. Voir Lightfoot, *Apostolic Fathers*, 2, p. 415-417; et ci-dessous notre ch. II.

2. Telle est l'idée à laquelle s'arrêtent Draeseke dans l'article cité, Harnack, *Chronologie der ACL.*, 2, p. 221. Cependant Bardenheuer, *Geschichte der AKL*, 2, p. 514, rattacherait le fragment *Adv. Noetum* au traité contre Artémon.

3. *Philosophumena*, 6, 39, Cruice, p. 305, 12.

4. Le détail visé ci-dessus se trouve exactement *Philosoph.*, 4, 28. (Cruice, p. 98, 11). Il s'agit des supercheries de l'hérétique Marc.

5. *Philosophumena*, 8, 19. Cruice, p. 420, 16 : Περὶ τούτων αὐθις λεπτομερέστερον ἐκθήσομαι.

les montanistes, qui ne nous serait pas parvenu. Mais qu'on relise le contexte : on se convaincra qu'en cet endroit l'auteur ne vise pas le montanisme comme tel, mais le rameau monar-chien du montanisme. Le monarchisme qui ruine la Tri-nité, voilà le grand ennemi; l'auteur des *Philosophumena* n'a pris la plume que pour le combattre; il ne manque pas l'occasion de montrer, en passant, combien d'erreurs sont nées de celle-là (πολλοῖς γὰρ ἀφορμὴ κακῶν γεγένηται ἡ τοῦτων αἵρεσις). L'écrit annoncé en cet endroit n'est autre que le neu-vième livre des *Philosophumena*, raison d'être de tout l'ou-vrage.

On a encore fait remarquer, au commencement du dixième et dernier livre <sup>1</sup>, une expression singulière : l'auteur se félicite d'avoir dissipé le *labyrinthe des hérésies* par la seule force de la vérité, sans recourir aux moyens violents : Τὸν λαβύρινθον τῶν αἱρέσεων οὐ βία διαρρήξαντες, ἀλλὰ μόνῳ ἐλέγγῳ ἀληθείας δυνάμει διαλύσαντες. Ce mot de *Labyrinthe*, simple métaphore employée en passant, fit fortune : il semble avoir servi par-fois de titre à l'ouvrage. C'est Photius qui nous l'apprend, dans une page fort curieuse, où il constate l'attribution du *Labyrinthe* à Caïus, et où nous puisons les renseignements suivants <sup>2</sup>.

Photius connaît un *Traité de l'univers*, attribué tantôt à l'historien Josèphe, tantôt à *Caïus l'auteur du Labyrinthe*, tantôt à Justin le martyr ou à Irénée. Quant au *Labyrinthe*, il n'ignore pas que d'autres l'attribuent à Origène; mais vers la fin du *Labyrinthe*, l'auteur se réfère à un sien *Traité de l'univers*; bien que Photius n'ait pas la preuve que ce traité soit identique à celui qu'il a lu, il incline à le croire, et revendique pour Caïus l'une et l'autre œuvre. Il a ouï dire que Caïus fut prêtre de l'Église romaine sous Victor et Zé-phyrin, évêque des gentils (ἐπίσκοπος ἐθνῶν), auteur d'un écrit *Contre l'hérésie d'Artémon*, et d'un *Dialogue contre Pro-clus* le montaniste, dans lequel il compte seulement treize épîtres de saint Paul, écartant l'épître aux Hébreux.

1. *Philosophumena*, 10, 5, p. 474, 5.

2. Photius *Bibliotheca*, 48.

Malgré les doutes qu'il avoue ingénument, et les erreurs qu'il faudra probablement redresser, Photius nous instruit beaucoup. Tout d'abord il nous révèle cette appellation de *Labyrinthe*, appliquée aux *Philosophumena*; car nous identifions très exactement sa citation, vers la fin du dixième livre <sup>1</sup>. De plus, il nous apprend que déjà de son temps on n'était pas d'accord sur l'attribution des *Philosophumena*, puisque quelques-uns, — mais quelques-uns seulement —, les adjugeaient à Origène. Il nous met en garde contre l'autorité de ces gloses anonymes qui, dès l'époque byzantine, trompaient le lecteur sur la vraie provenance des ouvrages. L'analyse assez détaillée qu'il donne d'un traité connu sous trois titres différents : *Περὶ τοῦ παντός*, ou : *Περὶ τῆς τοῦ παντός αἰτίας*, ou : *Περὶ τῆς τοῦ παντός οὐσίας*, permet d'y reconnaître presque avec certitude un écrit mentionné sur la statue d'Hippolyte : *Πρὸς Ἑλληνας καὶ πρὸς Πλάτωνα ἢ καὶ περὶ τοῦ παντός*, sous deux titres, dont l'un répond précisément à cette analyse et l'autre est l'un des titres donnés par Photius. Dès lors la glose anonyme qui désignait Caius comme l'auteur devient très suspecte. Le lien établi, par le texte des *Philosophumena*, entre cet ouvrage et le traité *Περὶ τοῦ παντός*, paraît devoir entraîner l'attribution des *Philosophumena* à Hippolyte. Nous apprenons que Caius passait aussi pour l'auteur d'un *Traité contre Artémon* et d'un *Dialogue contre Proclus*. Le *Dialogue contre Proclus* lui est effectivement assigné par une tradition ancienne <sup>2</sup>, mais non le *Traité contre Artémon*. Eusèbe cite <sup>3</sup>, sans nom d'auteur, un *Σπούδασμα κατὰ τῆς Ἀρτέμωνος αἰρέσεως*, que Théodoret citera à son tour <sup>4</sup> sous le titre de

1. *Philosophumena*, 10, 32, Cruice, p. 515, 5 : Ἰκανὸν οὖν δοκεῖ τοῖς εὐφρονοῦσιν ἀποκεκρίσθαι, οἳ εἰ φιλομαθῆσουσι καὶ τὰς τούτων οὐσίας καὶ τὰς αἰτίας τῆς κατὰ πάντα δημιουργίας ἐπιζητήσουσιν, εἴσονται ἐντυχόντες ἡμῶν βίβλῳ περιερούσῃ *Περὶ τῆς τοῦ Παντός οὐσίας*.

2. Eusèbe, *H. E.*, 2, 25, 6 : Ἐκκλησιαστικὸς ἀνὴρ, Γάϊος ὄνομα, κατὰ Ζεφυρίνον Ῥωμαίων γεγονώς ἐπίσκοπον ὃς δὴ Πρόκλῳ τῆς κατὰ Φρύγας προισταμένου γνώμης ἐγγράφως διαλεχθεὶς... — 3, 31, 4 : Καὶ ἐν τῷ Γαίου δὲ, οὐ πρόσθεν ἐμνήσθημεν, διαλόγῳ Πρόκλος... — 6, 20, 3 : Ἦλθε δὲ εἰς ἡμᾶς καὶ Γαίου λογιωτάτου ἀνδρὸς διάλογος, ἐπὶ Ῥώμης κατὰ Ζεφυρίνον πρὸς Πρόκλον τῆς κατὰ Φρύγας αἰρέσεως ὑπερμαχοῦντα κεννημένος.

3. Eusèbe, *H. E.*, 5, 28.

4. Théodoret, *Haeretic. fab.*, 2, 5. Malgré la diversité des titres, l'iden-

*Petit Labyrinthe*, Σμικρὸς Λαβύρινθος, en ajoutant que quelques-uns l'attribuent à Origène, mais que le style dément cette attribution. La citation ne se retrouve pas dans les *Philosophumena*. Donc nous connaissons deux *Labyrinthes*, un grand et un petit, et l'analogie des titres amène à supposer la communauté d'auteur. L'auteur de l'un et de l'autre *Labyrinthe* ne serait autre qu'Hippolyte, qui guerroya toute sa vie contre les monarchiens ou adoptianistes, tels qu'Artémon. La dénomination d'évêque des gentils est fort étrange, et n'a pas reçu, jusqu'à ce jour, d'interprétation qui s'impose. Ne renferme-t-elle pas quelque allusion à la situation irrégulière d'Hippolyte, après sa rupture avec la hiérarchie catholique ? Au sujet du dialogue contre Proclus, Photius note que l'auteur compte seulement treize épîtres de saint Paul, l'épître aux Hébreux n'étant pas comprise dans ce nombre. Ce détail n'a rien de très caractéristique, la même opinion pouvant être tenue pour commune vers cette époque, en Occident <sup>1</sup> : Irénée et Hippolyte ne voyaient pas non plus dans l'épître aux Hébreux un écrit de saint Paul <sup>2</sup>; elle ne figure pas dans le canon de Muratori; Tertullien la cite sous le nom de saint Barnabé; dans les œuvres incontestées de saint Hippolyte, elle paraît avoir laissé quelques traces <sup>3</sup>, mais non comme un écrit de saint Paul.

En somme, le *Dialogue contre Proclus* reste seul attribué à Caius par une tradition non suspecte. Il y a grande apparence que ce *Traité de l'univers* et les deux *Labyrinthes* doivent être restitués à Hippolyte. Photius nous met sur la trace du véritable auteur, en nous présentant ces trois ouvrages dans un même groupe, et en nous révélant le doute qui plane sur leur origine. Il suffit d'opérer en bloc la restitution

tité de l'ouvrage est garantie par l'identité des citations chez Eusèbe et Théodoret (Histoire du confesseur Natalis).

1. Voir notre *Théologie de Tertullien*, p. 228-230.

2. Témoignage du monophysite Étienne Gobare (vi<sup>e</sup> siècle) chez Photius, *Bibliothec.*, 232 : "Ὅτι Ἰππόλυτος καὶ Εἰρηναῖος τὴν πρὸς Ἑβραίουσ ἐπιστολὴν Παύλου οὐκ ἐκείνου εἶναι φασί.

3. Sur les traces de l'ép. aux Hébreux dans le Commentaire sur Daniel, voir ci-dessous ch. III. — On n'a pas signalé de traces de la même épître dans les *Philosophumena*.

pour expliquer d'une façon très plausible toutes les allusions faites par l'auteur des *Philosophumena* à sa propre activité littéraire, et pour éclairer d'un jour nouveau sa mystérieuse personnalité.

#### IV. — CONCLUSION.

La notion d'Hippolyte antipape, due à la découverte des *Philosophumena*, est le fil d'Ariane qui permet de s'orienter à travers les énigmes de cette histoire. Les pages qui précèdent avaient pour but de mettre ce fil aux mains du lecteur. Il nous reste à dire un mot de plusieurs questions secondaires soulevées au cours de cette controverse.

Tout d'abord se présente la question des droits éventuels de divers écrivains sur les *Philosophumena* <sup>1</sup>. On a mis en avant principalement Origène, Caius, Tertullien, Novatien, sans compter les auteurs anonymes. Une série de contre-épreuves est nécessaire pour rendre indiscutable l'attribution à Hippolyte.

Origène a pour lui la suscription des quatre manuscrits qui nous ont transmis le premier livre des *Philosophumena* : *Mediceus, Ottobonianus, Taurinensis, Barberinus*. Il a même pour lui, jusqu'à un certain point, le manuscrit de Mynas; car une note, en marge de la conclusion, désigne cette page comme la pensée personnelle d'Origène : Ὁριγένης καὶ Ὁριγένους δόξα. Malgré cet accord des scribes, la paternité des *Philosophumena* lui a été contestée presque dès le premier jour. L'unique livre connu du dix-huitième siècle lui était refusé par Huet et par Delarue, ces deux grands origéniens, qui pourtant ne possédaient pas toutes les ressources mises à notre disposition par l'éditeur des derniers livres <sup>2</sup>. La con-

1. Sur cette discussion, voir en particulier : Doellinger, *Hippolytus und Kallistus* (1853), p. 1-27; R. P. de Smedt S. J., *Dissertationes selectae in primam aetatem historiae ecclesiasticae*, 1876, *Dissert.* 3, p. 83-189; Funk, *Der Verfasser der Philosophumena*, dans *Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen*, 2, Paderborn, 1899, p. 161-197.

2. Huet, *Origeniana*, appendice, 11 (ap. Migne, *P. G.*, 17, 1282); Delarue, *Origenis opera omnia*, t. I, Paris, 1733, p. 872.

fiance avec laquelle Miller inscrivit le nom d'Origène sur l'ouvrage qu'il était le premier à publier n'a pas convaincu le grand nombre des lecteurs. On ne reconnaissait pas dans ces pages la manière exubérante et diffuse du grand Alexandrin. Encore moins réussissait-on à encadrer dans sa vie les révélations que l'auteur des *Philosophumena* nous fait sur lui-même. Il est sûr qu'Origène vint à Rome sous le pontificat de Zéphyrin <sup>1</sup>; il avait alors trente ans tout au plus, et ne fit qu'y passer. On ne peut admettre qu'il ait pris en face du vieux pape cette attitude hautaine et se soit posé devant lui en juge de la foi; d'autant qu'il ne devint prêtre qu'après la mort de Zéphyrin et de Calliste. D'ailleurs on ne retrouve, parmi ses nombreux écrits, ni un traité contre toutes les hérésies ni un traité sur l'Univers. Malgré le témoignage des scribes, et malgré certains plaidoyers chaleureux <sup>2</sup>, surtout dans notre pays, l'attribution à Origène n'a pas compté beaucoup de partisans.

L'attribution à Caius en a eu davantage <sup>3</sup>, grâce principalement à Photius. Mais on remarquera que Photius lui-même hésite à se prononcer sur la seule autorité d'une glose anonyme; et une glose byzantine est loin de valoir, dans l'espèce, un marbre romain du troisième siècle. Or nous reconnaissons, dans le catalogue de la statue, le traité *Περὶ τοῦ παντός*, le même que Photius avait lu, et qu'il déclare inséparable des *Philosophumena*. L'embarras qu'on éprouvait d'avoir à mettre au compte de saint Hippolyte certaines pages des *Philosophumena* contribua sans doute à faire chercher un contemporain plus obscur,

1. Eusèbe, *H. E.* 6, 14 : Ζεφυρίνου κατὰ τούσδε τοὺς χρόνους τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας ἡγουμένου ἐπιδημήσαι τῇ Ῥώμῃ καὶ αὐτός που γράφει λέγων· εὐχόμενος τὴν ἀρχαιστάτην Ῥωμαίων ἐκκλησίαν ἰδεῖν, ἔνθα οὐ πολὺ διατριψάς ἐπάνεισιν εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν.

2. Notons, en particulier, celui de Charles Lenormant, répondant à l'abbé Freppel dans le *Correspondant*, t. 31, 10 févr. 1853, p. 521 sq., surtout p. 533-550. — Contre l'attribution à Origène, voir Jallabert, *Examen du livre des Philosophumena*, p. 24-48; de Smedt, *Dissertationes selectae*, p. 106-107.

3. Anonyme, dans *Ecclesiastic and Theologian*, 1851; Fessler dans *Theol. Quartalschrift*, 1852; Baur, dans *Theologische Studien und Kritiken*, 1853; Cruice, *Études sur les nouveaux documents historiques empruntés aux Philosophumena*, 1853 (hésitant).

qui pût endosser la responsabilité de ce pamphlet théologique. Mais le souvenir de Caïus n'offre point de prise pour une telle hypothèse; on ne trouve point en lui le polémiste fécond, qui avait guerroyé déjà contre toutes les hérésies. Caïus n'est, pour Eusèbe <sup>1</sup>, que l'auteur du dialogue contre Proclus, qui réagissait contre le millénarisme jusqu'à sacrifier une bonne partie de l'eschatologie chrétienne, et présentait l'Apocalypse comme l'œuvre de l'hérétique Cérinthe <sup>2</sup>, au lieu que les *Philosophumena* la revendiquent pour l'apôtre saint Jean <sup>3</sup>. On a donc beaucoup de raisons de lui refuser les *Philosophumena* <sup>4</sup>.

On a prononcé le nom de Tertullien <sup>5</sup>, et puisqu'on était en quête d'un écrivain puissant, exercé, capable de rompre avec Rome, il était naturel qu'on pensât à lui. Bien des traits lui conviennent, parmi ceux qu'on relève dans les *Philosophumena*. L'attitude de l'auteur dans la controverse avec Calliste répond assz exactement à celle de Tertullien dans l'*Adversus Praxeam*, dans le *De pudicitia* et, au moins en partie, dans le *De monogamia*. Même conformité de vues dans la question pascale, au sujet des Quartodécimans. Par ailleurs, on sait que Tertullien maniait aisément la langue grecque, puisqu'il l'a employée dans plusieurs écrits, aujourd'hui perdus. Il y avait donc là matière à revendication. Et pourtant la revendication devait nécessairement échouer. Car, malgré des points de contact nombreux, les deux auteurs diffèrent profondément par les principes et par l'âme. Par les principes d'abord, car on ne trouve pas trace, dans les *Philosophumena*, de cet illuminisme qui avait entraîné Tertullien à de si étranges excès. On

1. Eusèbe, *Hist. Eccl.*, 2, 25; 3, 31; 6, 20.

2. Eusèbe, *Hist. Eccl.*, 3, 28.

3. *Philosophumena*, 7, 36.

4. Voir Funk, *Der Verfasser der Philosophumena*, p. 176-180.

5. L'abbé Cruice, *Études sur de nouveaux documents historiques empruntés à l'ouvrage récemment découvert des Philosophumena*, Paris, 1853, hésitait entre Caïus et Tertullien. Son élève, l'abbé Jallabert, prit parti pour Tertullien dans une thèse : *Examen du livre des Philosophumena*, Paris, 1853. Dans un ouvrage ultérieur, *Histoire de l'Église de Rome de l'an 192 à l'an 224*, Paris 1856, Cruice abandonna son idée. Elle a été reprise par B. Jungmann, *Dissertationes selectae in historiam eccles.*, 1, Ratisbonne, 1880, p. 173-262.

y trouve au contraire une réprobation formelle de bien des choses que les montanistes avaient fort à cœur : de leur littérature apocryphe, de leurs charismes suspects et de leur ascétisme. Peut-être on alléguera qu'un homme peut changer d'avis, qu'effectivement Tertullien a changé, que les *Philosophumena* doivent être postérieurs de dix ou quinze ans aux grandes colères du *De pudicitia*, et que, dans l'intervalle, l'auteur a pu se détacher de l'orthodoxie montaniste, qu'effectivement il s'en détacha, d'après le témoignage de saint Augustin <sup>1</sup>. Toutes ces observations sont fondées ; mais outre qu'elles supposent un revirement invraisemblable, de la part d'un homme si entier dans ses idées, elles ne suffisent pas à rendre croyable que Tertullien ait pu écrire les *Philosophumena*. Pour peu qu'on se soit imprégné de son génie, on refusera de reconnaître l'ongle du lion dans ce dernier ouvrage, dont l'auteur lui est aussi inférieur par l'éloquence et par le style qu'il paraît l'emporter par la possession de lui-même. Assurément la nécessité de s'exprimer dans une langue qui n'était pas la sienne devait mettre des entraves à sa pensée ; elle ne pouvait néanmoins amener ce changement complet de ton et de manière, qui décèle la différence, non pas d'une situation à une autre situation, mais d'une âme à une autre âme <sup>2</sup>.

Reste Novatien et son école, dont les titres sont beaucoup plus sérieux, car, outre de réelles analogies de doctrines et de tendances, on invoque en leur faveur des témoignages positifs. Le traité de Novatien sur la Trinité rappelle par plus d'un trait la doctrine des *Philosophumena* <sup>3</sup>. Le schisme de Novat, dont Novatien fut le personnage le plus marquant, a repris à son compte le programme rigoriste qui ralliait, trente ans plus tôt, les adversaires de Calliste. Ces rapprochements, très fondés, ont de bonne heure suggéré l'idée que l'auteur du livre mystérieux pourrait être Novatien lui-même ou du moins quelqu'un de son entourage. Homme de grande culture,

1. Saint Augustin, *De haeresibus ad Quodvultdeum*, 86.

2. On trouvera d'autres raisons encore dans Funk, *Der Verfasser der Philosophumena*, p. 172-176.

3. Voir notamment Novatien, *De Trinitate*, 26-29.

Novatien, au témoignage de saint Jérôme, avait écrit beaucoup de livres, que nous n'avons plus. Sans aucun doute il possédait le grec, d'autant qu'il passe pour Phrygien d'origine. Qui donc pouvait, sinon lui, faire au catholicisme cette guerre savante? Les *Philosophumena* seraient donc le manifeste du schisme novatien, et ne remonteraient de trente ans en arrière que pour mieux faire comprendre, dès leur origine, ces trahisons envers le dogme et la morale chrétienne, dénoncées par l'opiniâtre sectaire. Ainsi raisonnait-on déjà dans les années qui suivirent immédiatement la publication de Miller <sup>1</sup>. Ou bien, si l'on écartait Novatien lui-même pour s'en tenir au nom d'Hippolyte, on faisait d'Hippolyte un membre de la secte : n'avait-on pas le poème de Prudence, où on lisait en toutes lettres qu'Hippolyte adhéra au schisme de Novat? <sup>2</sup>.

Rarement opinion douteuse fut mieux servie par les circonstances; car les découvertes de J.-B. de Rossi, en obligeant de reconnaître sous les développements poétiques de Prudence un fond incontestable de vérité historique, semblaient justifier d'une manière éclatante ceux qui déjà cherchaient Hippolyte dans l'entourage de Novat et de Novatien; et l'on comprend que l'auteur de ces découvertes se soit arrêté à ce parti <sup>3</sup>. Toutefois nous devons dire les raisons qui, à notre avis, le condamnent et suggèrent une autre conclusion.

Les arguments proposés en faveur de Novatien lui-même se réduisent en somme à de pures possibilités; de plus, ils se heurtent à des impossibilités très réelles. Comment l'histoire du schisme novatien est-elle muette sur ces agissements, qui remonteraient à trente ans et plus? Comment le pape Corneille, dans sa lettre à Fabius d'Antioche, énumérant tous les torts de Novatien, n'a-t-il aucune allusion à l'état de révolte plus ou moins latente qui aurait fait de cet homme un schismatique durant cinq pontificats successifs? Comment saint Cy-

1. Armellini, S. J., *De prisca refutatione haereseon, Origenis nomine ac Philosophumennon titulo recens vulgata, commentarius*, Romae, 1862; Grisar, S. J., *Bedarf die Hippolytusfrage eine Revision?* dans *Zeitschr. f. kath. Theologie*, 2, 1878, p. 505-533.

2. J.-B. de Rossi, *Bullettino di archeol. crist.*, 1866.

3. De Rossi, *Bullettino di arch. cristiana*, 1881 et 1883

prien, dont la correspondance éclaire d'un jour si vif toute cette histoire, n'en dit-il pas un seul mot? Comment Novatien lui-même, correspondant avec Cyprien au nom du clergé de Rome durant la vacance du siège apostolique, tient-il un langage très mesuré et très éloigné du rigorisme dont il donnera plus tard tant de preuves? Il y a dans cette supposition une telle somme d'in vraisemblances qu'on nous dispensera d'y insister davantage <sup>1</sup>.

Mais Hippolyte, engagé de sa personne, à la suite de Novatien, dans le schisme de Novat, selon l'affirmation de Damase et de Prudence, voilà une idée beaucoup plus acceptable à première vue. Qu'on réfléchisse pourtant à tout ce qu'elle renferme. D'abord elle oblige d'assigner à Hippolyte une longévité extraordinaire. Hippolyte, qu'on sait avoir été disciple d'Irénée, qui ne put entendre cet illustre maître à Rome qu'avant 177, ou en Gaule bien des années sans doute avant la mort d'Irénée arrivée vers 200, Hippolyte dont l'activité littéraire date des toutes premières années du troisième siècle, qui sous le pontificat de Zéphyrin — et sans doute bien des années avant la fin de ce pontificat, — était prêtre et prêtre influent, au point de se croire autorisé à le prendre de très haut avec le pape, comptait en 235 au moins soixante ans et peut-être beaucoup plus. Si l'on veut qu'il ait survécu à l'exil de Sardaigne, que la *depositio* nous renseigne mal sur le temps de sa mort, qu'il ait pris part au schisme de Novat, c'est donc à un octogénaire qu'on prête cette initiative schismatique, qu'on attribue la composition des *Philosophumena*; et ce prêtre chargé d'œuvres et d'années, qui aurait joué dans le schisme ce rôle néfaste, qui enfin aurait tout réparé, en face de la mort, par une conversion retentissante, n'aurait, lui non plus, pas un souvenir dans les lettres de saint Cyprien ni de ses correspondants? Voilà la supposition devant laquelle nous reculons, et il nous reste à indiquer comment on peut expliquer les choses, sans faire violence à la vraisemblance historique ni récuser aucun témoignage <sup>2</sup>.

---

1. Voir la discussion complète de Funk, *Der Verfasser der Philosophumena*, p. 163-172.

2. Nous renverrons ici à l'excellente dissertation de M. Funk : *Der Verfas-*

L'année 235 ayant vu l'extinction du schisme, et Hippolyte étant mort dans la paix de l'Église, on conçoit que la paix se soit faite sur sa mémoire. Il partagea les honneurs décernés à Pontien, et comme, à tout prendre, ce schismatique avait de nobles qualités d'intelligence et de caractère, comme il avait fini par un mouvement généreux, il arriva, par un singulier retour, que sa gloire posthume éclipsa celle des papes légitimes qu'il avait combattus. De la révolte déchaînée par lui, rien ne resta, que le souvenir d'une faute noblement réparée. Il ne figura point, à titre de réfractaire, sur les catalogues pontificaux, comme devait plus tard y figurer Novatien<sup>1</sup>; on savait seulement qu'il fut schismatique et désavoua son schisme en face de la mort. Damase recueillit, après plus d'un siècle, ces récits conservés à travers plusieurs générations; si l'on songe à l'état précaire de nos documents sur cette période archaïque, aux ruines accumulées par la persécution de Dèce, on ne s'étonnera point de trouver la tradition populaire en défaut sur des points secondaires. Puisque Hippolyte avait été schismatique, rien de plus naturel que de rattacher son nom au grand schisme qui avait rempli une moitié du troisième siècle, et qui durait encore. Voilà, selon toute apparence, comment Hippolyte fut tardivement agrégé au schisme de Novat : Damase recueillit cette rumeur, et Prudence la redit, sur la foi de Damase.

On remarquera d'ailleurs que, tout en enregistrant une erreur dont l'origine précise nous échappe, Damase nous met sur la voie d'une rectification. Car il se borne au rôle de rapporteur — *Hippolytus fertur, Haec audita refert Damasus* —, il ne se fait point garant de ce qu'on lui a raconté. Et le rôle assigné dans ses vers à Hippolyte dément ce que nous savons par ailleurs du mouvement novatien : Hippolyte ne serait point un obscur comparse, mais un protagoniste du schisme, un homme dont on écoute la voix, et à qui un mot suffit pour

---

*ser der Philosophumena*, p. 180 sq., qui dispense de recourir aux travaux antérieurs.

1. Novatien ne figure pas dans le *Liber Pontificalis*, mais le Catalogue libérien mentionne son schisme.

faire rentrer tout le monde dans le devoir. On ne trouve pas à encadrer ce rôle dans l'histoire du schisme novatien, histoire exceptionnellement lumineuse, grâce à la correspondance de saint Cyprien. La seule issue possible paraît être celle que nous avons indiquée : Damase aura commis une légère confusion, qui s'explique aisément à la distance d'un siècle et demi, et, par un raccord maladroit, brouillé deux schismes similaires. Tout converge d'ailleurs vers l'attribution, au docteur honoré d'une statue au Champ Véran, de tous les ouvrages connus sous le nom d'Hippolyte, et des *Philosophumena*. Ainsi le personnage historique d'Hippolyte recouvre son unité : il est pour nous l'illustre écrivain de l'Église romaine, antipape de 217 à 235, rentré au bercail avec son troupeau durant la persécution de Maximin. Dans la célèbre statue qui représente Hippolyte siégeant comme un docteur, nous croyons reconnaître un monument du schisme : les dissidents qui tenaient pour l'épiscopat d'Hippolyte, contre Calliste et ses successeurs, auront affirmé sur ce marbre leur attachement à l'homme et leur admiration pour le docteur ; plus tard, la statue aura rejoint, au Champ Véran, les autres reliques du martyr : on ne saurait y voir un hommage à Hippolyte défunt, d'autant que, presque au lendemain de sa mort, son cycle pascal fut abandonné. Les titres de martyr et d'évêque, consacrés par la tradition, s'expliquent de façon plausible, le premier par sa déportation en Sardaigne, le second par l'attitude qu'il avait prise en face du pape légitime. De 217 à 235, Hippolyte fut, pour un groupe sans doute peu nombreux, le véritable évêque de Rome. Au lendemain du schisme, il rede vint, pour tous les fidèles de Rome sans distinction, ce qu'il n'avait cessé d'être aux yeux des catholiques, le prêtre Hippolyte — *presbyter Hippolytus*. — Mais ses prétentions à l'épiscopat, consignées dans les *Philosophumena*, et sans doute dans d'autres ouvrages, furent portées par les manuscrits en Orient, où l'on n'avait pas le moyen de rectifier l'assertion. De là une croyance à l'épiscopat d'Hippolyte, évidemment très ancienne, puisqu'elle s'impose déjà à Eusèbe. L'embarras de cet auteur, qui donne Hippolyte pour un évêque, mais ne sait de quelle Église, s'explique très bien par la contradiction entre le lan-

gage de l'Orient et celui de l'Occident : les documents orientaux affirmaient l'épiscopat d'Hippolyte, mais les souvenirs occidentaux convergeaient vers Rome, qui pourtant n'avait pas conservé le nom d'Hippolyte sur la liste de ses évêques.

Développée avec beaucoup de vigueur et de lucidité par Doellinger dès 1853, cette solution a aujourd'hui conquis presque tous les esprits<sup>1</sup>, et nous redirions volontiers avec M. Funk<sup>2</sup> : elle est aussi certaine que peut l'être un fait encore dépourvu d'attestation directe. Nous supposerons ce fait acquis dans l'étude que nous entreprenons sur l'œuvre théologique d'Hippolyte.

#### V. — CATALOGUE DES ŒUVRES D'HIPPOLYTE.

L'inventaire des œuvres d'Hippolyte et leur classement chronologique présentent de grandes difficultés, car nous ne disposons que de catalogues incomplets, et les indications éparses, qu'on peut glaner dans divers auteurs, soulèvent plus de ques-

1. Citons en particulier : Doellinger, *Hippolytus und Kallistus*, Regensburg, 1853; Hefele, dans *Theol. Quartalschrift*, 1854; Kuhn, dans *Theol. Quartalschrift*, 1855; Volkmar, *Die Quellen der Ketzergeschichte bis zum Nicaenum*, 1, Zurich, 1855; Duncker et Schneidewin, *S. Hippolyti episcopi et martyris Refutationis omnium haeresium librorum X quae supersunt*, Gottingae, 1856-59; Hagemann, *Die roemische Kirche*, Freiburg i. B., 1864; Nolte, dans *Theol. Quartalschrift*, 1862; Hergenroether, dans *Österreichischer Vierteljahresschrift f. kath. Theologie*, 2, 1863; Le Hir dans *Études religieuses*, nouvelle série, 8, 1865; de Smedt, *Dissertationes selectae*, 1876; Funk, dans *Theol. Quartalschrift*, 63, 1881, et *Histor. polit. Blaetter*, 89, 1882; mieux dans *Kirchengeschichtl. Abhandlungen und Untersuchungen*, 2, Paderborn, 1899; Neumann, *Der roemische Staat und die allgemeine Kirche*, 1, Leipzig, 1890, et *Hippolytus von Rom*, Leipzig, 1902; Ficker, *Studien zur Hippolytsfrage*, Leipzig, 1893; Achelis et Borwetsch, dans *Texte und Untersuchungen, Neue Folge*, 1, Leipzig 1897; Dufourcq, dans *Études sur les Gesta martyrum romains*, Paris 1900; Draeseke dans *Zeitschrift f. wiss. Theologie*, 1902 et 1903; Bardenhewer, dans *Geschichte der AKL*, 2, Freiburg i. B., 1903; Harnack, en dernier lieu dans *Chronologie der ACL*, 2, Leipzig, 1904; Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, 1, Paris, 1906, chap. 17. — Nommons enfin, pour mémoire, le livre de M. Parke P. Flournoy : *The searchlight of St Hippolytus*, London, 1896, pamphlet antiromain où l'histoire a peu de part.

2. Funk, *Der Verfasser der Philosophumena*, p. 187.

tions qu'elles ne permettent d'en résoudre. A quels ouvrages rapporter telles et telles allusions? Comment vérifier l'authenticité des citations suspectes? L'extrême pénurie de nos documents oblige souvent à transcrire sans commentaire des renseignements dont la portée exacte nous échappe.

Dans la liste ci-dessous, nous signalerons d'abord les ouvrages dont la succession chronologique peut être marquée avec quelque vraisemblance; puis ceux pour lesquels toute indication fait défaut.

Dans la première catégorie, nous rangerons, entre autres, les titres inscrits sur la statue; car il y a grande apparence que cette statue fut érigée du vivant d'Hippolyte, et même dix ou douze ans avant son exil en Sardaigne, et nous a conservé les titres d'écrits relativement anciens. Comme cette opinion n'est pas universellement admise <sup>1</sup>, nous croyons devoir en indiquer brièvement les fondements.

Tout d'abord on s'expliquerait difficilement cet hommage rendu à l'auteur du schisme, après la persécution de 235 et l'extinction du schisme, alors que la chrétienté romaine toute entière devait souhaiter l'oubli des anciennes discordes: ce monument provocant, élevé à l'homme qui avait pendant près de vingt années perpétué la division, n'avait plus aucune raison d'être, et eût semblé un défi porté à l'orthodoxie. Au contraire, quand le schisme battait son plein, on s'explique aisément que la cabale d'Hippolyte ait voulu glorifier son docteur.

Une autre raison d'attribuer aux premières années d'Alexandre Sévère la célèbre statue, est l'inscription du cycle pascal. Il commence précisément avec le règne d'Alexandre, en 222; et l'intérêt rétrospectif de ce canon était peut-être trop faible pour qu'on y fit place aux années déjà écoulées. Mais surtout il devait cesser très vite de répondre à la réalité. Nous aurons occasion de le montrer plus loin <sup>2</sup>, ce cycle avançait chaque année de cinq heures en moyenne sur le temps lunaire; dès

---

1. M. Harnack, par exemple, ne se rend pas aux raisons de G. Salmon *Chronologie der ACL*, 2, p. 234.

2. C. IV, § 3, p. 151-153.

l'année 236, l'écart était de deux jours entre la pleine lune vraie et celle qu'indiquait le canon d'Hippolyte; en 243, il atteignait trois jours, et nous voyons l'auteur du traité pseudocyprienique *De pascha computus* occupé d'y porter remède <sup>1</sup>. On ne s'expliquerait pas qu'à une date où l'expérience commençait de donner au canon d'Hippolyte un démenti évident, on eût songé à lui en faire honneur. Selon toute apparence, l'érection de la statue et l'inscription du cycle pascal ne sont pas postérieures à l'année 224 <sup>2</sup>.

Ajoutons que, parmi les ouvrages mentionnés sur la statue, nous rencontrons précisément ceux dont l'antiquité est certaine, comme le *Traité du Christ et de l'Antéchrist* et le *Commentaire sur Daniel*; nous n'y rencontrons pas ceux qu'Hippolyte composa dans ses dernières années <sup>3</sup>, tels que les *Philosophumena*. Nous sommes donc fondés à tenir grand compte de ce témoignage lapidaire pour établir la chronologie de ses œuvres.

Depuis la publication des *Philosophumena* (1651), d'autres débris importants de l'œuvre d'Hippolyte ont reparu à la lumière, soit dans le texte original, soit à travers des traductions. De Lagarde (1858), Pitra et Paulin Martin (1883, 1884), Gwynn (1888, 1890) ont mis à jour des fragments syriaques: Georgiadès (1885, 1886) et Bonwetsch (1897) nous ont rendu presque tout le *Commentaire sur Daniel*; de nombreux fragments conservés en slave, en arménien, en syriaque, en arabe

1. Pseudocyprien, *De pascha computus*, 4-5. Ed. Hartel, 3, p. 251-252. — Cf. de Rossi, *Inscr. christianae U. R.*, 1, p. LXXXI.

2. Voir G. Salmon, *Some notes on the chronology of Hippolytus*, dans *Hermathena*, 1, 1873, surtout p. 88 sq. Salmon admet que le cycle d'Hippolyte fut fondé sur des observations faites pour les années 217 à 223, et sensiblement exactes pour cette période. Néanmoins il retarde l'érection de la statue jusqu'en 235, pour des raisons d'ordre littéraire, qui ne semblent pas convaincantes. — Ideler, *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, 2<sup>e</sup> Aufl., Breslau, 1883, t. 2, p. 224.

3. La *Chronique* fait exception, puisque Hippolyte la continua jusqu'à l'année 234. Mais il est dans la nature de ces ouvrages d'être tenus à jour, après leur achèvement. De plus, on a des raisons d'admettre qu'Hippolyte donna deux éditions de sa *Chronique*. Voir Mommsen, *Monumenta Germaniae historica*, 9, *Auctores antiquissimi*, p. 78; Harnack, *Chronologia der ACL*, 2, p. 239.

ont été triés avec soin et publiés en allemand par Achelis (1897); plus récemment, Marr découvrait dans un manuscrit du dixième siècle, au monastère de Schatberd, dans le Caucase, une traduction grusinienne de plusieurs œuvres inédites : Commentaire sur le Cantique des cantiques, Sur les Bénédiction de Jacob, Sur les Bénédiction de Moïse, Sur David et Goliath, peut-être d'autres encore. Nous pouvons aujourd'hui lire ces textes dans la traduction allemande de Bonwetsch, et bien qu'ils nous parviennent à travers quatre versions successives — arménien, grusinien, russe, allemand — donc probablement après bien des métamorphoses, on y reconnaît le cachet personnel et parfois la pensée bien authentique, du vieux docteur. Enfin nous devons à Adolf Bauer (1905) une bonne partie de la *Chronique*.

L'état chaotique du texte d'Hippolyte oblige d'en chercher les fragments dispersés dans plusieurs éditions. Nous allons énumérer les œuvres qui lui sont attribuées soit avec certitude soit avec vraisemblance, en commençant par celles dont la date peut être déterminée avec une certaine approximation. A la suite de ce catalogue, nous placerons des notes, où nous indiquerons, pour chaque œuvre : 1° les principales autorités anciennes qui garantissent son attribution à Hippolyte; 2° les données chronologiques <sup>1</sup>; 3° enfin l'édition à laquelle nous renverrons le lecteur au cours de cet ouvrage. Nous donnerons ensuite une liste des principales éditions partielles publiées jusqu'à ce jour.

---

1. Nous nous appuyons sur Harnack, *Chronologie der Altchristlichen Litteratur bis Eusebius*, 2, Leipzig, 1904, p. 209-256, et sur Bardenhewer, *Geschichte der Altkirchlichen Litteratur*, 2, Freiburg i. B., 1903, p. 496-555.

ŒUVRES DE SAINT HIPPOLYTE <sup>1</sup>

	Dates.		Abréviations.
1	Vers 200	Ἀπόδειξις ἐκ τῶν ἁγίων Γραφῶν περὶ Χριστοῦ καὶ περὶ τοῦ Ἀντιχρίστου.	<i>Ant.</i>
2	?	Εἰς τοὺς ψαλμοὺς.	
3	?	Εἰς ἐγγαστρίμυθον.	
4	200 à 204	Εἰς τὸν Δανιήλ.	<i>CD.</i>
5	200 à 210	Πρὸς ἀπάσας τὰς αἵρέσεις σύνταγμα. — (Fragment εἰς τὴν αἴρεσιν Νοητοῦ).	<i>Adv. Noet.</i>
6	204 à 210	Ἐπὲρ τοῦ κατὰ Ἰωάννην εὐαγγελίου καὶ ἀποκαλύψεως.	
7	?	Περὶ χαρισμάτων ἀποστολική παράδοσις.	
8	210 à 217	Capita adversus Caium.	<i>Adv. Cai.</i>
9	212 à 217	Prosomilia de laude Domini Salvatoris.	
10	?	Χρονικά.	
11	Avant 222	Πρὸς Ἑλληνας καὶ πρὸς Πλάτωνα ἢ καὶ περὶ τοῦ παντός.	<i>Adv. Graec.</i>
12	?	Προτρεπτικὸς πρὸς Σεθηρεϊναν.	
13	Vers 222	Ἀπόδειξις χρόνων τοῦ Πάσχα καὶ τὰ ἐν τῷ πίνακι.	
14	?	Ἐπιτομὴ εἰς πάσας τὰς Γραφάς.	
15	222 à 235	Περὶ Θεοῦ καὶ σαρκὸς ἀναστάσεως. — (? Πρὸς βασιλίδι τινὰ ἐπιστολή).	
16	?	Περὶ τὰγαθοῦ καὶ πόθεν τὸ κακόν. — (? Πρὸς Μαρκίωνα).	
17	Après 222	Κατὰ πασῶν αἵρέσεων ἐλεγγος. — (Φιλοσοφούμενα).	<i>Philos.</i>
18	Vers 230	Σπούδασμα κατὰ τῆς Ἀρτέμιωνος αἵρέσεως. — (? Ὁ σμικρὸς Λαθύρινθος).	
10 <sup>bis</sup>	Après 234	Χρονικά (2 <sup>e</sup> éd.).	<i>Chron.</i>

1. Voir les notes ci-dessous, p. XLIX.

Pour les ouvrages suivants, les indications chronologiques sont défaut.

		Abréviations.
19		Περὶ οἰκονομίας.
20	(?)	Ἀποδεικτικὴ πρὸς Ἰουδαίους.
21		Εἰς τὴν ἑξαήμερον.
22	—	Εἰς τὰ μετὰ τὴν ἑξαήμερον. — (In Genesisim).
23		Bénédictions de Jacob.
24		In Exodum.
25		Εἰς τὰς εὐλογίας τοῦ Βαλαάμ.
26		Εἰς τὴν ὥδὴν τὴν μεγάλην.
27		Bénédictions de Moïse.
28		Ἐκ τῆς ἐρμηνείας Ῥούθ.
29		Εἰς τὸν Ἐλκανᾶν καὶ τὴν Ἄνναν.
30		Sur David et Goliath.
31		Εἰς τὰς παροιμίας Σολομῶντος.
32		De Ecclesiaste.
33		Εἰς τὸ ᾄσμα.
34		Εἰς τὴν ἀρχὴν τοῦ Ἡσαΐου.
35		Εἰς μέρη τοῦ Ἰεζεκιήλ.
36		In Zachariam.
37		In Matthaeum.
38	(?)	Εἰς τὸν τετραήμερον Ἀάζαρον.
39		Εἰς τὴν τῶν ταλάντων διανομήν.
40		Εἰς τοὺς δύο ληστὰς.
41	(?)	De la foi.
42	(?)	De la forme du serment.

Les ouvrages suivants sont plus communément tenus pour apocryphes :

Κατὰ Βήρωνος καὶ Ἡλίκου τῶν αἰρετικῶν περὶ θεολογίας καὶ σαρκώσεως.

Εἰς τὰ ἅγια θεοφάνεια.

Διήγησις Ἰππολύτου τοῦ γνωρίμου τῶν ἀποστόλων (Palladius, *Historia Lausiacae*).

Περὶ τῆς συντελείας τοῦ κόσμου καὶ περὶ τοῦ Ἀντιχρίστου.

*Pseudojulii fragmenta arabica*.

Ἰππολύτου πάπα Ῥώμης λόγος παραβολικὸς εἰς τὴν παρούσαν ζωὴν ταύτην τοῦ ἀνθρώπου καὶ τοῦ ὄφραως.

NOTES SUR LE CATALOGUE DES ŒUVRES DE SAINT HIPPOLYTE <sup>1</sup>

1. Hippolyte, in *Daniel.*, 4, 7 et 13 (éd. Bonwetsch, p. 200, ligne 1 et 218, l. 13); Photius, *Bibliothec.*, 202. — Date garantie par les allusions dans le Commentaire sur Daniel. — Ed. Achelis.
2. Statue; saint Jérôme, *De vir. ill.*, 61; Théodoret, *Eranistes, Dial.*, 1, t. 4, p. 54 sqq. Schulze; *Dial.*, 2, p. 130 sqq. — La mention de cet écrit au commencement du catalogue de la statue est un indice probable d'antiquité. Il est douteux qu'Hippolyte ait commenté tout le psautier. — Fragments, éd. Achelis.
3. Statue; saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61.
4. Saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61; Eustrate, *Adv. Psychopannychitas*, 19; Photius, *Bibliothec.*, 202; Ebedjesu, *Catalog.*, 7. — Date garantie par les allusions à des événements contemporains, notamment 1, 15. 16. 20; 3, 20. 24. 31; 4, 51; cf. Neumann, *Hippolytus von Rom*, p. 63 sq. — Ed. Bonwetsch, 1807.
5. *Philosophumena*, proœm., Eusèbe, *Hist. Eccl.*, 6, 22; saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61; saint Gélase, *De duabus naturis in Christo*, 19, éd. Thiel, p. 545; *Chronicon pasch.*, éd. de Bonn, p. 12; Photius, *Bibliothec.*, 121. — Mentionné au début des *Philosophumena*, comme déjà ancien (πρότερον), le *Syntagma* doit appartenir à la première moitié du pontificat de Zéphyrin; car ainsi que nous le montrerons (ch. II) en reconstituant la liste des 32 hérésies qu'il énumérait, on n'y trouvait pas encore les noms de Caïus, de Proclus, d'Épigone, de Cléomène et de Sabellius, qu'Hippolyte combattit après 210. — Fragment *Adv. Noetum*, éd. Lagarde.
6. Statue; saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61; Ebedjesu, *Catalog.*, 7. — Probablement postérieur au Commentaire sur Daniel; Hippolyte combat les Théodotiens, ce qui paraît désigner le milieu du pontificat de Zéphyrin. — Fragments, éd. Achelis.
7. Statue.
8. Ebedjesu, *Catalog.*, 7. — Postérieur au *Syntagma* (ci-dessus, 5). Provoqué vraisemblablement par le dialogue de Caïus contre Proclus, lequel parut sous Zéphyrin, selon Eusèbe (*H. E.*, 6, 20, 3). Donc appartient probablement aux derniers temps de Zéphyrin. — Fragments, éd. Achelis.
9. Saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61. — Ce discours, prononcé en présence d'Origène, appartient vraisemblablement aux dernières années de Zéphyrin; car on sait qu'Origène visita Rome à la fin de ce pontificat. (Eusèbe, *H. E.*, 6, 14).
10. Statue: (?) *Philosophumena*, 10, 30, éd. Cruice, p. 509, 11, p. 511, 1.
- 10 bis. Le *Liber generationis* I, adaptation latine de la *Chronique* d'Hippolyte, assigne à plusieurs reprises comme date de composition de l'original, la dernière année d'Alexandre Sévère, mars 234, mars 235 (Éd. Mommsen. c. 302. 314. 331. 393 : *Usque ad hunc annum qui est XIII*

---

1. Les chiffres marginaux de ces notes correspondent aux chiffres marginaux du catalogue ci-dessus, p. XLVII-XLVIII.

- imperii Alexandri annus*). Or on sait que les *Philosophumena*, 10, 30, font allusion à cette Chronique. De là M. A. Bauer, *Die Chronik der Hippolytos*, p. 146, conclut que le 10<sup>e</sup> livre au moins des *Philosophumena* fut écrit après l'achèvement de la Chronique, et probablement après l'exil d'Hippolyte, été 235. Cette opinion soulève de grandes difficultés. Outre qu'on ignore si et combien de temps Hippolyte survécut à la sentence d'exil, on sait qu'au départ il fit sa paix avec l'Église; or le 10<sup>e</sup> livre de *Philosophumena* nous le montre plus que jamais schismatique et plus que jamais violent contre la mémoire de Calliste; le grand changement qu'on sait être intervenu dans ses pensées, doit donc être postérieur à la composition de ce livre. Nous aimons mieux croire avec Mommsen que, dans *Philosophumena*, 10, 30, Hippolyte se réfère à une première édition de la *Chronique*, celle qui déjà figure sur le catalogue épigraphique. — Texte grec de la *Chronique*, éd. Bauer pour les premières pages, et C. Müller pour le *Stadiasmus maris*; éd. Mommsen pour les traductions et adaptations latines (*Liber generationis, Excepta Barbari*).
11. Statue; *Philosophumena*, 10, 32, éd. Cruice, p. 515, 7; Photius, *Bibliothec.*, 48. — Fragment sur l'autre vie, éd. K. Holl.
  12. Statue.
  13. Statue; Eusèbe, *H. E.*, 6, 22; saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61. Nous avons expliqué plus haut pourquoi l'érection de la statue doit être de très peu postérieure à 222. — Fragments du traité, éd. Achelis; Canon dans Migne, *P. G.*, 10.
  14. Statue.
  15. Statue; saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61. Probablement identique à la lettre à une princesse, mentionnée par Théodoret, *Dial.*, 2, Schulze, t. 4, p. 139; probablement adressée à Mammaea, mère d'Alexandre Sévère; voir Eusèbe, *H. E.*, 6, 21, 3. — Fragments, éd. Achelis.
  16. Statue; (?) = Contre Marcion, selon Eusèbe, *H. E.*, 6, 22; saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61.
  17. Photius, *Bibl.* 48 (?). — Voir ci-dessus, Introd., 3. L'ouvrage est postérieur à la mort de Calliste, d'après 9, 12 fin. — Nous citerons les *Philosophumena*, sauf avis contraire, d'après l'édition de Cruice; mais nous joindrons, en général, à chaque texte, une double référence : la première au livre et au chapitre des *Philosophumena*, selon la division admise par le premier éditeur, Miller, et reproduite par les éditeurs subséquents (sauf par Cruice, qui a malencontreusement modifié sur quelques points la désignation des chapitres); la deuxième, à la page et à la ligne de l'édition Cruice. On pourra ainsi se retrouver dans n'importe quelle édition.
  18. Eusèbe, *H. E.*, 5, 28 (sans nom d'auteur); Théodoret, *Haeretic. fab.*, 2, 5 (comme *Petit Labyrinthe*).
  19. Ebedjesu.
  20. Cod. *Vaticanus*, 1431, *Ottobonianus*, 384. — Authenticité non démontrée. — Ed. Lagarde.
  21. Eusèbe, *H. E.*, 6, 22; saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61. — Fragments, éd. Achelis.
  22. Eusèbe, *H. E.*, 6, 22; saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61. — Fragments, éd. Achelis.

23. Manuscrit de Schatberd. — Trad. allemande, éd. Bonwetsch, 1901.
24. Saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61.
25. Léonce de Byzance, *De sectis*, Act. 3, l. — Fragment, éd. Achelis. — Cf. Bonwetsch, 1904, p. 94-95.
26. Théodoret, *Dial.* 2, éd. Schulze, t. IV, p. 130. — (Commentaire de Deut., 32). Fragments, éd. Achelis.
27. Manuscrit de Schatberd. — Trad. allemande, éd. Bonwetsch, 1904.
28. Fragment découvert dans un manuscrit du Mont Athos et édité par Achelis.
29. Théodoret, *Dial.* 2, p. 130. — Fragments, éd. Achelis.
30. Manuscrit de Schatberd. — Trad. allemande, éd. Bonwetsch, 1904.
31. Saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61; Suidas, éd. Bernhardy, p. 1058. — Fragments, éd. Achelis.
32. Saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61. — Fragments, éd. Achelis.
33. Eusèbe, *H. E.*, 6, 22; saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61. — Ed. Bonwetsch, 1897 et (plus complet) 1902, d'après le manuscrit de Schatberd.
34. Saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61; Théodoret, *Dial.*, 1, p. 54. — Ed. Achelis.
35. Eusèbe, *H. E.*, 6, 22. — Fragments, éd. Achelis.
36. Saint Jérôme, *Vir. ill.*, 61.
37. Saint Jérôme, *Comment. in Matt.*, 1, praefat. — Fragments, éd. Achelis.
38. Homélie conservée parmi les *Spuria* de saint Jean Chrysostome, et attribuée par des manuscrits arméniens à *Hippolyte évêque de Bostora*. — Authenticité contestée. — Ed. Achelis.
39. Théodoret, *Dial.*, 2, p. 130. — Fragments, éd. Achelis.
40. Théodoret, *Dial.*, 3, p. 232.
- 41, 42. Manuscrit de Schatberd; cf. Bonwetsch, *Texte und Untersuchungen*, 23, 2°, p. 8. — Authentique? — Encore inédit.

Le fragment *Contre Béron et Hélix*, conservé par Anastase l'apocrisiaire, est un écrit très postérieur, probablement écho des controverses monophysites. — Voir Bardenhewer, *AKL*, 2, p. 517.

Le discours sur la sainte Théophanie est une homélie sur le baptême de Notre-Seigneur, plus probablement du quatrième ou du cinquième siècle. — Bardenhewer, l. c., p. 514.

Sur le récit emprunté à *l'Historia Lausiaca* de Palladius, qui le fait remonter à Hippolyte, voir Bardenhewer, p. 541. — Voir *Addenda*.

Sur l'écrit byzantin *De la fin du monde et de l'Antéchrist*, Bardenhewer, p. 521.

Sur les *Fragments arabes du Pseudojules*, Bardenhewer, p. 511, note.

La *Parabole sur la vie présente de l'homme et le serpent*, est un apologue découvert par M. Franz Cumont au monastère de Souméla près Trébizonde, dans un recueil de mélanges copié par un moine à la fin du quinzième ou au seizième siècle; M. Cumont l'a publié dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. 48, janvier 1905, p. 1-7. En voici l'analyse : « Un homme a dans sa cour un serpent qu'il veut tuer, mais chaque fois qu'il s'approche de lui, il trouve, soit de l'argent, soit une pierre précieuse, et il épargne la bête venimeuse, qui fait périr successivement son cheval, son esclave, son fils et sa femme, et finit par le mordre lui-même. » — La gaucherie de l'écrivain ne permet pas de reconnaître Hip-

polyte; tout au plus la donnée première lui serait-elle empruntée. Voir Achelis, *Theologische Literaturzeitung*, 1903, p. 656.

## PRINCIPALES ÉDITIONS ET TRADUCTIONS

- Henricus Canisius**, *Lectiones antiquae*, t. I, Lugduni Batavorum, 1601, p. 151 sqq : *Liber generationis*. (Anonyme, traduit de la *Chronique* d'Hippolyte.)
- Scaliger**, *Thesaurus temporum Eusebii*, Lugduni Batavorum, 1606, p. 44-70 : *Excepta utilissima ex priore libro chronologico Eusebii Africano et aliis, latine conversa ab homine barbaro inepto hellenismi et latinitatis imperitissimo*. (Également traduit de la *Chronique* d'Hippolyte.)
- Marquardus Gudius**, Ἰππολύτου ἐπισκόπου καὶ μάρτυρος Ἀποδείξεις περὶ τοῦ Ἀντιχρίστου ἐκ τῶν ἁγίων Γραφῶν, ex. duobus mss. codd. nunc primum edidit. Lutetiae Parisiorum, 1661.
- Fr. Combefis**, O. P., *Bibliothecae Graecorum Patrum Auctarium novissimum*, Parisiis, 1672, p. 26-63, *Hippolyti episcopi et martyris Demonstratio de Christo et Antichristo*; — *De Susanna* (texte et traduction latine).
- Gronovius**, *Thesaurus antiquitatum*, t. X, Lugduni Batavorum, 1701, (premier livre des *Philosophumena*, sous le nom d'Origène).
- Jo. Albertus Fabricius**, *S. Hippolyti episcopi et martyris opera, graece et latine*. Hamburgi, 1716-1718, 2 fol. (édition d'ensemble, ne comprenant pas les *Philosophumena*).
- Carolus Delarue**, O. S. B., *Origenis opera omnia graece et latine*, t. I, Paris, 1733 (réédite le premier livre des *Philosophumena*).
- Joannes Iriarte**, *Regiae Bibliotheca Matritensis codices graeci manuscripti*, vol. I, Matriti 1769 (p. 480-499 : Ἀνωόμενος Σταδίασμος τῆς μεγάλης Θιλάσσης).
- Emm. Miller**, *Origenis Philosophumena, sive omnium haeresium refutatio*. E codice Parisino nunc primum edidit. Oxonii, 1851.
- Carolus Mueller**, *Geographi graeci minores*, t. I, Paris, 1855 (p. 456-514 : Ἀνωόμενος Σταδίασμος ἤτοι Περιήλιος τῆς μεγάλης Θιλάσσης).
- Migne**, *Patrologiae graecae*, t. X, Paris, 1857. *S. Hippolytus Portuensis*. (Suit ordinairement Fabricius.)
- P. A. de Lagarde**, *Hippolyti Romani quae feruntur omnia graece*. Lipsiae et Londini, 1858, in-8. (Ne comprend pas les *Philosophumena*. Travail méritoire, un peu hâtif.)
- Id. — *Analecta syriaca*, Lipsiae et Londini, 1858, 8°, p. 79-91; *Ad analecta syriaca appendic*, ibid., 1858, 8°.
- Id. — *Materialien zur Kritik und Geschichte des Pentateuchs*, Leipzig, 1867, Heft 2.
- Duncker et Schneidewin**, *S. Hippolyti episcopi et martyris Refutationis omnium haeresium libri decem*. Recensuerunt, latine verterunt, Göttingae, 1859, 8°.

- Migne**, *Patrologiae graecae*, t. XVI, 3. Paris, 1860. *Origenis Philosophumena, sive omnium haeresium refutatio*. (Reproduit Duncker et Schneidewin).
- Patricius Cruice**, *Philosophumena sive haeresium omnium refutatio* Opus Origeni adscriptum. Recensuit, latine vertit, etc. Parisiis, 1860, 8°.
- O. Bardenhewer**, *Des heiligen Hippolytus von Rom Kommentar zum Buche Daniel*. Ein litterargeschichtl. Versuch, Freiburg i. B., 1877, 8°.
- Hermannus Diels**, *Dorographi graeci*, Berolini, 1879, grand in-8°, p. 144-156; 533-576 (premier livre des *Philosophumena*).
- J.-B. cardinalis Pitra**, *Analecta sacra*; t. IV, Parisiis, 1883, 4°, p. 36-70; 306-337, *Fragmenta S. Hippolyti*, edidit **Paulinus Martinus**.
- Id. — t. II, Parisiis, 1884, p. 218-284, *Fragmenta S. Hippolyti*.
- B. Γεωργιάδης**, dans *Ἐκκλησιαστικὴ ἀλήθεια*, 15 et 31 mai 1885, 31 juillet et 15 août 1886, *Περὶ ὁράσεως τοῦ προφήτου Δανιήλ*.
- J. Gwynn**, *Hippolytus and his heads against Caius*, dans *Hermathena*, 6, p. 397-418 (1888); *Hippolytus on S. Matthew*, 24, 15-22, dans *Hermathena*, 7, p. 137-150 (1890).
- Ad. Harnack**, *Die Gwynnschen Caius-und Hippolytus Fragmente*, dans *Texte und Untersuchungen*, 6, 3, Leipzig, 1890, p. 121-133.
- E. Bratke**, *Das neuentdeckte vierte Buch des Daniel-Kommentars von Hippolytus*, Bonn, 1891, 8° (d'après Georgiadès).
- Th. Mommsen**, *Monumenta Germaniae historica, Auctores antiquissimi*, t. IX, *Chronica minora saec. iv, v, vi, vii*, Berolini, 1892, p. 78-140.
- C. Frick**, *Chronica minora collegit et emendavit*, Lipsiae, 1892, p. v-ccxxvi, 1-111, 184-371.
- G. Nath. Bonwetsch** und **Hans Achelis**, *Hippolytus Werke*, Erster Band, *Exegetische und homiletische Schriften*, Leipzig, 1897, grand in-8°, — A compléter par les ouvrages suivants :
- N. Bonwetsch**, *Studien zu den Kommentaren Hippolyts zum Buche Daniel und Hohen Lied*, dans *Texte und Untersuchungen, Neue Folge*, 1 (= 16), 2, Leipzig, 1897.
- H. Achelis**, *Hippolytstudien*, dans *Texte und Untersuchungen, N. F.* 1. (= 16), 4, Leipzig, 1897.
- K. Holl**, *Fragmente vornicänischen Kirchenväter aus den Sacra Parallela*, dans *Texte und Untersuchungen, N. F.* 5 (= 20), 2, p. 137-143 (Fragment *Adv. Graecos*), Leipzig, 1899.
- N. Marr** : *Texte und Untersuchungen in der armenisch-grusinischen Philologie*, 3, St-Petersburg, 1901. (Commentaire du *Cantique*, texte grusinien et traduction russe).
- N. Bonwetsch**, *Hippolyts Kommentar zum Hohenlied, auf Grund von N. Marrs Ausgabe des grusinischen Textes*, dans *Texte und Untersuchungen, N. F.* 8 (= 23), 2°, Leipzig, 1902.
- N. Bonwetsch**, *Drei georgisch erhaltene Schriften von Hippolytus : Der Segen Jakobs, der Segen Moses, die Erzählung von David und Goliath*, dans *Texte und Untersuchungen, N. F.* 11 (= 26), 1°, Leipzig, 1904.
- Adolf Bauer**, *Die Chronik des Hippolytos im Matritensis graecus 121, nebst einer Abhandlung über den Stadiasmus maris magni*, von **Otto Cuntz**; *Texte und Untersuchungen, Neue Folge*, 14 (= 29), 1, Leipzig, 1905.

On rencontrera dans cet ouvrage un certain nombre d'abréviations, qui, pour la plupart, s'expliquent d'elles-mêmes. Il suffira de signaler les suivantes :

- P. G.* Migne, *Patrologie grecque.*  
*P. L.* Migne, *Patrologie latine.*  
*T. U.* *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der Altchristlichen Literatur*, herausgegeben von O. von Gebhardt und A. Harnack; — *NF.* = *Neue Folge.*  
*ACL* *Geschichte der Altchristlichen Litteratur bis Eusebius*, von Adolf Harnack. Leipzig, 1893-1904, 4, in-8°. *AKL* *Geschichte der Altkirchlichen Litteratur*, von Otto Bardenhewer, Freiburg i. B., t. I, 1902; t. II, 1903.

## CHAPITRE PREMIER

### HIPPOLYTE ET CALLISTE

#### I. — LE SCHISME D'HIPPOLYTE.

L'histoire de l'Église offre peu d'épisodes aussi étranges que le schisme de saint Hippolyte. Un personnage éminent du clergé romain, persévérant presque jusqu'à sa mort dans le rôle d'antipape ; en face de lui le pape légitime, saint Calliste, combattu de son vivant et vilipendé après sa mort par ce rival destiné à partager avec lui les honneurs des autels : spectacle plus rare qu'édifiant, dont nous devons chercher à pénétrer le mystère, pour comprendre les questions de doctrine qui s'y trouvèrent engagées. Longtemps enveloppée de ténèbres impénétrables, cette histoire a commencé à se dévoiler par la découverte des *Philosophumena*<sup>1</sup>. On ne peut compter faire la lumière complète sur tous les points, au moyen de ce document unique et d'une évidente partialité ; mais sa lecture s'impose au début d'une enquête sur les luttes soutenues par Hippolyte durant quatre pontificats successifs (Zéphyrin, Calliste, Urbain, Pontien).

---

1. Sur l'attribution de cet ouvrage à Hippolyte, voir notre Introduction.  
THÉOLOGIE DE SAINT HIPPOLYTE. 1

Ces luttes qui remplirent les vingt dernières années de sa vie, en accusant le relief de sa physionomie intellectuelle et morale, commentent les écrits de sa jeunesse, et souvent permettent à l'historien d'achever des traits à peine amorcés. L'intérêt puissant qui s'attache à cette crise, et la lumière qui en rejailit sur son rôle tout entier, nous paraissent autoriser une dérogation à l'ordre chronologique ; nous reviendrons ensuite en arrière pour retracer, autant que possible, tout le travail de son esprit.

Esclave<sup>1</sup> d'un chrétien nommé Carpophore, qui appartenait à la maison de César, chrétien lui-même, Calliste possédait la confiance de son maître, et reçut de lui des sommes considérables, destinées à des opérations de banque. Il ouvrit effectivement une banque au lieu dit *Piscina publica*, et, grâce au nom bien connu de Carpophore, l'argent des veuves et des fidèles y afflua. A quelque temps de là, Calliste se trouvait insolvable. Dénoncé à son maître, il se hâta de fuir vers Ostie, et se jeta dans la première barque qu'il trouva prête à prendre la mer. Mais Carpophore l'avait suivi : apercevant son maître sur le rivage, Calliste affolé saute par-dessus bord ; on le repêche, et on le livre à Carpophore, qui le ramène à Rome et l'envoie au moulin : c'était, on le sait, un châtement assez ordinaire pour les esclaves délinquants. Des chrétiens intervinrent pour obtenir l'élargissement du captif : ils assuraient que Calliste reconnaissait avoir, entre les mains de certaines personnes, de l'argent en dépôt. Carpophore répondit, en homme

---

1. *Philosophumena*, 9, 12.

de bien, qu'il ne voulait point avoir égard à son propre intérêt, mais aux créances engagées à cause de son nom : il délivra Calliste, non sans le faire observer de près. Les sommes que la rumeur publique affirmait être en la possession de Calliste ne se retrouvèrent pas. Exaspéré par la surveillance dont on l'entourait, il résolut, nous dit-on, de mourir en confesseur de la foi ; et voici à quel étrange expédient il recourut. Sous prétexte d'affaire, il fit irruption dans une synagogue un jour de sabbat, troublant la lecture de la Bible. Roué de coups par les Juifs, et traîné devant Fuscianus<sup>1</sup>, préfet de la ville, il fut réclamé par son maître ; mais Fuscianus ne voulut rien entendre, et, après l'avoir fait fouetter, l'envoya aux mines de Sardaigne. Cette île insalubre — *insula nociva* — servait fréquemment comme lieu de déportation, et d'autres confesseurs de la foi s'y trouvaient réunis. Cela se passait au temps de Commode. Or Marcia<sup>2</sup>, maîtresse de l'empereur, était chrétienne et s'intéressait au sort de ses frères. S'étant fait remettre par le pape Victor la liste des détenus de Sardaigne, elle envoya l'eunuque Hyacinthe avec mission de les délivrer. Il paraît qu'on avait eu soin d'oublier dans la lettre de grâce le nom de Calliste ; mais à force de prières, il obtint

1. Fuscianus fut préfet de Rome, entre 186 et 189. Cf. Borghesi, *Œuvres*, t. 8, p. 532-536 ; 9, p. 322-325 ; de Rossi, *Buletino di arch. crist.*, 1886, p. 1, sq.

2. *Philosophumena*, 9, 12, p. 439, 12 : Ἡ Μαρτία, ... ὅσα ἐκλόθειο; παλλακὴ Κομῶδου. Sur Marcia, voir Lampride, *Commode*, 8. 11. 17 ; Dion Cassius, *Epitome*, 72, 13. 22 ; surtout Hérodien, 1, 16. 17. Marcia avait presque rang d'épouse à la cour de Commode. On ne portait pas le feu devant elle, comme on eût fait pour une impératrice ; à cela près, rien ne lui manquait pour paraître officiellement unie à l'empereur. Ch. Lenormant a consacré à Marcia une notice intéressante. *Revue numismatique*, nouvelle série, t. 11, 1857, p. 212 sq. Voir aussi F. Bassani, *Commodo e Marcia*, Venezia, 1905, ch. 3.

d'être compris dans l'amnistie générale, et revint à Rome. Fort mal reçu par le pape, de plus poursuivi par son ancien maître<sup>1</sup>, il vécut retiré à Antium, où on lui servait chaque mois une modeste pension alimentaire. L'avènement de Zéphyrin au trône pontifical amena pour Calliste un changement de fortune : rappelé d'Antium, associé au gouvernement du clergé, nommé administrateur d'un cimetière, il ne tarda pas à devenir le personnage le plus important de l'Église romaine; car le pape ne pouvait plus se passer de lui. Les *Philosophumena* présentent Zéphyrin<sup>2</sup> comme un homme d'esprit borné, aimant l'argent, complètement domestiqué par l'intrigant vicaire. Après l'avoir gouverné de son vivant, Calliste lui succéda. Hippolyte, qui sans doute devait à ses qualités personnelles l'appui d'une partie du clergé, demeura le chef d'une minorité, qui se donna pour la vraie Église. Il reproche au parvenu, d'abord sa fourberie et son ambition<sup>3</sup>, sa duplicité dans la controverse de la Trinité, puis son laxisme en matière de pénitence, ses innovations dans le gouvernement des clercs et dans la discipline du mariage, sa complicité dans la réitération du baptême, enfin son

1. D'ailleurs Calliste, par le fait de sa déportation, était devenu *servus poenae*, et, comme tel, échappait au pouvoir de son maître. Ulpien, *Dig.*, 48, 19, 8, 12 : *Servus in metallum... dari solere nulla dubitatio est; et, si fuerint dati, servi poenae efficiuntur nec ad eum pertinebunt cujus fuerint antequam damnarentur. Denique, cum quidam servus in metallum damnatus esset jam poena liberatus, imperator Antoninus rectissime rescripsit, quia semel domini esse desierat servus poenae factus, non esse eum in potestatem domini postea reddendum.*

2. *Philosophumena*, 9, 7, p. 426, 1 : Ἄνδρὸς ἰδιώτου καὶ αἰσχροκερδοῦς; 9, 11, p. 435, 1 : Ἄνδρα ἰδιώτην καὶ ἀγράμματον καὶ ἄπειρον τῶν ἐκκλησιαστικῶν ὄρων, ὃν πείθων δωρήμασι καὶ ἀπαιτήσεσιν ἀπειρημέναις ἤγεν εἰς ὃ ἐβούλετο, ὄντα δωρολήπτην καὶ φιλάργυρον.

3. *Philosoph.*, 9, 11, p. 434, 14 : Κάλλιστος, ἀνὴρ ἐν κακίᾳ πανοῦργος καὶ ποικίλος πρὸς πλάνην, θηρώμενος τὸν τῆς ἐπισκοπῆς θρόνον.

attitude schismatique, car il affecte de ne voir dans le parti de Calliste qu'une secte dissidente, celle des *Callistiens*.

Cette narration renferme des données historiques dont on doit nécessairement tenir compte; mais les moyens de contrôle nous font entièrement défaut, et l'intention de dénigrement y est tellement manifeste qu'un extrême scepticisme s'impose pour tout ce qui touche à la personne de Calliste. A première vue, l'in vraisemblance fourmille : cette banqueroute frauduleuse au début d'une telle carrière, cette soif subite du martyr, suivie d'humbles prières pour la liberté, cette élévation inexplicable d'un esclave fugitif et d'un homme taré, qu'on voit parvenir tout d'un coup au sommet de la hiérarchie ecclésiastique sans savoir comment il en franchit les degrés, tout cela forme un ensemble trop romanesque pour être cru sur la parole d'un ennemi personnel. Calliste a eu la mauvaise fortune de rencontrer deux historiens intéressés à noircir sa mémoire : c'est encore lui, selon toute apparence, que Tertullien malmène si fort dans le *De pudicitia*; mais les attaques de Tertullien contre le pontife romain, qu'il ne nomme pas, sont aussi justement suspectes que le récit d'Hippolyte. Il faut sans doute désespérer de restituer complètement cette figure calomniée; mais si beaucoup de traits nous échappent, on peut en retrouver quelques-uns sous la caricature. Assurément Calliste fut un habile administrateur, un remarquable manieur d'hommes, sinon toujours d'argent. Fut-il le maître fourbe qu'on nous présente? Le rôle qu'il remplit comme chef d'Église ne permet pas de le croire, et nous devons à sa mémoire d'examiner avec quelque détail les autres accu-

sations formulées par les *Philosophumena*, en matière de dogme et de discipline.

Tout d'abord il est un point sur lequel nous pouvons compléter le témoignage d'Hippolyte. Il ne nous dit pas comment Calliste entra dans le clergé de Rome; mais on peut affirmer que ce fut à titre de confesseur de la foi. L'Église tint toujours grand compte, pour le choix des clercs, de ces épreuves éclatantes qui manifestaient hautement la foi et la constance de ses enfants. Vers le milieu du deuxième siècle, Valentin, le futur gnostique, se trouva, dit-on, sur les rangs pour l'épiscopat, avec un certain confesseur qui l'emporta grâce à son titre<sup>1</sup>; et le dépit de cet échec jeta Valentin dans l'hérésie. Parmi les contemporains de Calliste, Asclépiade<sup>2</sup>, évêque d'Antioche, et Alexandre<sup>3</sup>, évêque de Jérusalem, avaient confessé la foi durant leur jeunesse. Un peu plus tard, nous voyons saint Cyprien, au lendemain de la persécution, appeler des confesseurs dans les rangs de son clergé<sup>4</sup>: il ordonne celui-ci prêtre; il confie à celui-là les fonctions provisoires de lecteur, lui destinant, pour un âge plus mûr, le presbytérat. Ceux qui avaient confessé le Christ dans les fers, et surtout au milieu des supplices, devaient être qualifiés pour conduire les fidèles, et cette prérogative, admise par l'opinion chrétienne, a été consacrée par des textes juridiques<sup>5</sup> sous une forme qui parfois nous surprend<sup>6</sup>. Or Calliste, au

1. Tertullien, *Adv. Valentinianos*, 4: Speraverat episcopatum Valentinus, quia et ingenio poterat et cloquio. Sed alium ex martyrii praerogativa loci potitum indignatus de Ecclesia authenticae regulae abruptit.

2. Eusèbe, *H. E.*, 6, 11, 4.

3. Eusèbe, *H. E.*, 6, 8, 7.

4. Saint Cyprien, *Ep.* 38. 39. 40. 41. 42.

5. *Constit. Apost.* 8, 23.

6. *Canones Hippolyti*, 6, 43-47. Ed. Achelis, *T. U.*, 6, 4, p. 67, 68. — No-

retour de Sardaigne, se trouvait en possession du titre de confesseur. C'est Hippolyte qui nous l'apprend<sup>1</sup>, avec toute sorte d'insinuations malignes, faites pour donner à entendre que le titre était mal acquis. Tout le monde sans doute n'en jugeait pas ainsi, et le pape Victor moins que personne, puisque dès son pontificat nous trouvons Calliste, à Antium, pensionné par l'Église, non sans doute à raison de son indigence — il était dans la force de l'âge — mais à raison des services qu'il rendait.

Désigné par son titre de confesseur à l'attention du pontife romain, il conquit peu à peu une influence dont Hippolyte se montra jaloux, et qui provoqua une rupture entre ces deux hommes. Ce fut l'origine du schisme.

Hippolyte paraît avoir maintenu sa position schismatique sous les successeurs de Calliste : Urbain et Pontien ; car dans les *Philosophumena*, écrits après la mort de Calliste, il flétrit les héritiers de sa doctrine<sup>2</sup>. Comme chef d'un petit groupe assez turbulent, il ne pouvait échapper à l'attention du pouvoir, et, lors de la persécution par laquelle il inaugura son règne, Maximin le Thrace le fit déporter aux mines de Sardaigne, en même temps que le pape saint Pontien (235). Nous savons qu'en exil Pontien se démit de sa charge, et il y a lieu de croire qu'Hippolyte imita cet exemple. Ainsi paraît s'être éteint le schisme qui divisait l'Église depuis plus de quinze ans. A quelque temps de là,

ter 43 : Quando quis dignus est qui stet coram tribunali proter fidem et afficiatur poena propter Christum, postea autem indulgentia liber dimittitur, talis postea meretur gradum presbyteralem coram Deo, non secundum ordinationem quae fit ab episcopo. Immo, confessio est ordinatio ejus.

1. *Philosophumena*, 9, 11, p. 436, 10 : Οὗτος ἐμαρτύρησεν ἐπὶ Φουσκιανῷ ἐπάρχῳ ὄντος Ῥώμης· ὁ δὲ τρόπος τῆς αὐτοῦ μαρτυρίας τοιούθε ἦν.

2. *Philosophumena*, 9, 12, p. 446, 5 : Κάλλιστος... οὗ διαμένει τὸ διδασκαλεῖον ἐν ἰαύσσον τὰ ἔβη καὶ τὴν παράδοσιν.

les corps de Pontien et d'Hippolyte étaient simultanément inhumés à Rome, l'un au cimetière papal de saint Calliste, l'autre au cimetière dès lors appelé de saint Hippolyte, sur la voie Tiburtine, et l'Église, oubliant tout le passé, honora l'une et l'autre mémoire<sup>1</sup>.

Nous allons passer en revue les questions théologiques agitées entre Hippolyte et Calliste, en commençant par la controverse de la Trinité.

## II. — LE SABELLIANISME.

Le dogme de la Trinité avait, depuis longtemps déjà, subi des assauts que saint Justin s'occupe de repousser dans le dialogue contre Tryphon<sup>2</sup>. La lutte fut particulièrement vive en Orient, au déclin du deuxième siècle : par une réaction excessive contre le polythéisme gnostique, certains esprits inclinaient à effacer la distinction des personnes divines, qu'ils réduisaient à de pures questions de modalités; et l'imprécision des concepts, à cette époque d'inexpérience théologique, rendait l'entente particulièrement difficile. Rome ne tarda pas à subir le contre-coup des discussions déchainées en Orient<sup>3</sup>. Tertul-

1. Pour l'archéologie du cimetière de Calliste (ou *Caliste*), voir Marucchi, *Éléments d'archéologie chrétienne*, t. 2, 1. 2, ch. 3, p. 131-182; sur le cimetière d'Hippolyte, *ibid.*, ch. 9, p. 296-308.

2. Saint Justin, *Dialogue contre Tryphon*, 128.

3. Voir Doellinger, *Hippolytus und Kallistus*, p. 197-250; Tixeront, *Histoire des Dogmes*, 1, *La théologie anténicéenne*, Paris 1905, ch. 8; Hagemann, *Die roemische Kirche in den ersten drei Jahrhunderten*, Freiburg i. B., 1864, p. 206-275; Anonyme, *Der Monarchianismus und die roemische Kirche im dritten Jahrhundert*, dans *der Katholik*, 32, 1905, p. 1-15; 113-128; 182-201; 266-282; Harnack, art. *Monarchianismus*, dans *Realencyclopaedie f. prot. Theologie*.

lien rattache ces nouveautés au nom de Praxéas, Hippolyte à celui de Noët<sup>1</sup>. Les *Philosophumena* présentent la théologie de Noët comme une simple adaptation du monisme d'Héraclite<sup>2</sup>. D'après Noët, Dieu, à la fois créateur et créature, accorde en lui-même tous les contraires. Selon l'aspect que l'on considère, il est Père et Fils, Père à raison de son éternité, Fils à raison de son apparition dans le temps. Selon qu'il est né d'une vierge et qu'il a conversé parmi les hommes, il se fait appeler Fils; mais pour qui sait comprendre, il est aussi bien Père. Il a été attaché à la croix, et il a remis son âme en ses propres mains; il est mort et il n'est pas mort. Ainsi parleront, après Noët, les interprètes de sa pensée: Épigone, Cléomène, Sabellius<sup>3</sup>. Épigone avait été à Rome l'introducteur de cette théologie; s'il faut en croire Hippolyte, elle y exerça ses ravages dans les rangs du clergé<sup>4</sup>.

D'après les *Philosophumena*, Calliste fournit à la secte de Noët un appoint précieux. Ambitieux et sans scrupule, il profita de son ascendant sur le simple et avare Zéphyrin pour semer la division parmi les frères, en se ménageant les bonnes grâces des deux partis. Grand donneur de bonnes paroles, avec les orthodoxes il

1. *Adv. Noetum*, 1; *Philosophumena*, 9, 7-11.

2. Voir à ce propos J. Draeseke, *Noëtos und die Noëtianer in des Hippolytos Refutatio*, 6-10, dans *Zeitschrift f. wissenschaftl. Theologie*, 46, 1903, p. 213-232. Les textes empruntés par Hippolyte à Héraclite ont été groupés par H. Diels, *Die Fragmente der Vorsokratiker* (Berlin, 1903) p. 73-76.

3. Sur Sabellius, comparer l'exposition de saint Athanase, *Or. 4 contra Arianos*, 25: Φησὶ γὰρ, ὡς περ διαίρεσεις χαρισμάτων εἰσὶ. τὸ δὲ αὐτὸ Πνεῦμα, οὕτω καὶ ὁ Πατὴρ ὁ αὐτὸς μὲν ἔστι, πλατύνεται δὲ εἰς Υἱὸν καὶ Πνεῦμα. Cette expansion de la monade divine devait revêtir plus tard la force d'un panthéisme allégorique.

4. *Philosophumena*, 9, 12.

affectait l'orthodoxie ; avec les Sabelliens, il tenait un autre langage. Sabellius lui-même n'eût pas erré, sans Calliste, qui le poussa hors du droit chemin<sup>1</sup> : il acceptait, sans trop regimber, les observations que lui fit parfois Hippolyte, mais il suffisait d'un tête à tête avec Calliste pour le retourner, et le ramener aux idées de Cléomène<sup>2</sup>. Il devait apprendre à ses dépens à connaître le fourbe. Quant à Zéphyrin, personnellement indifférent aux questions de doctrine, il répétait, selon l'occurrence, tout ce que lui soufflait son vicaire. Tantôt il faisait cette déclaration : « Je ne connais qu'un Dieu, Jésus-Christ, et en dehors de lui aucun autre Dieu engendré, ayant souffert » ; tantôt : « Ce n'est pas le Père qui a souffert, mais le Fils ». Ces professions de foi incomplètes perpétuaient dans l'Église les malentendus et la division. Hippolyte se vante d'avoir percé à jour les desseins de Calliste, et de lui

1. Ὁν καὶ αὐτὸν ἐξέστησε δυνάμενον κατορθοῦν, d'après ms., Duncker. L'auteur s'applique à noircir de toute manière Calliste, qu'il rend seul responsable des égarements de Sabellius : Calliste est le véritable hérésiarque : Sabellius, laissé à lui-même, eût pu ne pas errer. — Au lieu de δυνάμενον, Doellinger et Cruice, adoptant une conjecture de Miller, écrivent ἐνδύμενος, et entendent : Calliste pervertit Sabellius, au lieu de le ramener au droit chemin, comme il eût pu le faire. Cette correction nous paraît tout à fait malheureuse : elle atténue la pensée, sans raison plausible. D'ailleurs κατορθοῦν a difficilement le sens transitif qu'on lui prête : il faudrait δυνάμενος ἐπανορθοῦν. La grammaire confirme donc le témoignage du ms.

2. Ἐν γὰρ τῷ ὑφ' ἡμῶν παρανεῖσθαι οὐκ ἐσκληρόνετο, etc. — Charles Lenormant, *Correspondant*, 31, 1853, p. 527 et M. Ficker (*Studien zur Hippolytfrage*, Leipzig 1893, p. 23-24) rapportent à Zéphyrin tout ce passage, qu'avec Doellinger et autres nous rapportons à Sabellius. La comparaison avec *Philosophum.*, 9, 7 pourrait paraître favoriser l'attribution à Zéphyrin ; mais tous les doutes doivent être levés par les mots : Ὁ δὲ τότε μὲν τὴν πανουργίαν αὐτοῦ οὐκ ἐνόει, αὐθις δὲ ἔγνω, ὡς διηγήσασθαι μετ' οὐ πολὺ, lesquels ne peuvent convenir qu'à Sabellius. On voit 9, 12, p. 442, 3, que Calliste fut accusé par Sabellius de défection : Διὰ τὸ ὑπὸ τοῦ Σαβελλίου συχῶς κατηγορεῖσθαι ὡς παραβάντα τὴν πρώτην πίστιν ; au contraire, on ne voit pas que Zéphyrin lui ait jamais rien reproché.

avoir tenu tête au nom de la vérité : Calliste, exaspéré par cette opposition, recourait aux injures : « Vous êtes des dithéistes », disait-il, vomissant malgré lui le venin qu'il avait plein le cœur. La mort de Zéphyrin amena l'élévation de Calliste; au dire de son rival, elle provoqua aussi de sa part une évolution doctrinale. Pris entre Sabellius, homme d'une doctrine justement suspecte, et Hippolyte, dont il redoutait le génie supérieur, il sacrifia ouvertement le premier pour avoir plus facilement raison du second, et, par une diversion habile, déplaça le terrain de la controverse. Après avoir excommunié Sabellius, il se retourna contre Hippolyte, et, pour répondre aux reproches qui lui venaient des deux camps, s'avisa d'une nouvelle profession de foi<sup>1</sup>; son adversaire la résume ainsi :

Le Verbe est le Fils même, il est le Père même; au nom près, il n'y a qu'un même Esprit indivisible. Le Père n'est pas une chose et le Fils une autre : ils sont une seule et même chose, l'Esprit divin qui remplit tout, de haut en bas. L'Esprit, fait chair dans la Vierge, n'est pas autre que le Père, mais une seule et même chose. D'où cette parole de l'Écriture : « Ne croyez-vous pas que je suis dans le Père, et le Père en moi? » (Joan., 14, 11). L'élément visible, l'homme, voilà le Fils; et l'Esprit qui réside dans le Fils, voilà le Père. Je ne parlerai point de deux dieux, le Père et le Fils, mais d'un seul. Car le Père qui s'est reposé dans le Fils, ayant assumé la chair, l'a divinisée en se l'unissant, et l'a faite une avec soi, en sorte que les noms de Père et de Fils s'appliquent à un seul et même Dieu. La personnalité de Dieu ne peut se dédoubler; conséquemment, le Père a *compati* au Fils.

Ainsi, conclut Hippolyte, Calliste s'abstient de dire que le Père a pâti et qu'il n'y a qu'une personne, selon la doctrine des purs Sabelliens. Il se flatte d'échapper ainsi au

---

1. *Philosophumena*, 9, 12, p. 442, 5-443. 9.

blasphème envers le Père, et il tombe tantôt dans l'erreur de Sabellius, tantôt dans celle de Théodote.

A travers les équivoques et les contradictions de ce réquisitoire, on démêle assez clairement la partialité de certaines accusations. Tout d'abord le rapprochement avec Héraclite paraît bien artificiel. Le philosophe ionien avait fondé toute sa métaphysique ténébreuse sur l'identité des contraires; Noët se contenta d'effacer l'opposition relative des personnes divines : la rencontre partielle et fortuite ne justifie pas la tentative d'Hippolyte pour rattacher l'hérésie monarchienne à cet antécédent païen. Tertullien était sans doute mieux inspiré en lui assignant des affinités juives<sup>1</sup> : *Judaicæ fidei ista res*. De plus, on a dû remarquer les deux propositions suggérées par Calliste à Zéphyrin et incriminées par Hippolyte. La première renferme une profession de foi très nette à la divinité de Jésus-Christ, et par là s'oppose à l'hérésie de Théodote; la seconde renferme une profession de foi à la distinction du Père et du Fils, et par là s'oppose à Sabellius. Le mauvais vouloir seul pouvait renverser les termes, et affecter de voir dans la première un gage donné à Sabellius, dans la seconde un gage donné à Théodote. C'est pourtant ce que paraît avoir fait l'auteur des *Philosophumena*; ou du moins c'est ce qu'il fera tout à l'heure, en accusant Calliste de tomber tantôt dans l'erreur de Sabellius, tantôt dans celle de Théodote<sup>2</sup>. Cette dernière accusation ne comporte qu'un sens, car les deux hérésies ne se touchent qu'en un point : Sabellius ruinait la Trinité en effaçant la distinc-

1. Tertullien, *Adv. Prax.*, 31.

2. Harnack, *Realencyclopaedie*, art. *Monarchianismus*, p. 331, souscrit à ce jugement. Voir à l'encontre, anonyme *Der Monarchianismus und die roemische Kirche*, p. 268-277.

tion des personnes divines, Théodote ruinait l'Incarnation en la réduisant à une simple habitation de la divinité dans le Christ. Pour fondre ces deux hérésies en une doctrine cohérente, il eût fallu admettre l'habitation de la monade divine, comme telle, dans l'humanité du Christ. Il ne semble pas que tel ait été le cas de Calliste, et, pour qu'on ait pu lui imputer à la fois deux erreurs si différentes, il faut ou bien qu'il se soit grossièrement contredit, ce qui reste à prouver, ou plutôt qu'il se soit assez bien gardé de toutes les deux. Hippolyte va d'ailleurs nous éclairer sur ce point. Il entreprend d'établir que Calliste réduisait à une pure question de noms la distinction du Père et du Fils : Τὸν Λόγον αὐτὸν εἶναι Ὑῖόν, αὐτὸν καὶ Πατέρα, ὀνόματι μὲν καλούμενον, ἐν δὲ ὄντι Πνεῦμα ἀδιάρρητον. Qu'apporte-t-il comme preuve ? La croyance de Calliste à l'unité fondamentale de l'Être divin, Être commun au Père et au Fils : Οὐκ ἄλλο εἶναι Πατέρα, ἄλλο δὲ Ὑῖόν, ἐν δὲ καὶ τὸ αὐτὸ ἐπέχρειν. On ne peut nier cela sans être dithéiste, comme Calliste le reprochait à Hippolyte. Ce qui montre ici l'embarras d'Hippolyte, c'est qu'il n'a pas osé écrire : οὐκ ἄλλο, comme l'exigeait sa thèse ; il a écrit οὐκ ἄλλο, ce qui traduit la doctrine très correcte empruntée par Calliste à saint Jean. Suit une formule de l'Incarnation, dont on trouverait le pendant chez plusieurs Pères du second et du troisième siècle : le mot Πνεῦμα servait couramment à désigner la divinité sans acception de personnes, et cette acception n'était pas sans jeter un trouble plus ou moins grave dans la théologie de la Trinité, le même nom s'appliquant d'ailleurs particulièrement à la troisième personne<sup>1</sup>. S'inspirant de cette terminologie, Calliste a

1. Voir en particulier Hermas, *Pasteur*, Sim., 5, 6, 5 ; 9, 1, 1 (cf. 9,

pu dire que la divinité se fit chair en Marie. En lui faisant dire que cette divinité est identiquement le Père, Hippolyte montre son désir de le prendre en faute, mais il n'y réussit pas, car la divinité qui s'incarna est la divinité que possède le Père, encore que le Père ne se soit pas incarné. Εἶναι τὸ ἐν τῇ Παρθένῳ σαρκωθὲν Πνεῦμα οὐχ ἕτερον παρὰ τὸν Πατέρα, ἀλλὰ ἐν καὶ τὸ αὐτό. La parole de Calliste, et l'appel qu'il fait à un texte de saint Jean (Joan. 14, 11), se justifient également par cette mutuelle inhabitation des personnes divines, destinée à tenir tant de place dans la théologie postérieure, sous le nom de περιχώρησις ou *circumincessio*. On remarquera ici encore que la force de la vérité a contraint Hippolyte de s'arrêter en deçà des conclusions qu'il voudrait tirer : ἕτερον est au neutre, et il a dit : ἐν καὶ τὸ αὐτό, non pas ἕνα καὶ τὸν αὐτόν. L'analyse du composé théandrique, attribuée par lui à Calliste, n'est pas non plus si obscure qu'il le donne à entendre. Il y a dans le Christ un élément visible et humain, qui est propre au Fils, et un élément invisible et divin, qui appartient au Père aussi bien qu'au Fils, quoique de manière différente. La distinction du Père et du Fils ne souffre par là aucune atteinte, et Calliste fait très justement observer qu'il ne reconnaît pas pour cela deux dieux.

Donc Hippolyte échoue dans sa tentative pour trouver

12, 2); saint Justin, 1 *Apol.*, 33; Théophile d'Antioche, *Ad Autolyicum*, 2, 10; Tertullien, *Adv. Prax.*, 14 : Spiritus personae ejus Christus Dominus; et passim. Textes cités dans notre *Théologie de Tertullien*, p. 96-98. — On trouve des traces de ce langage jusque chez Hippolyte, *Adv. Noët.*, 16, p. 51, 23 : Τί δὲ ἐστὶν τὸ ἐξεληθὸν ἐκ τοῦ Πατρὸς ἀλλ' ἢ ὁ Λόγος; τί δὲ τὸ ἐξ αὐτοῦ γεννηθὲν ἀλλ' ἢ Πνεῦμα, τοῦτ' ἐστὶν ὁ Λόγος; — (τὸ ἐξεληθὸν, correction indiquée par le parallélisme avec τὸ γεννηθὲν. — ms., édd. : τὸ ἐξηληθὸν, Routh. : ὁ ἐξηληθὲν.)

Calliste en défaut. En voulant le convaincre d'hérésie, il n'a réussi qu'à mettre dans sa bouche une série de propositions très acceptables : la première, sans doute, fait exception, mais nous ignorons si Calliste a réellement tenu ce langage incorrect. La seule chose sûre est qu'Hippolyte le lui attribue ; il accumule les explications pour montrer que tel est bien l'aboutissement logique de la doctrine soutenue par Calliste, et il n'y réussit pas. Il donne à entendre que, selon Calliste, le Père s'est incarné. Or, cela, Calliste le niait expressément, non seulement après avoir rompu avec Sabellius, mais du temps même où Hippolyte voyait en lui un pur Sabellien. On se rappelle la déclaration suggérée par Calliste à Zéphyrin, de l'aveu même d'Hippolyte : « Ce n'est pas le Père qui est mort, mais le Fils. » Donc ici, ou bien Hippolyte n'a pas compris la pensée de son adversaire, ou bien, s'il l'a comprise, il l'a faussée sciemment. Il ne l'en accuse pas moins de ne fuir le patripassianisme que pour échouer dans un patricompassianisme également injurieux à la majesté divine, et de renier tantôt la Trinité avec Sabellius, tantôt la divinité du Christ avec Théodote. Mais il n'arrive pas à conclure son raisonnement sans donner acte à Calliste d'une distinction essentielle : Calliste se gardait bien de dire qu'il n'y a qu'une personne divine, οὐ γὰρ θέλει λέγειν τὸν Πατέρα πεπονημένον καὶ ἐν εἶναι πρόσωπον. Cet aveu prouve que, selon Calliste, le Père était autre que le Fils, et conséquemment ruine par la base l'accusation précédente.

Avant de suivre Hippolyte dans l'exposé de ses doctrines personnelles sur la Trinité, recueillons, quant aux erreurs monarchiennes, la version indépendante de Tertullien, autre défenseur de la Trinité, qui avait combattu le même combat quinze ou vingt ans avant la date des

*Philosophumena*, en écrivant *Adv. Praxeam* : elle nous aidera peut-être à préciser les positions des partis en présence.

Tertullien signale, lui aussi<sup>1</sup>, et le « blasphème » monarchien et l'amendement patricompassien. Il ne prononce aucun nom propre, sauf celui de Praxéas ; mais certaines de ses expressions coïncident si manifestement avec celles des *Philosophumena*, qu'il est difficile de n'y pas voir quelque allusion à Zéphyrin et à son entourage. Il nous dit<sup>2</sup> que les simples — pour ne pas dire les maladroits et les ignorants — sont en majorité parmi les fidèles, et que ces simples professent pour le dogme de la monarchie divine un respect voisin de la superstition. Quant à l'exposition de l'hérésie proprement dite, si l'on confronte Hippolyte et Tertullien, on a quelque peine à faire concorder les deux témoignages. Les *Philosophumena* reprochent à Calliste deux choses : d'avoir poussé Sabellius à l'hérésie, et d'avoir, après son élévation au pontificat, imaginé le patricompassianisme pour échapper aux incon-

1. Tertullien, *Adv. Praxeam*, 29 : Blasphematis, non tantum quia mortuum dicitis Patrem, sed et quia crucifixum... Ergo nec compassus est Pater Filio. Scilicet directam blasphemiam in Patrem veriti diminui eam hoc modo sperant, concedentes jam Patrem et Filium duos esse, si Filius sic quidem patitur, Pater vero compatitur. Stulti et in hoc. Quid est enim compati quam cum alio pati? Porro si impassibilis Pater, utique incompassibilis; aut si compassibilis, utique passibilis... Tam autem incompassibilis Pater est quam impassibilis etiam Filius ex ea condicione qua Deus est.

2. Tertullien, *Adv. Praxeam*, 3 : Simplices enim quique, ne dixerim imprudentes et idiotae, quae major semper credentium pars est... expavesunt ad oeconomiam... Itaque duos et tres jam jactitant a nobis praedicari, se vero unius Dei cultores praesumunt... Monarchiam inquit, tenemus. — Cf. *Philosophumena*, 9, 10, p. 434, 1 : Οὕτως γὰρ δοκεῖ (Νοητὸς) μοναρχίαν συνιστᾶν... 9, 11, p. 435, 1 : Ζεφυρίνον, ἄνδρα ιδιώτην καὶ ἀγράμματον..., p. 436, 5 : (Κάλλιστος) ἀπεκάλει ἡμᾶς διθέους.

vénients du pur patripassianisme. La première de ces accusations ne trouve aucun appui dans le texte de l'*Adv. Praxeam*, qui ne présente pas le patripassianisme comme une doctrine reçue dans l'entourage immédiat du pontife romain, et n'impute pas aux catholiques le développement des théories modalistes. En effet, bien que brouillé avec les catholiques depuis plusieurs années, le docteur montaniste ne les confond pas avec les disciples de Praxéas; il marque au contraire très expressément que, s'il a rompu avec les *psychici* à propos du Paraclet, il n'en continue pas moins à marcher d'accord avec eux dans la question de la Trinité<sup>1</sup>. Quant au patricompassianisme, Calliste n'eut pas à l'inventer durant son pontificat, vu que Tertullien en parle comme d'une hérésie dans l'*Adv. Praxeam*, qui ne peut guère être postérieur à Zéphyrin. Les doctrines flétries par les *Philosophumena* apparaissent déjà dans l'*Adv. Praxeam*, parfois avec un degré supérieur d'absurdité<sup>2</sup>. Dans l'analyse du composé théandrique, le patripassianisme, selon Tertullien, distingue en *Jésus-Christ* l'élément divin, c'est-à-dire le Père, l'Esprit, appelé *Christ*, et l'élément humain, c'est-à-dire le Fils, *Jésus*. La description du patricompassianisme<sup>3</sup> ne répond pas exactement à celle des *Philosophumena*, car, à la différence des *Philosophumena*, elle

---

1. Tertullien, *Adv. Praxeam*, 1: Fruticaverant avenae Praxeanae hic quoque superseminatae...; trductae dehinc per quem Deus voluit, etiam evulsae videbantur. Denique caverat pristinum doctor de emendatione sua, et manet chirographum apud psychicos apud quos tunc gesta res est; exinde silentium. Et nos quidem postea agnitio Paracleti atque defensio disjuncta a psychicis. Avenae vero illae ubique tunc semen excusserant. Ita aliquandiu per hypocrisin subdola vivacitate latitavit, et nunc denuo erupit. Sed et denuo eradicabitur, si voluerit Dominus, in isto comteatu.

2. *Adv. Praxeam*, 27.

3. *Adv. Praxeam*, 29.

montre la divinité, comme telle, atteinte par la souffrance. A prendre à la lettre le témoignage des *Philosophumena*, il semblerait que Calliste a retouché, dans un sens moins inacceptable, des doctrines déjà dénoncées comme hérétiques. La déposition de Tertullien, autant que nous pouvons l'entendre, ne le concerne pas. On sait du reste que Tertullien montaniste n'aimait pas le clergé de Rome, et ne devait pas ménager Calliste dans le *De pudicitia*. L'*Adv. Praxeam* n'offre pas encore trace de cette animosité : si tel passage vise, en fait, certains catholiques, les catholiques demeurent, comme tels, hors de cause, et nulle part on ne reconnaît le célèbre vicaire du pape Zéphyrin. Telle nous paraît être la conclusion naturelle des textes lus avec attention. Gardons-nous néanmoins de les vouloir trop presser : dans l'usage théologique soit de l'*Adv. Praxeam*, soit des *Philosophumena*, la prudence est deux fois nécessaire, tant à raison du peu de critique des deux auteurs qu'à raison de leur animosité contre l'école monarchienne. Vouloir faire la part de l'élément subjectif dans les descriptions qu'ils nous ont laissées du patripassianisme et du patricompassianisme, serait évidemment chimérique ; mais cet élément peut être considérable, et il faut se tenir averti.

Cependant Hagemann<sup>1</sup>, dans une étude vigoureuse et profonde sur les trois premiers siècles de l'Église romaine, s'est avisé d'une autre solution. Il a insisté sur ce que présente de defectueux le concept économique de Tertullien et d'Hippolyte sur la Trinité. Il a interprété bénévolement les formules qui nous sont présentées comme

---

1. Hagemann, *Die römische Kirche in den ersten drei Jahrhunderten*, Freiburg i. B., 1864, p. 234-257.

l'expression authentique du patripassianisme, et il a conclu, d'une part à la réhabilitation de Cléomène et de Praxéas, d'autre part à l'identification de Calliste avec Praxéas. Cette hypothèse hardie avait de quoi séduire un esprit puissant, et elle éclaire d'une lumière inattendue tout un côté de cette histoire; en particulier, elle dissipe la pénombre qui nous dérobaient le personnage énigmatique de Praxéas. Mais elle se heurte à de trop graves difficultés pour prévaloir contre les idées reçues. Toute question de doctrine mise à part, ce que Tertullien nous apprend du passé de Praxéas, sa venue d'Asie, l'ascendant qu'il prit immédiatement sur le pontife romain, c'est-à-dire sur le grand pape Victor ou sur son prédécesseur Éleuthère, son influence décisive soit dans la question montaniste, soit dans la controverse trinitaire, plus tard ses écarts dans la même controverse, et la rétractation écrite qu'il déposa entre les mains de l'autorité ecclésiastique, tout cela forme un contraste trop absolu avec les antécédents de l'esclave de Carpophore. Le texte d'Hippolyte semble d'ailleurs imposer cette conclusion, que Calliste se tint soigneusement en deçà du monarchianisme extrême inauguré par Noët; ces idées demeurèrent confinées dans la secte sabellienne.

On a pourtant signalé récemment des traces des mêmes idées modalistes dans des prologues pour nos Évangiles<sup>1</sup>, écrits, probablement au troisième siècle, par un latiniste

---

1. Voir le texte dans Wordsworth and White, *Novum Testamentum D. N. Jesu Christi latine secundum editionem S. Hieronymi. Pars prior, quattuor Evangelia*, Oxonii, 1889-98, in-4; pp. 15-17 : 171-173; 269-271; 485-487. — Cf. E. von Dobschütz, *Studien zur Textkritik der Vulgata*, Leipzig, 1884, p. 35-65; P. Corssen, *Monarchianische Prologe zu den vier Evangelien. Ein Beitrag zur Geschichte des Kanons*, Leipzig, 1896. (T. U., 15, 1).

inhabile, qui paraît avoir plus ou moins subi l'influence de Sabellius<sup>1</sup>; et à ce propos, on a répété<sup>2</sup>, que le modalisme était devenu, sous Zéphyrin et Calliste, la doctrine officielle de l'Église romaine. Cette dernière assertion, pour n'être pas nouvelle, n'en est pas moins toute gratuite. Avant de rendre l'Église romaine solidaire des idées énoncées dans ces pièces anonymes, il faudrait en indiquer la provenance : on l'ignore entièrement; il faudrait de plus établir que les chefs de cette Église ont professé le modalisme : c'est ce que nous n'avons pas vu, même à travers la déposition très partielle des *Philosophumena*.

Passons à l'examen des doctrines diamétralement opposées au modalisme.

La lutte contre le monarchianisme de toute nuance paraît avoir rempli la carrière théologique d'Hippolyte. Vers le début du troisième siècle, il entra en lice par la composition du *Syntagma* (Somme) contre toutes les hérésies, livre qui aboutissait à la réfutation de Noët<sup>3</sup>. Trente ans plus tard, il y revint avec de nouvelles armes, et combattit à la fois le maître et les disciples dans les *Philosophumena*. L'expression authentique de sa pensée se trouve pour nous soit dans l'important frag-

1. Voici le passage entaché de modalisme, *Praefatio Matthaei*, ap. Wordsworth and White, p. 16 : Deus Christus est; qui factus est ex muliere, factus sub lege, natus ex virgine, passus in carne, omnia in cruce fixit, ut triumphans ea in semetipso resurgens in corpore et patris nomen in patribus filio et filii nomen patri restitueret in filiis, sine principio sine fine, ostendens unum se cum Patre esse — quia unus est. — Les traces du même esprit dans les prologues de S. Luc et de S. Marc sont beaucoup plus douteuses.

2. Harnack, *Chronologie der ACL.*, 2, p. 204.

3. Nous reviendrons sur cet ouvrage dans notre chapitre II.

ment *Contre Noët*, qui paraît avoir été la finale du *Syntagma*<sup>1</sup>, soit dans les deux derniers livres des *Philosophumena*, fruit d'une pensée plus mûre<sup>2</sup>.

Voici les grandes lignes du fragment contre Noët.

Dieu est un<sup>3</sup>, selon l'Écriture; mais son unité essentielle comporte une *économie*<sup>4</sup> mystérieuse ou communication à trois personnes distinctes. En vertu de cette économie, le Père est dans le Fils et le Fils est dans le Père (Joan. 14, 10. 11). Le Fils est le Verbe, l'Esprit, l'Énergie du Père. Il dit, au pluriel : « Mon Père et moi, nous sommes un<sup>5</sup> » (Joan. 10, 30). Avant tous les temps, Dieu seul existait<sup>6</sup>. Seul, et pourtant multiple, car il ne fut jamais sans son Verbe. Cette pensée immanente qu'il portait en lui de toute éternité, au temps marqué par son libre choix il la produisit au dehors dans l'acte de la création : ainsi le Verbe apparut hors de Dieu<sup>7</sup>, comme une personne distincte, la personne du Fils. Le Fils est la voix du Père; il procède du Père comme la flamme de la flamme, comme l'eau de la source, comme le rayon du soleil. Le Père commande<sup>8</sup>, le Fils exécute, l'Esprit saint illumine les croyants : telle est cette économie qui, par le concours harmonieux des trois personnes, réalise l'unité

1. Telle est l'opinion soutenue récemment encore par Draeseke, *Zum Syntagma des Hippolytos*, dans *Zeitschrift f. wissenschaftl. Theologie*, 46, 1903, p. 58 sq.. Harnack, *Chronologie der ACL.* 2, p. 221. — Bardenhever est d'un avis contraire, *Geschichte der AKL.*, 2, p. 514.

2. Voir Draeseke. *Noetos und die Noetiker in der Hippolytos Refutatio* dans *Zeitschr. f. w. Theol.* 46, 1903, p. 213 sq.

3. *Adv. Noet.*, 3.

4. *Adv. Noet.*, 3. 4.

5. *Adv. Noet.*, 7.

6. *Adv. Noet.*, 10.

7. *Adv. Noet.*, 11.

8. *Adv. Noet.*, 14.

en Dieu. Le Verbe est appelé Fils de Dieu à un double titre<sup>1</sup>. Tout d'abord comme premier-né des œuvres divines. Puis comme prédestiné à l'Incarnation; et ce titre prime l'autre. Quand Dieu dit au Verbe : « Mon Fils, » il avait en vue cette humanité qui un jour subsisterait par le Verbe et dans le Verbe, et lui apporterait le couronnement de sa filiation. La génération du Verbe selon la chair<sup>2</sup> a été racontée par deux évangélistes; sa génération selon l'Esprit est un mystère incomparablement plus haut, qu'il faut se garder de scruter curieusement: Dieu se réserve de le dévoiler aux saints qui auront mérité de contempler sa face. Qu'il nous suffise présentement de confesser le Christ<sup>3</sup>, vrai Dieu et homme parfait.

Telle est, dans ses grandes lignes, la doctrine d'Hippolyte. A travers Noët, a-t-il visé, non seulement les disciples de Noët, Épigone, Cléomène, Sabellius, mais encore le pape Zéphyrin, trop indulgent à ces novateurs? Le fragment *Adv. Noetum* ne fournit à cette hypothèse ingénieuse<sup>4</sup> aucun fondement positif, et rien n'oblige d'y recourir pour expliquer la composition du livre auquel semble avoir appartenu ce fragment<sup>5</sup>. D'ailleurs Hippolyte ne se réfère pas, dans les *Philosophumena*, à un écrit antérieurement dirigé par lui contre les chefs de l'Église. Si donc il eut l'arrière-pensée qu'on lui attribue — et on peut fort bien le croire — ce ne fut pro-

1. *Adv. Noet.*, 15.

2. *Adv. Noet.* 16.

3. *Adv. Noet.*, 17. 18.

4. Hypothèse défendue par E. Rolfs, *Urkunden aus dem antimontanistischen Kampfe des Abendlands*, dans *T. U.*, 12, 4, 1895, p. 133 sqq., admise par l'auteur anonyme, *Der Monarchianismus und die roemische Kirche*, dans *Der Katholik*, 32. 1905, p. 7. 8.

5. Voir notre ch. II, § 1.

blement qu'une arrière-pensée. En tous cas, on ne relève dans ses paroles aucune tendance schismatique. Nous estimons plus sûr de voir dans sa réfutation de Noët un épisode de sa polémique contre l'hérésie, et non le premier acte de sa lutte avec la hiérarchie catholique.

Plus sobre et plus didactique, l'exposition des *Philosophumena*<sup>1</sup> s'harmonise bien avec la précédente<sup>2</sup>, et la complète sur quelques points.

Dieu renfermait en lui son Verbe, à l'état de pensée intérieure : il achève de l'engendrer comme une voix qui retentit dans la création. Cette génération du Verbe est incomparable : seul il procède de l'essence divine, tandis que les êtres créés sortent du néant. Comme il porte en lui les idées conçues antérieurement par le Père, il sera son instrument dans la création. Dieu lui-même, il apparaît dans le monde, Verbe de Dieu, Fils premier-né du Père, Voix qui apporte la lumière avant l'aurore.

1. *Philosophumena*, 10, 33, p. 515-519.

2. Je m'étonne de voir ce fait contesté par Mgr Freppel, *Origène*, t. I, leçon 9, p. 200 sq. Les rencontres d'idées et de mots paraissent au contraire très remarquables. Que l'on compare par exemple *Adv. Noët.*, 10, et *Philosophumena*, 10, 33. Il est vrai que le Saint-Esprit disparaît presque entièrement dans ce dernier ouvrage ; mais cette différence s'explique très naturellement par l'état différent de la controverse. En face de Noët, qui s'occupait seulement de la génération du Verbe, Hippolyte avait dû rétablir toute l'économie de la Trinité. En face de Sabellius, qui admettait la Trinité, mais en dénaturant les processions divines, Hippolyte insistera sur la génération du Verbe. D'ailleurs l'*Adv. Noëtum* est une réfutation théologique, basée sur l'Écriture ; les *Philosophumena* sont un traité philosophique, destiné à un public très composite, comme le prouve l'adresse finale, 10, 34 : Grecs et Barbares, Chaldéens et Assyriens, Égyptiens et Libyens, etc... ; il n'y avait pas lieu de s'étendre sur tous les dogmes chrétiens. — Le jugement de Doellinger, *Hippolytus und Kallistus*, p. 206 sq., diamétralement opposé à celui de Mgr Freppel, paraît beaucoup plus exact. — Nous reviendrons sur les allusions au Saint Esprit dans l'œuvre d'Hippolyte, p. 30.

On reconnaît dans cette exposition les traits généraux d'une doctrine commune aux apologistes du deuxième siècle sur la génération du Verbe : distinction entre le Verbe immanent au sein de Dieu (Λόγος ἐνδιάθετος) et le même Verbe proféré dans la création, Parole illuminatrice, Voix du Père (Φωνή); assistant, conseiller, ouvrier du Père. D'ailleurs, en reprenant cette doctrine, Hippolyte l'amène à un degré supérieur de précision; il nous faut marquer ici les traits qui le distinguent de ses devanciers.

Tout d'abord il détaille, plus qu'aucun d'eux, la théologie du Verbe, et marque dans son évolution trois phases distinctes. La première précède tous les temps : de toute éternité, le Verbe est en Dieu, au moins à titre d'attribut, et, ce semble, d'attribut distinct; car son existence implique en Dieu une pluralité. *Adv. Noët.*, 10, p. 50, 31 : Αὐτὸς δὲ μόνος ὢν πολλὸς ἦν· οὔτε γὰρ ἄλλοσος οὔτε ἀδύνατος οὔτε ἀετούλευτος ἦν. Mais pour dégager sa personnalité, il faudra une opération spéciale, une génération, qui produise hors de Dieu cette pensée immanente : ce sera la seconde phase. Le fragment contre Noët en donne une idée assez confuse, 10, p. 51, 6 : Τῶν δὲ γινομένων ἀρχηγὸν καὶ σύμβουλον καὶ ἐργάτην ἐγένετο Λόγον, ὃν Λόγον ἔχων ἐν ἑαυτῷ, ἀόρατον τε ὄντα τῷ κτισμένῳ κόσμῳ, ὁρατὸν ποιεῖ, προτέρην φωνὴν φηγομένης καὶ φῶς ἐκ φωτὸς γεννῶν, προῆκεν τῇ κτίσει Κύριον. τὸν ἴδιον Νοῦν, αὐτῷ μόνῳ πρότερον ὁρατὸν ὑπάρχοντα, τῷ δὲ γινομένῳ κόσμῳ ἀόρατον ὄντα, ὁρατὸν ποιεῖ. Les *Philosophumena* caractérisent plus brièvement cette génération divine du Verbe. *Philos.*, 10, 33, p. 515, 13 : Οὗτος οὖν μόνος καὶ κατὰ πάντων Θεὸς Λόγον πρῶτον ἐνοηθεὶς ἀπογεννᾷ, οὗ Λόγον ὡς φωνήν, ἀλλ' ἐνδιάθετον τοῦ Παντός λογισμὸν<sup>1</sup>. Τεῦτον

1. Ἐνδιάθετον τοῦ Παντός Λογισμὸν. Hippolyte a pu emprunter aux stoï-

μόνον ἐξ ὄντων ἐγένενα· τὸ γὰρ ὄν αὐτὸς ὁ Πατήρ ἦν, ἐξ οὗ τὸ τοῦ γεννηθῆναι κτίσιον τοῖς γινομένοις Λόγος ἦν. Déjà signalée par les apologistes chrétiens du deuxième siècle, la génération divine acquiert chez Hippolyte un nouveau relief. Au terme de cette deuxième phase, le Verbe n'est plus une pensée immanente — Λόγος ἐνδιάθετος —, c'est une voix extérieure prête à retentir dans la création. — *Philos.*, *ibid.*, p. 516, 5 : Ἄρα γὰρ τῷ ἐκ τοῦ γεννήσαντος προσελθεῖν πρωτότοκος τούτου γινόμενος φωνή; — c'est une personne distincte hors du Père. *Adv. Noet.*, 11, p. 51, 12 : Καὶ οὕτως παρίστατο αὐτῷ ἕτερος. L'instrument de la création est prêt<sup>1</sup>. Comme il porte en lui les desseins du Père, le Verbe se fera l'exécuteur du bon plaisir divin. *Philos.*, *ibid.*, p. 516, 6 : Ἐχει ἐν ἑαυτῷ τὰς ἐν νοῦ πατρικῷ ἐννοηθείσας ἰδέας, ἔθεν κελεύοντος Πατρὸς γίνεσθαι κόσμον, τὸ κατὰ ἐν Λόγος ἀποτελεῖτο ἀρέσκων Θεῷ. Assister Dieu dans toutes ses œuvres, tel sera le rôle du Verbe divin, Fils premier-né du Père, Voix illuminatrice avant l'aurore des temps, *ibid.*, p. 519, 8 : Τάδε πάντα διοικεῖ ὁ Λόγος ὁ Θεοῦ, ὁ πρωτόγονος Πατὴρ Παις, ἡ πρὸ ἑωσφόρου φωσφόρος φωνή. Cependant il manque à sa filiation un titre suprême, qu'il doit tenir de sa génération humaine : d'où la nécessité d'une troisième phase, qui aboutit à sa naissance de la Vierge, par l'opération

---

ciens cette locution, qui pourtant ne se trouve pas, à ma connaissance, dans Philon. Le sens qu'il y attache n'a d'ailleurs rien de panthéiste; on peut la commenter par *Adv. Noet.*, 11, p. 51, 14 : Δύναμις γὰρ μία ἢ ἐκ τοῦ Παντός· τὸ δὲ Πᾶν Πατήρ, ἐξ οὗ δύναμις Λόγος. On sera peut-être tenté de lire, dans le texte des *Philosophumena*, Πατρός au lieu de Παντός, mais Παντός est la leçon incontestable du ms. (p. 133 recto, l. 23). — Hippolyte résumait ainsi, *Philos.*, 9, 9, p. 428, 1, la pensée d'Héraclite : Λόγος ἐστὶν αἰεὶ τὸ πᾶν καὶ διὰ παντός ὢν. Il est assez piquant de le voir parler comme ce philosophe, après avoir tant reproché à Noët de s'en inspirer.

1. Comparer *De Antichristo*, 26, p. 18, 21 : Λόγος ἐκ καρδίας Πατρὸς πρὸ πάντων γεγεννημένος.

du Saint-Esprit : phase nettement indiquée dans le fragment contre Noët, 15, p. 54, 12 : Ποῖον οὖν Υἱὸν ἑαυτοῦ ὁ Θεὸς διὰ τῆς σαρκὸς κατέπεμψεν, ἀλλ' ἢ τὸν Λόγον; ὃν Υἱὸν προσηγόρευε διὰ τὸ μέλλειν αὐτὸν γίνεσθαι; καὶ τὸ κοινὸν ὄνομα τῆς εἰς ἀνθρώπους φιλοστοργίας ἀναλαμβάνει, ὁ Υἱὸς καλούμενος. Οὔτε γὰρ ἄσαρκος καὶ καθ' ἑαυτὸν ὁ Λόγος τέλειος ἦν Υἱὸς, καίτοι τέλειος Λόγος ὢν, Μονογενῆς, οὐθ' ἡ σὰρξ καθ' ἑαυτὴν δίχα τοῦ Λόγου ὑποστῆναι ἠδύνατο, διὰ τὸ ἐν Λόγῳ τὴν σύστασιν ἔχειν. Οὕτως οὖν εἷς Υἱὸς τέλειος Θεοῦ ἐφανερώθη. — Dans cette christologie d'Hippolyte, relevons un trait de métaphysique profonde : l'humanité du Christ a dans le Verbe la raison de sa subsistance : διὰ τὸ ἐν Λόγῳ τὴν σύστασιν ἔχειν. On s'étonne de rencontrer chez un Père aussi ancien cette analyse pénétrante de la personne du Christ <sup>1</sup>.

En second lieu, Hippolyte, ainsi qu'on vient de le voir, assigne à la filiation du Verbe un double fondement, l'un divin, l'autre humain, en rapport avec sa double génération. Ici encore, il complète la pensée des anciens apologistes <sup>2</sup>. Peu attentifs à la génération divine, ces Pères avaient envisagé le Verbe dans ses rapports avec la création. Ils avaient commenté ce titre de : *Premier-né de toute créature*, qui implique une comparaison entre l'origine du Verbe et celle des êtres créés, et ils en trouvaient une justification suffisante dans la priorité, au moins ontologique, du Verbe à toute manifestation extérieure de Dieu.

1. Dans le *Traité Du Christ et de l'Antéchrist*, Hippolyte compare le Verbe à un fiancé, l'humanité du Christ à un vêtement nuptial. *Ant.*, 4, p. 6, 20 : Ὁ Λόγος ὁ τοῦ Θεοῦ ἄσαρκος ὢν ἐνεδύσατο τὴν ἁγίαν σάρκα ἐκ τῆς ἁγίας παρθένου ὡς νυμφίος ἱμάτιον.

2. Qu'on nous permette de renvoyer à notre *Théologie de Tertullien*, où ce point de vue est longuement étudié, p. 85-96. J'ai eu le tort d'y citer p. 87, sous le nom d'Hippolyte, le traité *Adv. Beronem*, qui ne lui appartient pas.

Hippolyte déplace le point de vue de deux manières. D'une part, il le recule vers l'éternité : avant d'être l'instrument de la création, le Verbe était engendré, il était Fils. D'autre part, il l'abaisse jusqu'à la date de l'incarnation<sup>1</sup>, et ceci nous étonne davantage : car la théologie postérieure ne songe guère à chercher dans l'humanité du Christ le titre de sa filiation divine. Comment Hippolyte fut-il conduit à cette manière de voir? Serait-ce par le besoin d'assigner à la personnalité distincte du Verbe le fondement qu'il ne trouvait pas dans la considération de l'essence divine? En ce cas, Hippolyte aurait subi inconsciemment l'influence du modalisme<sup>2</sup>,

Quoi qu'il en soit, cette idée, exprimée dans le fragment contre Noët, ne fit peut-être que traverser son esprit, car on ne la retrouve pas dans les *Philosophumena*, qui nous ramènent au point de vue exclusif de la génération divine.

Une troisième différence, entre l'enseignement d'Hippolyte et celui des Pères antérieurs sur la Trinité, est ce caractère de liberté absolue, assigné à l'opération du Père dans la génération du Verbe. Vers le même temps, Tertulien émettait des idées semblables<sup>3</sup>; toutefois on peut ne voir dans ses paroles que le relief un peu fort de ce caractère éminemment raisonnable qui est essentiel à toute opé-

1. Même doctrine à la fin de l'*Épître à Diognète*, 11, 5 : Οὕτως ὁ ἀεὶ, ὁ πάντερον Υἱὸς λογισθεῖς. Cette finale de l'ép. à Diognète (11 et 12) ne se rattache pas à l'ensemble. On a souvent cru, depuis Bunsen (*Hippolytus and his age*, 1, London, 1854, p. 414) y reconnaître la dernière page des *Philosophumena*. Voir Draeseke, dans *Zeitschrift f. wissenschaft. Theologie*, 46, 1902, p. 275-287.

2. Voir *Der monarchianismus und die roemische Kirche*, p. 14-15.

3. *Adv. Praxeam*, 4 : Vide ergo ne tu potius monarchiam destruas, qui dispositionem et dispensationem ejus evertis in tot nominibus constitutam in quot Deus voluit. Cf. *ibid.*, 10.

ration divine. Les expressions d'Hippolyte ne se prêtent pas à la même interprétation bénigne : il dit en propres termes que le Père peut faire un Dieu comme il fait un homme<sup>1</sup>. Toute la différence consiste en ceci, qu'il tire un Dieu de sa propre substance; au lieu qu'il tire du néant les éléments des êtres finis<sup>2</sup>. Hippolyte a-t-il mesuré la portée d'une telle assertion? En fait, elle constitue chez lui la trace la plus notable de cet esprit subordinationnien qui affecte plus ou moins gravement une bonne part de la théologie anténicéenne.

Notons d'ailleurs qu'il a marqué excellemment, dans l'unique personne du Christ, la dualité de natures, attestée par la diversité des opérations : l'humanité d'une part avec toutes ses faiblesses, la divinité de l'autre, avec toutes ses sublimités. Cette conception, exprimée dans une page très connue de l'*Adv. Noetum*<sup>3</sup>, se retrouve dans ce fragment sur le Psaume 2<sup>4</sup> :

Étant venu dans le monde, il apparut Dieu et homme. L'homme est reconnaissable à bien des signes : la faim, l'abattement, la soif provoquée par la fatigue, la fuite causée par la crainte, l'affliction dans la prière, le sommeil qu'il prend sur un oreiller, le calice de douleur qu'il repousse, la sueur qu'il répand dans son agonie, le réconfort qu'il reçoit d'un ange, la trahison de Judas, les affronts

1. *Philosoph.*, 10. 33. p. 517, 14; au sujet de la création de l'homme : Οὐ Θεὸν θείων ποιεῖν ἔσφηλεν, οὐδὲ ἄγγελον (μὴ πλανῶ), ἀλλ' ἄνθρωπον. Εἰ γὰρ Θεὸν σε ἠθέλησε ποιῆσαι, ἐδύνατο ἔχεις τοῦ Λόγου τὸ παράδειγμα. — Déjà, *Adv. Noet.*, 16, p. 54, 31 : Περὶ δὲ Λόγου γένεσιν ζητεῖς, ὅνπερ βουληθεὶς ὁ Θεὸς Πατὴρ ἐγέννησεν ὡς ἠθέλησεν.

2. *Ibid.*, p. 516, 2. Τοῦτον μόνον ἐξ ὄντων ἐγέννα, τὸ γὰρ ὄν αὐτὸς ὁ Πατὴρ ἦν, ἐξ οὗ τὸ τοῦ γεννηθῆναι αἴτιον ταῖς γινομένοις Λόγος ἦν..., p. 518, 5 : Τοῦτου ὁ Λόγος μόνος ἐξ αὐτοῦ διὸ καὶ Θεός, οὐσία ὑπάρχων Θεοῦ. Ὁ δὲ κόσμος ἐξ οὐδενός· διὸ οὐ Θεός.

3. *Adv. Noetum*, 18.

4. Fragment sur Ps. 2, 7, ap. Théodoret (*Eranistes*, Dial. 2, P. G., 83, 173. Achelis, p. 146).

de Caïphe, les mépris d'Hérode, la flagellation ordonnée par Pilate, la dérision des soldats, la crucifixion par les Juifs, le cri qu'il pousse vers son Père en rendant l'âme, le dernier soupir qu'il rend en inclinant la tête, la blessure faite à son côté par la lance, son ensevelissement et sa mise au tombeau, sa résurrection après trois jours par la puissance de son Père. Mais la divinité à son tour se manifeste par d'autres signes : l'adoration des anges, la visite des bergers, l'attente de Siméon, le témoignage d'Anne, la recherche des Mages, l'indication de l'étoile, le changement d'eau en vin dans une noce, l'ordre donné à la mer agitée par les vents, la marche sur la mer, la vue rendue à l'aveugle-né, la résurrection de Lazare après quatre jours, des miracles variés, la rémission des péchés, le pouvoir donné à ses disciples.

Conçue de la Vierge et de l'Esprit-Saint, l'humanité du Christ est cette arche faite d'un bois incorruptible <sup>1</sup>, que revêt intérieurement et extérieurement, ainsi qu'un or très pur, le Verbe divin. Au jour de son ascension <sup>2</sup>, le Roi de gloire montrera pour la première fois aux puissances célestes la chair pénétrant dans le séjour de la divinité.

A considérer d'ensemble cette théologie, on reconnaîtra qu'elle dénote un recul sur la pensée de saint Justin <sup>3</sup>. Car

1. Fragment sur Ps. 22, 1, ap. Théodoret (*Eranistes*, Dial. 1, P. G., 83, 85. Ach., p. 146).

2. Fragment sur Ps. 23, 7, ap. Théodoret (*Eranistes*, Dial. 2, P. G., 83, 176. Ach., p. 147).

3. Dans son excellente *Histoire des dogmes*, t. 1, M. Tixeront paraît juger plus favorablement l'école trinitaire et Hippolyte en particulier. On lit, p. 317 : « Cet enseignement, au point de vue trinitaire, reproduisait, en le corrigeant à peine, celui des apologistes, » p. 324 : « Il n'y a dans saint Hippolyte que peu de traces de subordinatianisme ». Cette dernière assertion procède d'un scrupule scientifique ; l'éminent auteur s'abstient provisoirement d'attribuer à Hippolyte les *Philosophumena*, où le subordinatianisme est plus marqué que dans le fragment *Adv. Noetum*. Quant à la génération du Verbe, j'ai montré (*Théologie de Tertullien*, p. 85 sqq.) comment le concept assez flou des premiers apologistes est, chez Hippolyte, accusé par des traits précis, qui achèvent de masquer la génération éternelle.

si elle y apporte certaines précisions concernant le Verbe, c'est pour accuser davantage cette subordination qui fait du Verbe un pur instrument. A côté de textes qui affirment nettement l'unité de l'essence divine<sup>1</sup>, il en est d'autres qui paraîtraient réduire l'*économie divine* à une union dynamique et morale<sup>2</sup>. Moins grossièrement matérialiste que Tertullien dans sa conception des choses divines, Hippolyte n'est pas moins incorrect dans son explication de la Trinité. Car il ne venge le mystère contre les attaques modalistes, qu'aux dépens de l'éternité des processions divines. Si le Verbe existe avant tous les temps, il ne prend possession de sa personnalité comme Fils de Dieu qu'au prix d'une double génération temporelle<sup>3</sup>, l'une divine, l'autre humaine. La personne du Saint-Esprit est encore plus effacée. Le fragment contre Noët lui fait cependant une place<sup>4</sup>, les *Philosophumena* laissent pres-

1. *Adv. Noët.*, 11, p. 51, 13 : Οὐ δύο θεοὺς λέγω, ἀλλ' ὡς φῶς ἐκ φωτός ἢ ὡς ὕδωρ ἐκ πηγῆς ἢ ὡς ἀκτῖνα ἀπὸ ἡλίου. Cf. *Philosoph.*, 10, 33, p. 518, 6 : Τοῦτου ὁ Λόγος μόνος ἐξ αὐτοῦ διὸ καὶ Θεός, οὐσία ὑπάρχων Θεοῦ. Sur Num., 24, 17, Achelis, p. 82 : Τὸ συναμψότερον ἔχων ἐν ἑαυτῷ, τὴν τε τοῦ Θεοῦ οὐσίαν καὶ τὴν ἐξ ἀνθρώπων.

2. *Adv. Noëtum*, 7, p. 49, 6-10 : Μὴ πάντες ἐν σώμα ἔσμεν κατὰ τὴν οὐσίαν, ἢ τῇ δυνάμει καὶ τῇ διαθέσει τῆς ὁμοφρονίας ἐν γινόμεθα; τὸν αὐτὸν δὴ τρόπον ὁ Παῖς, ὁ πεμφθεὶς καὶ ὑπ' αὐτῶν μὴ γινωσκόμενος, ὄντων ἐν κόσμῳ, ὠμολόγησεν εἶναι ἐν τῷ Πατρὶ δυνάμει καὶ διαθέσει. Εἷς γὰρ νοῦς Πατρός ὁ Παῖς. Οἱ νοῦν Πατρὸς ἔχοντες τοῦτω πιστεύομεν...

3. Le Verbe apparaît comme Fils de Dieu avant tous les temps, dans la *Demonstratio adv. Judaeos*, 7, Lagarde, p. 66, 7 sqq. : Διὰ τί, ὦ προφήτα, εἰπέ ἡμῖν, τίνας χάριν ὁ ναὸς ἡρημώθη;... "Ὅτι τὸν Υἱὸν τοῦ Εὐεργέτου ἐθανάτωσαν, αὐτὸς γὰρ ἐστὶν ὁ τῷ Πατρὶ συναΐδιος. Mais cet ouvrage, dépourvu d'attestation ancienne, n'est pas à l'abri de tout soupçon. Voir Bardenhewer, *Geschichte der AKL.*, 2, 519; Harnack, *Chronologie der ACL*, 2, 218. — Une autre affirmation de la filiation éternelle du Verbe se trouve dans un fragment sur la Genèse, édité par Fabricius et reproduit par Migne, *P. G.*, 10, 600. Mais il est impossible de faire fonds sur ce texte, emprunté à Procope de Gaza; voir Achelis, *Hippolytstudien*, p. 104.

4. On a plus d'une fois contesté l'authenticité de ces allusions au Saint-

que entièrement de côté; ils expliquent seulement, à l'usage du grand public, comment le Verbe apparut à côté du Père; et l'explication rappelait trop les θεοὶ γεννητοὶ de Platon pour ne pas donner prise aux reproches de ceux qui redoutaient une intrusion de la spéculation grecque dans le domaine du dogme chrétien.

Après avoir indiqué les tendances extrêmes dans la controverse romaine sur la Trinité, il resterait à tracer l'histoire de ce mouvement doctrinal<sup>1</sup>. Elle peut se résumer ainsi. Deux écoles diamétralement opposées insistent l'une sur l'unité de Dieu, l'autre sur la distinction des personnes. La première, de Noët à Sabellius, aboutit

Esprit dans la réfutation de Noët. Voir Draeseke, *Zum Syntagma der Hippolytos*, dans *Zeitschrift f. wissenschaft. Theologie*, 46, 1903, p. 68 sq., citant Bunsen, Volkmar, Lipsius. Nous ne nous arrêterons pas à discuter ces soupçons, à notre avis dénués de tout fondement. Les passages qu'on désigne comme interpolés ont leurs parallèles chez Justin, Théophile d'Antioche, Tertullien, et ne se laissent pas arracher sans déchirure du contexte d'Hippolyte. Ce qui est vrai, c'est que le mot πρόσωπον, appliqué par Hippolyte au Fils, n'est pas clairement appliqué au Saint-Esprit. *Adv. Noët.*, 14, p. 52, 28 : Δύο μὲν οὐκ ἔρω θεοὺς, ἀλλ' ἡ ἓνα, πρόσωπα δὲ δύο, οἰκονομία δὲ τρίτην τὴν χάριν τοῦ Ἁγίου Πνεύματος. Πατὴρ μὲν γὰρ εἷς, πρόσωπα δὲ δύο, ὅτι καὶ ὁ Υἱὸς, τὸ δὲ τρίτον τὸ Ἅγιον Πνεῦμα. Pourtant le parallélisme des trois personnes divines apparaît à plusieurs reprises : 8, p. 50, 3 : ... (Χριστῶ) πάντα Πατὴρ ὑπέταξεν, παρεκτός ἑαυτοῦ καὶ Πνεύματος Ἁγίου, καὶ τούτους εἶναι ὄντως τρία; 12, p. 52. 12 : Ἐνσαρκον Λόγον θεωροῦμεν, Πατέρα διὰ αὐτοῦ νοοῦμεν, Υἱῶ δὲ πιστεύομεν, Πνεύματι Ἁγίῳ προσκυνοῦμεν; p. 53, 3; p. 53, 16, allusion à la formule du baptême, διὰ γὰρ τῆς Τριάδος ταύτης Πατὴρ δοξάζεται; 18, p. 57, 16, doxologie à la Trinité. — Les allusions au Saint-Esprit qu'on peut relever dans les *Philosophumena* sont fort vagues; voir 1, p. 4, 13 : Τὸ ἐν Ἐκκλησίᾳ παραδοθὲν Ἅγιον Πνεῦμα; p. 5, 5 : Ὅσα παρέξει τὸ Ἅγιον Πνεῦμα. Remarquons néanmoins, avec Hagemann, p. 269, qu'elles impliquent assez nettement la croyance à la personnalité du Saint-Esprit.

1. C'est ce qu'a fait Doellinger, avec une grande hardiesse d'induction. *Hippolytus und Kallistus*, p. 220-232. Voir encore Hagemann, *Die roemische Kirche...*, p. 257-275; Anonyme, *Der Monarchianismus und die roemische Kirche...*, p. 6 sqq.

plus ou moins consciemment à détruire l'économie de l'Incarnation et de la Rédemption. La deuxième, représentée par Hippolyte, n'évite pas toujours l'écueil subordinationien, et, par un langage incorrect sur le Verbe, prépare les voies à l'arianisme. Entre ces deux extrêmes, il y avait largement place pour des conceptions plus correctes; mais, comme il arrive souvent aux doctrines moyennes, elles n'ont pas laissé de trace visible, et l'on ne peut reconstruire leur histoire que par induction<sup>1</sup>. Les évêques de Rome, Zéphyrin, puis Calliste, possédèrent à des degrés divers les qualités des bons administrateurs : Zéphyrin, avec un zèle pratique et un bon sens peut-être timide, Calliste avec un esprit plus actif et plus délié. Furent-ils vraiment, autant qu'Hippolyte voudrait le faire croire, dénués d'esprit théologique? La preuve n'en est pas faite, et l'on ne peut se défendre d'un doute, à peser les accusations tendancieuses des *Philosophumena*.

On y lit que Calliste confondait le Père et le Fils en une même personne, et aussitôt après on lit le contraire<sup>2</sup>. On y lit que, selon Calliste, le Verbe était identiquement Fils et Père, abstraction faite de l'Incarnation; et un peu plus bas le nom de Fils ne désigne plus que l'hu-

1. Un étrange document du sixième siècle, se réclamant d'un concile romain sous Sylvestre — *Canon vel constitutio Silvestri episcopi urbis Romae et domini Constantini Augusti*, c. 2 — associe dans une condamnation posthume Calliste, Victorin (c'est-à-dire le pape Victor) et Hippolyte, le premier comme entaché de sabellianisme, le second à cause de son opiniâtreté dans la question pascale, le troisième comme ayant favorisé les erreurs de Valentin. Voir le texte dans Migne, *P. L.*, 8, 833. Cf. Doellinger, *Hippolytus und Kallistus*, p. 246-250; Achelis, *T. U. N. F.*, 1, 4, p. 32-34. Réminiscence confuse des luttes qui avaient troublé l'Église de Rome, plus d'un siècle auparavant.

2. *Philosophumena*, 9, 12, p. 413, 3 : Καλεῖσθαι Πατέρα καὶ Υἱόν, ἓνα Θεόν, καὶ τοῦτο ἐν ὄν πρόσωπον μὴ δύνασθαι εἶναι δύο. — *Ib.* 5 : Οὐ γὰρ θέλει λέγειν... ἐν εἶναι πρόσωπον.

manité du Christ<sup>1</sup>. On y lit que Calliste admettait l'Incarnation de la divinité dans le sein de Marie, et ailleurs qu'il acquiesçait aux idées de Théodote<sup>2</sup>; ces deux assertions s'excluent, car, selon Théodote, Jésus-Christ n'était qu'un pur homme, sur qui l'Esprit de Dieu se reposa lors de son baptême dans le Jourdain. Donc Hippolyte nous renseigne assez mal sur les positions dogmatiques de Calliste. Néanmoins il nous apprend quelles doctrines Calliste combattit, et nous voyons qu'il y avait lieu de les combattre.

Calliste combattit d'abord pour l'unité de l'essence divine contre Hippolyte, puis pour la Trinité contre Sabellius : il suffit qu'il ait dû faire front successivement à deux écoles adverses et se fixer entre les extrêmes, pour se voir exposé aux injures des deux partis. Dans le temps même où Sabellius lui reprochait d'avoir déserté le sabellianisme, Hippolyte le traitait de sabellien déguisé. Combien cette imputation était gratuite, on a pu s'en convaincre par le propre témoignage des *Philosophumena*.

Il ne cessa de combattre, en la personne d'Hippolyte, ce dithéisme qui, après avoir simplement identifié le Père à l'essence divine, faisait éclore le Verbe à ses côtés, comme un dieu secondaire, auquel il n'assignait qu'une personnalité adventice.

Il fut amené à combattre également, dans la personne de Sabellius, ce patripassianisme qui, en réduisant la dis-

1. *Philosophumena*, 9, 12, p. 412, 5 : Λέγων τὸν Λόγον αὐτὸν εἶναι Υἱὸν, αὐτὸν καὶ Πατέρα, ὀνόματι μὲν καλούμενον, ἐν δὲ ὄντι Πνεῦμα ἀδιαίρετον... — *Ib.* 11 : Τὸ μὲν γὰρ βλεπόμενον, ὅπερ ἐστὶν ἄνθρωπος, τοῦτο εἶναι τὸν Υἱὸν, τὸ ἐν τῷ Υἱῷ χωρηθὲν Πνεῦμα τοῦτο εἶναι τὸν Πατέρα.

2. *Philosophumena*, 9, 12, p. 412, 8 : Τὸ ἐν τῇ Παρθένῳ σαρκωθὲν Πνεῦμα. Cf. *ib.*, p. 413, 9.

inction du Père et du Fils à une pure affaire de noms, ruinait l'économie de l'Incarnation et de la Rédemption; et il semble avoir déployé dans cette controverse plus d'âpreté que dans la précédente, car il excommunia Sabellius; quant à Hippolyte, il paraît plutôt s'être excommunié lui-même.

Le patricompassianisme qu'on nous présente comme la formule propre de la théologie de Calliste, diffère, nous le savons, de la doctrine absurde que Tertullien attribue à Praxéas.

On voit qu'Hippolyte, volontairement injuste envers Calliste, nous offre parfois à son insu le moyen de redresser sa propre injustice. Les violences des *Philosophumena* ne sauraient être acceptées comme base suffisante d'un jugement équitable; mais outre qu'en précisant l'écart des solutions extrêmes elles permettent d'embrasser du regard le champ où pouvait se mouvoir une pensée orthodoxe, elles fournissent plus d'une indication sur l'histoire de l'enseignement trinitaire au sein de la chrétienté romaine, et sur le rôle, en somme glorieux, qu'y joua le pape calomnié.

Un demi-siècle environ après Calliste, la controverse sabellienne se ranimait en Afrique. Denys d'Alexandrie intervint par des lettres qui ne semblent pas avoir été toujours bien comprises; et Denys de Rome (259-268), mis en demeure de trancher le débat, le fit avec autorité, par un écrit où il détermine les positions intangibles de la doctrine trinitaire. Dans un fragment conservé par saint Athanase<sup>1</sup>, le pape signale deux écueils où peut conduire

---

1. Saint Athanase, *De decretis Nicaenae synodi*, 26. — Reproduit, *P. L.*, 5, 110-116.

une réaction outrée contre le monarchisme sabellien : on peut exagérer la distinction des personnes jusqu'à en faire trois dieux ; on peut encore rabaisser la dignité du Fils, en assimilant sa génération à une simple création.

Ces aberrations nous sont connues. La première était au fond du dithéisme reproché à Hippolyte par Calliste, et la seconde a laissé des traces, soit dans le fragment *contre Noët*, soit plus encore dans les *Philosophumena*. Le pape Denys ne signale d'ailleurs aucune fluctuation dans la doctrine du siège apostolique sur la Trinité ; la formule où il résume sa pensée a, plus que toute autre, chance de représenter exactement la position prise, un demi-siècle plus tôt, par Calliste<sup>1</sup> :

« Il ne faut ni scinder en trois divinités l'admirable et divine Monade, ni imaginer une fabrication contraire à la dignité et à l'éminente grandeur du Seigneur ; mais croire en Dieu le Père tout-puissant et en Jésus-Christ son Fils et en l'Esprit-Saint, ainsi qu'en l'unité du Dieu de l'univers avec son Verbe ; car il dit : « Mon Père et moi nous sommes un » ; et : « Je suis en mon Père et mon Père en moi. » Ainsi l'on maintiendra et la Trinité divine et l'enseignement sacré de la monarchie. »

### III. — LA CRISE MORALE AU TEMPS DE CALLISTE

Des dissentiments d'ordre pratique, dont plusieurs n'étaient pas sans portée doctrinale, vinrent s'ajouter aux rivalités personnelles et aux controverses sur Dieu : Hip-

---

1. Saint Denys de Rome, *P. L.*, 5, 116.

polyte reprochait à Calliste son laxisme dans les questions morales. Revenons au récit des *Philosophumena*<sup>1</sup>.

Le premier, Calliste s'avisa de lâcher la bride aux passions humaines, disant qu'il remettait à tout le monde les péchés. Qui-conque se serait laissé séduire par un autre, pourvu qu'il fût réputé chrétien, obtiendrait la rémission de toutes ses fautes en recourant à l'école de Calliste. Pareille déclaration combla de joie bien des gens qui, la conscience ulcérée, rejetés déjà par diverses sectes, quelques-uns même excommuniés solennellement par (Hippolyte), se joignaient aux adhérents de Calliste, et peuplaient son école. Calliste définit qu'un évêque tombé dans une faute, même capitale, ne devait pas être déposé. De son temps commencèrent à être admis dans le clergé des évêques, des prêtres et des diacres qui avaient été mariés deux et trois fois; et même un clerc venait-il à se marier, Calliste le maintenait à son poste, comme s'il n'eût commis aucune faute. Il appliquait à ces cas la parole de l'Apôtre. « Qui êtes-vous, pour juger le serviteur d'autrui? » (Rom., 14, 4), ou encore la parabole de l'ivraie : « Laissez croître l'ivraie avec le froment. » (Matt., 13, 30), entendant ces textes de ceux qui commettent le péché après leur entrée dans l'Église. Il montrait encore une figure de l'Église dans l'arche de Noé, qui contenait des chiens, des loups, des corbeaux et toute sorte d'animaux, purs et impurs : ainsi devait-il en être dans l'Église. Tous les textes qu'il pouvait tirer à ce sens, il les interprétait de même. Les auditeurs, charmés de ces dogmes, continuent de se leurrer et de leurrer les autres, qui affluent à cette école. Voilà pourquoi le parti grossit; ils s'applaudissent de gagner les foules, en flattant les passions malgré le Christ : sans égard pour le Christ, ils laissent commettre le péché, se vantant de le remettre aux âmes bien disposées. Calliste a encore permis aux femmes non mariées, si elles s'éprenaient d'un homme de condition inférieure, ou voulaient éviter de se marier devant la loi pour ne pas perdre leur rang, de s'unir à l'homme de leur choix, soit esclave, soit libre, et de le tenir pour époux, sans recourir au mariage légal. Là-dessus on a vu des femmes soi-disant fidèles employer toute sorte de moyens pour faire périr avant terme l'enfant qu'elles avaient conçu, soit d'un esclave, soit d'un mari indigne d'elles : leur rang et leur fortune voulaient cela. Ainsi Cal-

---

1. *Philosophumena*, 9, 12, p. 443, 11-446, 3.

liste a-t-il enseigné du même coup le concubinage et l'infanticide. Cependant, après de tels hauts faits on ne rougit pas de s'intituler : Église catholique, et l'on attire les bonnes âmes !

Hippolyte a mêlé dans ce réquisitoire plusieurs points qu'il faut examiner séparément :

- 1° La rémission des péchés ;
- 2° La réconciliation des clercs coupables ;
- 3° La continence des clercs ;
- 4° La clandestinité du mariage.

On ne saurait apprécier équitablement l'attitude qu'il prit dans ces conjonctures délicates, à moins d'avoir présente à l'esprit l'idée très haute qu'il s'était faite de la vie morale dans le christianisme ; nous sommes donc amenés à préciser la ligne de conduite qu'il avait coutume de recommander aux siens.

Dans son *Commentaire sur Daniel*<sup>1</sup>, il définissait l'Église « la société sainte de ceux qui vivent dans la justice. » Il la décrivait sous la figure du paradis, où croissent des arbres d'essences variées : patriarches, prophètes, apôtres, martyrs, vierges, docteurs, évêques, prêtres et lévites ; tous avec leur parure austère de fleurs qui ne se flétrissent pas, avec leurs fruits de doctrine, nourriture spirituelle des âmes. Un fleuve jaillit du paradis, qui se partage en quatre branches et arrose toute la terre : c'est le Christ, qui donne naissance aux quatre courants de l'Évangile et baigne tous les fidèles. Comme Adam, pour avoir goûté du fruit défendu, fut chassé du paradis et condamné à retourner à la terre, ainsi l'homme qui s'abandonne au péché est-il dépouillé du Saint-Esprit, chassé du paradis, réduit à la condition d'homme ter-

---

1. *CD.*, 1, 17, p. 28-29 ; cf. 1, 14, p. 23, 29.

restre. Dans un écrit encore plus ancien, le traité *Du Christ et de l'Antéchrist*, Hippolyte insistait<sup>1</sup> sur cette fonction qui est toute la raison d'être de l'Église : engendrer perpétuellement de son cœur le Verbe, auteur de la sanctification des âmes. Et il décrivait ainsi<sup>2</sup> l'économie du salut :

Le Fils de Dieu, Verbe éternel fait homme pour nous..., manifeste la générosité de son cœur et sa bienveillance égale à tous, en pénétrant l'âme de tous les saints<sup>1</sup> et s'adaptant, comme un médecin habile, à nos besoins, car il connaît la faiblesse humaine. Il s'efforce d'instruire les ignorants et de ramener à son droit chemin ceux qui errent; à ceux qui cherchent avec foi, il se montre facile à trouver, à ceux qui portent dans un corps pur une âme innocente et veulent frapper à sa porte, il s'empresse d'ouvrir. Il ne rejette aucun de ses serviteurs, il ne rebute personne comme indigne de ses divins mystères, il n'estime point le riche au-dessus du pauvre, ni ne méprise le pauvre à cause de sa petitesse, il ne dit point au barbare : « Tu n'es qu'un ignorant », ni à l'eunuque : « Tu n'es pas un homme »; il ne hait point la femme à cause de son indocilité première, ni ne reproche à l'homme sa transgression, mais plein de pitié pour tous et désirant le salut de tous, il s'applique à les faire tous enfants de Dieu, et les appelle tous à former dans la sainteté un homme parfait. Car le Fils de Dieu est un; régénérés grâce à lui par l'Esprit-Saint, nous désirons former tous ensemble l'homme parfait, l'homme céleste.

Et en effet, le Verbe de Dieu, pur Esprit, a revêtu la chair sainte prise de la Vierge sainte, comme un fiancé revêt une robe; il a travaillé pour lui-même comme un tisserand sur la croix, en souf-

1. *Ant.*, 61, p. 41, 18 : Ἀεὶ οὐ παύεται ἡ Ἐκκλησία γεννῶσα ἐκ καρδίας τὸν Λόγον.

2. *Ant.*, 3, 4, p. 5, 23-7, 9.

3. *Ant.*, 3, p. 6, 2-5 : Τὸ ἑαυτοῦ εὐσπλαγγχρον καὶ ἀπροσωπὸληπτον ἐνδείκνυσσι διὰ πάντων τῶν ἁγίων ὁ Λόγος φοιτῶν, ῥυθμίζων ἑαυτὸν ὡς ἔμπειρος ἰατρός πρὸς τὰ ἡμῖν συμπερόντα. — La leçon φοιτῶν, garantie par le meilleur ms. (*Hierosolymitanus* du x siècle) et par la traduction slave, est excellente; je m'étonne qu'elle ait excité la défiance de M. Bonwetsch, qui introduit ici une correction inintelligible : διὰ πάντων τῶν ἁγίων ὁ Λόγος, φυτὸν ῥυθμίζων αὐτὸν κ.τ.λ. — La Vulgate porte φωτίζων, d'après deux mss. inférieurs.

frant, pour pénétrer de sa propre vertu notre corps mortel, pour mêler le corruptible à l'incorruptible, le faible au fort, et par là sauver l'homme qui se perdait. Le divin tisserand a pour cylindre sa passion accomplie sur la croix, pour chaîne la force de l'Esprit-Saint qui est en lui, pour trame sa chair sainte, associée, dans un même tissu, à l'Esprit, pour fil la grâce qui, par l'amour du Christ, resserre et fait l'unité, pour navette le Verbe, pour ouvriers les patriarches et les prophètes qui tissent le beau, long et irréprochable vêtement du Christ, ces ouvriers en qui le Verbe passe ainsi qu'une navette, exécutant par eux les ouvrages que commande le Père.

Il est clair que l'homme capable d'écrire une page d'un mysticisme aussi élevé devait être disposé à juger sévèrement toute apparence de trahison envers la morale chrétienne. Les *Philosophumena* ne démentent point ces hautes préoccupations. Dès le début, l'auteur reproche aux hérétiques, outre leurs inventions blasphématoires, ces liens de péché où ils enchaînent les âmes <sup>1</sup>; il se croit obligé d'office à les dénoncer, et à les confondre au nom de l'Esprit-Saint qui été donné à l'Église. De fait, nous allons voir son intransigeance s'affirmer sur plus d'un point.

### 1°. Rémission des péchés <sup>2</sup>.

On a souvent répété, en se fondant sur deux passages de Tertullien <sup>3</sup> et d'Origène <sup>4</sup>, que les péchés d'impudicité, ainsi que ceux d'homicide et d'idolâtrie, furent, pendant deux siècles environ, exceptés des pardons de l'Église, et cette théorie, pour ainsi dire classique, a reçu de nos

1. *Philosoph.*, prooem., p. 3, 11 : p. 5.

2. Ayant traité la même question assez longuement dans notre *Théologie de Tertullien*, p. 478 sq., nous nous permettrons d'y renvoyer le lecteur, nous bornant ici au strict nécessaire.

3. Tertullien, *De pudicitia*, 1.

4. Origène, *De oratione*, 28.

jours un dernier perfectionnement<sup>1</sup>. On a cru pouvoir préciser l'époque où une première brèche fut faite à l'antique discipline : Calliste aurait le premier réconcilié des impudiques, et cette infraction sans précédent à l'antique discipline aurait excité les protestations d'Hippolyte et de Tertullien. Trente ans plus tard, le pape Corneille aurait pratiqué une deuxième brèche en faveur des idolâtres, dans la fameuse affaire des *lapsi*, et par là provoqué le schisme de Novatien. A une époque difficile à préciser, l'homicide aurait lui-même été rayé du nombre des péchés irrémissibles, et ainsi aurait achevé de disparaître cette réserve des trois cas, dont nous retrouvons les derniers vestiges au commencement du quatrième siècle dans les canons d'Elvire, la péninsule ibérique ayant mis plus de temps que le reste de l'Église à entrer dans le mouvement de réforme disciplinaire.

Pour élégante qu'elle soit, cette construction historique nous semble, dans sa rigueur, bien artificielle, et bâtie sur un fondement peu solide : il est permis de s'étonner qu'elle ait tenu si longtemps contre les démentis nombreux que lui donnent les faits.

1. Voir notamment Petau, *De paenitentiae veteris in Ecclesia ratione* (1622), reproduit dans Migne. *P. G.*, 42, p. 1027 sq.; le même auteur atténue sa pensée dans : *De paenitentia diatriba in Synesium* (1633), reproduit à la fin des *Theologica dogmata*; Sirmond, *Historia paenitentiae publicae* (1651); Funk : *Zur altchristlichen Bussdisciplin*, dans *Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen* (Paderborn, 1896), 1, 6 p. 155 sq., ou art. *Bussdisciplin* dans le *Kirchenlexicon* de Fribourg. — Cf. abbé Vacandard, articles de la *Revue du clergé français*, années 1898 et 1899; M<sup>re</sup> Batiffol, *Études d'histoire et de théologie positive*<sup>3</sup>, 1904, p. 69-110; R. P. Harent, *Études*, t. 80, 1899, p. 577 sqq. — Le programme décanal de M. G. Esser, *Die Busschriften Tertullians De paenitentia und De pudicitia und das Indulgenzedeikt der Papstes Kallistus*, Bonn, août 1905, in-4°, m'arrive après l'achèvement de mon travail. Je suis heureux de me trouver en parfaite harmonie de vues avec l'auteur.



Notons d'abord qu'elle ne vaut pas pour l'âge apostolique, où l'on voit l'incestueux de Corinthe absous, selon l'opinion la plus commune, par saint Paul<sup>1</sup>, un meurtrier réintégré dans l'Église par saint Jean<sup>2</sup>, dans l'Apocalypse<sup>3</sup> une femme impudique et idolâtre conviée par Dieu à la pénitence. Au reste, on n'a pas coutume d'insister sur cette époque primitive.

Au deuxième siècle, la réserve des trois cas n'apparaît pas encore. Dans l'Église de Rome, le Pasteur d'Herma nous montre<sup>4</sup> des pardons préparés à toutes les catégories de pécheurs, sauf à ceux qui, par leur endurcissement, s'excluent eux-mêmes du pardon. Dans l'Église de Corinthe, l'évêque Denys pose en principe (vers 170) qu'il faut recevoir à pénitence tous les pécheurs, même les hérétiques, les plus coupables de tous<sup>5</sup>. L'hérétique Cerdon ébaucha maintes fois une pénitence qu'il n'acheva jamais<sup>6</sup>. Marcion, autre hérétique, anciennement chassé de l'Église pour impudicité, faillit y rentrer avant de mourir<sup>7</sup>. Saint Irénée nous montre des femmes admises à l'*exomologèse* après des désordres de mœurs<sup>8</sup>, et sollicitant

1. L'opinion commune des exégètes reconnaît dans 2 Cor., 2, 5 le même pécheur que saint Paul avait condamné, 1 Cor., 5.

1. Voir Clément d'Alexandrie, cité par Eusèbe, *H. E.*, 3, 23.

2. Apoc., 2, 20 sq.

3. Herma, *Pasteur, mandal.*, 4, 1, notamment 11 : "Ἔστιν ὁ δυνάμενος ἴασιν δοῦναι· αὐτὸς γὰρ ἐστὶν ὁ ἔχων πάντων τὴν ἐξουσίαν.

4. Denys de Corinthe, ap. Eusèbe, *H. E.*, 4, 23, 6, Τοὺς ἐξ οἴας δ' οὖν ἀποπτώσεως, εἴτε πηνημελείας εἴτε μὴν αἰρετικῆς πλάνης, ἐπιστρέφοντας δεξιούσθαι προστάττει.

5. Saint Irénée, *Haer.*, 3, 4, 3.

6. Tertullien, *Praeser.*, 30; cf. Pseudotertullien, *Adv. omnes haereses*, 6; saint Épiphane, *Haer.*, 42, 1.

7. Saint Irénée, *Haer.*, 1, 6, 3; 1, 13, 5. Ἐπιστρέψασαι εἰς τὴν Ἐκκλησίαν τοῦ Θεοῦ ἐξωμολογήσαντο.

de l'Église une réconciliation qui ne semble pas leur avoir été refusée.

Au début du troisième siècle, on ne relève aucun indice de changement dans la discipline de l'Église universelle. Tertullien est ici un témoin *omni exceptione major*, à raison de l'évolution qui devait l'entraîner plus tard dans une autre voie : son traité *De paenitentia*, écrit avant son passage au montanisme, montre la seconde pénitence offerte, pour une fois, à tous les péchés sans exception ; dans son énumération, nous distinguons nommément l'impudicité et l'idolâtrie <sup>1</sup> (sous la forme particulière d'apostasie). Si plus tard Tertullien paraît changer d'avis sur ce point, il faudra peser avec soin ce nouveau témoignage, et tâcher de le bien entendre, non lui sacrifier sans examen les déclarations antérieures, faites d'un esprit plus calme et en dehors de toute polémique irritante. D'ailleurs un autre écrit, à peu près contemporain du précédent, le *De patientia*, confirme par un exemple concret, précisément en matière d'impudicité, la règle dont nous venons de rencontrer la formule générale. Il s'agit de la conduite à tenir envers un époux adultère. Tertullien exhorte le conjoint à ne pas se montrer inexorable, à prendre, contre

---

1. Tertullien, *De paenitentia*, 7 : Pervicacissimus hostis ille numquam malitiae suae otium facit. Atquin tunc maxime saevit cum hominem plene sentit liberatum ; tunc plurimum accenditur dum exstinguitur. Doleat et ingemiscat necesse est, venia peccatorum permissa, tot in homine mortis opera diruta, tot titulos damnationis retro suae erasos. Dolet, quod ipsum et angelos ejus Christi servus ille peccator judicaturus est. Itaque observat, oppugnat, obsidet, si qua possit aut *oculos concupiscentia carnali ferire* aut animum illecebris saecularibus irretire, aut *fidem terrenae potestatis formidine evertere*, aut a via certa perversis traditionibus detorquere ; non scandalis, non tentationibus deficit. Haec igitur venena ejus providens Deus, clausa licet ignoscentiae janua et intinctionis sera obstructa, aliquid adhuc permisit patere. Collocavit in vestibulo paenitentiam secundam...

son ressentiment, le parti de cette âme qui lui fut chère, à laisser ouverte au coupable la voie du retour, et d'une pénitence au terme de laquelle on aperçoit le salut<sup>1</sup>. Dans cette page, nous prenons sur le fait la conduite miséricordieuse de l'Église envers les impudiques, conduite qui, pour s'entourer de toute sorte de précautions, n'atteignait pas néanmoins ce degré de rigueur auquel voulait la pousser le montanisme.

Dans le *De pudicitia*, Tertullien, montaniste depuis douze ou quinze ans, s'élève avec force contre le pontife romain, qui prétend absoudre les fautes de la chair<sup>2</sup>; changeant de langage à l'égard du Pasteur d'Herma, il flétrit ce « manuel des adultères<sup>3</sup> », et dit à Calliste<sup>4</sup>: « Si vous absolvez l'impudique, pourquoi pas l'idolâtre et l'homicide? » On a cru voir dans cette parole la preuve que l'Église déployait alors une égale et inexorable sévérité envers ces trois catégories de pécheurs. Mais si l'on considère la virulence extraordinaire du pamphlet, les procédés d'argumentation familiers à Tertullien en colère, l'absence d'arguments historiques à l'appui de cette boutade, enfin le soin que prend l'auteur de demander à

1. Tertullien, *De patientia*, 12 : (Patientia) etiam paenitentiae ministrat, solitae lapsis subvenire, cum disjuncto matrimonio (ex ea tamen causa qua licet seu viro seu feminae ad viduitatis perseverantiam sustineri) haec exspectat, haec exoptat, haec exorat paenitentiam quandoque in futuris salutem. — Tertullien parle ici comme Herma, *Mandat.*, 4, I, 8.

2. Tertullien, *De pudicitia*, I : Pontifex scilicet maximus, quod est episcopus episcoporum, edicit : Ego moechiae et fornicationis delicta paenitentia functis dimitto.

3. Tertullien, *De pudicitia*, 10 : Scriptura Pastoris, quae sola moechos amat; 20 : Illo apocrypho Pastore moechorum.

4. Tertullien, *De pudicitia*, 5 : Ad sistit idolatras, ad sistit homicida, in medio eorum ad sistit et moechus... Idololatrem quidem et homicidam semel damnas, moechum vero de medio excipis?... Personae acceptatio est.

l'Écriture des textes pour condamner l'impudique sans espoir de rémission<sup>1</sup>, la preuve paraîtra fort douteuse. Tertullien a payé d'audace, et pourtant il n'a pas gagné sa cause devant ses contemporains; la postérité n'est pas obligée de le croire sur parole, quand toute sorte de raisons rendent cette parole suspecte. Trente ans plus tard, saint Cyprien constatera<sup>2</sup> que tel de ses prédécesseurs sur le siège de Carthage a refusé absolument de réconcilier les impudiques, mais il ajoutera aussitôt qu'à la même date d'autres évêques les réconciliaient, et marquera très expressément que cette sévérité fut considérée comme une exception dans l'Église. A prendre l'assertion de Tertullien au pied de la lettre, il semblerait que ce fût au contraire la règle sans exception. Calliste n'avait qu'un mot à dire pour réduire à néant l'argumentation de Tertullien, et ce mot il a fort bien pu le dire, car les *Philosophumena* ne mettent aucune restriction à ses pardons<sup>3</sup>. Comme nous ignorons ce qu'il répondit, nous ne sommes pas fondés à prendre pour argent comptant toutes les assertions de son adversaire.

L'autorité d'Origène est encore moins décisive en faveur de la réserve des trois cas<sup>4</sup>. Nous voyons bien qu'à

1. *De pudicitia*, 13-19.

2. Saint Cyprien, *Ep.*, 55, 21 : Et quidem apud antecessores nostros quidam de episcopis istic in provincia nostra dandam pacem moechis non putaverunt, et in totum paenitentiae locum contra adulteria cluserunt. Non tamen a coepiscoporum suorum collegio recesserunt aut catholicae Ecclesiae unitatem vel duritiae vel censurae suae obstinatione ruperunt, ut, quia apud alios adulteris pax dabatur, qui non dabat de Ecclesia separaretur.

3. *Philosophumena*, 9, 12, p. 443. 12 : Λέγων πᾶσιν ὑπ' αὐτοῦ ἀφίεσθαι ἁμαρτίας.

4. Voici le passage qu'on invoque à ce sujet. Origène. *De oratione*, 28. *P. G.*, 11, 529 : Οὐδέποτε τὴν περὶ τινῶν ἐξουσίαν ὁ ἱερεὺς ἀκουσίῳ ἢ πλημμε-

ses yeux ces trois péchés présentent un caractère de gravité tout spécial; que certains prêtres se faisaient illusion sur l'étendue de leurs pouvoirs, quand ils prétendaient remettre ces péchés au même titre et avec la même facilité que tous les autres; et nous avons effectivement ici la preuve qu'une partie au moins de l'Église, d'accord avec Origène, soumettait ces trois péchés à un traitement particulièrement rigoureux. Mais quand il oppose à la légèreté coupable de certains prêtres la prudence des apôtres et des prêtres formés à l'école des apôtres, il ne fait que recommander le discernement, nécessaire en matière si grave. Son langage constituerait donc tout au plus une présomption en faveur de la réserve absolue des trois cas, quand même on ne pourrait le commenter par aucun autre passage de ses œuvres. Mais il n'en est pas ainsi. Origène dit formellement que l'Église absout toute sorte de pécheurs, et nommément les impudiques, tout en exigeant plus de gages pour la seconde pénitence que pour le baptême. Il le dit non seulement dans ses traités exégétiques<sup>1</sup>, dont quelques-uns remontent à une date assez ancienne, mais dans le traité *Contre Celse*<sup>2</sup>, qu'on

---

λημάτων ἀναφορὰν ἔχων. ἤδη καὶ περὶ μοιχείας ἢ ἐκουσίου φόνου ἢ τινος ἄλλου χαλεπωτέρου πταίσματος προσφέρει ὀλοκαύτωμα, ἢ περὶ ἀμαρτίας. Οὕτω τοιγαροῦν καὶ οἱ ἀπόστολοι καὶ οἱ τοῖς ἀποστόλοις ὁμοιωμένοι ἱερεῖς ὄντες κατὰ τὸν μέγαν ἀρχιερέα, ἐπιστήμην λαβόντες τῆς τοῦ Θεοῦ θεραπείας, ἴσασιν, ὑπὸ τοῦ Πνεύματος διδασκόμενοι, περὶ ὧν χρὴ ἀναφέρειν ὑσσίας ἀμαρτημάτων καὶ πότε καὶ τίνα τρόπον, καὶ γινώσκουσι περὶ ὧν οὐ χρὴ τοῦτο ποιεῖν... Οὐκ οἶδ' ὅπως ἑαυτοῖς τινες ἐπιτρέψαντες τὰ ὑπὲρ τὴν ἱερατικὴν ἀξίαν, τάχα μὴδὲ ἀκριβοῦντες τὴν ἱερατικὴν ἐπιστήμην, ἀγχοῦσιν ὡς δυνάμενοι καὶ εἰδωλολατρείας συγχωρεῖν, μοιχείας τε καὶ πορνείας ἀφιέναι, ὡς διὰ τῆς εὐχῆς αὐτῶν περὶ τῶν ταῦτα τετολημμένων λυομένης καὶ τῆς πρὸς θάνατον ἀμαρτίας.

1. Je ne saurais donc me ranger sur ce point à l'avis de M. Tixeront, *Histoire des Dogmes*, t. I, p. 301, qui suppose un remaniement de la pensée d'Origène par le traducteur latin des traités exégétiques.

2. Origène, *In Levit. homil.*, 15, 2, *P. G.*, 12, 561 : *In gravioribus enim*

peut tenir pour l'expression définitive de sa pensée<sup>1</sup>.

Venons à Hippolyte. Dans un fragment du *Commentaire sur les Proverbes*, édité pour la première fois par A. Mai, on lit<sup>2</sup> : « La sangsue Péché a trois filles : Impudicité, Meurtre, Idolâtrie ; et elles ne l'ont pas rassasiée. » Donc ce trio damnable était bien connu d'Hippolyte. Quant à la réserve des trois cas, voici ce que nous apprennent les *Philosophumena*. Calliste ouvrit les portes du pardon, plus larges qu'on n'avait fait avant lui ; le premier, il favorisa les passions humaines, en disant tout haut<sup>3</sup> : « Je remets les péchés à tous. » Nous connaissons cette parole, pour l'avoir entendue dans la bouche de Tertullien ; et encore que, dans les *Philosophumena*, elle ne soit pas, comme dans le *De pudicitia*, expressément restreinte aux péchés d'impudicité, le contexte prouve qu'elle visait tout d'abord cette sorte de péchés. Mais il semble bien qu'elle ne s'arrêtait pas là. Hippolyte se plaint, aussitôt après<sup>4</sup>, de la facilité avec laquelle Calliste réconciliait les reve-

crimibus semel tantum paenitentiae conceditur locus. Cf. *homil.*, 11, 2, *P. G.*, 12, 533. — Le *Commentaire In Matthaëum* est plus sévère aux apostats, qui pêchent en pleine lumière, 114, *P. G.*, 13, 1763.

1. Origène, *c. Celsum*, 3, 51, *P. G.*, 11, 988 : Οἷα δ' ἔστιν αὐτοῖς (Χριστιανοῖς) ἀγωγή καὶ περὶ ἀμαρτανόντων, καὶ μάλιστα τῶν ἀκαλασταινόντων οὐς ἀπελαύνουσι τοῦ κοινοῦ... οὗτοι δὲ ὡς ἀπολωλότας καὶ τεθνηκότας τῷ Θεῷ τοὺς ὑπ' ἀσελγείας ἢ τινος ἀτόπου νενικημένους, ὡς νεκροὺς πενθοῦσι· καὶ ὡς ἐκ νεκρῶν ἀναστάντας, ἐὰν ἀξιόλογον ἐνδείξωνται μεταβολὴν, χρόνον πλείονι τῶν κατ' ἀρχᾶς εἰσαγομένων ὥστερόν ποτε προσίενται. Le traité contre Celse date de 246 à 248 ; le traité de la prière, de 232 à 235. Harnack, *Chronologie*, 2, p. 51.

2. Sur Prov. 30, 15 (Septante, 24, 50), ed. Achelis, p. 163, 19 : Τῆ βδέλλη τῆ ἀμαρτία θυγατέρες πορνεία φόνος εἰδωλολατρεία. Καὶ οὐκ ἐνεπίπλασαν αὐτήν.

3. *Philosophumena*, 9, 12, p. 443, 12 : Λέγων πᾶσιν ὑπ' αὐτοῦ ἀφίεσθαι ἁμαρτίας.

4. *Philosophumena*, 9, 12, p. 443, 15 : Οὐ τῷ ὄρω ἀρεσκόμενοι πολλοὶ συνείδησιν πεπληγότες, ἅμα τε καὶ ὑπὸ πολλῶν αἰρέσεων ἀποβληθέντες, τινὲς δὲ καὶ ἐπὶ καταγνώσει ἐκβλητοὶ τῆς ἐκκλησίας ὑφ' ἡμῶν γενομένοι, προσχωρήσαντες αὐτοῖς, ἐπλήθυναν τὸ διδασκαλεῖον αὐτοῦ.

nants de toutes les sectes : d'où l'on peut induire qu'il ne se montrait pas inexorable à l'apostasie. Un peu plus bas<sup>1</sup>, Hippolyte reproche à Calliste sa faiblesse envers certaines femmes, pour qui le concubinage se compliquait d'infanticide : par où l'on voit que le meurtre lui-même n'était pas exclu du pardon. Ainsi l'apostat et l'homicide eurent quelque part à l'indulgence nouvelle accordée par Calliste à l'impudique, et nous constatons une nouvelle brèche à la théorie qui admet une progression régulière dans la renonciation de l'Église à la réserve des trois cas. Quant aux impudiques en particulier, nous voyons qu'en atténuant à leur égard la rigueur de l'antique discipline, Calliste fit scandale dans quelques cercles chrétiens ; nous ne voyons pas que sa réforme ait été aussi radicale qu'on l'affirme quelquefois. C'est encore Hippolyte qui nous a conservé l'histoire de Natalis, cet ancien confesseur de la foi, passé à l'hérésie de Théodote, et devenu chef de secte. Pour n'avoir pas abjuré le christianisme, Natalis n'en était pas moins déserteur de l'unité catholique, donc assimilable aux apostats de diverse provenance, que Calliste réconciliait, au grand scandale d'Hippolyte. Il fut réconcilié par Zéphyrin, après une exomologèse douloureuse<sup>2</sup> ; et le narrateur ne se montre pas contraire à cette miséricorde, ni ému d'un tel précédent.

L'indignation manifestée par l'adversaire de Calliste, dans les *Philosophumena*, a donc de quoi nous surprendre. Il lui était d'ailleurs facile de se donner le beau

1. *Philosophumena*, 9, 12, p. 445, 11 : Ὅρατε εἰς ὅσῃν ἀσέβειαν ἐχώρησεν ὁ ἄνομος μοιχείαν καὶ φόνον ἐν τῷ αὐτῷ διδάσκων.

2. Ap. Eusèbe, *H. E.*, 5, 28, 12 : Ἐνδυσάμενον σάκκον καὶ σποδὸν καταπασάμενον μετὰ πολλῆς σπουδῆς καὶ δακρύων προσπεσεῖν Ζεφυρίνῳ τῷ ἐπισκόπῳ... μόλις κοιωνηθῆναι.

rôle<sup>1</sup>, quitte à jeter des âmes dans le désespoir. De fait, son école se vidait chaque jour. Celle de Calliste s'emplissait, disent les *Philosophumena*, du rebut de toutes les sectes, y compris les gens excommuniés par Hippolyte. Cela ne prouve pas que la mesure prise par Calliste fût inopportune, ni qu'elle eût le caractère d'une véritable révolution, comme l'assurent les *Philosophumena*. Les considérants de cette mesure sont faciles à imaginer; quant à sa portée exacte, nous croyons que la discussion précédente nous autorise à la préciser quelque peu. Ce ne fut pas une sentence dogmatique, mais bien une mesure disciplinaire, qui renfermait sans doute une part de nouveauté, puisqu'elle causa du scandale. Cette part de nouveauté, nous la voyons dans l'admission régulière de certains grands pécheurs, et nommément des impudiques, aux pardons de l'Église. Jusque-là ils n'y étaient admis que par exception. Les *Philosophumena* ne nous semblent pas dire autre chose. Au reste, ce livre n'engage pas la lutte sur le même terrain que le *De pudicitia*<sup>2</sup>. Tandis que Tertullien, avec l'école montaniste, contestait en principe le pouvoir, que s'attribuait le pontife romain, de remettre les fautes de la chair, Hippolyte proteste contre ce qui lui paraît un relâchement de la discipline, et un encouragement donné au vice; il élude à dessein la discussion théologique. Moins encore que Tertullien, il peut être cité comme témoin pour établir qu'avant Calliste l'Église romaine tenait comme absolument irrémissibles,

---

1. Il ne manquait pas, dans l'Église primitive, de gens zélés, pour encourager la rigueur, et parfois les pasteurs des âmes devaient réagir contre cet esprit. Voir le deuxième livre des *Constitutions apostoliques*, c. 14 et 40.

2. Voir Esser, *Die Busschriften Tertullians*, p. 28-29.

en fait et en droit, les trois péchés d'impudicité, de meurtre et d'idolâtrie.

### 2° Réconciliation des clercs.

La question de la réconciliation des clercs tombés dans un péché grave s'était posée de bonne heure dans l'Église : au dire d'Hippolyte, Calliste l'aurait résolue avec une insigne faiblesse<sup>1</sup>. Il aurait maintenu les coupables dans les rangs du clergé; on a conclu de là<sup>2</sup> qu'il les exemptait de la pénitence canonique, et l'induction paraît légitime, car normalement cette pénitence rendait inhabile au ministère ecclésiastique<sup>3</sup>.

Après Calliste, il en fut tout autrement : au milieu du troisième siècle, le pape Corneille<sup>4</sup>, non content de déposer les clercs qui avaient faibli durant la persécution, exigeait d'eux une pénitence plus ou moins longue avant de les admettre à la communion laïque. Saint Cyprien ne se montra pas moins sévère : le bruit s'étant répandu à Rome qu'il avait rétabli dans sa dignité première un prêtre pénitent, il s'empressa de le démentir<sup>5</sup>.

1. *Philosophumena*, 9, 12, p. 411, 3 : Οὗτος ἐδογματίσεν ὅπως εἰ ἐπίσκοπος ἀμάρτοι τι, εἰ καὶ πρὸς θάνατον, μὴ δεῖν κατατίθεσθαι.

2. M<sup>sr</sup> Batiffol, *Études d'histoire et de théologie positive*, p. 103. 169.

3. Voir, par exemple, Origène, *c. Celsum*, 3, 51 : Εἰς οὐδεμίαν ἀρχὴν καὶ προστasiaν τῆς λεγομένης Ἐκκλησίας τοῦ Θεοῦ καταλέγοντες τοὺς θβάσαντας, μετὰ τὸ προσελθῆναι τῷ λόγῳ, ἐπταικέναι. Ce texte ne vise toutefois expressément que les fautes commises avant l'entrée dans la cléricature.

4. Saint Cyprien, *Ep.*, 67, 6 : Frustra tales episcopatum sibi assumere conantur, cum manifestius sit ejusmodi homines nec Ecclesiae Christi posse praeesse nec Deo sacrificia offerre debere; maxime cum jam pridem nobiscum et cum omnibus omnino episcopis in toto mundo constitutis etiam Cornelius collega noster sacerdos pacificus ac justus, et martyrio quoque dignatione Domini honoratus, decreverit ejusmodi homines ad paenitentiam quidem agendam posse admitti, ab ordinatione autem cleri atque sacerdotali honore prohiberi.

5. Saint Cyprien, *Ep.* 55, 11 : Sic tamen admissus est Trophimus ut

Un canon d'Elvire<sup>1</sup> nous montre la même discipline encore en vigueur dans l'Espagne du quatrième siècle. On vit en ce temps-là des clercs majeurs s'offrir d'eux-mêmes à la pénitence publique. Cependant l'Église ne tarda pas à s'apercevoir qu'il importait à l'honneur du corps sacerdotal de ne pas avilir les clercs devant les laïques : sage précaution, que l'histoire du donatisme devait amplement justifier. On décida donc de ne pas admettre à l'exomologèse les clercs que l'on maintenait à leur rang. Saint Basile déclare<sup>2</sup> que depuis longtemps déjà l'Église s'est fait une loi de ne pas imposer double peine pour une faute unique : la déposition est le seul châtiment des clercs, qui, en subissant la dégradation, sont admis de plain-pied à la communion laïque. Saint Augustin<sup>3</sup> montre quelles considérations de sévère prudence avaient motivé cette discipline en apparence clémente : par là l'Église coupait court aux tentations, tout en sauvegardant l'honneur de ses clercs.

Mais les documents du troisième siècle ne nous offrent rien de semblable<sup>4</sup>, et l'on ne peut se défendre d'un

laicus communicet, non, secundum quod ad te malignorum litterae pertulerunt, quasi locum sacerdotii usurpet.

1. Canon 76 d'Elvire.

2. Saint Basile. *Ep.*, 188, can. 3 : Ἀρχαίος ἐστὶ κανὼν, τοὺς ἀπὸ βαθμοῦ πεπτωκότας τούτῳ μόνῳ τῷ τρόπῳ τῆς κολάσεως ὑποβάλλεσθαι ἀκολουθησάντων ὡς οἶμαι, τῶν ἐξ ἀρχῆς τῷ νόμῳ ἐκείνῳ τῷ οὐκ ἐκδικήσεις δις ἐπὶ τὸ αὐτό.

3. Saint Augustin, *Ep.* 185, 45 : Ut enim constitueretur in Ecclesia, ne quisquam post alicujus criminis paenitentiam clericatum accipiat vel ad clericatum redeat vel in clericatu maneat, non desperatione indulgentiae sed rigore factum est disciplinae... Sed ne forsitan etiam detectis criminibus, spe honoris ecclesiastici animus intumescens superbe ageret paenitentiam, severissime placuit ut post actum de crimine damnabili paenitentiam nemo sit clericus, ut desperatione temporalis altitudinis medicina major et verior esset humilitatis.

4. Voir à ce propos Noël Alexandre, *Historia ecclesiastica, saec. 3<sup>um</sup>. Dissert. 11, De paenitentia clericorum.*

souçon à l'égard des accusations formulées par Hippolyte, quand on voit quelle évolution invraisemblable aurait subie la discipline de l'Église romaine quant à la pénitence des clercs. Faut-il donc croire qu'en un siècle Rome passa de l'extrême indulgence à l'extrême sévérité, pour adopter enfin un juste milieu? Pareil phénomène est contraire à toutes les analogies historiques, et cette phase initiale d'indulgence n'a point laissé de trace dans la tradition postérieure. Quelle faute avaient donc commise ces évêques, ou cet évêque incriminé? On voudrait le savoir. Tertullien parle bien<sup>1</sup> d'un scandale donné en ce temps-là par l'évêque d'Uthina, en Afrique. Peut-être est-ce la même rumeur dont Hippolyte s'est fait l'écho dans les *Philosophumena*; mais nous ignorons entièrement si elle était fondée. Avant d'admettre, sur cet unique témoignage, que Calliste maintint sur leurs sièges des évêques indignes, on voudrait savoir qui étaient ces évêques et ce qu'ils avaient fait.

Deux décrétales attribuées à Calliste nous sont parvenues dans le recueil d'Isidore Mercator<sup>2</sup>; le caractère apocryphe de ces pièces ne fait aucun doute, mais on ne peut plus les croire simplement inventées, depuis que la publication des *Philosophumena* y a décelé un fonds de vérité historique. Le pontife y apparaît principalement soucieux d'empêcher les cabales dans l'Église, et de protéger contre la calomnie la réputation des clercs. On ne risque donc pas de se tromper en admettant qu'il montra beaucoup de réserve lorsqu'il s'agit d'accueillir des ac-

---

1. Tertullien, *De monogamia*, 12 : Ille vester Utinensis nec Scantiniam timuit. — La loi Scantinia était dirigée contre les pédérastes.

2. Texte dans Migne, *P. G.*, 10, 121-132.

cusations contre les évêques. C'est la conclusion la plus sûre à retenir du grief relatif aux clercs prévaricateurs, dans les *Philosophumena*.

### 3° *La continence des clercs*<sup>1</sup>.

Bien que distincte de la précédente, cette nouvelle question y touche de près, et les deux griefs procèdent évidemment du même esprit.

Au temps d'Hippolyte, la continence n'était pas encore une loi pour les clercs<sup>2</sup>, mais c'était une pratique louée par l'Église, et déjà assez commune. Dès la fin du deuxième siècle, Tertullien signalait avec fierté à l'attention des païens le spectacle, nouveau pour eux, de la virginité chrétienne<sup>3</sup>. Cette gloire lui tenait fort à cœur; et il devait y insister plus d'une fois, soit dans ses œuvres pastorales<sup>4</sup>, pour l'édification des fidèles, soit dans ses écrits polémiques<sup>5</sup>, pour faire ressortir la fécondité morale de la vraie doctrine. Les fidèles des deux sexes, consacrés par choix au service de l'Église donnaient communément l'exemple du célibat<sup>6</sup>. Tertullien, marié lui-même, peut-être avant son entrée dans l'Église, tient du moins à se montrer intransigeant dans la question des secondes noces. Non content d'étendre aux prêtres

1. Voir sur cette question l'abbé Vacandard, *Les origines du célibat ecclésiastique*, dans *R. C. F.*, 1<sup>er</sup> janvier 1905, p. 252 sq.

2. Entre autres témoins de cette liberté, voir Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, 3, 12; *P. G.*, 8, 1189.

3. Tertullien, *Apolog.*, 9.

4. Tertullien, *De virginibus velandis*, 10.

5. Tertullien, *Adv. Valentinianos*, 5.

6. Tertullien, *De exhortatione castitatis*, 13 : Quanti igitur et quantae in ecclesiasticis ordinibus de continentia censentur, qui Deo nubere maluerunt! — Comparer Origène, *In Leviticum homil.*, 6, 6; *P. G.*, 12, 474.

et aux diacres<sup>1</sup> la loi posée par l'Apôtre pour les évêques<sup>2</sup>, il voudrait astreindre tous les fidèles à la monogamie entendue au sens strict<sup>3</sup>, sous prétexte que tous peuvent être appelés un jour aux fonctions sacerdotales, et l'on sait que cette opposition irréductible au principe des secondes noces fut l'une des raisons qui le poussèrent hors de l'Église.

L'auteur des *Philosophumena* se montre moins rigoriste à l'égard des simples fidèles, mais dès lors qu'il s'agit des clercs, il condamne toute sorte de bigamie. Il nous assure que sous Calliste on commença de voir admis dans les rangs du clergé des hommes qui s'étaient mariés deux et trois fois<sup>4</sup>. Ces promotions durent se multiplier très vite, car déjà Tertullien en connaît plusieurs exemples<sup>5</sup>.

Voir un clerc prendre femme n'était pas chose inouïe<sup>6</sup>, mais l'opinion chrétienne se montrait sévère à un tel mariage. Les *Philosophumena* en font un véritable

1. Tertullien, *De exhortatione castitatis*, 7 : Sacerdoti digamo facto aufertur agere sacerdotem ; 11 : Sacerdotem de monogamia ordinatum aut etiam de virginitate sancitum ; *De monogamia*, 11 : Matrimonium postulans... ab episcopo monogamo, a presbyteris et diaconis ejusdem sacramenti.

2. 1 Tim., 3, 2 ; Tit., 1, 6.

3. *Exhort. cast.*, 7 ; *Monogam.*, 11, 12.

4. *Philosoph.*, 9, 12, p. 144. 4 : Ἐπὶ τούτου ἤρξαντο ἐπίσκοποι καὶ πρεσβύτεροι καὶ διάκονοι διγάμοι καὶ τρίγαμοι καθίστασθαι εἰς κλήρους.

5. *De monogamia*, 12 : Quot enim et digami praesident apud vos ! — Plus tard, Théodoret fera la même constatation, *Ep.*, 110 ; *P. G.*, 83, 1305.

6. En 314, le synode d'Ancyre revendique pour les diacres cette liberté. Canon 10, ap. Mansi, *Concilia*, 2, 517. On ne voit pas que l'Église ait jamais autorisé le mariage des prêtres ni des évêques ; mais ceux qui étaient mariés continuaient d'user du mariage. Voir, pour les prêtres, le canon 4 de Gangres, ap. Mansi, *Concilia*, 2, 1101 ; pour les diacres, prêtres et évêques, les *Constitutions apostoliques*, p. 17 ; *P. G.*, 1, 957. — Tous ces documents appartiennent au quatrième siècle.

crime<sup>1</sup>, et flétrissent, ici encore, la tolérance de Calliste<sup>2</sup>.

#### 4° *Clandestinité du mariage*<sup>3</sup>.

En abordant la législation du mariage, nous touchons une plaie vive de la société chrétienne vivant dans l'État romain. Unanimes, sans doute, à constater le mal, les médecins des âmes ne l'étaient pas sur le choix du remède.

Les formes d'union matrimoniale consacrées par l'ancien droit (*confarreatio, coemptio, usus*) étaient depuis longtemps tombées en désuétude; à ces dispositions surannées avait succédé le *matrimonium ex jure gentium*, exigeant des époux, comme unique formalité, l'échange officiel du consentement nuptial. Telle est la condition du mariage entre chrétiens : l'Église a fait sien l'ancien contrat nuptial, seulement elle habitue les fidèles à échanger leurs promesses publiquement, en présence de l'évêque<sup>4</sup>.

La législation matrimoniale, ainsi simplifiée, ne laissait pas d'être onéreuse aux femmes chrétiennes. La

1. Je ne vois aucune raison de restreindre, avec M<sup>re</sup> Batiffol, p. 103 cette assertion au cas des secondes noces.

2. Εἰ δὲ καὶ τις ἐν κλήρῳ ὧν γαμοίη. μένειν τὸν τοιοῦτον ἐν τῷ κλήρῳ ὡς μὴ ἡμαρτηκότα.

3. Voir Doellinger, *Hippolytus und Kallistus*, p. 158-189; Le Hir, dans *Études religieuses*, nouvelle série, t. 8. 1865, p. 277 sqq. : Bigelmair, *Die Beteiligung der Christen am öffentlichen Leben in vorconstantinischer Zeit* (München 1902), p. 95-99; 246-255; K. J. Neumann, *Hippolytus von Rom in seiner Stellung zu Staat und Welt*, p. 125-129.

4. Tertullien, 2 *Ad uxorem*, 9 : *Matrimonium quod ecclesia conciliat et confirmat oblatio et obsignat benedictio...*, *De pudicitia*, 4 : *Penes nos occultae quoque conjunctiones, i. e. non prius apud ecclesiam professae, juxta moechiam et fornicationem judicari periclitantur.* — Voir notre *Théologie de Tertullien*, p. 374-376.

prépondérance de l'élément féminin au sein des chrétientés primitives ne permettait pas toujours d'y trouver un époux; par ailleurs l'union avec un païen offrait, quant à la foi et aux mœurs, trop de dangers pour que l'Église n'en détournât pas les jeunes filles. Quelques-unes passaient outre; mais ces mariages mixtes furent toujours plus ou moins sévèrement réprouvés, et souvent ils tournaient mal. Parfois la situation n'offrait pour ainsi dire pas d'issue, notamment pour les femmes d'un certain rang, qui ne voulaient pas déchoir. La loi romaine, gardienne du sang des vieilles races, apportait à la liberté du mariage des restrictions fort gênantes. C'est ainsi que sous Marc-Aurèle et Commode un sénatus-consulte, aggravant les dispositions de la loi Julia Papia, défendit, sous peine de déchéance, à toute femme de rang sénatorial, d'épouser un *ingenuus* — homme né libre — de condition inférieure. Faute d'accepter pour elle et ses enfants cette déchéance, elle devait renoncer au mariage romain, et aux avantages légaux que ce mariage conférait.

Plus d'une chrétienne prit ce dernier parti. Mais la loi, si exigeante en fait de mariage romain, ignorait volontairement l'union libre; et telle femme, qui n'avait pas voulu se marier devant la loi, profitait de sa liberté pour se donner un époux sans avoir de compte à rendre à personne<sup>1</sup>. Ce concubinage légal, dépourvu d'effets civils, pouvait, par la volonté des conjoints, être un mariage au for de la conscience, et des chrétiennes l'entendaient ainsi. Elles faisaient choix d'un homme libre, ou d'un affranchi, ou d'un esclave; et cet homme, à qui ne les

---

1. Voir à cet égard une page très instructive de Tertullien, 2 *Ad Uxor-*  
*em*, 8.

unissait aucun lien légal, n'en était pas moins pour elles un époux<sup>1</sup>.

Telle est la situation sur laquelle Calliste eut à se prononcer durant son pontificat. Si l'on veut apprécier équitablement sa conduite, il faut se souvenir quel abri précaire c'était que la loi romaine pour la vertu des femmes, dans une société qui n'exerçait presque aucun contrôle sur la vie de famille et accordait au divorce une liberté sans limite. Si une famille se fondait à l'insu et en dehors de la loi, que devait en penser l'Église?

Calliste estima que l'intérêt supérieur des âmes lui commandait d'approuver. Il accepta donc résolument ce conflit entre le droit nouveau de l'Église et l'ancien droit de l'État, ou plus exactement ce fait anormal d'un mariage nul au for civil, valide au for ecclésiastique<sup>2</sup>.

1. Inversement on avait vu, depuis longtemps déjà, des femmes épousées ainsi par des hommes de condition plus haute. Hippolyte a signalé plus haut l'union morganatique de Marcia avec Commode, et n'a pas semblé y trouver à redire (*Philos.*, 9, 12, p. 439, 12).

2. *Philosoph.*, 9, 12, p. 445, 4 : Καὶ γὰρ καὶ γυναῖξιν ἐπέτρεψεν, εἰ ἄνανδροι εἶεν καὶ ἡλικία δὲ ἐκκαίοντο αἱ ἐν ἀξίᾳ ἢ ἑαυτῶν ἀξίαν εἰ μὴ βούλοιντο καθαιρεῖν διὰ τοῦ νομίμως γαμηθῆναι, ἔχειν ἕνα ὃν ἂν αἰρήσωνται σύγκριτον, εἴτε οἰκέτην εἴτε ἐλεύθερον, καὶ τοῦτον κρίνειν ἀντὶ ἀνδρὸς μὴ νόμῳ γεγαμημένην. Ainsi lirions-nous ce passage, fort tourmenté par les éditeurs. Les mots : εἰ ἡλικία ἐκκαίοντο αἱ ἐν ἀξίᾳ désignent en général les femmes nobles éprouvant le désir du mariage ; les mots : ἑαυτῶν ἀξίαν εἰ μὴ βούλοιντο καθαιρεῖν διὰ τοῦ νομίμως γαμηθῆναι visent le cas particulier d'une femme noble voulant épouser un homme libre de condition inférieure, ce qu'elle peut faire devant la loi, mais au prix d'une déchéance pour elle et ses enfants. Au sujet d'un affranchi ou d'un esclave, la même question ne se posait pas, puisque en aucun cas la loi romaine ne reconnaissait cette union. Le manuscrit porte (p. 115, verso, l. 12-16) : καὶ γὰρ καὶ γυναῖξιν ἐπέτρεψεν εἰ ἄνανδροι εἶεν καὶ ἡλικία τε καίοντα ἑναξία ἢ ἑαυτῶν ἀξίαν ἢ μὴ βούλοιντο καθαιρεῖν διὰ τοῦτο νομίμως γαμηθῆναι ἔχει ἕνα ὃν ἂν αἰρήσωνται σύγκριτον· εἴτε οἰκέτην εἴτε ἐλεύθερον· καὶ τοῦτον κρίνειν ἀντὶ ἀνδρὸς μὴ νόμῳ γεγαμημένην. On a proposé les corrections suivantes : Miller : Ἐπέτρεψεν <ἀμαρτεῖν> εἰ ἄνανδροι εἶεν καὶ ἡλικία καίοντο αἱ ἐν ἀξίᾳ, τὴν ἑαυτῶν ἀξίαν ἢ (ou plutôt εἰ) μὴ βούλοιντο καθαιρεῖν. — Wordsworth : Εἰ ἄνανδροι εἶεν καὶ ἡλικιωτῆ καίοντο

Hippolyte lui en fit d'amers reproches. En homme de tradition, il protesta contre une innovation de si grave conséquence, et ce qui donnait à sa protestation un certain poids, c'est qu'il la formula au nom de l'Évangile. Car ces unions clandestines eurent plus d'une fois — nous pouvons bien l'en croire — de fâcheux effets. Sans doute on ne se pressait pas toujours de les déclarer à la face de l'Église, et souvent elles pesaient comme une honte, sinon comme un remords, sur la conscience de celles qui les avaient contractées. Plutôt que d'avouer une mésalliance, on recourait aux pratiques les plus criminelles

ἀναξίῳ, ἢ ἑαυτῶν ἀξίαν μὴ βούλοιντο καθαιρεῖν, διὰ τοῦτο νομίμως γαμηθῆναι ἐκείνῳ ὃν ἂν αἰρήσωνται σύγκοιτον. — Bunsen : Εἰ ἄνδρες εἶεν καὶ ἡλικία γε ἐκκαίοντο (ἀνάξια αἰ ἑαυτῶν ἀξίαν μὴ βούλοιντο καθαιρεῖν), διὰ τοῦτο νομίμως γαμηθῆναι ἔχει ἐνὶ ὃν αἰρήσωνται, κ.τ.λ. — Doellinger : Εἰ ἄνδρες εἶεν καὶ ἡλικία καίονται (οὐ καίοντο), ἀνάξια, τὴν ἑαυτῶν ἀξίαν ἣν μὴ βούλοιντο καθαιρεῖν. Διὰ κ.τ.λ. — Roeser : Εἰ ἄνδρες εἶεν καὶ ἡλικία τινὸς καίοντο ἀναξίου τῆς ἑαυτῶν ἀξίας, ἣν μὴ βούλοιντο καθαιρεῖν διὰ τοῦτο, νομίμως γαμηθῆναι ἔχειν ἐνὶ ὃν ἂν... κ.τ.λ. — Duncker : Εἰ ἄνδρες εἶεν καὶ ἡλικία γε ἐκκαίοντο ἀνάξια, ἢ ἑαυτῶν ἀξίαν μὴ βούλοιντο καθαιρεῖν διὰ τὸ νομίμως γαμηθῆναι, ἔχειν κ.τ.λ. — Cruice est revenu à la leçon de Roeser. — Le Hir (*Études religieuses*, nouvelle série, t. 8, 1865, p. 278) : Καὶ γὰρ καὶ γυναῖξιν ἐν ἀξίᾳ ἐπέτρεψεν, εἰ ἄνδρες εἶεν καὶ ἡλικία δὲ ἐκκαίοντο, τὴν ἑαυτῶν ἀξίαν ἣν (οὐ εἰ) μὴ βούλοιντο καθαιρεῖν διὰ τὸ νομίμως γαμηθῆναι, ἔχειν ἓνα κ.τ.λ. — Neumann : ... καὶ ἡλικία τινὸς καίοντο <τῶν οὐκ> ἐν ἀξίᾳ ἢ <τὴν> ἑαυτῶν ἀξίαν εἰ μὴ βούλοιντο καθαιρεῖν διὰ τοῦ[το] νομίμως γαμηθῆναι, ἔχειν ἓνα ὃν ἂν κ.τ.λ. — Draeseke (*Zeitschrift f. wiss. Theol.*, 47, 1904, p. 106) adopte la leçon de Roeser et Cruice en modifiant les derniers mots : ... γαμηθῆναι, καὶ ἔχειν ὄντιν' ἂν κ.τ.λ. — La correction essentielle a été réalisée par Duncker, Le Hir et Neumann : elle consiste à lire, au lieu du démonstratif τοῦτο (d'ailleurs fort douteux dans le manuscrit, et qui semble être une dittographie), un article, soit τό soit τοῦ. Les éditeurs qui lisent τοῦτο rapportent νομίμως à une loi ecclésiastique, posée par Calliste, tandis que νόμῳ, à la fin de la phrase, désigne la loi romaine. Cela nous paraît inintelligible ; nous tenons que νομίμως se rapporte, ainsi que νόμῳ, à la loi romaine. D'ailleurs, pour la première partie de la phrase, nous avons cru devoir revenir à peu près au manuscrit. Ἡλικία καίεσθαι ne peut signifier que : être consumé par l'ardeur de la jeunesse ; quand καίεσθαι a un sens objectif (cf. Virgile : Formosum pastor Corydon ardebat Alexin), il se construit avec le génitif.

pour faire périr avant le terme un enfant dont on eût rougi de nommer le père.

Si regrettables qu'ils fussent, de tels faits n'en constituaient pas moins de purs accidents, en regard d'une mesure générale impérieusement réclamée par les circonstances<sup>1</sup>; et il y aurait injustice à méconnaître la hauteur de vues dont Calliste fit preuve, cette fois encore, en prenant parti pour la liberté des consciences contre la lettre du droit. L'heure semblait propice, alors que Caracalla venait d'accorder à tous les sujets de l'empire la *citè romaine*, pour faire pénétrer dans les masses les principes sociaux de l'Évangile. Calliste eut cette hardiesse, et l'avenir devait lui donner raison. Pourtant la réforme inaugurée par lui ne s'acheva que lentement. Quand on songe à la gravité des intérêts en jeu, on a peine à comprendre que les entraves mises par la loi romaine à la liberté du mariage aient pu se maintenir, en plein christianisme, plus de deux siècles après l'édit de Milan. Il était réservé à Justinien d'éliminer par un acte législatif ces restes de paganisme. La question juridique attachée au mariage lui dut une solution longtemps attendue : un pontife obscur avait eu le mérite de poser cette question dès le troisième siècle, à l'encontre de préjugés tout puissants.

---

1. Nous ne voyons donc pas qu'il y ait lieu de se voiler la face devant les révélations des *Philosophumena*, comme fait M. A. Réville, *Revue des Deux-Mondes*, t. 57, 15 juin 1865, p. 919.

## IV. — LA QUESTION BAPTISMALE.

Du temps de Calliste, dit encore Hippolyte, ceux de son parti osèrent, pour la première fois, conférer un second baptême<sup>1</sup>.

Ce dernier reproche est fort énigmatique ; essayons de l'éclairer par l'histoire de ce temps et par le contexte des *Philosophumena*.

L'idée la plus naturelle, et qui se présente tout d'abord, est celle d'une réitération pure et simple du baptême chrétien. Cette pratique abusive aurait été introduite dans l'obédience de Calliste, et peut-être sous ses yeux : ἐπὶ τούτου πρώτως τετέλεμηται δεύτερον αὐτοῖς βάπτισμα. Mais comment s'arrêter à la supposition que l'Église romaine, aux environs de l'an 220, ait pu réitérer le baptême ? L'antiquité n'offre pas trace de ce fait inouï. Loin de réitérer alors le baptême conféré par des catholiques, Rome admettait comme valide le baptême conféré par les hérétiques. Lorsque, trente ans plus tard, éclatera entre Carthage et Rome la querelle baptismale, Carthage niant la validité du baptême conféré par les hérétiques, Rome la maintenant, le pape saint Étienne prendra position en prononçant la formule célèbre, qui est un appel à la tradition de son Église : *Nihil innovetur nisi quod traditum est*<sup>2</sup>. Sous le pontificat de Calliste, Étienne n'était déjà plus un enfant, peut-être même appartenait-il déjà au clergé de Rome ; en tout cas, il connaissait bien l'usage

1. *Philosoph.*, 9, 12, p. 416, 3.

2. Voir saint Cyprien, *Ep.*, 74, 1.

dont il témoigne. Sa parole fixe donc, quant à Rome, un point d'histoire, contre lequel ne saurait prévaloir l'accusation vague d'Hippolyte<sup>1</sup>.

Mais peut-être Hippolyte visait quelque Église en communion avec Rome, et qui, du temps de Calliste, peut-être avec sa connivence, aurait commencé à rebaptiser les hérétiques? Telle est l'opinion mise en avant par Doellinger<sup>2</sup>, et qui échappe à une partie des inconvénients de la précédente. Ce savant a fait appel au souvenir d'Agrippinus,

1. Au reste, Hippolyte lui-même nous montre divers hérétiques, et avec eux ses propres disciples, accueillis par Calliste : on ne voit pas qu'il fût question de les rebaptiser. *Philos.*, 9, 12, p. 443, 15 : Πολλοὶ συνείδησιν πεπληγότες, ἅμα τε καὶ ὑπὸ πολλῶν αἱρέσεων ἀποβλήθεντες. τινὲς δὲ καὶ ἐπὶ καταγνώσει ἐκέληται τῆς Ἐκκλησίας ὑπ' ἡμῶν γενόμενοι, προσχωρήσαντες αὐτοῖς ἐπλήθυναν τὸ διδασκαλεῖον αὐτοῦ.

2. Doellinger, *Hippolytus und Kallistus*, p. 183 sq. — M. J. Ernst, *Die Stellung der roemischen Kirche zur Ketzertaufrage*, dans *Zeitschrift f. kath. Theologie*, 1905, p. 258-274, à la suite du P. Grisar (*Zeitschr. f. kath. Theologie*, 1878, p. 517 sq.), explique les choses tout autrement. L'Église romaine aurait pour la première, du temps de Calliste, reconnu officiellement la validité du baptême conféré par les hérétiques; et le *second baptême* dont parle Hippolyte serait précisément ce baptême, qu'il se scandalise de voir identifier au baptême chrétien. A l'appui de cette manière de voir, on peut alléguer le rigorisme dont Hippolyte a donné bien d'autres preuves : la position qu'on lui attribue est celle que prit, dans le même temps, Tertullien, et que devait prendre, trente ans plus tard, un autre rigoriste, Novatien. On peut alléguer encore les condamnations prononcées par l'école de Tertullien et de saint Cyprien contre le baptême des hérétiques, au nom de l'*unité* du baptême chrétien. Malgré l'ingéniosité déployée par M. Ernst dans la défense de cette thèse, nous ne croyons pas pouvoir y souscrire. Car elle n'explique pas la nouveauté du fait signalé par Hippolyte : ἐπὶ τούτου πρώτως. M. Ernst reconnaît lui-même la valeur décisive du témoignage de saint Étienne sur la constance de la tradition romaine à l'égard du baptême des hérétiques. Elle ne répond pas non plus au sens naturel des mots : τετόλμηται δεύτερον αὐτοῖς βάπτισμα. Ce n'est pas dans l'entourage de Calliste que se rencontraient les ministres de ce baptême; et puis ce nom de *second baptême* évoque l'idée d'une réitération, plutôt que celle d'un pseudo-baptême; les textes qu'on emprunte à la controverse baptismale n'ont qu'une apparence de relation avec la question présente.

évêque de Carthage, et d'un synode africain<sup>1</sup>, au souvenir de Firmilien de Cappadoce et de synodes phrygiens<sup>2</sup>, se prononçant contre le baptême des hérétiques. En dépit de ces arguments historiques, la thèse se heurte à des difficultés fort sérieuses. Quelque date qu'on assigne aux synodes d'Agrippinus et de Firmilien, il est sûr que la question baptismale était ouverte dans certaines Églises dès le début du troisième siècle. Tertullien en témoigne pour Carthage dans le *De baptismo*<sup>3</sup>, qui est un de ses premiers ouvrages, et il nous apprend qu'il a déjà traité le même sujet en grec, on ne sait au juste contre quels adversaires. Quinze ans au moins avant le pontificat de Calliste, il préconise l'usage africain. L'usage romain était certainement contraire; cependant on ne voit pas que Rome ait été interrogée avant le temps de saint Cyprien, et surtout on ne comprend pas comment Hippolyte prétend ici engager la responsabilité de Calliste. Il y a donc lieu d'interroger les autres parties de son œuvre, pour commenter l'assertion relative au second baptême.

Un fragment exégétique *sur le livre de Ruth*<sup>4</sup>, attribué à Hippolyte par un manuscrit du mont Athos, où M. Achelis l'a récemment découvert, présente avec le réquisitoire des *Philosophumena* des points de contact importants. L'au-

1. Voir saint Cyprien, *Ep.*, 73, 3.

2. Synodes d'Iconium et de Synnade. V. Firmilien, ap. saint Cyprien, *Ep.*, 75, 7; Denys d'Alexandrie, ap. Eusèbe, *H. E.*, 7, 7.

3. Tertullien, *De baptismo*, 15, après avoir déclaré que le baptême des hérétiques n'est pas le baptême chrétien, — *Nec baptismus unus, quia non idem; quem cum rite non habeant, sine dubio non habent*, — affirme à nouveau que le baptême chrétien ne se réitère pas : *Semel ergo lavacrum inimus, semel delicta diluuntur, quia iterari non potest*. La coutume africaine de rebaptiser les hérétiques expliquerait donc assez mal l'assertion des *Philosophumena*.

4. *Fragment sur Ruth*, éd. Achelis, p. 120.

teur oppose au désintéressement des vrais chrétiens l'esprit simoniaque de quelques-uns, qui s'imaginent pouvoir acheter ou vendre la grâce<sup>1</sup>. Insensés, qui n'ont point de part à espérer avec le Christ : comme ils trafiquent du don divin, ils ne sont pas des économes fidèles, mais des marchands de Christ, et de nouveaux Judas. Cette page, dont chaque trait a son parallèle quelque part dans les écrits d'Hippolyte, porte en elle-même le cachet irrécusable de son authenticité; d'autre part il est évident qu'Hippolyte connaît très bien les faits dont il parle; il y a grande apparence que ces faits sont les mêmes sur lesquels il reviendra dans les *Philosophumena*; mais, bien que le contexte renferme une allusion à la justification baptismale, nous ne retrouvons pas la mention du *second baptême*, et cette accusation garde son caractère énigmatique. On sait, d'autre part, que l'assimilation des effets de la pénitence à ceux du baptême était courante, au troisième siècle; Tertullien y recourt après Hermas<sup>2</sup>, et décrit longuement le parallélisme de la première et de la seconde rémission. Hippolyte lui-même mentionne<sup>3</sup> explicitement une seconde

1. *Ibid.*, 12 : Οἱ γὰρ πιστοὶ πρὸς τὸ εὐαγγέλιον προσερχόμενοι ὄψεσθαι τὴν χάριν παρὰ Θεοῦ κτῶνται, οὐ χρήμασι τοῦτο ἐξαγοράζοντες ὡς τινὲς τῶν ἀφρόνων νῦν τοῦτο ποιεῖν ἐπιχειροῦσιν, ἑαυτοῖς τε καὶ τοῖς λαμβάνουσι κρίμα θανάτου ἐπιφέροντες... "Ὅσοι πειρῶνται εἴτε ἀγοράζειν εἴτε πωλεῖν, μέρος μετὰ Χριστοῦ ἔχειν οὐ δύνανται, οὐκ οἰκονόμοι πιστοὶ, ἀλλὰ χριστέμποροι ὑπάρχοντες. — Le mot *χριστέμποροι* peut être emprunté à la *Didachè*, 12, 5.

2. Voir Hermas, *Mandat.*, 4, 3; Tertullien, *De penitentia*, 7. 9. 12; *De pudicitia*, 9 : Recuperabit igitur et apostata vestem priorem, indumentum Spiritus Sancti, et annulum denuo, signaculum lavacri? — Cf. *Théologie de Tertullien*, p. 339 sqq.

3. *Philosoph.*, 6, 41, p. 307, 15 : Μετὰ τὸ βάπτισμα ἕτερον ἐπαγγέλλονται, ὃ καλοῦσιν ἀπολύτρωσιν, καὶ ἐν τούτῳ ἀναστρέφοντες κακῶς τοὺς αὐτοῖς παραμένοντας ἐπ' ἐλπίδι τῆς ἀπολυτρώσεως, ὡς δυναμένους μετὰ τὸ ἅπαξ βαπτισθέντας πάλιν τυχεῖν ἀφέσεως... λέγουσι γὰρ τι φωνῇ ἀρρήτῳ, ἐπιτιθέντες χεῖρα τῷ τῆν ἀπολύτρωσιν λαβόντι... — Voilà incontestablement la vraie notion du *second baptême* : un baptême *après un autre*, μετὰ τὸ βάπτισμα ἕτερον.

rémission des péchés connue dans la secte du valentinien Marc sous le nom de *second baptême*, ou encore de *rédemption*. Cet hérétique recruta beaucoup d'adhérents par la promesse de ce nouveau baptême, qui ne semble pas avoir comporté d'immersion, mais seulement une imposition des mains. Une telle indication ne paraîtra pas négligeable, au sujet d'un point aussi obscur que celui du second baptême reproché aux partisans de Calliste, et elle peut mettre sur la voie d'une solution, que nous proposerons, faute de mieux.

S'il avait eu à énoncer un grief précis et distinct, Hippolyte l'eût sans doute fait en plus de mots : ce laconisme n'est pas dans ses habitudes. Voici donc la solution à laquelle j'inclinerais : il ne s'agit point ici de baptême proprement dit, soit catholique, soit hérétique ; mais avant de quitter le terrain moral où il s'est efforcé de porter de si rudes coups à son adversaire, Hippolyte lui lance un dernier trait : il résume sous une forme oratoire cette accusation de laxisme qu'il a développée avec tant de virulence, et le *second baptême* dont il s'agit n'est autre chose que la pénitence, à laquelle Calliste attachait une valeur illimitée, malgré les protestations de l'école rigoriste <sup>1</sup>. Ce langage est devenu obscur pour nous ; il l'était moins pour les contemporains d'Hippolyte, accoutumés à voir dans la *seconde pénitence* le pendant exact du baptême, une seconde planche de salut offerte à l'âme qui faisait naufrage après sa conversion <sup>2</sup>. Surtout il s'harmonise très

1. On se rappelle le mot d'Hippolyte, *Philos.*, 9, 12. p. 443, 11 : Ἡρώτος τὰ πρὸς τὰς ἡδονὰς τοῖς ἀνθρώποις συγχωρεῖν ἐπενόησε, λέγων πᾶσιν ὑπ' αὐτοῦ ἀπίεσθαι ἁμαρτίας.

2. Tertullien, *De paenitentia*, 4, 12.

bien avec le contexte des *Philosophumena*. Hippolyte vient de montrer tous les vices, y compris la luxure et l'homicide, accourant vers Calliste pour obtenir leur pardon<sup>1</sup>; l'instant d'après, il passe aux Elchasaïtes, sectaires judaïsants qui se mirent, du temps de Calliste, à prêcher un nouveau baptême; et il nous assure que les pardons offerts si largement par Calliste donnèrent aux fondateurs de la secte l'idée de leur entreprise<sup>2</sup>. Si notre conjecture est fondée, la phrase relative au second baptême n'est qu'un trait d'union entre deux hérésies similaires, et une perfidie oratoire destinée à compromettre les Callistiens en compagnie des Elchasaïtes<sup>3</sup>.

#### V. — L'ESPRIT DU SCHISME.

Nous avons épuisé le réquisitoire d'Hippolyte contre Calliste; il nous faut maintenant revenir en arrière, pour

1. *Philosoph.*, 9, 12, p. 445, 11 : 'Ορᾶτε εἰς ὅσῃν ἀσεβείαν ἐχώρησεν ὁ ἄνομος μοιχείαν καὶ φόνον ἐν τῷ αὐτῷ διδάσκων. Καὶ ἐπὶ τούτοις τοῖς τολμήμασιν ἑαυτοῦς οἱ ἀπληροθριασμένοι καθολικὴν Ἐκκλησίαν ἀποκαλεῖν ἐπιχειροῦσι, καὶ τινες νομίζοντες εἰς πράττειν συντρέγουσιν αὐτοῖς. L'assertion relative au second baptême suit immédiatement.

2. *Philosoph.*, 9, 13, p. 446, 10-448 : Τούτου κατὰ πάντα τὸν κόσμον διχληθείσης τῆς διδασκαλίας, ἐνιδῶν τὴν πραγματείαν ἀνὴρ δόλιος καὶ ἀπονοίας γέμων, Ἀλιθιάδης τις καλούμενος, ... γοργότερον ἑαυτὸν καὶ εὐφυσίτερον ἐν κυβείαις κρίνας τοῦ Καλλίστου, ἐπῆλθε τῇ Ῥώμῃ... καὶ βάπτισμα ὀρίζει, ὃ καὶ αὐτὸ διηγῆσθαι, φάσκων τοὺς ἐν πάσῃ ἀσελγείᾳ καὶ μισμῶ καὶ ἀνομήμασιν ἐμψυρέντας, εἰ τις πιστὸς εἴη, ἐπιστρέψαντα καὶ τῆς βίβλου κατακούσαντα καὶ πιστεύσαντα, ὀρίζει βαπτίσματι λαμβάνειν ἄφεσιν ἀμαρτιῶν. Ταῦτα δὲ ἐτόλμησε τεχνάσαι τὰ πανουργήματα ἀπὸ τοῦ προειρημένου δόγματος ἀφορμὴν λαθῶν, ὃς παρεστήσατο Κάλλιστος.

3. Je m'aperçois que Benson a émis une idée semblable dans son livre intitulé : *Cyprian; his life, his times, his work*, London, 1897, p. 336. Mais il admet, sur la parole d'Hippolyte, que la secte elchasaïte était un rameau callistien. Cette opinion me paraît suffisamment démentie par la description des *Philosophumena*, 9, 13. — Déjà de Rossi avait indiqué le rapprochement avec le baptême elchasaïte, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1866, 4, p. 65 sqq.

apprécier la portée de ses revendications et définir l'esprit de son schisme.

Dès ses débuts, Hippolyte s'était montré défenseur zélé de la Trinité; dans la suite, il prit facilement ombrage des doctrines qui lui semblaient menacer ce dogme. Le *Synagma*, un de ses premiers écrits, aboutissait à la réfutation de Noët. et probablement y subordonnait tout le reste. De réels services rendus à l'orthodoxie habituèrent Hippolyte à se considérer comme le gardien attitré de la foi, dans cette Église romaine qui comptait alors peu d'esprits cultivés et peu de controversistes rompus aux subtilités orientales. Ceux qui ne s'inclinaient pas aveuglément devant son autorité lui devenaient vite suspects, pour peu qu'ils montrassent d'indulgence envers les idées monarchiennes. Zéphyrin n'eut sans doute pas pour Hippolyte tous les égards auxquels celui-ci prétendait. Tenu à l'écart par cet administrateur prudent, le théologien de la Trinité voyait avec un dépit croissant s'affirmer l'influence de Calliste. Cet ancien esclave<sup>1</sup>, cet échappé du bagne, sorti d'une affaire véreuse en usurpant l'auréole de confesseur, puis devenu à force de souplesse l'homme de confiance du pape, était-il bien qualifié pour gouverner le clergé romain dans des conjonctures délicates? Ce qui achevait d'irriter Hippolyte, c'était de voir Calliste se compromettre avec Sabellius, et compromettre l'Église. Tant que Zéphyrin vécut, le crédit du vicaire pouvait n'être qu'un incident négligeable; mais quand, au lieu d'un vieillard sans portée, Hippolyte vit à la tête de l'Église ce rival si méprisé mais si habile, sa haine s'envenima du ressentiment d'un orgueil blessé. Il lui restait,

---

1. Voir le récit des *Philosophumena*, ci-dessus, p. 2.

dans le clergé, un parti, grâce auquel il essaya de faire quelque figure, se posant comme le représentant du vrai principe catholique, traitant ses ennemis de sectaires, et saisissant toutes les occasions de montrer dans leur conduite une trahison envers la doctrine du Christ. Cependant — nous l'apprenons de lui-même — le vide se faisait autour de lui; l'avènement d'Urbain, puis de Pontien, rendit plus manifeste la fausseté de la position qu'il avait prise, et quand, sous le deuxième successeur de Calliste, Hippolyte fut proscrit en compagnie du pape légitime, les rares puritains qui l'entouraient encore commençaient à se lasser d'une opposition stérile : le signal du retour à l'unité, qu'il paraît avoir donné lui-même, dut être accueilli avec empressement.

Peu avant ce dénouement, qui devait absoudre sa mémoire, Hippolyte avait exhalé sa colère dans les *Philosophumena* : œuvre de passion, et machine de guerre contre la mémoire de Calliste. Comme le *Syntagma* venait aboutir à Noët, dans les *Philosophumena* tout converge vers Calliste. Mais pour mieux atteindre son but, l'auteur ne place pas Calliste à la fin et comme au sommet de son livre : il le jette au contraire dans la foule, comme un hérétique vulgaire, entre les Noétiens, dont il a emprunté le dogme, et les Elchasaïtes, qui lui doivent leur morale. Il annonçait en commençant l'intention de dénoncer les mystères hérétiques, qui sont un fruit de la sagesse profane. Au livre neuvième, la tactique se précise : après avoir mentionné la doctrine de Calliste comme un produit composite où entrent des erreurs empruntées à Cléomène, d'autres à Théodote de Byzance, il remonte jusqu'à Noët, dont il expose le système avec grand soin, en en montrant le point d'attache dans la philosophie d'Héraclite. Puis il

passé à Calliste, le flétrit comme hérétique, puis comme homme. Le lecteur devra garder l'impression d'une galerie de portraits similaires, où Calliste figure entre Cléomène le Noétien et Alcibiade l'Elchasaïte. L'artifice est habile; mais il est trop visible pour qu'on puisse croire à la candeur d'Hippolyte.

Que valaient donc ses griefs? Si l'on écarte la question baptismale, au fond de laquelle nous ne voyons qu'un malentendu créé par une expression obscure, il reste une question de dogme, la Trinité, et une question de morale, le laxisme. La question de dogme, souvent reprise depuis Doellinger, tant par les protestants que par les catholiques, paraît aujourd'hui définitivement tranchée au désavantage d'Hippolyte<sup>1</sup>. Car en précisant une christologie qui existait à l'état flottant depuis plus d'un demi-siècle, et qui portait une grave atteinte à la dignité du Verbe, il achevait d'engager la théologie dans une impasse, d'où elle ne sortirait, cent ans plus tard, qu'après un éclat, et combien retentissant : la théorie de la génération temporelle du Verbe porta son dernier fruit dans l'hérésie d'Arius. Dès le temps de Zéphyrin, un pas en arrière s'imposait, et l'on ne pouvait rentrer dans les voies de l'orthodoxie qu'en se rapprochant des doctrines de Noët. La question de morale, soulevée par Hippolyte, est délicate et complexe; mais ni les innovations de Calliste quant à la réconciliation des pécheurs, ni sa condescendance à l'égard des clercs, ni la sanction ecclésiastique accordée par lui à

---

1. Voir, entre autres, Doellinger, *Hippolytus und Kallistus*, p. 197 sqq.; Caspari, *Ungedruckte, ungeachtete und wenig beachtete Quellen zur Geschichte der Taufsymbols und der Glaubensregel*, Christiania, 1875, t. 3, p. 330; Harnack, article *Monarchianismus*, dans *Realencyclopädie*, p. 327; Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, t. 1, p. 314 sqq.

des mariages ignorés par la loi civile, ne paraissent mériter la flétrissure sévère des *Philosophumena*.

Presque en même temps qu'Hippolyte, un autre esprit indépendant, Tertullien, séparé de l'Église depuis dix ans déjà, se prononçait, en Afrique, sur les mêmes questions de dogme et de discipline. Sur le dogme de la Trinité, l'accord est remarquable. Avant le pontificat de Calliste, tous deux avaient déjà combattu les doctrines monarchiennes : Hippolyte par la composition du *Syntagma*, Tertullien dans une première passe d'armes, rappelée au début du traité contre Praxéas. Les deux polémistes persévérèrent dans la même voie, Hippolyte avec une théorie plus formée, Tertullien avec des idées assez flottantes, habilement mises en valeur grâce à l'éclat de la rhétorique et au matérialisme du style. Le fragment *Adv. Noetum* a dû fournir plus d'un trait à l'*Adv. Praxeam*. Le livre de Tertullien répond d'ailleurs à un stade plus avancé de la controverse, au stade proprement sabellien. Les *Philosophumena* représentent un troisième stade : l'auteur continue de pourchasser ce qui lui paraît être un sabellianisme bâtard, et qui est bien plutôt la vraie doctrine catholique. Si du dogme nous passons à la morale, nous constaterons la même affinité entre ces deux hommes. Tertullien s'est élevé avec la plus grande violence contre la conduite de Calliste au sujet de la rémission des péchés et de la continence cléricale; s'il n'aborde pas *ex professo*, dans les traités que nous possédons, la question de la réconciliation des clercs ni celle des mariages clandestins, il y a grande apparence qu'il ne transigeait pas davantage sur ces points. Néanmoins on ne voit pas que ces affinités si profondes aient amené entre les deux chefs de sectes une entente, et sans doute Hippolyte ne l'a pas cherchée. Lors

de sa rupture avec l'unité catholique, les montanistes étaient d'ores et déjà hérétiques, séparés de l'Église par leur adhésion à la doctrine du Paraclet. Hippolyte ne devait pas goûter ces nouveautés compromettantes, et il avait, comme penseur, trop de tenue pour approuver les excentricités de la nouvelle prophétie<sup>1</sup>. Intraitable sur la bigamie des cleres, on ne voit pas qu'il ait réprouvé en thèse générale les secondes noces, avec l'hérésie phrygienne. Dans les *Philosophumena*, il mentionne<sup>2</sup> avec un certain dédain les montanistes, leur reproche de s'être laissé duper par des femmes, critique leurs xérophagies et autres singularités liturgiques, constate l'alliance conclue par quelques-uns d'entre eux avec la secte de Noët; il ne prononce pas le nom de Tertullien. Chez Tertullien, nous ne trouvons pas davantage le nom d'Hippolyte; et si tels ouvrages, l'*Adv. Praxeam* et le *De pudicitia*, peuvent passer pour des avances faites à ce puissant auxiliaire, d'autres, tels que le *De monogamia* et le *De jejuniis*, permettent de mesurer la distance qui sépare les deux esprits.

L'illumination compliquée de rigorisme avait conduit Tertullien à l'hérésie; l'orgueil intellectuel et certaine tendance rigoriste jetèrent Hippolyte dans le schisme. Les deux sectes se rencontrèrent sur beaucoup de points, sans probablement se compénétrer. Entre le fanatisme des uns et l'arrogance des autres, le pape Calliste gouverna l'Église

1. Faut-il avec Hagemann, p. 270, voir dans l'allusion des *Philosophumena*, 1, proem., p. 4. 13, à l'Esprit-Saint *transmis dans l'Église*, une réprobation des prophéties montanistes? C'est peut-être attacher beaucoup d'importance à une parole fugitive.

2. *Philosophumena*, 8, 19; 10, 25-26. — Voir encore *CD.*, 4, 18-21, où, sans nommer les montanistes, Hippolyte condamne leurs visions et leur ascétisme.

avec prudence et non sans hardiesse. En ramenant les esprits vers la considération de l'unité divine, il a bien mérité de la doctrine catholique; et il est permis de croire qu'en se mettant au-dessus du reproche de faiblesse, il a également bien mérité des âmes.

## CHAPITRE II

### HIPPOLYTE ET L'HÉRÉSIE

#### I. — LE SYNTAGMA CONTRE TOUTES LES HÉRÉSIES<sup>1</sup>.

La rivalité personnelle d'Hippolyte avec Calliste avait enfanté un schisme, dont nous avons esquissé l'histoire lamentable et le dénouement inespéré. En dépit de cette rupture, qui partage sa vie en deux phases bien tranchées, Hippolyte n'en prétendait pas moins avoir persévéré dans la même ligne, et donnait sa lutte avec Calliste pour un simple épisode de la guerre qu'il n'avait cessé de mener contre toutes les hérésies. Nous allons nous placer à son point de vue, pour ressaisir, autant que possible, l'unité de cette carrière militante.

Dès les premières années du troisième siècle, il débute dans la polémique par un travail d'ensemble, que les *Philosophumena* rappelleront comme un simple essai de jeunesse.<sup>2</sup> C'est le *Σύνταγμα πρὸς ἀπάσας τὰς αἱρέσεις*, *Somme contre toutes les hérésies*, dont nous pouvons suivre la trace jusqu'au neuvième siècle. Photius, qui l'a lu, nous apprend<sup>3</sup> qu'Hippolyte y décrivait trente-deux hérésies.

---

1. Voir Draeseke, *Zum Syntagma des Hippolytos*, dans *Zeitschrift f. wiss. Theologie*, t. 46, 1903, p. 58-80.

2. *Philosophumena*, 1, prooem., p. 2, 12 : (τῶν αἱρετικῶν) καὶ πάσαι μετρίως τὰ δόγματα ἐξεθέμεθα, οὐ κατὰ λεπτόν ἐπιδείξαντες, ἀλλὰ ἀδρομερῶς ἐξελέξαντες.

3. Photius, *Bibliothec.*, 121 : Ἀνεγνώσθη βιβλιόδιον Ἰππολύτου μαθητῆς

en commençant par celle de Dosithée pour finir par celle de Noët. Cette analyse, d'un lecteur habituellement exact, aurait dû détourner Bunsen de vouloir reconnaître le *Syntagma* dans les *Philosophumena*, auxquels ne convient aucun de ces traits<sup>1</sup> : car de quelque manière qu'on y compte les hérésies, on en trouve ou plus ou moins de trente-deux ; la secte samaritaine de Dosithée n'est pas même nommée ; Noët n'y occupe pas la dernière place. Lipsius a été mieux inspiré<sup>2</sup>, en désignant un ouvrage qui permet de reconstituer le cadre du *Syntagma* : c'est le traité *Adversus omnes haereses*, souvent annexé au *De praescriptione* de Tertullien. On y rencontre en premier lieu le nom de Dosithée, en dernier lieu celui de Praxéas, qui peut passer pour un substitut de Noët ; le nombre des sectes décrites est exactement trente-deux. De plus, nous savons que saint Épiphane et Philastre, dans leurs catalogues d'hérésies, avaient utilisé le *Syntagma* d'Hippolyte<sup>3</sup> ; Philastre, lorsqu'il s'éloigne du *Panarion* d'Épiphane, se rapproche du Pseudo-Tertullien ; dans les parties communes à Épiphane et à Philastre, l'ordre des hérésies est conforme au Pseudo-Tertullien. Ces faits s'expliquent de la manière la plus naturelle si le Pseudo-Tertullien nous a conservé la substance du *Syntagma* ; le tableau ci-dessous<sup>4</sup> rendra cette conclusion sensible aux yeux du lecteur.

---

ὁ Εἰρηναῖος ὁ Ἰππόλυτος. Ἦν δὲ τὸ σύνταγμα κατὰ αἱρέσεων λβ', ἀρχὴν ποιούμενον Δοσιθεανός, καὶ μέχρι Νοητοῦ καὶ Νοητιανῶν διαλαμβάνον.

1. Voir Doellinger, *Hippolytus und Kallistus*, p. 8-19.

2. Lipsius, *Zur Quellenkritik des Epiphanius*, 1865. — Cf. E. de Faye, *Revue d'histoire des religions*, 45, 1902, p. 303 sq.

3. Épiphane transcrit parfois Hippolyte presque mot à mot, sans le nommer. Ainsi l'on retrouve, *Panarion*, 57, une bonne partie du fragment *Adv. Noetum* (1-7).

4. Nous l'empruntons à Lightfoot, *Apostolic fathers*, 1, 2, p. 415-417.

ÉPIPHANE.	PSEUDO-TERTULLIEN.	PHILASTRE.
<i>Barbares.</i> <i>Scythes.</i>		Ophites. Caïnites. Séthites.
<i>Grecs..</i> { Platoniciens. Pythagoriciens. Stoïciens. Épicuriens.		
<i>Sama-ritains.</i> { Gorthènes. Sébuens. Essènes. Dosithée.	Dosithée.	Dosithée.
<i>Juifs...</i> { Scribes. Pharisiens. Sadducéens. Hémérobaptistes. Ossènes. Nassaréens.	Sadducéens. Pharisiens.	Sadducéens. Pharisiens. Samaritains.
		Nazaréens. Essènes. Héliognostes. Adorateurs de grenouilles. Musorites. Muscaaccaronites. Troglodytes. De Fortuna Caeli. Baalites. Astarites. Adorateurs de Moloch. De ara Tophet. Putéorites. Adorateurs du serpent d'airain. Adorateurs dans les cavernes. Pleurs de Thammuz. Baalites ou Belites. Adorateurs de Baal. de Pythonissa. Adorateurs d'Astar et d'Astaroth.

ÉPIPHANE	PSEUDO-TERTULLIEN.	PHILASTRE.
Hérodiens. Simon le Magicien.	Hérodiens. Simon le Magicien.	Hérodiens. Simon le Magicien.
Ménandre. Saturnin. Basilide. Nicolaïtes. Gnostiques. Barboriens (Barbelites).	Ménandre. Saturnin. Basilide. Nicolaïtes.	Ménandre. Saturnin. Basilide. Nicolaïtes (honorant Barbelo).
Carpocrate. Cérinthe. Nazaréens. Ebionites. Valentin. Second. Ptolémée. Marc. Colarbase. Héracléon. Ophites. Caïnites. Séthites. Archontiques.	Ophites. Caïnites. Séthites. Carpocrate. Cérinthe.  Ebionites. Valentin. Ptolémée. Second. Héracléon. Marc. Colarbase.	Judaïtes.  Carpocrate. Cérinthe.  Ebionites. Valentin. Ptolémée. Second. Héracléon. Marc. Colarbase.
Cerdon. Marcion. Apelle.	Cerdon. Marcion. Lucain (ou Lucien?). Apelle.	Cerdon. Marcion. Lucain (ou Lucien?)
Lucien (ou Lucain?). Sévériens. Tatien. Encratites.	Tatien.	Apelle. Tatien.
<i>Cataphryges</i> : Montanistes. Tascodrugites.  Pépuziens. Quintilliens. Artotyrites.	Cataphryges selon Proclus. Cataphryges selon Eschine.	Cataphryges.

ÉPIPHANE.	PSEUDO-TERTULLIEN.	PHILASTRE.
Quartodécimans.		
Aloges.		
Adamiens.		
Sampséens (Elchésaïtes).		
Théodote.	Blaste. Théodote.	Théodote. De Patris et Filii substantia.
Melchisédechians.	Melchisédechians (Théodote II).	Melchisédechians.
Bardesane.		
Noétiens.	Praxéas.	Noétiens. Sabelliens Praxéens. — Hermogéniens.
Valésiens.		Seleucus. Hermias. Proclianites (Herméonites). Floriens (Carpocratiens). Quartodécimans. Chilionétites.
Cathares.		Aloges.
Angéliques.		Manichéens.
Apostoliques.		Patriciens.
Sabelliens.		Symmachiens.
Origéniens.		Paul de Samosate.
Paul de Samosate.		Photin.
Manichéens.		Ariens.
Hiéракites.		
Mélétiens.		
Ariens.		

M. Harnack croit pouvoir préciser encore<sup>1</sup>, et affirmer que nous possédons, dans le Pseudo-Tertullien, la traduction d'un abrégé, composé par Hippolyte lui-même pour servir de conclusion à son livre : cet abrégé serait au *Syntagma* ce qu'est le dixième livre des *Philosophumena* à l'ensemble de cet ouvrage. Épiphané aurait puisé dans le *Syntagma*; Philastre, et probablement Photius,

1. Harnack, *Chronologie der ACL*, 2, p. 221-223.

n'auraient connu que le résumé final. Hypothèse ingénieuse, qui se recommande de réelles analogies et a l'avantage d'expliquer d'une manière plausible ce nom de *petit livre* — βιβλιόδιον —, par lequel Photius désigne l'œuvre d'Hippolyte.

Il semble par ailleurs que le *Syntagma* était un livre d'une certaine étendue. Nous en possédons les pages relatives à l'hérésie de Noët, c'est-à-dire les dernières<sup>1</sup>. Si les trente-deux hérésies avaient été l'objet d'un développement aussi important, le *Syntagma* aurait eu l'étendue d'un fort volume in-octavo, plus du double des *Philoso-*

1. Que ces pages aient appartenu au *Syntagma*, cela résulte du témoignage du pape Gélase (492-496) qui, dans son écrit *De duabus naturis in Christo*, cite, en l'abrégeant, *Adv. Noetum* 18, sous ce titre : *Hippolyti... in memoria haeresium*, référence certaine au *Syntagma* (Texte de Gélase, éd. Thiel, 1, p. 535; reproduit par Lagarde dans son *Hippolyte*, p. 91). D'ailleurs l'*Adv. Noetum* a conservé des traces du contexte d'où il fut arraché : c. 3, p. 45, 1 allusion à l'hérésie de Théodote; 8, p. 50, 14 : Πᾶσαι τοσαῦται αἱρέσεις; 11, p. 51, 20 : Κατὰ Οὐαλεντίνου καὶ κατὰ Μαρκίωνος Κήρινθόν τε καὶ πᾶσαν τὴν ἐκείνων φλυαρίαν. Ce fragment, malgré son tour homilétique, n'est donc pas précisément une homélie. La finale ressemble à celle des ouvrages connus d'Hippolyte. — Un autre fragment du *Syntagma*, contre les Quartodécimans, a été conservé par le *Chronicon paschale*, éd. Dindorf, p. 12. Reproduit dans l'éd. Lagarde, p. 91.

Sur le fragment *Adv. Noetum*, voir C. P. Caspari, *Quellen zur Geschichte des Taufsymbols*, 3, p. 399 sqq. Le texte nous en a été conservé par le *cod. Vaticanus*, 1431, fol. 360, sous ce titre : Ὁμιλία Ὑπολύτου ἀρχιεπισκόπου Ῥώμης καὶ μάρτυρος εἰς τὴν αἵρεσιν Νοήτου τινός. C'est le ms. que lisait en 1582 le cardinal Sirleto, et qui, d'après une lettre de ce cardinal au chanoine de Saint-André à Paris, contenait : *Dionysii Alexandrini adversus Noetianos et Hippolyti martyris adversus Noeti haeresim, et contra Paulum Samosatenum opuscula*. Mais ce renseignement est fort incorrect. L'hérésie de Paul de Samosate, postérieure d'un quart de siècle à la mort d'Hippolyte, ne put être combattue par lui; il s'agit ici de deux opuscules en tout, celui de Denys d'Alexandrie contre Paul de Samosate, et celui d'Hippolyte contre Noët. Ici ni ailleurs, on ne retrouve la trace d'un ouvrage d'ensemble d'Hippolyte contre les monarchiens. Voir P. Batiffol, *L'abbaye de Rossano, Contribution à l'histoire de la Vaticane*, Paris, 1891, p. 75-77.

*phumena*. Il est clair qu'en ce cas on n'en pourrait parler comme d'un *petit livre*. Mais peut-être s'est-on exagéré la portée de ce diminutif. L'hérésie de Noët occupait, dans la pensée d'Hippolyte, une place de choix. Hérésie actuelle, menaçante, elle méritait une réfutation détaillée; et sans doute ce n'est pas sans raison que l'auteur l'avait réservée pour la fin de son travail. Peut-être ne consacrait-il aux autres hérésies qu'une revue assez rapide, avant d'arriver à celle-là; le *Syntagma* n'en était pas moins une œuvre une et harmonieuse. Si l'on écarte cette conception, il paraît naturel de recourir à l'hypothèse de M. Harnack<sup>1</sup>.

Nous avons dit plus haut ce que Tertullien, pour son traité *Adv. Praxeam*, doit à l'œuvre d'Hippolyte<sup>2</sup>. Le *Syntagma* était destiné à exercer sur la littérature hérésio-logique une influence dont témoignent le soin que mirent Épiphane et Philastre à le copier. L'ouvrage, plus ambitieux, qu'Hippolyte lui substitua bien des années plus tard devait, au contraire, tomber presque aussitôt dans l'oubli, pour n'être rendu à la lumière, contre toute prévision, qu'au milieu du dix-neuvième siècle.

1. D'autres préfèrent voir dans le fragment *Adv. Noetum* le morceau final du livre contre Artémon (voir *infra*. § 3), et M. Bardenhewer reste attaché à cette opinion, *AKL.* 2, p. 514. Je me rends aux raisons contraires proposées par MM. Draeseke et Harnack. d'autant qu'une forte difficulté chronologique s'oppose à ce que ces pages contre Noët forment la *finale* d'un livre dirigé contre Artémon, beaucoup plus nouveau venu dans les rangs des hérétiques.

2. Voir d'ailleurs, sur la dépendance de Tertullien à l'égard d'Hippolyte, Noeldechen, *Tertullian wider Praxeam*, dans *Jahrbuch f. protest. Theologie*, t. 14, 1888, p. 576 sqq.

## II. — LES PHILOSOPHUMENA. — DOCUMENTATION D'HIPPOLYTE.

La *Réfutation de toutes les hérésies*, plus connue sous le nom impropre de *Philosophumena*, destinée à confondre l'Église catholique comme secte *callistienne*, semble avoir été surtout, dans la pensée de l'auteur, une machine de guerre, savamment adaptée à ce but secret. Pour la postérité, elle présente un intérêt d'un autre ordre, à cause de la somme considérable de documents nouveaux qu'elle verse au dossier de la gnose. Dès leur apparition, les *Philosophumena* furent interrogés avec ardeur par les historiens des origines chrétiennes, et quelques-uns en firent très grand cas, notamment Baur et Jacobi. Des études ultérieures ont bien modifié ce premier jugement, en restituant à Irénée et à Clément d'Alexandrie une autorité prépondérante quant à l'histoire des sectes issues du christianisme<sup>1</sup>. Avant d'indiquer l'état présent de la controverse, il est nécessaire de caractériser brièvement la documentation de ce livre célèbre.

On sait qu'il renferme deux parties, dont la première seule mérite le nom de *Philosophumena*. Cette première partie débute par un tableau d'ensemble de la philosophie

---

1. Voir surtout : Lipsius, *Zur Quellenkritik des Epiphanius*, Wien, 1865 ; *Die Quellen der aeltesten Ketzergeschichte neu untersucht*, Leipzig, 1875 ; Harnack, *Zur Quellenkritik der Geschichte des Gnosticismus*, Leipzig, 1873 ; cf. *Zeitschrift f. die historische Theologie*, t. 41, 1874, p. 143-226 ; Hilgenfeld, *Die Ketzergeschichte des Urchristentums*, Leipzig, 1884 ; I. Kunze, *De historiae gnosticis fontibus novae quaestiones criticae*, Leipzig, 1894 ; Anz, *Zur Frage nach dem Ursprung des Gnosticismus*, T. U. 15, 4. Leipzig, 1896 ; E. de Faye, *Introduction à l'histoire du Gnosticisme*, dans *Revue de l'histoire des religions*, t. 45 et 46, 1902.

grecque. L'auteur distingue trois écoles principales <sup>1</sup> : l'école physique, inaugurée par Thalès, l'école éthique, ou de Socrate, et l'école dialectique, ou d'Aristote. La manière dont il les caractérise ne dénote pas une science profonde, ni une connaissance directe des maîtres. En soumettant à une analyse aussi pénétrante qu'érudite le premier livre des *Philosophumena*, M. H. Diels <sup>2</sup> y a décelé l'influence de deux manuels, où Hippolyte a dû puiser le plus clair de ses notions historiques sur les philosophes. Le premier est un recueil biographique fort insignifiant, le second un abrégé des Δόξαι de Théophraste, dont on retrouve encore la trace chez Plutarque (*Stromates*), chez Diogène Laërce et chez Aëtius. En utilisant la première source, Hippolyte n'a pas su toujours en redresser les erreurs, si même il ne les aggrave par sa propre maladresse. C'est ainsi qu'il présente Empédocle et Héraclite comme des disciples de Pythagore <sup>3</sup>, qu'il attribue à Empédocle une doctrine propre à Héraclite, celle de l'embrassement final <sup>4</sup>. Les extraits de Théophraste lui ont permis de caractériser avec assez de précision les philosophes de l'école physicienne, notamment Anaximandre, Anaximène, Anaxagore, Archélaos, Parménide, Leucippe, Démocrite, Xénophane. Parmi les autres, Platon est le seul auquel il consacre une notice assez étendue <sup>5</sup>, d'ailleurs remarquable par l'imprécision

1. *Philosoph.*, 1, prooem., p. 6, 14 : Ἀρχόμενοι τοίνυν ἐροῦμεν τίνες οἱ παρ' Ἑλλήσι πρώτων φιλοσοφίαν φυσικὴν ἐπιδείξαντες... 5, p. 16, 7 : (Δοκεῖ ἡμῖν)... ἐλθεῖν ἐπὶ τε τὴν ἠθικὴν καὶ λογικὴν φιλοσοφίαν, ὧν ἤρξαν Σωκράτης μὲν ἠθικῆς, Ἀριστοτέλης δὲ διαλεκτικῆς.

2. H. Diels, *Doxographi graeci*, Berlin, 1879, p. 133 sqq.; 144 sqq.

3. *Philosoph.*, 1, 3, p. 15, 1 : Ὁ τούτων διδάσκαλος Πυθαγόρας.

4. *Philosoph.*, 1, 3, p. 14, 6 : Τὸ τῆς μονάδος νοερὸν πῦρ τὸν Θεὸν καὶ συνεστάναι ἐκ πυρὸς τὰ πάντα καὶ εἰς πῦρ ἀναλυθῆσθαι.

5. *Philosoph.*, 1, 19.

des traits <sup>1</sup> : sur la divinité, sur l'âme, il enregistre les opinions des divers exégètes qui ont mis en lumière tel ou tel aspect de la doctrine platonicienne, sans se préoccuper d'en faire la critique ni la synthèse.

Après les écoles du troisième siècle, stoïcisme, épicurisme, académie (rattachée au nom de Pyrrhon), les brahmes et les druides sont encadrés curieusement dans le tableau de la philosophie grecque. Enfin viennent trente vers empruntés à la théogonie d'Hésiode. Comme on le voit, la chronologie est étrangère à l'ordonnance de ce livre, où maint détail trahit un auteur peu familier avec les choses dont il parle <sup>2</sup>.

Le livre quatrième — ou du moins ce que nos éditions présentent sous ce titre — traite d'abord de l'astrologie chaldéenne et de quelques autres pratiques divinatoires, puis de la magie, enfin de diverses autres superstitions. Em. Miller, premier éditeur des *Philosophumena*, affirma sans hésiter <sup>3</sup> que les livres II et III avaient péri sans laisser de traces, et ce jugement fait encore autorité. Il repose pourtant sur des raisons tellement faibles que j'ai peine à comprendre qu'il ne trouve pas de contradicteurs. Entrons dans quelques explications.

A la fin du premier livre <sup>4</sup>, l'auteur indiquait en ces termes l'orientation prochaine de sa pensée : Δοκεί δὲ πρότερον ἐλθῆμεν οὐς τὰ μυστικὰ καὶ ὅσα περιέργως περὶ ἄστρα τινὲς καὶ μεγέθη ἐφ' ἀντάσθησαν εἰπεῖν. C'était le programme des livres

1. Οἱ μὲν φασι... οἱ δὲ... οἱ δὲ... Τινὲς φασι...

2. Nous reviendrons, dans notre quatrième chapitre, sur les relations d'Hippolyte avec l'hellénisme. M. J. Denis, *La Philosophie d'Origène*, Paris, 1884, p. 668 sqq., a fait ressortir, par une critique parfois acerbe, l'insuffisance philosophique des *Philosophumena*.

3. Voir sa préface, p. vii. — Migne, *P. G.*, 16, 3, p. 3009.

4. *Philosophumena*, I, 26, p. 52, 2.

suiuants. Le manuscrit découvert par Mynas a paru réa-  
liser une partie de ce programme, mais une partie seule-  
ment : on y trouvait bien des considérations bizarres sur  
les astres et les grandeurs — ὅσα περιέργως περὶ ἄστρα τιωῆς  
καὶ μεγέθη ἐσαντάσθησαν —, mais on y cherchait en vain des  
considérations mystiques<sup>1</sup> — τὰ μυστικά —. D'ailleurs on  
lisait au bas du folio 26, recto : Φιλοσοφουμένων δ' βιβλίον.  
Jusque là, on ne rencontre aucune finale de livre évidente :  
Miller se hâta de conclure que tout ce qui précède appar-  
tient au même livre IV.

Cependant plusieurs indices auraient dû éveiller sa  
défiance. Et d'abord que pouvaient bien renfermer les  
livres II et III? Des choses mystiques, μυστικά, c'est-à-  
dire avant tout des allusions aux mystères du paganisme.  
Ce mot reparait plusieurs fois au cours du livre V avec  
la même acception; mais rien ne fait supposer de longs  
développements antérieurs sur les mystères et, selon toute  
apparence, ce sujet, qui tient assez peu de place dans les  
livres sur l'hérésie, n'en tenait pas une très grande dans  
l'introduction. Au début des *Philosophumena*, se faisait  
jour le dessein de révéler les mystères de la sagesse pro-  
fane<sup>2</sup>, τὰ ἄρρητα ἐαυτῶν μυστήρια... αὐτῶν τὰ ἀπόρρητα  
μυστήρια... τὰ κρύβια αὐτῶν καὶ ἄρρητα ὄργια, ἃ ταμειυόμενοι  
μόνοις τοῖς μύσταις παραδίδασιν. Ces *mystères* que les philo-  
sophes ont inventés, que les hérésiarques ont recueillis, et  
dont les hérétiques sont les *mystes*, occupent évidemment  
l'auteur, beaucoup plus que les mystères d'Éleusis ou de  
Samothrace. La suite de l'ouvrage en fait foi. Les sources  
principales des hérésies, ce sont les arcanes de l'astrologie,  
de l'arithmétique et autres sciences occultes.

1. Jallabert, *Examen du titre des Philosophumena*, p. 4.

2. *Philos.*, 1, prooem., p. 2, 11; 3, 6; 4, 11.

Outre ce programme initial, nous pouvons interroger, pour connaître le contenu primitif des *Philosophumena*, le résumé final, qui remplit le dixième livre. Il y a longtemps qu'on y a cherché le sommaire des livres II et III, et l'on s'est étonné de ne l'y pas rencontrer, non plus que celui du livre IV : après une énumération des philosophes, qui répond au contenu du livre I, l'auteur passe immédiatement à l'énumération des hérésiarques, qui répond aux livres V et suivants. De là on a parfois conclu à une mutilation de ce résumé final. Hypothèse bien fragile, et nullement nécessaire : au lieu d'imaginer un arrachement invraisemblable dans un tel contexte, n'est-il pas plus simple d'admettre que l'auteur n'a pas éprouvé le besoin de récapituler ce qu'il croyait avoir suffisamment caractérisé d'un mot, τὴ μυστικῆ? En somme, on ne peut rien tirer de ce résumé final pour élucider la question présente.

D'autre part, il y a lieu d'observer que ce soi-disant livre quatrième est un des plus longs des *Philosophumena*, malgré des mutilations évidemment fort considérables. Il remplit en effet, dans le manuscrit, les vingt-cinq premiers folios, et le recto du vingt-sixième, soit 51 pages d'écriture. Les livres suivants comptent respectivement : livre V, 65 pages ; livre VI, 53 pages ; livre VII, 33 pages ; livre VIII, 15 pages ; livre IX, 29 pages ; livre X, 22 pages. J'ai dit qu'il y avait des lacunes dans ce livre IV. Et en effet, le manuscrit se compose de cahiers de huit folios ; le premier (fol. 1-4) manque des quatre premiers folios ; entre le deuxième (p. 5-12) et le troisième (fol. 13-20), il manque *au moins un cahier*, car le deuxième cahier finit avec le folio 12, au milieu d'une phrase, en plein développement *astrologique* ; le troisième cahier commence avec le folio 13, également au milieu d'une

phrase, et en plein développement *magique*. Miller n'a pas tenu compte de ce fait, et c'est pourquoi il a pu affirmer que le manuscrit, dans son intégrité, n'avait pas contenu les premiers livres des *Philosophumena* : en réalité, nous n'en savons rien; car l'assertion de Miller ne se fonde que sur la numérotation des cahiers<sup>1</sup> : de ce que le cahier portant le numéro 2 commence avec la cinquième page du manuscrit, il a conclu que le manuscrit avait perdu seulement quelques pages au commencement du premier cahier. Mais cette conclusion ne résiste pas à un examen attentif. Car du rang que les divers cahiers occupent dans notre manuscrit mutilé, on ne peut déduire celui qu'ils occupaient dans le manuscrit intact. Ces cahiers portent aujourd'hui une double numérotation : l'une en chiffres arabes, elle-même remaniée à une date récente, et sûrement postérieure à l'exécution du manuscrit : on peut en faire abstraction; l'autre, d'ailleurs incomplète, en chiffres grecs, qui commence par des lettres  $\gamma$ ,  $\delta$ ,  $\epsilon$ ,  $\varsigma$ ,  $\zeta$ ,  $\eta$ ,  $\theta$ , et se continue par des nombres écrits en toutes lettres : celle-ci mérite seule de fixer l'attention. Mais on s'aperçoit bien vite qu'elle n'est pas de la même main que le manuscrit : elle peut être postérieure à la détérioration, et cette possibilité se transforme en certitude quand on constate immédiatement avant le troisième cahier, marqué  $\gamma$ , la disparition d'un cahier entier. Ce fait ne comporte qu'une explication : le manuscrit, déjà fortement mutilé, fut numéroté par ceux-là mêmes qui prirent soin d'en recueillir les débris.

---

1. Celle de Jallabert a encore moins de poids, d'autant que cet auteur semble n'avoir pas vu le manuscrit. Il parle (p. 2) des « indications qu'on trouve au haut des pages », alors que ces indications se trouvent au bas.

Ceci posé, tirons des observations précédentes toutes les conclusions qu'elles comportent. Notre livre quatrième va prendre des proportions gigantesques. Si l'on restitue au commencement quatre folios, puis entre le deuxième et le troisième cahier au moins un cahier, soit huit folios, le total s'accroît de douze folios, soit vingt-quatre pages d'écriture, et l'étendue de ce quatrième livre s'élève, au minimum, à soixante-quinze pages, chiffre qui dépasse, non seulement le plus long des livres existants, mais la somme des trois derniers livres, car en additionnant le nombre des pages, on ne trouve pour ces trois livres, pris ensemble, que soixante-trois. Le chiffre anormal de soixante-quinze pages paraîtra peu croyable pour un simple livre d'introduction, d'autant qu'à ce taux l'introduction égalerait ou dépasserait en étendue la partie essentielle du livre : le résumé final ne laisse pas supposer une telle disproportion.

Nous sommes donc conduits à nous demander s'il n'y a pas lieu de subdiviser ce bloc, jusqu'ici considéré comme livre quatrième; et là encore nous arriverons à des conclusions plausibles.

On a depuis longtemps signalé, au sixième livre des *Philosophumena*, une allusion à un livre du même auteur sur la magie<sup>1</sup> : Τὰ δὲ δυνάμενα τοῦτο παρασχεῖν φάρμακα ἐν τῇ κατὰ μάγων βίβλῳ προείπομεν. Il s'agit de la pseudoeucharistie célébrée par l'hérétique Marc, qui, au moyen de substances chimiques, faisait apparaître dans le calice une couleur sanguinolente; et, faute d'avoir assez présents les développements précédents des *Philosophumena*, on a fait crédit à Hippolyte d'un traité distinct sur

---

1. *Philos.*, 6, 39, p. 305, 12.

la magie<sup>1</sup>. Mais il suffit de se reporter aux développements concernant la magie, dans la première partie des *Philosophumena*, pour identifier cette référence : la supercherie de l'hérétique Marc y est décrite entre plusieurs autres<sup>2</sup>. Or les développements concernant la magie occupent précisément le milieu de notre soi-disant livre quatrième, et l'expression de l'auteur : ἐν τῇ κατὰ μάντων βίβλῳ, ne se comprendrait guère si le traité de la magie ne constituait à lui seul un livre distinct : il nous suffira de l'isoler pour avoir isolé le troisième livre des *Philosophumena*, et du même coup le second et le quatrième.

Des deux points de section, l'un, le point initial du livre III, peut être déterminé avec une certitude absolue ; l'autre, le point final du même livre, avec une réelle probabilité. On se souvient que le deuxième cahier finit au milieu d'une phrase, en plein développement astrologique, et que le troisième commence également au milieu d'une phrase, en plein développement magique : d'où nous avons conclu à la disparition d'un cahier, sinon de plusieurs. Le premier point de section, entre les livres II et III, était là, dans ce cahier perdu, il ne saurait y avoir là-dessus aucun doute.

On peut hésiter sur le point de section entre les livres III et IV. Je crois l'apercevoir dans le manuscrit, folio 18, verso, au milieu de la ligne 3. A cet endroit, le développement sur la magie est terminé ; avec ces mots : Πᾶσι τοῖς... φιλοσόφοις, commence un résumé, qui se relie

1. On le trouve encore mentionné comme tel chez Harnack, *Chronologie der ACL*, 2, p. 226. Mais Bardenhewer, *Geschichte der AKL*, 2, p. 512, renvoie au livre IV des *Philosophumena*.

2. *Philosoph.*, 4, 28, p. 98, 11.

assez étroitement avec les pages suivantes. Cependant aucun indice décisif, ni dans le texte ni dans la disposition matérielle, ne vient corroborer cette conjecture; il y a donc lieu de considérer les habitudes du scribe, pour expliquer, s'il se peut, l'anomalie. Ces habitudes sont extrêmement capricieuses : tantôt il signale le commencement d'un livre par un titre à l'encre rouge, plus rarement à l'encre noire, tantôt il ne se donne aucune peine pour avertir son lecteur, et continue sa transcription sans se préoccuper de rien. Je donne en note le relevé des particularités que présente la transition d'un livre à un autre : on verra qu'il est impossible d'en tirer aucun critérium sûr <sup>1</sup>.

1. Livre IV, mutilé au commencement. fol. I recto.

Les derniers mots du chap. 27 : τοῦ δὲ ἐν... coïncident avec la fin du fol. 12 verso; les premiers mots du chap. 28... λαβῶν καὶ γράψαι coïncident avec le commencement du fol. 13 recto. Donc ici le manuscrit présente une lacune évidente.

Les derniers mots du livre IV : Φιλοσοφουμένων δ' βιβλίον finissent au milieu de la dernière ligne du fol. 26 recto.

Livre V. Les deux premiers mots du sommaire : Τάδε ἐνεστίν figurent à la fin de la dernière ligne du fol. 26 recto, séparés des derniers mots du livre IV par un blanc de deux centimètres. En haut du fol. 26 verso, on trouve un titre à l'encre rouge : βιβλίον ε' τοῦ κατὰ πασῶν αἱρέσεων ἐλέγχου, puis la suite du texte : ἐν τῇ πέμπτῃ κ.τ.λ., à l'encre noire.

Le livre V finit p. 59 recto, l. 4.

Livre VI. Commence p. 59, l. 5, après une ligne d'intervalle. T initial rubriqué. Les mêmes particularités se représentent huit lignes plus bas pour les premiers mots du chap. 6 : Ὅσα μὲν οὖν...

Le livre VI finit p. 85 verso, l. 7. Le reste de la ligne est rempli par le titre du livre VII, à l'encre rouge.

Livre VII. Commence avec la ligne 8 du fol. 85 verso. T initial rubriqué. Après dix-huit lignes, nouvel alinéa pour le commencement du chap. 13 : Πελάγει κλυδωνιζομένων. Π initial rubriqué.

Le livre VII finit fol. 102 recto, l. 2, au milieu. Le reste de la ligne est rempli par le titre du livre VIII, à l'encre rouge.

Livre VIII. Commence fol. 102 recto, l. 3. Initiale rubriquée. Mêmes particularités après douze lignes, pour le commencement du chap. 8 : Ἐπεὶ οἱ πολλοί.

Dans ces conditions, il faut, ce semble, opter entre deux hypothèses. Ou bien le scribe, par son incurie, trop constatée d'ailleurs, nous aura dissimulé le passage d'un livre à un autre; ou bien encore, par une de ces distractions dont il est coutumier, il aura commis une omission, et passé de plain pied du livre III au livre IV, nous dérochant ainsi la fin d'un livre et le commencement d'un autre. L'une et l'autre hypothèse paraît plausible; j'inclinerais à la seconde, d'autant que nous ne trouvons pas ici l'un de ces sommaires par lesquels commencent tous les autres livres (τάδε ἔνεστιν κ.τ.λ.). L'absence d'un tel sommaire est sans doute la raison qui a porté Miller, et les éditeurs subséquents, à présenter ce bloc comme d'une seule teneur. Mais elle s'explique aisément, pour une fois, par la distraction du scribe. Quant aux livres II et III, dont nous avons perdu les entêtes, il n'y a pas à en rechercher le sommaire initial.

En résumé, je pense que l'on s'est trop hâté de gémir sur la perte irréparable de deux livres des *Philosophumena*; que le livre II nous est parvenu, mutilé au com-

Le livre VIII finit fol. 109 verso, avec la ligne 7.

Livre IX. Commence fol. 109 verso, avec la ligne 8 : Τάδε ἔνεστιν ἐν τῇ ἐνάτῃ τοῦ κατὰ πασῶν αἰρέσεων ἐλέγχου. Le sommaire occupe neuf lignes. Alors seulement on trouve un titre à l'encre noire, au milieu de la ligne 17 : Φιλοσοφουμένων θ', et à côté le sous-titre à l'encre rouge, Νοητός. Le texte πολλοῦ τοίνυν commence avec la ligne 18. II initial rubriqué.

Le livre IX finit fol. 124 recto, avec la ligne 13.

Livre X. Commence fol. 124 recto, avec la ligne 14. Initiale rubriquée. Titre rajouté en marge, à l'encre rouge. — Après 3 lignes, début du chap. 5 : Τὸν λαβύρινθον, avec T initial rubriqué. Finit fol. 135 recto, l. 2.

Un certain nombre de chapitres, au cours des derniers livres surtout, présentent des initiales rubriquées. On rencontre aussi, dans le texte ou en marge, un certain nombre de titres à l'encre rouge.

mencement et à la fin, mais intact en grande partie; le livre III mutilé au commencement, peut-être aussi à la fin, mais encore représenté par un fragment très respectable. La perte la plus considérable est probablement celle d'un développement sur les mystères, au commencement du second livre. Encore n'en faut-il pas exagérer l'étendue. On ne sera pas porté à la croire très grande si l'on réfléchit que, dans sa réfutation des hérésies, l'auteur ne se réfère jamais à ce développement, qu'il ne fait même aucune allusion directe aux mystères du paganisme, sauf à propos de deux hérésies mentionnées au livre V, celle des Naassènes et celle des Séthiens, qu'enfin les données sur les mystères et sur leurs contrefaçons gnostiques, renfermées dans ce livre V, forment un tout assez complet, et se suffisent à elles-mêmes. Nous les avons recueillies, et croyons utile de les reproduire ici, car elles représentent avec vraisemblance le cadre de ce développement sur les mystères, que nous n'avons plus.

P. 137, 2 : Οἱ Ναασσηνοὶ... οἱ ἑαυτοὺς γνωστικοὺς ἀποκαλοῦντες... ἐκείνα δογματίζουσιν αὐτὸ πρότερον οἱ Ἑλλήνων φιλόσοφοι ἐδογματίσταν καὶ οἱ τὰ μυστικὰ παραδόντες. — 141, 4 : Ἐλθωμεν ἐπὶ τὰς τελετάς... ἐπὶ τὰς βερβαρικὰς τε καὶ ἑλληνικὰς, καὶ ἴδωμεν ὡς τὰ κρυπτὰ καὶ ἀπόρητα πάντων ὁμοῦ συνάγοντες οὗτοι μυστήρια τῶν ἔθνῶν, καταψευδόμενοι τοῦ Χριστοῦ, ἕξαπατῶσι τοὺς ταῦτα οὐκ αἰδούτας τὰ τῶν ἔθνῶν ὄργια. — 144, 10 : Ζητοῦσι δὲ (τίς ἐστὶν ἡ ψυχὴ καὶ πόθεν καὶ ποταπὴ τὴν φύσιν)... οὐκ ἀπὸ τῶν Γραφῶν, ἀλλὰ καὶ τοῦτο ἀπὸ τῶν μυστικῶν. — *Ibid.*, 17 : Καὶ πρῶτον ἐπὶ τὰς Ἀσσυρίων καταρεύγουσι τελετάς. — 148, 2 : Ἐν γὰρ τούτοις τοῖς λόγοις, οἷς εἴρηκεν ὁ Παῦλος, ὅλον φασὶ συνέχεσθαι τὸ κρυφίον αὐτῶν καὶ ἄρρητον τῆς μακαρίας μυστηρίου ἡδονῆς. — *Ibid.*, 6 : Οὐ μόνον δ' αὐτῶν ἐπιμαρτυρεῖν φασὶ τῷ λόγῳ τὰ Ἀσσυρίων μυστήρια ἀλλὰ καὶ Φρυγῶν. — 149, 6 : Οὗτός ἐστιν ὁ ἀπόρητος αὐτοῖς λόγος καὶ μυστικός. Λέγουσιν οὖν ὅτι Αἰγύπτιοι, πάντων ἀνθρώπων μετὰ τοὺς Φρύγας ἀρχαιότεροι καθεστῶτες καὶ πᾶσι τοῖς ἄλλοις ἀνθρώποις ὁμολογουμένως τελετάς καὶ ὄργια θεῶν πάντων ὁμοῦ μεταδόντες πρῶτα καὶ κατηγγελοῦσιν ἰδέας καὶ ἐνεργείας, ἱερά καὶ σεβάσματα καὶ ἀνεξαγόρευτα τοῖς μὴ τετελεσμένοις τὰ ἴσθιτος ἔχουσι μυστήρια. — 151, 3 : Καὶ τοῦτ' εἶναι τὸ μέγα καὶ κρυφίον τῶν ὅλων καὶ ἄγνωστον μυσ-

στήριον παρὰ τοῖς Αἰγυπτίοις κεκαλυμμένον καὶ ἀνακεκαλυμμένον. — 152, 4 : Καὶ τοῦτο Ἑλληγες μυστικὸν ἀπὸ Αἰγυπτίων παραλαβόντες φυλάσσοσι μέχρι σήμερον. — 154, 7 : Τοῦτο, φησὶν, ἐπὶ τὸ μέγα καὶ ἄρρητον Ἑλευσινίων μυστήριον. Ὅγε, Κύε. — 157, 11 : Τὸν ἑαυτῶν προφήτην Ὀμηρον ταῦτα προφαίνοντα ἄρρητως δοξάζουσι καὶ τοὺς ἀμύητους τὰς ἀγίας Γραφὰς εἰς τοιαύτας ἐννοίας συνάγοντες ἐνυδρίζουσι. — 160, 7 : Ἐὰν ἀκούσῃ τὸ κεκρυμμένον μυστήριον ἐν σιωπῇ. — *Ibid.*, 13 : Τουτέστι, φησὶ, τὸ μέγα καὶ ἄρρητον Σαμοθράκων μυστήριον, ὃ μόνους ἔξειστιν εἰδέναι τοῖς τελείοις, φησὶν, ἡμῖν. Διαρρήθην γὰρ οἱ Σαμοθράκες τὸν Ἀδὰμ ἐκεῖνον παραδιδόασιν ἐν τοῖς μυστηρίοις τοῖς ἐπιτελουμένοις παρ' αὐτοῖς ἀρχάνθρωπον. — 166, 6 : Ταῦτην, φησὶ, τὴν πύλην Παῦλος οἶδεν ὁ ἀπόστολος, παρανοήσας ἐν μυστηρίῳ καὶ εἰπὼν ἠρπάσθαι ὑπὸ ἀγγέλου, καὶ γερονέναι ἕως δευτέρου καὶ τρίτου οὐράνου εἰς τὸν παράδεισον αὐτὸν, καὶ ἑωρακέναι ἃ ἑώρακε, καὶ ἀκηκοέναι βήματα ἄρρητα, ἃ οὐκ ἔξον ἀνθρώπῳ εἰπεῖν. Ταῦτά ἐστι, φησὶ, τὰ ἄρρητα ὑπὸ πάντων λεγόμενα μυστήρια... τὰ τοῦ πνεύματος ἄρρητα μυστήρια, ἃ ἡμεῖς ἴσμεν μόνου. — *Ibid.*, 17 : Πάνυ γὰρ, φησὶ, δύσκολόν ἐστι παραθεῖσθαι καὶ λαβεῖν τὸ μέγα τοῦτο καὶ ἄρρητον μυστήριον. — 168, 1 : Οὐδεὶς τούτων τῶν μυστηρίων ἀκρόατης γέγονεν ἢ μὴ μόνου οἱ γνωστικοὶ τέλειοι. — 171, 1 : Μετὰ τοὺς Φρύγας Ἀθηναῖοι μυσῶντες Ἑλευσίνια, καὶ ἐπιδεικνύοντες τοῖς ἐποπτεύουσι τὸ μέγα καὶ θαυμαστὸν καὶ τελειότατον ἐποπτικὸν ἐκεῖ μυστήριον, ἐν σιωπῇ θεηρισμένον στάχυν. — *Ibid.*, 8 : Νυκτὸς ἐν Ἑλευσίνι ὑπὸ πολλῶ πυρὶ τελῶν τὰ μεγάλα καὶ ἄρρητα μυστήρια. *Ibid.*, 12 : Τὸ λεγόμενον μυστήριον Ἑλευσίν καὶ ἀνακτόρειον. — 172, 1 : Τοῦτο, φησὶν, ἐστὶν ὃ λέγουσιν οἱ κατωργισμένοι τῶν Ἑλευσινίων τὰ μυστήρια. Θέσιμιον δὲ ἐστὶ τὰ μικρὰ μεμνημένους αἰθῆς τὰ μεγάλα μνεῖσθαι... Μικρὰ δὲ, φησὶν, ἐστὶ τὰ μυστήρια τὰ τῆς Περεσφόνης κάτω... τὰ μικρὰ μυστήρια τὰ τῆς σαρκινῆς γενέσεως, ἃ μυηθέντες οἱ ἄνθρωποι μικρὰ πύσασθαι ὀφείλουσι καὶ μνεῖσθαι τὰ μεγάλα, τὰ ἐπουράνια. — 176, 7 : Οὕτω λέγει ἄδων τὰ μεγάλα μυστήρια οὐκ εἰδὼς ἢ λέγει. — 177, 9 : Περιδρεύουσιν οὗτοι τοῖς λεγομένοις Μητρὸς μεγάλης μυστηρίοις μάλιστα καθορᾶν νομίζοντες διὰ τῶν ὄρων ἐκεῖ τὸ ὄλον μυστήριον. — 178, 4 : Κακείνου μόνου τῷ νάας ἀνακεῖσθαι πᾶν ἱερὸν καὶ πᾶσαν τελετὴν καὶ πᾶν μυστήριον. — 181, 7 : Χριστιανοὶ μόνου ἐν τῇ τρίτῃ πύλῃ ἀπαρτίζοντες τὸ μυστήριον. — 182, 1 : Πάντα αὐτοῖς τὰ τῆς πλάνης μυστήρια δοκοῦσιν ὑμνωδεῖν. — 185, 2 : Ὡν νῦν (Περσῶν) εἰς φανερόν ἄγειν ἔδοξε τὰ ἀπόρρητα μυστήρια. — 201, 11 : Τοῦτο, φησὶν, ἐστὶ μυστήριον Ἐδέμ. — 208, 6 : Τὰ ἄρρητα αὐτῶν ἀλάλως παραδιδόμενα μυστήρια, ἃ ἔξειπεῖν ἡμῖν οὐ θέμις. — 218, 1 : Ἔστι δὲ αὐτοῖς (Σηθιανοῖς) ἡ πᾶσα διδασκαλία τοῦ λόγου ἀπὸ τῶν παλαιῶν θεολόγων, Μουσαίου καὶ Αἰνίου καὶ τοῦ τὰς τελετὰς μάλιστα καὶ τὰ μυστήρια καταδεξάντος Ὀρφέως. Ὁ γὰρ περὶ τῆς μητρὸς αὐτῶν καὶ τοῦ Ὀρφέως λόγος, καὶ ὁ φάλλος, ὅπερ ἐστὶν ἀνδρεία, διαρρήθην οὕτως ἐστὶν ἐν τοῖς βραχυκοῖς τοῦ Ὀρφέως. Τετέλεσται δὲ ταῦτα καὶ παραδίδεται ἀνθρώποις πρὸ τῆς Κελεοῦ καὶ Τριπολείμου καὶ Δήμητρος καὶ Κόρης καὶ Διονύσου ἐν Ἑλευσίνι τελετῆς, ἐν τῇ

Φλιούντι τῆς Ἀττικῆς. Πρὸ γὰρ τῶν Ἐλευσινίων μυστηρίων ἔστι τὰ ἐν τῇ Φλιούντι τῆς λεγομένης Μεγάλης ὄργια. — 226, 2 : Ταῦτα τοίνυν οὕτω κατασφραγισάμενος πλείοσι μύθοις ψυχαγωγεῖ διὰ πλείονων βιβλίων, καὶ οὕτως ἐπὶ τὸν Ἄγαθὸν ἄγει (Ἰουστίνος), τελειῶν τοὺς μύστας τὰ ἄλλα μυστήρια. — 239, 1 : Ὁρμίζουσι τοὺς κατακούειν μέλλοντας τούτων τῶν μυστηρίων καὶ τελειῖσθαι παρὰ τῷ Ἄγαθῷ... Ὁμνῶν τὸν ἐπάνω πάντων, τὸν Ἄγαθόν, τηρεῖσαι τὰ μυστήρια ταῦτα καὶ ἐξεπιεῖν μηδενί. — 240, 5 : Ἐν τούτοις, φησὶν, ὁ προφήτης σαφῶς λαλεῖ τὸ ὅλον μυστήριον. — 241, 3 : Τὰ ἀπόκρυφα παρ' αὐτοῖς καὶ ἄρρητα, ἀ μόλις μετὰ πολλοῦ πόνου μωοῦνται οἱ ἄφρονες.

Voici donc quelle serait, selon nous, la division à introduire dans ce livre quatrième :

L. II, chapitres 1-27 des premières éditions, Cruice, p. 53 à 93, 6.

L. III, chapitres 28-42 des premières éditions, Cruice, p. 93, 7 à 113, 8.

L. IV, chapitre 43-51 des premières éditions, Cruice, p. 113, 9 à 136.

Les trois livres mutilés occupent dans le manuscrit respectivement 24, 11 et 16 pages.

Quoi qu'il en soit de ces conclusions, il va sans dire que nous nous conformerons dans la suite de ce travail, à la manière usuelle de citer les *Philosophumena*.

Ce livre quatrième renferme de nombreux emprunts à des sources connues. Dans les chapitres 1 à 6, l'auteur ne fait guère que transcrire Sextus Empiricus<sup>1</sup>, sans le nommer une seule fois. Au chapitre 12, il traite bien légèrement l'astronomie de Ptolémée. Au cours des chapitres 46 à 49, il nomme et cite plusieurs fois Aratos<sup>2</sup>.

Venons à la partie hérésiologique. Au début des *Philo-*

1. Sextus Empiricus, *Adv. astrologos* 5, 37 sq. Ed. Fabricius, p. 344 sqq.

2. Aratos, *Phaenomena*, passim.

*sophumena*, l'esprit des hérésiarques était caractérisé en ces termes <sup>1</sup> :

Afin donc de faire connaître l'athéisme qui règne dans leurs pensées, dans leur vie et dans tous leurs actes, et l'esprit de leur propagande, esprit qui ne procède ni de la Sainte Écriture ni d'aucune tradition sainte, mais bien de la sagesse grecque, c'est-à-dire d'opinions philosophiques, de systèmes abstrus, et de divagations astrologiques, je commencerai par prouver au lecteur que les doctrines des philosophes grecs l'emportent sur celle des hérétiques, tant par l'antiquité que par la valeur religieuse; ensuite, comparant une à une les hérésies et les doctrines philosophiques, je montrerai comment les essais des philosophes devinrent, aux mains des hérésiarques, le principe de plus grands maux et le germe de l'hérésie.

Tranchant le mot, l'auteur appelle les hérésiarques *plagiaires* des philosophes <sup>2</sup> : Τούτων... γεγένηται κλεψίλογοι οί τῶν αἱρέσεων προστατήσαντες... Δοκεῖ ἐπὶ τοῦς τούτων χωρεῖν μαθητὰς, μᾶλλον δὲ κλεψιλόγους. Voici la liste des sectaires caractérisés dans cet ouvrage :

- L. V, 6-11, Naasséniens.
- 12-18, Pérates.
- 19-22, Séthiens.
- 23-27, Justin.
- L. VI, 7-20, Simon le magicien.
- 21-37, Valentin, Héracléon, etc.
- 38, Second. — Epiphane. — Ptolémée.
- 39-55, Marc et Colarbase.
- L. VII, 13-27, Basilide.
- 28, Saturnile et Ménandre.
- 29-30, Marcion.
- 31, Prépon.
- 32, Carpocrate.
- 33, Cérinthe.
- 34, Ébion.

1. *Philosoph.*, 1, prooem., p. 5. 10 sqq.

2. *Philosoph.*, 1, prooem., p. 6, 15; 4, 51, p. 136, 7.

- L. VII, 35, Théodote de Byzance.  
 — 36, Théodote et les Melchisédechians. — Nicolas.  
 — 37, Cerdon et Lucien.  
 — 38, Apelle.
- L. VIII, 8-11, Docètes.  
 — 12-15, Monoïme.  
 — 16, Tatien.  
 — 17, Hermogène.  
 — 18, Quartodécimans.  
 — 19, Cataphryges (Montan, Maximille, Priscille).  
 — 20, Encratites.
- L. IX, 7-10, Noët. Cléomène, Sabellius.  
 — 11-12, Calliste.  
 — 13-17, Elchasaïtes.  
 — 18-27, (Juifs) Esséniens.  
 — 28, — Phariséens.  
 — 29, — Sadducéens.

La plupart de ces hérésies étaient bien connues, et, pour les décrire, Hippolyte pouvait s'aider de travaux déjà existants. Il ne prend pas toujours la peine de dissimuler ses emprunts; les plus flagrants concernent le livre de saint Irénée, dont il reproduit des pages entières contre les Valentiniens <sup>1</sup>. Pour caractériser les sectes juives, il a puisé dans Josèphe <sup>2</sup>. On a cru relever ailleurs la trace de saint Justin <sup>3</sup> et de Tertullien <sup>4</sup>. D'autres hérétiques, en plus petit nombre, apparaissent pour la première fois dans ce catalogue, ou ne sont guère signalés que par lui; les documents où Hippolyte a puisé la connaissance de ces

1. Voir *Philosophumena*, l. 6, passim. A part les Gnostiques, Irénée est le seul auteur auquel Hippolyte se réfère expressément. — *Philos.*, 6, 55, p. 332, 7 : Ἡδὴ τοῦ μακαρίου πρεσβυτέρου Εἰρηναίου δεινῶς καὶ πεπονημένως τὰ δόγματα αὐτῶν διελέξαντος.

2. Josèphe, *Bell. Jud.*, 2, 8, 2-11.

3. Sur Simon 6, 19, 20.

4. Sur Apelle, 7, 38; et sur Hermogène, 8, 17.

obscur sectaires, et que, selon sa coutume, il cite largement, présentent une particularité intéressante, mise en lumière pour la première fois par G. Salmon <sup>1</sup>. A les comparer soigneusement, on est frappé de l'air de famille qui les distingue : non seulement par l'allure générale du style traînant et alambiqué, qui tranche avec la manière générale d'Hippolyte, mais par des rencontres d'idées et de mots qu'on ne peut attribuer au hasard, ils semblent trahir l'unité de main, mais d'une main qui n'est pas celle du rédacteur principal. L'ingénieux auteur anglais qui, le premier, a donné un corps à ces observations, en a tiré cette conclusion inattendue, qu'Hippolyte pourrait bien avoir été victime d'une mystification <sup>2</sup>. Il a fait, sans aucun doute, des efforts sérieux pour se documenter ; mais où trouver les livres authentiques où les divers chefs de sectes-avaient consigné leurs systèmes ? Ces productions apocryphes circulaient sous le manteau, et ne les obtenait pas qui voulait. Quand Hippolyte fait allusion <sup>3</sup> aux arcanes des Pérates, aux arcanes des Ophites, nous sommes obligés d'admettre qu'il s'était mis en relations avec les adeptes de ces doctrines occultes, pour se faire livrer leurs secrets. Pareille enquête offrait, dans la pratique, de réelles difficultés, surtout pour un prêtre qui ne voulait pas compromettre son renom d'orthodoxie. Que tel sectaire converti ait livré à Hippolyte les livres dont il avait fait sa pâture, on le croira sans peine ; mais que toute une bibliothèque hérétique ait conflué aux mains de l'auteur des

1. G. Salmon, *The cross references in the Philosophumena* ; dans *Hermathena*, 5, 1885, p. 389-402.

2. Salmon, p. 391.

3. 5, 10, p. 182, 1 : Τὰ τῆς πλάνης μυστήρια ; 5, 28, p. 211, 3 : Τὰ ἀπόκρυφα παρ' αὐτοῖς καὶ ἄρρητα, ἃ μόλις μετὰ πολλοῦ πόνου μυσθῶνται οἱ ἄφρονες.

*Philosophumena*, c'est plus étrange; et l'on est conduit à se demander si, après avoir acquis une ou deux pièces authentiques, Hippolyte n'est pas devenu, pour le reste, dupe d'un bailleur de documents, adroit exécuteur de variations sur les thèmes classiques de la gnose. Telle est la conjecture développée, non sans humour, par Salmon, reprise par M. Staehelin <sup>1</sup>, qui a serré de plus près les textes, et donné aux conclusions une forme moins paradoxale. On ne peut lui refuser une réelle probabilité. Voici <sup>2</sup> la liste des principaux documents cités dans les *Philosophumena*, au sujet de sectes d'ailleurs inconnues ou présentées par l'auteur sous un autre jour que par Irénée et Clément d'Alexandrie :

1. Traité à l'usage des Naassènes, communiqué à Mariamne par Jacques, frère du Seigneur, l. V, 6-11.
2. Traités à l'usage des Pérates, l. V, 12-18.
3. Traité à l'usage des Séthiens, l. V, 19-22.
4. Livre du gnostique Justin, intitulé : Baruch, l. V, 23-27.
5. Ἡ μεγάλη ἀπόρρασις, attribuée à Simon le magicien, l. VI, 9-20.
6. Traité valentinien, l. VI, 29-37.
7. Traité de Basilide, l. VII, 20-27.
8. Traité à l'usage des Docètes, l. VIII, 8-11.
9. Livre de l'Arabe Monoïme, l. VIII, 12-15.

Le lecteur désireux d'apprécier le degré de connexion de ces textes peut se reporter au mémoire de M. Staehelin; qu'il nous suffise d'en dégager ici les conclusions <sup>3</sup> :

Tous ces traités, à l'exception du sixième, sont apparentés, quelques-uns fort étroitement. Il y a lieu de signaler

1. H. Staehelin, *Die gnostischen Quellen des Hippolyts in seiner Hauptschrift gegen die Haeretiker*, dans *T. U.*, 6, 3, 1890.

2. Staehelin, p. 7. 8.

3. Staehelin, p. 104-108.

tout particulièrement l'affinité entre 1 et 9; puis entre 1 et 2; entre 1, 5, 7 et 8; entre 3, 7 et 8. Le traité 6 représente un stade du valentinianisme postérieur à celui décrit par Irénée. Les traités 1, 5 et 7 reproduisent-ils fidèlement les traits des doctrines ophite, simonienne et basilidienne, à la fin du deuxième siècle? Nous ne pouvons le décider, faute de termes de comparaison. Entre ces divers traités — 6 excepté — les ressemblances de détail sont telles qu'il faut conclure à l'unité de rédacteur; or ce rédacteur ne peut pas être Hippolyte.

Nous savons d'ailleurs, par des témoignages anciens, que parfois les écrits gnostiques passaient d'une secte à une autre. Serait-ce ici le cas? Alors la description des sectes particulières mériterait peu de confiance. Mais les points de contact sont trop isolés pour autoriser une telle supposition. D'autre part, on ne s'arrêtera pas à l'idée que ces documents soient inventés de toutes pièces: quelle puissance d'invention n'eût-il pas fallu au faussaire, et comment accréditer un tel faux?

Sans tenir pour démontrée la fabrication partielle des huit traités 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, M. Staehelin admet que cette hypothèse rend mieux compte des faits observés. Du moins il considère comme certain que ces pièces arrivèrent aux mains d'Hippolyte déjà groupées par un collecteur anonyme. Hippolyte lui-même n'a pas su discipliner cette matière indigeste: les pages les plus originales et les plus vivantes de son livre sont celles qu'il emploie à flétrir Calliste, pages dont on a pu apprécier le caractère romanesque. La valeur littéraire des *Philosophumena* est donc assez faible; leur valeur historique, en dépit du rare intérêt que présente un tel document, demeure à bon droit suspecte.

A l'encontre de cette argumentation, M. E. de Faye<sup>1</sup> soulignait récemment les dissemblances de ces documents gnostiques, et concluait à la multiplicité d'auteurs. Après avoir accordé à M. Staehelin que ces divers écrits présentent un réel air de famille, il relevait les traits individuels qui les distinguent. L'écrit concernant les Naassènes dénote un « esprit vague et nuageux ». L'écrit concernant les Pérates contraste avec le précédent : « on est frappé de la netteté des idées ». L'interprète des Séthiens « a un penchant marqué pour la mythologie. Il n'a pas le goût des abstractions ». Tous trois rentrent dans la catégorie générale des Ophites; mais il n'est pas possible de les confondre. Le système du soi-disant Simon présente « un étrange amalgame de notions stoïciennes, valentiniennes et ophites. » Le gnostique de la notice sur Basilide, « par la netteté de ses idées et la précision de son langage, rappelle, en le surpassant, l'auteur de la notice sur les Pérates ». Le panthéisme émanatiste, fonds commun de tous ces systèmes, se nuance de conceptions propres à chacun d'eux. Jusque dans l'exploitation d'une donnée particulière, chaque auteur trahit ses préférences<sup>2</sup>. En présence de ces faits, on nous dissuade de croire à l'unité de rédaction, et voici l'hypothèse qu'on nous propose<sup>3</sup>. Les auteurs des divers documents seraient tous disciples d'un seul maître gnostique; à un fonds d'idées commun, chacun aurait mis l'empreinte particulière de son esprit, et ces variations exécutées indépendamment, par divers esprits, sur un thème unique, rendraient compte de la dissemblance dans

---

1. De Faye, *Revue de l'histoire des religions*, t. 46, 1902, p. 161 sqq.

2. *Ibid.*, p. 165.

3. *Ibid.*, p. 167 sqq.

la ressemblance même. La documentation gnostique des *Philosophumena* sortirait donc, non des mains d'un seul homme, mais bien d'une seule école.

Le travail de M. de Faye offre beaucoup d'intérêt; les faits observés par lui renferment une part de vérité qu'on ne peut méconnaître; mais nous hésitons à conclure d'une manière aussi absolue. Car prononcer la distinction des auteurs, sur quelques pages, ou quelques lignes, de leur prose, est chose bien périlleuse. Combien d'écrivains ont plus d'une manière! Et si, comme l'ont soupçonné MM. Salmon et Staehelin, nous sommes en présence d'une collection de pastiches, l'artisan de cette mystification avait dû songer à déguiser sa fraude. En dehors même du recours à cette hypothèse aventureuse, les dissemblances qu'on nous signale comportent plus d'une explication plausible. Ainsi elles s'expliqueraient bien par l'influence du sujet, qui forcément déteint sur l'auteur. Elles s'expliqueraient encore par la forme plus ou moins claire sous laquelle les divers systèmes avaient pu être exposés à un rédacteur unique.

Enfin n'oublions pas que tous ces systèmes gnostiques nous sont présentés par les *Philosophumena*, sans parler d'autres hérésiologies, non comme des variations sur le thème d'un seul maître, mais comme l'enseignement d'écoles réellement distinctes. Et parmi les productions qui leur sont attribuées, il en est qu'on ne s'aventurera guère à croire inventées à plaisir : ainsi le psaume naassénien<sup>1</sup> porte en lui un cachet d'authenticité non moins incontestable que l'inintelligible psaume valentinien<sup>2</sup>.

1. *Philosoph.*, 5, 10, p. 182.

2. *Philosoph.*, 6, 37, p. 300.

Quoi qu'il en soit des hypothèses imaginées sur l'origine précise des documents d'Hippolyte, la discussion semble avoir mis hors de doute plusieurs faits notables, qu'il importe de recueillir. Tout d'abord le caractère syncretique de ces documents, dans lesquels nous n'entendons pas l'écho direct des patriarches, mais des voix plus ou moins confuses, celles des épigones de la gnose. Puis, par voie de conséquence, leur origine récente : M. Staehelin observait déjà que tous ont dû être composés vers le même temps, et M. de Faye s'accorde avec lui pour les dater du troisième siècle<sup>1</sup>. Enfin leur valeur douteuse quant à l'histoire de la gnose primitive : c'est un point qu'on ne discute plus guère, et il est entendu que nous avons affaire à des pièces de seconde main. Il y aurait donc inconvénient à surfaire les *Philosophumena* ; mais il y en aurait plus encore à les négliger, car nous y atteignons les premiers gnostiques du deuxième siècle à travers saint Irénée, et leurs disciples immédiats à travers d'autres auteurs.

On peut même espérer remonter plus haut encore. Tout récemment, M. Reitzenstein<sup>2</sup> a cru pouvoir retrouver, sous l'écrit naassénien utilisé par Hippolyte, un fonds de gnose païenne, et il nous semble y avoir réussi. Qu'à la base du pseudochristianisme des Naassènes, tel du moins qu'il nous apparaît dans les *Philosophumena*, il y eût des éléments païens, il est superflu de le prouver, d'autant que l'auteur met sous nos yeux deux hymnes en l'honneur d'Attis. Le doute ne saurait porter que sur la possi-

---

1. *Revue de l'histoire des religions*, t. 46, p. 169.

2. R. Reitzenstein, *Poimandres. Studien zur griechisch-aegyptischen und fruehchristlichen Literatur*, Leipzig, 1904, p. 81-102. Nous reviendrons sur cette question dans notre dernier chapitre.

bilité de reconstituer le document païen utilisé dans cette exposition de la gnose naassénienne. A tout prendre, la tentative de M. Reitzenstein nous paraît couronnée de succès<sup>1</sup>. Il lui a suffi d'élaguer un certain nombre de développements scripturaires, pour isoler un texte mythologique d'une certaine ampleur, et aussi intelligible que le comporte l'obscurité du sujet, et pour prouver du même coup que la secte naassénienne n'a pas dû se développer sur le sol chrétien. C'est une secte païenne qu'on nous présente, à peine dénaturée par un christianisme d'étiquette. Sans attacher aucune importance aux détails de la restitution archéologique à laquelle nous devons un curieux document païen, nous croyons qu'elle procède d'une idée juste, et montre sous son vrai jour une doctrine dont le germe primitif doit être cherché en dehors et bien loin de l'Évangile.

La classification des écoles gnostiques, question pendante depuis l'antiquité, n'a pas été résolue par la découverte des *Philosophumena*. Nous n'avons pas à la reprendre dans son ensemble, mais nous devons y toucher dans la mesure nécessaire pour éclairer le point de vue d'Hippolyte. Les besoins de la polémique, plus que la généalogie des systèmes, avaient tracé aux anciens Pères la marche de leurs réfutations. Théodoret fut le premier à essayer d'introduire un peu d'ordre dans ce chaos : il distingua les sectes à base moniste et à base dualiste. Mais sa distinction avait l'inconvénient de tomber en dehors du champ propre de la gnose : tout au plus pou-

---

1. Elle paraît telle également à M. W. Bousset, qui a consacré à l'œuvre de Reitzenstein une critique approfondie, *Goettingische gelehrte Anzeigen*, septembre 1905, p. 692-712, notamment p. 698.

vait-elle servir à isoler le dualisme marcionite ou celui d'Hermogène des différentes formes du monisme gnostique. Les historiens modernes, mieux placés peut-être pour dominer la mêlée confuse des idées, ont eu recours à d'autres distinctions. Neander, prenant son point de vue dans le judaïsme, essaya de grouper les sectes selon leur attitude envers la loi de Moïse : tentative incomplète, qui laissait de côté l'élément païen de la gnose. Baur combla cette lacune, et sa classification, tenant compte des trois éléments en présence, christianisme, judaïsme, paganisme, fut encore reprise et complétée par M<sup>gr</sup> Freppel<sup>1</sup>. D'autre part, Gieseler renonçait à trouver dans le fond même des doctrines un principe suffisant de distinction : il recourait à la géographie pour discerner les groupes, et marquait trois foyers de propagande gnostique : Égypte, Syrie, Asie mineure. Malgré les perfectionnements qu'y apporta Matter<sup>2</sup>, cette classification manque de netteté, les différences de doctrines ne coïncidant que vaguement avec les limites territoriales. Sans viser à une synthèse complète, l'auteur des *Philosophumena* annonce l'intention de rechercher les antécédents de la gnose<sup>3</sup>. Il y réussit dans une large mesure, grâce à la richesse de son information ; néanmoins, en donnant à sa pensée une forme trop particulière, il a plus d'une fois compromis la thèse qu'il s'efforçait d'établir.

D'une manière très générale, la gnose nous apparaît dans son livre comme un mélange en proportions variables, d'anthropologie et de théosophie. La formule naassé-

1. Freppel, *Saint Irénée*, p. 237.

2. Matter, *Histoire critique du gnosticisme*<sup>3</sup>, Paris, 1844.

3. *Philosophumena*, 1, prooem. ; cf. 6, 41, fin, p. 308, 13 : Ἡμῖν πρόκειται... τὸ δεῖξαι ὅθεν τὰς ἀφορμὰς λαβόντες αὐτοῖς τὰ δόξαντα ἐνεστήσαντο.

nienne, citée deux fois par Hippolyte <sup>1</sup>, traduit passablement l'ambition commune de ces systèmes.

Aucune des attaches doctrinales de la gnose ne lui a échappé : influence des anciennes écoles philosophiques, influence de l'astrologie, de la magie et autres sciences occultes, influence des mystères du paganisme, influence particulière des doctrines ophites, influence personnelle de Simon le magicien, ce mystérieux patriarche de la gnose, influence chaldéenne et assyrienne, phrygienne, égyptienne, hellénique, ont laissé leur trace dans son enquête historique. Des études nouvelles ont, de nos jours, mis plus en relief l'influence de tel ou tel facteur : tel historien appuiera de préférence sur le rôle joué par l'Égypte dans le développement des grands systèmes gnostiques <sup>2</sup>, tel autre rattachera presque tout aux ophites <sup>3</sup>; tel autre verra dans la gnose une dernière transformation de la religion babylonienne <sup>4</sup>. L'auteur des *Philosophumena* a ouvert toutes ces voies. Il est moins heureux dans ses tentatives particulières pour renouer le fil qui rattache les diverses sectes aux diverses écoles philosophiques : au commencement, il s'était fait fort de montrer dans la sagesse profane la source de toutes les hérésies <sup>5</sup> : cette

1. *Philosoph.*, 5, 6, p. 140, 6; 5, 8, p. 170, 15 : Ἀρχὴ τελειώσεως γνῶσις ἀνθρώπου, Θεοῦ δὲ γνῶσις ἀπηρισμένη τελειώσις.

2. Ainsi M. E. Amélineau, *Essai sur le gnosticisme égyptien*, Paris, 1887 (*Annales du Musée Guimet*, t. 14).

3. Ainsi M. C. Schmidt, *Gnostische Schriften in Koptischer Sprache aus dem Codex Brucianus herausgegeben*, T. U., 8, 1, 2, 1892.

4. W. Anz, *Zur Frage nach dem Ursprung des Gnostizismus*, T. U., 15, 4; Leipzig, 1897.

5. Tertullien a plus d'une fois énoncé la même thèse, notamment *Apologet.*, 47; *De praescript.*, 7. Mais il se montre plus réservé, plus juste aussi dans ses rapprochements.

entreprise l'engage dans des rapprochements forcés, et dégénère parfois en gageure.

On peut lui accorder qu'un certain panthéisme, — mais non précisément celui des vieilles écoles physiciennes, — est à la base des diverses conceptions gnostiques ; que les théories de Pythagore et de Platon entrent pour beaucoup dans les rêveries de Valentin et de ses disciples. Mais quand il nous présente, par exemple, le Dieu-néant de Basilide comme un produit de l'abstraction péripatéticienne, nous nous récrions contre ce travestissement de la pensée d'Aristote. Quand il prétend retrouver dans l'hérésie de Marcion la doctrine d'Empédocle, et assimiler les deux dieux marcionites aux deux principes d'attraction et de répulsion, qui, selon le philosophe d'Agrigente, gouvernent le monde, nous constatons qu'il est dupe d'une apparence extérieure, car cette hérésie ne procède pas d'une pensée métaphysique : Marcion n'a demandé qu'à l'Écriture l'idée-mère d'un système fondé tout entier sur l'antagonisme des deux Testaments. Quand il recourt au monisme d'Héraclite pour expliquer le monarchisme de Noët et confondre les antitrinitaires, nous lui répondons que cette fois encore il a pris le change, que les doctrines de Noët s'expliquent beaucoup mieux par d'autres influences, notamment par celle du monothéisme judaïque<sup>1</sup>, obstinément réfractaire à l'enseignement de la Trinité ; et, ne fût-ce que pour cette raison, le grand mouvement tournant par lequel il espérait envelopper et écraser Calliste, échoue au moment décisif.

---

1. Et c'est bien par là qu'Hippolyte l'expliquait, *Adv. Noetum*, 2, en accusant Noët d'avoir travesti l'enseignement des prophètes, Moïse, Isaïe, Baruch.

Il retrouve ses avantages pour décrire la filiation des systèmes gnostiques, et leur évolution interne. Par exemple il ajoute beaucoup à ce que nous savions, par son maître Irénée, sur l'école de Valentin<sup>1</sup>. Non content de distinguer, à la suite d'Irénée, entre Valentin et valentiniens, il spécifie<sup>2</sup> que l'école se scinda de bonne heure en deux rameaux : le rameau italique, décrit par Irénée, et le rameau oriental, qui paraît avoir gardé plus exactement la pure doctrine valentinienne. Il marque de traits précis la différence entre ces deux écoles issues de Valentin : fidèle au monisme primitif, l'école orientale faisait procéder tous les Éons du Père solitaire en son éternité, tandis que l'école italique lui adjoignait un principe féminin, Sigè, et tirait tout de cette dyade féconde ; l'école orientale attribuait à Jésus un corps *pneumatique*, tandis que l'école italique lui attribuait un corps *psychique*. Ces distinctions et d'autres encore, que nous pouvons contrôler par le recours direct aux sources valentiniennes<sup>3</sup>, nous rassurent sur la valeur des documents mis en œuvre par Hippolyte dans la description de cette hydre aux cent têtes que fut l'hérésie de Valentin.

Dans l'ensemble, il a vu juste sur l'origine de la gnose. Moins sommaire que celle d'Irénée, moins indulgente que celle de Clément d'Alexandrie, sa critique apparaît, à qui l'envisage dans un recul suffisant, fort instructive et d'ordinaire équitable. Un besoin excessif de simplifica-

1. Voir Amélineau, *Essai sur le gnosticisme égyptien*, p. 184 sqq.

2. *Philosoph.*, 6. 35, p. 296, 3-5. On voit que la scission se produisit dans l'école au sujet de la nature du corps du Sauveur.

3. Voir *Pistis Sophia*, ouvrage gnostique traduit du copte, par E. Amélineau, Paris, 1895. Dans l'Introduction. p. xi-xviii, M. Amélineau s'efforce d'établir que nous avons conservé, dans cet ouvrage, un écrit authentique de Valentin.

tion l'a trompé quelquefois sur la vraie nature du syncrétisme gnostique, et lui a fait renouer mal à propos le fil de certaines traditions particulières. L'héritage des anciennes écoles existait diffus dans ce milieu où Hippolyte ne réussit pas toujours à l'isoler; en dépit de certaines précisions malencontreuses, l'ensemble de ses jugements demeure. On voudrait pouvoir oublier la rancune personnelle qui est le ressort caché de son livre : pour peu qu'on fasse abstraction de l'anticallistianisme, cette somme contre les hérésies reprend un rang honorable parmi les monuments de l'ancienne polémique chrétienne.

### III. — LUTTE CONTRE L'ADOPTIANISME.

Parallèlement aux doctrines modalistes, qui menaçaient le dogme trinitaire, s'étaient développées d'autres doctrines, attentatoires à la divinité du Christ. Nous avons déjà nommé Théodote de Byzance, qui en fut à Rome l'ardent promoteur. Hippolyte rencontra plus d'une fois ces doctrines sur son chemin, et ne manqua pas de les combattre : parmi les réfutations d'hérésies particulières qu'il composa en divers temps<sup>1</sup>, celle de l'hérésie adoptianiste mérite une attention toute spéciale.

Le berceau de cette hérésie, comme de l'hérésie modaliste, doit être cherché en Asie mineure. La croyance

---

1. Il semble qu'on ait parfois multiplié arbitrairement ces monographies : la plupart des allusions d'où l'on a conclu à l'existence de livres distincts se réfèrent à l'un ou à l'autre des ouvrages d'ensemble que nous venons de signaler. Rien n'oblige d'admettre un livre contre les Montanistes, un livre contre les Valentiniens, etc. — Mais le livre contre Marcion, signalé par Eusèbe, pourrait bien être identique au livre sur le bien et l'origine du mal, mentionné sur la statue : le traité de la Pâque renfermait une réfutation des Quartodécimans.

au Verbe divin s'était heurtée dans ce pays à l'opposition de sectaires qu'on nomma les *Aloges*<sup>1</sup> (ἄλογοι). Recueillant l'héritage d'Ébion et de Cérinthe, les Aloges se multiplièrent en Orient durant le dernier quart du deuxième siècle; ils enseignaient que le Christ fils de Marie n'est qu'un homme<sup>2</sup>, élevé par l'adoption divine à la dignité de Fils de Dieu; cette adoption aurait eu lieu lors de la descente du Saint-Esprit sur le Christ baptisé dans le Jourdain. Le quatrième Évangile les condamnait évidemment : ils se virent amenés à le récuser, ainsi que les autres écrits joanniques, en tant qu'Écritures divines. Ils s'efforçaient de mettre cet Évangile en conflit avec les synoptiques, et signalaient dans l'Apocalypse d'autres absurdités. Cet éveil de la critique textuelle ne devait pas laisser Hippolyte indifférent, et nous savons qu'il composa un livre pour la défense de l'Évangile de Jean et de l'Apocalypse<sup>3</sup>. Mais les noms des adversaires qu'il visait ne nous ont pas été conservés; peut-être étaient-ce des catholiques : nous aurons en effet occasion de signaler dans l'Église romaine elle-même l'infiltration de la critique scripturaire des Aloges.

Il ne devait pas tarder à se trouver en face d'un véritable hérétique. Théodote le corroyeur<sup>4</sup>, que saint Épi-

1. Voir surtout saint Épiphane, *Haer.*, 51.

2. Saint Épiphane, *Haer.*, 51, 18 : ... Νομιζόντων ἀπὸ Μαρίας καὶ δεῦρο Χριστὸν αὐτὸν καλεῖσθαι, καὶ υἱὸν Θεοῦ ψιλὸν ἄνθρωπον, κατὰ προκοπήν δὲ ἡκέναι εἰς τὸ καλεῖσθαι υἱὸν Θεοῦ.

3. Ouvrage mentionné sur la statue. Nous en retrouvons probablement l'écho chez Épiphane. Pour la discussion sur l'Évangile de saint Jean, voir notamment *Haer.*, 51, 4. 18. 22. 28. 30; sur l'Apocalypse, *ibid.*, 51. 32-34. Épiphane 51, 34, traite de haut ces éplucheurs de syllabes, λεξιθηροῦντες ἀπείρωσ.

4. Voir surtout Pseudotertullien *Adv. omnes haereses*, 8; saint Épiphane, *Haer.*, 54.

phane appelle *un lambeau de l'hérésie aloge*<sup>1</sup>, faisait école dans Rome. C'était un riche industriel de Byzance, homme fort instruit, qui, au cours d'une persécution, avait été mis en demeure de confesser sa foi. Au lieu de cueillir, avec ses compagnons, la palme du martyr, il faiblit. La honte le fit s'expatrier. Reconnu à Rome et accusé publiquement d'apostasie, il s'avisa de répondre pour se disculper. « Qu'ai-je fait, après tout? Je n'ai renié qu'un homme. » Compromis par cette assertion et voulant soutenir jusqu'au bout son personnage, il recourut à l'Écriture pour se défendre, opposant à ses interlocuteurs les textes qui, à l'entendre, font ressortir l'humanité du Christ (Joan., 8, 40; Mat., 12, 31; Deut., 18, 15; Luc, 1, 35; Jer., 17, 9; Is., 53, 3; Act. 2, 22; I Tim., 2, 5) et laissant à dessein dans l'ombre les textes relatifs à la divinité. Le Christ, disait-il, n'est qu'un prophète comme les autres. L'Esprit de Dieu, qui s'est reposé sur Marie, ne s'est pas incarné en elle. Le Christ, en somme, ne se distingue du commun que par l'habitation spéciale de l'Esprit divin qui l'a fait Fils de Dieu<sup>2</sup>. Nous savons déjà par quel angle cette christologie rejoint l'hérésie monarchienne<sup>3</sup>.

1. Épiphane, *Haer.*, 54, 1 : Ἀπόσπασμα ὑπάρχων ἐκ τῆς προειρημένης ἀλόγου αἱρέσεως.

2. Selon saint Épiphane — mais non selon le Pseudotertullien, — Théodote aurait renchéri sur les Aloges en niant le caractère merveilleux de la naissance du Christ. *Adv. omnes haer.*, 8 : Theodotus haereticus Byzantius... posteaquam Christi pro nomine adprehensus negavit, in Christum blasphemare non destitit. Doctrinam enim introduxit qua Christum hominem tantummodo diceret, Deum autem illum negaret, ex Spiritu quidem Sancto natum ex Virgine, sed hominem solitarium atque nudum, nulla alia prae ceteris nisi sola justitiae auctoritate. — Épiphane, 54, 1 : Οὕτως ἐαυτῷ ἐδογματίσει δόγμα, καὶ οἱ ἀπ' αὐτοῦ συσταθέντες Θεοδοτιανοὶ, ψιλὸν ἄνθρωπον φάσκοντες εἶναι τὸν Χριστὸν καὶ ἐκ σπέρματος ἀνδρὸς γεγενῆσθαι.

3. Voir ch. 1, p. 12.

La doctrine de Théodote le corroyeur, condamnée dès avant la fin du deuxième siècle par le pape Victor, était néanmoins destinée à un assez long avenir. Tout d'abord elle subit une métamorphose bizarre, grâce à un autre Théodote<sup>1</sup>, qui attribuait à Melchisédech, dans l'économie du plan divin, un rôle suréminent, bien supérieur à celui du Christ : ce fut la secte des Melchisédechians. Entre 230 et 240, l'adoptianisme est représenté surtout par un certain Artémon, ou Artémas, qui forme transition entre les Théodote et Paul de Samosate. Eusèbe cite<sup>2</sup>, à la fin du cinquième livre de l'*Histoire ecclésiastique*, un écrit dirigé contre l'hérésie d'Artémon, *Σπουδάσμα κατὰ τῆς Ἀρτέμωνος αἰρέσεως*. L'auteur anonyme refait l'histoire de la secte, qui prétendait restaurer la doctrine primitive des Apôtres, conservée intacte jusqu'au pontificat de Victor (189-198/9), et altérée seulement sous Zéphyrin son successeur. Contre ces novateurs impudents, il fait

1. Pseudotertullien, *Adv. omnes haer.*, 8 : Alter post hunc Theodotus haereticus erupit. qui et ipse introduxit alteram sectam et ipsum hominem Christum tantummodo dicit ex Spiritu Sancto et Virgine Maria conceptum pariter et natum, sed hunc inferiorem esse quam Melchisedech, eo quod dictum sit de Christo : Tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech. Nam illum Melchisedech praecipuae gratiae caelestem esse virtutem, eo quod agat Christus pro hominibus deprecator et advocatus eorum factus : Melchisedech facere pro caelestibus angelis atque virtutibus. Nam esse illum usque adeo Christo meliorem, ut ἀπίτωρ sit, ἀμήτωρ sit, ἀγενεαλόγητος sit, cujus neque initium neque finis comprehensus sit aut comprehendi possit. — Épiphane, *Haer.*, 55. — Cette idée bizarre paraîtra un peu moins absurde, vue à la lumière de la tradition primitive, qui souvent a cru reconnaître dans le mystérieux personnage de Melchisédech une théophanie proprement dite. Voir le très curieux fragment de saint Eustathe d'Antioche sur les Melchisédechians, découvert par M. Jules Lebreton et publié par M. F. Cavallera, *S. Eustathii episcopi Antiocheni in Lazarum, Mariam et Martham homilia christologica nunc primum e codice gronoviano edita, cum commentario de fragmentis eustathianis*, Paris, 1905. p. XII-XIV.

2. Eusèbe, *H. E.*, 5, 28.

appel d'abord aux Écritures divines ; puis aux vénérables auteurs ecclésiastiques, Justin, Miltiade, Tatien, Clément (d'Alexandrie), qui tous proclament la divinité du Christ<sup>1</sup> ; à Irénée, à Méliton, dont les livres sont dans toutes les mains. Il rappelle la condamnation de Théodote le corroyeur par le pape Victor. Il raconte un fait bien connu, arrivé sous le pontificat de Zéphyrin. Un certain confesseur, nommé Natalis, fut circonvenu par Asclépiodote et le second Théodote, qui, en faisant miroiter à ses yeux un gros revenu, le décidèrent à se laisser créer évêque de la secte. Le Seigneur, en sa miséricorde, multiplia les avertissements pour détourner l'antipape Natalis de la voie criminelle où il s'engageait ; finalement, il envoya des anges qui le fustigèrent pendant toute une nuit et le mirent en sang. Le lendemain, Natalis éperdu, allait se jeter aux pieds de Zéphyrin et solliciter son pardon : après avoir donné des gages de repentir, il rentra dans la communion de l'Église. Le même auteur anonyme flétrit les entreprises téméraires de ces hérétiques sur l'Écriture<sup>2</sup>.

Théodoret<sup>3</sup> réédite l'histoire de Natalis, en l'abrégeant, et désigne la source autrement que n'avait fait Eusèbe : c'est le *Petit Labyrinthe*, attribué par quelques-uns à Origène, mais où Théodoret ne reconnaît pas la manière d'Origène. Ce nom de *Labyrinthe*, rapproché d'un texte de Photius<sup>4</sup>, nous a mis sur la voie de l'attribution à Hippolyte de l'écrit *Contre Artémon*, appelé aussi *Petit*

1. Συγγράμματα... ἐν οἷς ἅπανι θεολογεῖται ὁ Χριστός.

2. Nous y reviendrons au chapitre suivant.

3. Théodoret, *Haeretic. fab.*, 2, 4. 5.

4. Photius, *Bibliothec.*, 48.

*Labyrinthe*<sup>1</sup>; attribution d'autant plus légitime que les pages conservées par Eusèbe portent au plus haut degré le cachet d'Hippolyte. Ces accusations d'ambition et de vénalité<sup>2</sup>, ces doléances sur l'intrusion de la science profane dans le domaine sacré, rappellent étrangement les *Philosophumena*; l'auteur n'a-t-il pas voulu montrer dans Natalis un premier crayon de Calliste?

Il est à remarquer que le nom d'Artémon n'apparaît pas encore dans les *Philosophumena* : on doit en conclure que la composition du *Petit Labyrinthe* est postérieure à celle du *Labyrinthe*, ou *Philosophumena*. La rencontre avec Artémon fut sans doute le dernier combat livré par Hippolyte pour le dogme de la Trinité : avec des intentions plus ou moins droites, avec une doctrine plus ou moins sûre, il le défendit durant trente ans. Cette parcelle d'histoire théologique devait être relevée ici, car elle contribue à faire ressortir l'unité du rôle d'Hippolyte, et sa pensée directrice dans la lutte contre l'hérésie.

1. Voir *Introduction*, § 3, p. xxxii-xxxiv.

2. Eusèbe, *H. E.*, 5, 28, 12 : (Νατάλιος) δελεαζόμενος τῇ τε παρ' αὐτοῖς πρωτοκαθεδρίᾳ καὶ τῇ πλείστοις ἀπολλυούσῃ αἰσχροκερδεΐᾳ.

## CHAPITRE III

### L'ÉCRITURE SAINTE CHEZ HIPPOLYTE

L'Écriture sainte fut de la part d'Hippolyte le sujet d'études persévérantes; non content d'y puiser comme à la source de la vérité religieuse<sup>1</sup>, il en a commenté *ex professo* une grande partie. On comprend tout l'intérêt qui s'attache à ces débuts de l'exégèse chrétienne.

Malheureusement cette œuvre immense a péri : un seul ouvrage à peu près intact, le commentaire sur Daniel, reconquis depuis peu d'années, et un certain nombre de fragments, sont tout ce qui reste des travaux scripturaires d'Hippolyte. Ces débris suffisent du moins à caractériser son concept de l'inspiration, son canon des deux Testaments et ses procédés d'exégèse<sup>2</sup>.

#### I. — INSPARATION DES ÉCRITURES<sup>3</sup>.

La mission des prophètes a pour principe la grâce di-

---

1. *Ant.* 1, p. 3. 7 : Ἀφθόνως ἀρυσάμενος ὡς ἐξ ἁγίας πηγῆς ἐξ αὐτῶν τῶν θεσιῶν Γραφῶν.

2. Voir surtout M. Bonwetsch. *Studien zu den Kommentaren Hippolyts zum Buche Daniel und zum Hohen Liede*, T. U., 16, 2, Leipzig 1897, p. 19-34 : *Das Alte und Neue Testament in den Kommentaren zu Daniel und zum Hohenliede*; T. U., 26, 1. a, *Einleitung*, p. VIII-XIII.

3. Voir, sur l'ensemble de la question, *Ant.* 2; Cf. *CD.*, 2, 22, p. 82, 19; 4, 8, p. 204, 18, etc.; *Philos.*, 10, 33. — Bonwetsch, *l. c.*, p. 29 sq.

vine, qui, du ciel, descend sur eux<sup>1</sup>; l'Esprit-Saint leur communique l'intelligence, et leur découvre la vérité, pour le salut des autres hommes. Destinés, par l'investiture de l'Esprit, à l'instruction des générations futures, ils vibrent d'accord, comme des instruments, sous l'action de Dieu : le Verbe est l'archet mystérieux qui les met en branle<sup>2</sup>. Ils proposent aux hommes, non des conceptions personnelles<sup>3</sup>, mais les pensées et les images que Dieu même leur a mises dans l'esprit. Le nom des prophètes exprime leur fonction propre, qui est de prévoir et d'annoncer l'avenir<sup>4</sup> : à raison de cette fonction, ils furent primitivement appelés les *voyants* ; ils sont les *yeux* de l'humanité<sup>5</sup>. Dieu même, qui les éclaire, garantit la véracité de leurs oracles ; il en procure infailliblement l'accomplissement<sup>6</sup>, et ainsi accrédite leur ministère. L'Écriture, où ils ont consigné leurs visions, est donc une œuvre divine : la mission du prophète comporte un effacement complet de sa personnalité sous l'action de Dieu.

1. *CD.*, 3, 2, p. 118, 25 : 'Η [γὰρ ἐκ τοῦ] Θεοῦ χάρις [καὶ δωρεὰ] ἄνωθεν ἐκ τοῦ οὐρανοῦ ἦν παρέχουσα τὸν ἑαυτῆς πλοῦτον τοῖς ἀξίοις· ἧς μετεῖχον οἱ μακάριοι προφηταὶ ὑπὸ τοῦ Ἁγίου Πνεύματος ἀεὶ συνειζόμενοι.

2. *Ant.*, 2, p. 4, 22 : Οὗτοι γὰρ Πνεύματι προφητικῶ οἱ πάντες κατηρτισμένοι καὶ ὑπ' αὐτοῦ τοῦ Λόγου ἀξίως τιμημένοι, ὀργάνων δίκην ἑαυτοῖς ἠνωμένοι ἔχοντες ἐν ἑαυτοῖς ἀεὶ τὸν Λόγον ὡς πληκτρον, δι' οὗ κινούμενοι ἀπήγγελλον ταῦτα ἅπερ ἤθελεν ὁ Θεός.

3. *Ant.*, 2, p. 5, 1 : Οὐ γὰρ ἐξ ἰδίας δυνάμεως οἱ προφηταὶ ἐφθέγγοντο, μὴ πλανῶ, οὐδὲ ἅπερ αὐτοὶ ἠθούλοντο ταῦτα καὶ ἐκήρυσσον.

4. *Philos.*, 10, 33, p. 519, 11 : Οὗτοι προφηταὶ κέληνται διὰ τὸ προφαίνειν τὰ μέλλοντα.

5. *Ant.*, 2, p. 5, 10 : Διὸ καὶ εὐλόγως οἱ προφηταὶ ἀπ' ἀρχῆς οἱ βλέποντες ἐκάλουοντο. *Ibid.*, p. 4, 16 : Οἱ μακάριοι προφηταὶ ὀφθαλμοὶ ἡμῶν ἐγένοντο, προσορῶντες διὰ πίστεως τὰ τοῦ Λόγου μυστήρια.

6. *CD.*, 4, 6, p. 198, 9 : Οὐδὲν γὰρ ὄλωσ ψεύδεται ἡ Γραφή, οὐδὲ τὸ Πνεῦμα τὸ Ἅγιον πλανᾷ τοὺς δούλους αὐτοῦ τοὺς προφήτας, δι' ὧν εὐηρέστησεν τὴν βουλήν τοῦ Θεοῦ καταγγεῖλαι τοῖς ἀνθρώποις, ἵνα βλέποντες ταῦτα γινόμενα μὴ σφαλῶμεθα, μηδὲ ὡς ξένα ταῦτα θεωροῦντες ταρασσώμεθα.

Hippolyte insiste d'ailleurs sur la gratuité du charisme prophétique : c'est une grâce, *χάρις*, grâce de sagesse et d'intelligence, *σοφία*<sup>1</sup>, *σύνεσις*<sup>2</sup>, qui n'a rien de terrestre ni d'humain. Favorisés de cette grâce et de cette lumière, *συναξιζόμενοι, φωτιζόμενοι*, les prophètes sont les hérauts attirés de Dieu dans l'humanité. Sans confondre, avec la divine Sagesse, le prophète qu'elle inspire, on doit vénérer le prophète : car Dieu parle vraiment par sa bouche<sup>3</sup>. L'inerrance absolue de l'Écriture est une conséquence immédiate de cette divine authenticité<sup>4</sup>.

En possession de ces principes dès le début de sa carrière exégétique, Hippolyte s'appuiera toujours sur la parole de Dieu, et son œuvre doctrinale se développera autour de ce centre.

## II. — CANON DES ÉCRITURES<sup>5</sup>.

L'usage qu'Hippolyte fait de l'Écriture, dans ses ouvrages d'exégèse et de controverse, suppose un canon déjà formé. Il applique expressément à l'Ancien Testament ce nom de *Παλαιά Διαθήκη*<sup>6</sup>, déjà employé par Mélicon. L'Ancien Testament comprend la Loi et les Prophètes : Hippolyte tantôt les distingue et tantôt se contente de nommer

1. *CD.*, 3, 19, p. 160, 12.

2. *CD.*, 4, 27, p. 256, 11. 13; 29, p. 262, l. 7; 30, p. 262, 18; 36, p. 280, 11; 39, p. 286, 18, et passim.

3. *CC. grusin.*, p. 20-22; cf. Eusèbe, *H. E.*, 5, 28, 18.

4. Voir le texte déjà cité, *CD.*, 4, 6, p. 198, 9.

5. Bonwetsch, *T. U.*, 16, 2, p. 20-29.

6. *CD.*, 2, 36, p. 112, 6. — Cf. Mélicon ap. Eusèbe, *H. E.*, 4, 26.

7. *CD.*, 4, 33, p. 272, 8; p. 274, 7; 57, p. 330, 13.

les Prophètes <sup>1</sup>, en regard du Nouveau Testament. Pour les citations de l'Ancien Testament, il emploie couramment <sup>2</sup> les expressions : Ἡ Γραφή λέγει, plus rarement au pluriel : Αἱ θεῖαι Γραφαί, ou : αἱ ἅγιοι Γραφαί ; pour celles du Nouveau Testament <sup>3</sup> : Ὁ Κύριος λέγει (évangiles), ou : Ὁ Ἀπόστολος λέγει, avec d'autres formules équivalentes, où entre parfois le nom de l'écrivain sacré. D'ailleurs on ne saisit aucune différence dans le respect qu'il accorde à l'un et à l'autre Testament <sup>4</sup>. Le *Commentaire sur le Cantique* nous montre les deux Testaments figurés par les deux mamelles de l'Épouse <sup>5</sup>. Le mot si souvent répété : « La Loi et les Prophètes jusqu'à Jean » (Luc. 16, 16), fournit l'occasion d'un parallèle entre l'ancienne révélation et la nouvelle, qu'apporte le Christ <sup>6</sup>. Consommation de la Loi et des Prophètes, le Christ vient dévoiler des vérités jusque-là plus ou moins enveloppées de mystère : vérités désormais scellées définitivement pour ceux-là seuls qui fermeront les yeux à la lumière de l'Évangile.

Le canon de l'Ancien Testament est, pour Hippolyte, celui des Juifs hellénisants, et son texte de Daniel, celui de Théodotion. Content des textes grecs, il ne recourt jamais à la lettre hébraïque. Il n'ignore pas les contro-

1. *CD.*, 4, 12, p. 214, 8 : Προφήται καὶ ἀπόστολοι. — Nos citations de l'A. T. se réfèrent au texte des Septante.

2. Bonwetsch, p. 22-24.

3. Bonwetsch, p. 24-25.

4. Bonwetsch, p. 21. — Énumération dans *Ant.*, 58, p. 38, 17 : μήτε κατὰ τὸν νόμον... μήτε κατὰ τοὺς προφήτας... μήτε κατὰ τὴν εὐαγγελίων φωνήν... μήτε τοῖς ἀποστόλοις πειθόμενοι. — *CD.*, 4, 49, p. 312, 9 : Περὶ τοῦτου πᾶσα Γραφή οὐκ ἐσιώπησεν, καὶ προφήται τοῦτον ἐπ' ἀπωλείᾳ πολλῶν ἐρχόμενον προκατήγγειλαν, καὶ ὁ Κύριος τούτοις ἐμαρτύρησεν, καὶ ἀπόστολοι ταῦτά περὶ αὐτοῦ ἐδίδασκαν, καὶ τὸ τοῦτου ὄνομα δι' ἀριθμοῦ μυστικῶς Ἰωάννης ἐν τῇ Ἀποκαλύψει ἐφανέρωσεν.

5. *CC.*, sur l. 2, p. 341, 5 ; sur l. 4, p. 345, 3.

6. *CD.*, 4, 33, p. 272-274.

verses pendantes entre les deux fractions du judaïsme, sur la canonicité de certains épisodes de Daniel<sup>1</sup>; mais il passe outre : l'histoire de Suzanne a trouvé place dans son commentaire<sup>2</sup>; et s'il n'a pas commenté l'histoire de Bel et du dragon, il ne laisse pas de s'y référer<sup>3</sup>. Parmi les deutérocanoniques, les deux livres des Macchabées lui servent à commenter Daniel, et à montrer la réalisation historique des oracles divins<sup>4</sup>.

On a cru relever chez lui<sup>5</sup> la trace d'un apocryphe de l'Ancien Testament, le quatrième livre d'Esdras.

Il connaît nos quatre Évangiles, les Actes des Apôtres, et treize Épîtres de saint Paul. Que le recueil de ces épîtres ait eu à ses yeux le caractère d'un véritable canon, cela résulte de leur emploi exactement parallèle à celui des Évangiles, des Prophètes et de la Loi. Photius nous ap-

1. *CD.*, I, 14, p. 23, 10 : Ταῦτα μὲν οὖν οἱ τῶν Ἰουδαίων ἄρχοντες βούλονται νῦν περικίπτειν τῆς βίβλου. — Dans l'*Introduction sur les Psaumes*, conservée en syriaque, Hippolyte se montre averti de certaines particularités que présente la Bible hébraïque. Ed. Achelis, p. 129.

2. L'histoire de Suzanne remplit le premier livre du commentaire sur Daniel.

3. *CD.*, 2, 26, p. 88, 12, citation de Dan., 14, 4, 5; Hippolyte observe : "Ὠσπερ γὰρ ἀπεκρίθη τῷ Κύρρω ἐπὶ τοῦ Βήλ". — *Ibid.*, 2, 35, p. 108, 16, allusion à une double délivrance de la fosse aux lions, cf. Dan., 14, 31, 40. — Bonwetsch, p. 2, 3.

4. *CD.*, 2, 20, p. 80, cf. 2 Macc. 7, 1-6; 3, 4, p. 121, cf. 2 Macc. 9, 9, 11, 12; 4, 42-47, cf. 1 Macc., passim.

5. *Adv. Graecos*. (sur les supplices de l'enfer), I, éd. Holl, l. 33 sqq.

Voir R. L. Bensly, *The missing fragment of the fourth book of Ezra*, Cambridge, 1875, p. 64 (4 Esdr., 7, 84-86) : Quarta via, considerabunt sibi in novissimis repositum cruciamentum. Quinta via, videntes habitaculum ab angelis conservari cum silentio magno. Sexta via, videntes quemadmodum de eis pertransient in cruciamentum. — *Ibid.*, p. 72 (4 Esdr., 7, 103) : Si patres pro filiis, vel filii pro parentibus, si fratres pro fratribus, si adfines pro proximis, si fidentes pro carissimis... — Cf. Montague Rhodes James, dans *Texts and Studies*, 3, 2, Cambridge, 1895, p. xxix-xxx.

Nous avons signalé en son lieu le roman du gnostique Justin, intitulé *Baruch* (ci-dessus, p. 94), *Phil.*, 5, 23-27.

prend<sup>1</sup> qu'Hippolyte ne rangeait pas parmi les écrits de saint Paul l'épître aux Hébreux, et l'information ne doit pas nous surprendre, car ni saint Irénée ni le canon de Muratori ni Tertullien n'attribuaient cette épître à l'Apôtre<sup>2</sup>. D'ailleurs Hippolyte la connaissait, et, au moins dans le Commentaire sur Daniel, s'en est servi plusieurs fois<sup>3</sup>. Il s'est également servi des épîtres de saint Pierre et de l'épître de saint Jacques<sup>4</sup>. Celles de saint Jean et de saint Jude ne paraissent pas avoir laissé de traces dans ses écrits. Mais il cite et commente largement l'Apocalypse, sous le nom de saint Jean<sup>5</sup>.

Enfin l'on a signalé chez Hippolyte<sup>6</sup> l'influence de di-

1. Photius, *Bibliothec.*, 48, fin.

2. Tertullien l'attribuait à saint Barnabé. *Théologie de Tertullien*, p. 228.

3. Rapprochements indiqués par Bonwetsch, *l. c.*, p. 25 : (?) *CD.*, 4, 11, p. 212, 17 et Hebr. 2, 8; *CD.*, 1, 17, p. 28, 8 et Hebr. 8, 5. (cf. aussi *CD.*, 4, 10, p. 208, 16); *CD.*, 4, 30, p. 262, 13 (πνεύματα ὑπακούοντα) et Hebr. 1, 14; *CD.*, 1, 17, p. 28, 7 et Hebr. 9, 24; *CD.*, 1, 21, p. 33, 19 et Hebr. 10, 31; *CD.*, 2, 19, p. 78, 19 et Hebr. 11, 31 (le mot πιστή, qui ne peut s'expliquer par Jos. 6, 23. 25, est en relations avec πίστει de Hebr. 11, 31); *CD.*, 4, 37, p. 284, 6 et Hebr. 4, 12; *CD.*, 4, 30, p. 266, 11 : ὁ τέλειος βασιλεὺς καὶ ἱερεὺς; 31, p. 268, 6 : ὁ ἱερεὺς τῶν ἱερέων; 32, p. 270, 16 : τῷ ἐπουρανίῳ ἱερεῖ.

4. Bonwetsch, p. 26.

5. *Ant.*, 36, p. 23, 8 : Οὗτος γὰρ ἐν Πάτμῳ τῇ νήσῳ ὧν ὄρᾳ ἀποκάλυψιν μυστηρίων κρυπτῶν... Λέγε μοι, ὦ μακάριε Ἰωάννη, ἀπόστολε καὶ μαθητᾶ τοῦ Κυρίου, τί εἶδες.

6. Bonwetsch, p. 26-28. — Comparer *CD.*, 1, 8, p. 14, 6 et Hermas, *Vis.*, 1, 1, 6; *Mandat.* 11, 1; *CD.*, 2, 13, p. 70, 2 et Hermas, *Vis.*, 3, 4, 3; *CD.*, 4, 35, p. 280, 2 et *Didachè*, 14, 3 (sur Malach. 1, 11); *CD.*, 4, 37, p. 284, 12, et Barnab. 6, 13; *CD.*, 3, 31, p. 181, 4 ou Περὶ τῆς τοῦ παντὸς αἰτίας, ou *Philos.*, 10, 34 avec l'*Apocalypse de Pierre*; *CD.*, 4, 39, p. 288, 9 avec *Acta Petri*, 9, p. 94, 13 éd. Lipsius; *CD.*, 3, 29, p. 176, 9, avec *Acta Pauli*, ap. Nicéphore Calliste, *H. E.*, 2, 25; *CD.*, 1, 16, p. 27, 25 et Ignace, *Ad Ephes.*, 14, 1., etc...

On se gardera bien de confondre, avec cette première catégorie d'apocryphes, d'autres écrits d'une hétérodoxie évidente, largement cités dans les *Philosophumena*, comme appartenant à diverses sectes gnosti-

vers apocryphes et autres écrits primitifs : le Pasteur d'Hermas, la Didachè, l'Épître de Barnabé, l'Apocalypse de Pierre, les Actes de Pierre, les Actes de Paul, peut-être certaines lettres de saint Ignace. Mais on ne voit pas qu'il leur ait donné place dans son canon. Par contre, il cite à deux reprises<sup>1</sup> dans le *Traité du Christ et de l'Antéchrist*, un texte prophétique qui n'a pu être identifié. Peut-être le canon d'Hippolyte présentait-il encore quelque flottement sur des points secondaires : quant aux grandes lignes, il répond très exactement à ce que l'on savait par ailleurs du canon en vigueur dans l'Église de Rome au début du troisième siècle.

La controverse avec Caius lui fournit l'occasion d'affirmer sa croyance à l'inspiration de l'Apocalypse; pour dissiper les soupçons élevés contre le livre joannique, il invoque les analogies de l'A. T<sup>2</sup>. D'ailleurs on ne trouve pas dans ces fragments un criterium positif de canonicité.

Un autre fragment, conservé par Eusèbe<sup>3</sup>, nous renseigne mieux. Il s'agit des entreprises de l'hérésie théodotienne sur le texte des Écritures :

Ils ont falsifié audacieusement les Écritures divines, rejeté la

ques. Tels sont : les *Discours de Jacques frère du Seigneur* (5, 7, p. 141, 2); l'*Évangile selon les Égyptiens* (5, 7, p. 141, 14); l'*Évangile selon Thomas* (5, 7, p. 148, 11); un *Psaume naassénien* (5, 10, p. 182-184); l'*Apophysis megalé*, de Simon (6, 11, p. 249, 5; 6, 14, p. 253, 12); un *Psaume de Valentin* (6, 37, p. 300, 10); les *Discours de Mathias* (7, 20, p. 344, 2 sqq.); les *Révélations de la vierge Philomène* (7, 38, p. 393, 13).

1. *Ant.*, 15 et 54. — Voici la teneur complète de ce texte, d'après *Ant.*, 15 : Συνάξει πάσαν δύναμιν αντου από ήλιου ανατολων μέχρις ήλιου δυσμων ος κελήκει και ος ου κελήκει πορεύσονται μετ' αυτου λευκανει την θάλασσαν από των ιστιων των πλοίων αυτου και μελανει το πεδιον από των θυρεων και των οπλων και πας ος αν συναντήσει αυτω εν πολέμω, εν μαχαίρα πεσειται.

2. *Capitula adv. Caium*, notamment fr. 1. 2. 7. Achelis, p. 241-242-246.

3. Eusèbe, *H. E.*, 5, 28, 13-20.

règle de l'antique foi, méconnu le Christ. Au lieu de rechercher ce que disent les Écritures divines, ils s'évertuent à découvrir par quelle figure de syllogisme ils pourront soutenir leur impiété. Si on leur propose une parole de l'Écriture, ils se demandent quelle figure de syllogisme, conjonctif ou disjonctif, on en peut tirer. Ils délaissent les saintes Écritures de Dieu pour s'adonner à la géométrie, en hommes de la terre, qui parlent le langage de la terre et méconnaissent le langage venu d'en haut. Chez eux, on pratique assidument la géométrie d'Euclide; on admire Aristote et Théophraste; tel semble même adorer Galien. Cependant ils abusent des sciences profanes dans le sens de leur hérésie, et empruntent à l'impiété ses artifices pour corrompre la foi simple des divines Écritures. Qu'ils soient fort éloignés de la foi, cela va sans dire. Aussi ont-ils porté audacieusement les mains sur les divines Écritures, sous prétexte de les corriger. Je ne les calomnie point : chacun peut s'en convaincre en réunissant leurs exemplaires et les comparant entre eux : on verra combien ils diffèrent. Asclépiodote diffère de Théodote : les copies ne manquent pas, car les disciples de ces deux maîtres s'employaient avec zèle à transcrire leurs prétendues corrections, c'est-à-dire leurs faux. A son tour, Hermophile diffère des précédents. Quant à Apolloniade, il ne s'accorde pas avec lui-même. Que l'on compare leurs premières éditions à leurs remaniements postérieurs, et l'on pourra mesurer la différence. Ce crime suppose une audace dont eux-mêmes semblent n'avoir pas conscience. Car ou bien ils ne tiennent pas les Évangiles pour parole de l'Esprit Saint, et ils sont infidèles, ou bien ils se croient eux-mêmes plus sages que l'Esprit Saint, et que dire alors, sinon qu'ils sont fous? Quant à nier qu'ils soient les auteurs de ces attentats, ils ne le peuvent : on a leurs autographes. Les catéchistes qui les ont instruits ne leur ont pas transmis ce texte des Écritures, et eux-mêmes n'en sauraient montrer les originaux. Quelques-uns n'ont pas même pris la peine de falsifier les Écritures : ils ont simplement renié la Loi et les Prophètes, pour embrasser une doctrine illégitime et impie, et, sous prétexte de répondre à la grâce, ils ont roulé jusqu'au fond de l'abîme de perdition.

Le premier tort de ces hérétiques fut donc de ne s'en pas tenir au texte traditionnel des Écritures — Παρ' ὧν κατηχήθησαν, μὴ τοιαύτας παρέλθον τὰς Ἰσραφάς. — Pour tran-

cher les doutes qui s'élèvent sur ce texte, Hippolyte renvoie simplement à la tradition authentique de l'Église.

### III. — EXÉGÈSE <sup>1</sup>

Toute vérité salutaire arrive au chrétien par les divines Écritures; faute d'en méditer les enseignements, il s'expose à errer : Hippolyte confirme cette règle par des exemples récents <sup>2</sup>; il met son disciple en garde contre les hallucinations de l'esprit personnel <sup>3</sup>, et, pour y couper court, réitère la recommandation de s'en tenir aux Écritures. D'ailleurs leur interprétation est chose délicate, et exige le secours d'en haut. Comme les prophètes ont eu besoin de lumières spéciales — *σύνεσις* — pour parler au nom de Dieu, de même, proportion gardée, ceux qui entreprennent de redire et d'expliquer aux hommes les oracles des prophètes ne sauraient réussir dans cette tâche qu'avec l'assistance de l'Esprit divin; et pour les bien entendre, il faut aux fidèles eux-mêmes une certaine participation au même charisme <sup>4</sup>. Aussi l'exégète invoque-t-il Dieu, et

1. Bonwetsch, *l. c.*, p. 31-34.

2. *CD.*, 4, 18, 19. Histoire de deux évêques qui ont erré lamentablement et égaré leurs troupeaux, faute d'avoir cultivé convenablement les Écritures; l'un : *μη εμπόνωσ ἐντυγχάνων ταῖς θεαῖς Γραφαῖς*; l'autre : *μη προσέχων ἀσφαλῶσ ταῖς Γραφαῖς*.

3. *CD.*, 4, 20, p. 234, 20 : *Ταῦτα συμβαίνει τοῖς ἰδιώταις καὶ ἐλαφροῖς ἀνθρώποις, ὅσοι ταῖς μὲν Γραφαῖς ἀκριβῶσ οὐ προσέχουσιν, ταῖς δὲ ἀνθρωπίναισ παραδόσεσιν καὶ ταῖς ἑαυτῶν πλάναισ καὶ τοῖς ἑαυτῶν ἐνυπνίοις καὶ μυθολογίαισ καὶ λόγοισ γραφῶδεσιν μᾶλλον πείθονται.*

4. *Ant.*, 2, p. 5, 12 : *Καὶ ἡμεῖσ τὰ ὑπ' αὐτῶν προσηρημένα... καλῶσ μαθητευθέντεσ λέγομεν οὐκ ἐξ ἰδίας ἡμῶν ἐπινοίας. Οὐδὲν γὰρ καινοτομεῖν ἐπιχειροῦμεν ἄλλ' ἢ τὰ πάλαι προσηρημένα ῥητὰ, ὧν τὰ ἐγγραφα ἐκτιθέντεσ εἰσ φῶσ ἀνάγομεν τοῖς ὀρθῶσ πιστεῦειν δυναμένοισ. — Les hérétiques méconnaissent l'enseignement des Écritures; *Adv. Artemonem*, ap. Eusèbe, *H. E.*, 5, 28, 18 : *Ἡ γὰρ οὐ**

demande-t-il au lecteur de s'unir à sa prière<sup>1</sup>. Si l'esprit traditionnel qu'il apporte à l'étude des Écritures<sup>2</sup> rappelle l'école d'Irénée, le développement nouveau du mysticisme prouve que le disciple ose voler de ses propres ailes.

Destinée à l'édification des fidèles<sup>3</sup>, l'Écriture exige des âmes dociles, qui sachent s'élever, sous l'influence de la grâce, des choses terrestres aux choses célestes, du sensible au spirituel<sup>4</sup>. En vue d'un but si important, elle condescend à toutes les faiblesses, expliquant tout par le menu<sup>5</sup>, se répétant au besoin. Rien n'y est laissé au hasard : Hippolyte fait observer que souvent les prophètes racontent au passé des choses futures<sup>6</sup>, et explique d'une

πιστεύουσιν Ἁγίῳ πνεύματι λελέχθαι τὰς θείας Γραφάς, καὶ εἰσιν ἄπιστοι, ἧ ἑαυτοὺς ἡγοῦνται σωωτέρους τοῦ Ἁγίου Πνεύματος ὑπάρχειν, καὶ τί ἕτερον ἢ δαιμονῶσιν — Cf. *CC., grus.*, 1, p. 20-24.

1. *Ant.*, 2, p. 5, 20. — Cf. *Bened. Jac.*, début.

2. *Ant.*, 2, p. 5, 13 : Οὐδὲν... κινωτομεῖν ἐπιχειροῦμεν. Cf. *Philosoph.*, 1, prooem., p. 4, 12 : Ταῦτα δὲ ἕτερος οὐκ ἐλέγξει ἢ τὸ ἐν Ἐκκλησίᾳ παραδοθὲν Ἁγίον Πνεῦμα, οὗ τυχόντες πρότεροι οἱ ἀπόστολοι μετέδωσαν τοῖς ὀρθῶς πεπιστευκόσιν, ὧν ἡμεῖς διαδόχοι τυγχάνοντες τῆς τε αὐτῆς χάριτος μετέχοντες... κτλ.

3. *CD.*, 4, 26, p. 252, 8 : Πρὸς οἰκοδομὴν τῶν πιστευόντων.

4. *CD.*, 1, 17, p. 23, 8.

5. *CD.*, 4, 41, p. 292, 15.

6. *CD.*, 1, 5, p. 10, 12 : Τοῦτο δὲ οἰκονομῆξ τοῦ Πνεύματος ἐγένετο, ἵνα μὴ ὁ διάβολος συνιῆ τὰ ὑπὸ τῶν προφητῶν ἐν παραβολαῖς λαλούμενα καὶ παγιδεύσας ἐκ δευτέρου πάλιν ἀποκτείνῃ τὸν ἄνθρωπον. — Cette idée singulière se retrouve dans les *Tractatus Origenis*, éd. Batiffol, Paris, 1900, qui renferment tant d'autres traits empruntés à Hippolyte. *Tractatus* 16, p. 171, 15-172, 16 :

De praeposterato ordine disserendum est, quoniam saepenumero in Scripturis divinis ita invenimus scriptum ut quod prius factum est postea ponatur, et quod postea futurum est prius annuntietur. Audite consilium Sancti Spiritus. Haec enim in omnibus fere Scripturis dispositionis ratio invenitur ut non directo ordine series digeratur. Hac ergo de causa prae-  
posterantur verba divina, sed et multa figurate dicuntur : alia enim aenigmata referuntur aut typice indicantur, vel allegorice enarrantur aut in parabolis obscurantur, ut, quia aliquando seductus serpens verbis subdolis hominem in paradiso deceperat, dum ea quae simpliciter Deus homini iusserat observare ille mala interpretatione contraria persuaderet, et quia tunc homini evidens praeceptum fuerat quod ipse diabolus possit

manière fort curieuse cette dérogation à l'ordre chronologique : l'Esprit Saint aura voulu tromper le démon, en brouillant à dessein la perspective des temps à venir. Car l'Écriture est avant tout une histoire ; le souci de l'interprétation allégorique ne détourne pas Hippolyte d'y chercher avant tout un sens littéral et concret. Dans cet esprit, il rapproche divers oracles, éclairant l'un par l'autre<sup>1</sup>, établissant des parallèles entre les personnages ou entre les épisodes, comparant Daniel tantôt à Joseph<sup>2</sup> ou à Moïse<sup>3</sup>, tantôt à Adam<sup>4</sup>, tantôt à Pilate<sup>5</sup>, montrant la solide unité de cette trame divine, où la prophétie anticipe l'histoire et l'histoire rend témoignage à la prophétie<sup>6</sup>. L'Écriture servira comme une pierre de touche, pour éliminer les traditions de provenance humaine, qui menaceraient la pureté du dépôt divin. Ce fut le malheur d'Israël de prendre le change sur un point si grave, et d'aban-

---

agnoscere, ideo hominem male suadendo decepit : quare necesse fuit ut ex eo jam provideret Spiritus Sanctus homini et per parabolas et figuras loqueretur, praeposteraret quoque, ut jam dictum est, ordines prophetiae, nequando iterum accepta occasione peccatum per mandatum induceret et per ipsum rursus hominem occideret. Haec ergo de causa in parabolis et obscuris verbis et praeposterata serie Scripturae digestae sunt, ut et ipse ignoraret et obscuritate verborum irrideretur inimicus et de praeposterato ordine tempora ignoraret, et nemo alius intellegeret Sancti Spiritus sensum nisi is qui eundem Spiritum habuisset qui locutus est in prophetis, alienus vero spiritus scire non posset.

1. Ainsi *Ant.*, 20-28, sur Dan. 2, 31-35 et 7, 2-14; *Ant.*, 47 sur Dan. 9, 27 et Apoc. 11, 3-7.

2. *CD.*, 2, 2, p. 48, 5; 2, 9, p. 62, 13.

3. *CD.*, 2, 8, p. 60, 18; 3, 3, p. 120, 14.

4. *CD.*, 3, 29, p. 176, 7.

5. *CD.*, 1, 27, p. 39, 15.

6. Daniel commenté par les livres des Macchabées, *CD.*, 2, 20; 3, 4; 4, 42-47. Allusions aux Actes des Apôtres, *CD.*, 1, 19, p. 32, 11; 2, 33, p. 106, 13; 2, 36, p. 110, 20, p. 112, 3; 3, 23, p. 166, 12-14. 4, 16, p. 226, 13. Les épreuves présentes sont un avant-goût de la grande persécution finale, *CD.*, 4, 51, p. 318, 8 : Δεῖ γὰρ ἡμᾶς ἐκ τῶν ἤδη μερικῶς γινομένων ἐννοεῖν τὰ ἐσόμενα.

donner la Loi de Dieu pour la tradition de ses Anciens<sup>1</sup>. Aux docteurs de mensonge, qui voudraient accréditer des révélations suspectes, il faut fermer la bouche au nom de l'Écriture.

Le fragment apologétique *Contre les Juifs* est une revue de quelques prophéties messianiques, notamment du psaume 68<sup>e</sup>, à la lumière du Nouveau Testament. Les pensées messianiques entrent d'ailleurs pour une grande part dans cette exégèse : l'Ancien Testament renferme, selon Hippolyte, d'innombrables figures du Christ. Les deux jumeaux<sup>2</sup> mis au monde par Rébecca, et dont le second serrait dans sa main le pied de son frère (Gen., 25, 26), lui offrent l'image des deux peuples, successivement appelés par Dieu. Jacob<sup>3</sup> revêtant ses mains de la dépouille du chevreau (Gen., 27), pour dérober la bénédiction paternelle, c'est le Christ, revêtant notre chair pour se présenter au Père céleste et en obtenir une bénédiction en faveur de l'humanité coupable. A son tour Joseph<sup>4</sup>, avec son père Jacob, sa mère Rachel et ses onze frères, c'est le Christ, avec son père adoptif, sa mère et ses Apôtres. Sa robe teinte de sang, la somme d'argent pour laquelle il fut vendu, enfin sa haute fortune en Égypte et le salut qu'il procura aux siens, figurent<sup>5</sup> la passion du Christ et la rédemption des hommes. Les *Bénédictions* d'Isaac sur Jacob<sup>6</sup>, et celles de Jacob

1. *CD.*, 4, 20, p. 236, 1 : Τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ τὸ ὅμοιον συνέβη· τὸν μὲν τοῦ Θεοῦ νόμον ἐξουθενοῦντες παρεγράψοντο, ταῖς δὲ τῶν πρεσβυτέρων παραδόσεσιν εὐαρεστοῦντες ὑπετάσσοντο.

2. *Bened. Jac.*, 1, p. 1, 18.

3. *Bened. Jac.*, 1, p. 2, 7.

4. *Bened. Jac.*, 1, p. 3, 10.

5. *Bened. Jac.*, 1, p. 4, 12.

6. *Bened. Jac.*, 7, p. 9, 26.

(Gen., 49) sur les fils de Joseph<sup>1</sup>, n'auront leur plein effet qu'en la personne du Christ. Les mains de Jacob croisées sur la tête de ses petits-fils, et la préférence par lui donnée à Éphraïm sur Manassé annoncent le mystère de la croix, la déchéance du peuple juif et la vocation du peuple chrétien. Les crimes de Ruben<sup>2</sup>, de Siméon, de Lévi<sup>3</sup>, présagent les crimes des Anciens, des Scribes et des Prêtres contre le Christ. Issachar<sup>4</sup>, ce rude travailleur qui prête son épaule aux fardeaux, figure, lui aussi, le Crucifié. Dans le commentaire sur les *Bénédictions de Moïse* (Deut., 33), les mêmes préoccupations reparaissent, avec des perspectives plus largement ouvertes sur l'adoption divine des hommes en Jésus-Christ, sur la dernière parousie du Sauveur et son règne éternel. En lui revivra, surélevé, le personnage de Joseph<sup>5</sup>; issu, selon la chair, de Lévi et de Juda, chefs de tribus sacerdotale et royale, reconnu dans le temple par un Siméon, pour l'accomplissement d'une ancienne prophétie<sup>6</sup>, confessé devant les Gentils par Zabulon, selon un autre prophète<sup>7</sup>, annoncé à tout l'univers par un enfant de Benjamin, l'apôtre Paul, il régnera non seulement sur les douze tribus issues de Jacob, mais sur tous les peuples de la terre<sup>8</sup>. Après sa victoire définitive sur le démon, ses saints entreront avec lui dans son éternité<sup>9</sup>. Ben-

1. *Bened. Jac.*, 11, p. 15, 16.

2. *Bened. Jac.*, 13, p. 19, 13.

3. *Bened. Jac.*, 14, p. 21, 17.

4. *Bened. Jac.*, 21, p. 33, 10.

5. *Bened. Mos.*, 3, p. 50, 31-36.

6. Il s'agit de Gen., 42, 15. La raison est bien subtile. *Bened. Mos.*, 13, p. 64, 4.

7. Is., 9, 1-2, coll. Mat., 4, 15. *Bened. Mos.*, 3, p. 51, 8.

8. *Bened. Mos.*, 4, p. 52-55.

9. *Bened. Mos.*, 23, p. 78, 6.

jamin, ce fils préféré, qui met fin à la captivité de ses frères, est, lui aussi, comparé au Christ<sup>1</sup>. Dans le morceau sur *David et Goliath* (1 Reg., 17), nous retrouvons le Christ sous les traits de David, son ancêtre<sup>2</sup>. Pasteur des brebis de son père, il étreint dans ses bras la mort comme un lion, et le péché comme un ours; il chasse le tentateur, ce loup dévorant; il ranime l'homme, pauvre brebis morte; il écrase avec le bois la tête du serpent, selon qu'il était écrit de lui (Gen., 3, 15); il retire Adam des profondeurs de l'enfer. Sa victoire est honorée sur terre par le cortège triomphal des foules chrétiennes<sup>3</sup>, acclamée au ciel par les anges; les âmes des martyrs attendent leur libérateur.

Nous pourrions colliger dans l'œuvre exégétique d'Hippolyte diverses figures des deux Testaments, par exemple le double symbolisme des monts Hébal et Garizim<sup>4</sup>, le mont des malédictions et celui des bénédictions. Il poursuit jusque dans les noms le parallélisme des deux économies divines. Nous avons vu que Siméon, fils de Jacob, annonce le vieillard Siméon; Juda, autre fils de Jacob, vendeur de son frère Joseph, figure Judas, vendeur de son Dieu.

Parfois étrangement littérale<sup>5</sup>, l'exégèse d'Hippolyte s'attache d'ordinaire aux idées, plus qu'aux mots, du texte sacré. Le développement se déroule avec l'aisance d'une homélie familière, coupé non seulement de ré-

1. *Bened. Mos.*, 13, p. 63, 30.

2. *Dav. Gol.*, 11, p. 88, 23 sqq.

3. *Dav. Gol.*, 16, p. 93.

4. *Bened. Mos.*, 3, p. 51, 17; *Dav. Gol.*, 7, p. 83, 27.

5. Ainsi *CD.*, 2, 27, p. 90, 18, sur le mot ἡλλοιώθη.

flexions morales, mais d'exhortations<sup>1</sup>, d'exclamations<sup>2</sup>, d'apostrophes<sup>3</sup> aux personnes et aux choses. A cette époque primitive, les hommes les plus doctes étaient bien éloignés des procédés techniques familiers aux époques de grande culture. Photius<sup>4</sup> caractérise heureusement, à propos du *Traité du Christ et de l'Antéchrist*, cet air de simplicité antique répandu sur l'œuvre du vieil exégète, τὸ τῶν νοημάτων ἀπλούστερόν τε καὶ ἀρχαιότερον.

Le but d'édification, qu'Hippolyte poursuit, consiste principalement à affermir la foi chancelante et à fortifier les chrétiens contre les épreuves en perspective. Tenir bon<sup>5</sup> — ἐδραίως — jusqu'au martyre, c'est la leçon qu'il ne faut pas se lasser d'apprendre dans l'Écriture : leçon plus que jamais actuelle au milieu des inquiétudes qui travaillent la génération présente, car plusieurs croient toucher à la fin du monde, et il est urgent de rendre une ferme assiette aux âmes affolées.

L'exégèse allégorique, dont nous avons déjà rencontré plus d'un trait, fournit au Commentaire sur Daniel d'assez

1. Ainsi *CD.*, 1, 22, p. 34, 48; p. 35, 1; 2, 19, p. 80, 1, etc.

2. *CD.*, 1, 19, p. 30, 27; 2, 8, p. 60, 14.

3. *CD.*, 2, 30, p. 98, 21; 2, 33, p. 106, 11. — Nombreuses formules oratoires : ἀγαπητοί. 1, 33, p. 44, 15; 2, 8, p. 60, 14; 30, p. 100, 4, etc. Cette appellation familière se retrouve même parfois dans les *Philosophumena* : 4, 50, p. 130, 7; 5, 27, p. 240, 10. Cf. la *Chronique*, 19, p. 31, 4 : ἀγαπητέ μου ἀδελφέ; 240, p. 198, ἀδελφεῖ τιμωτάτε. — Bardenhewer avait conjecturé que le Commentaire sur Daniel se composait d'une série d'homélies (*Des heiligen Hippolytus von Rom Kommentar zum Buche Daniel*, p. 69). Mais la conjecture ne s'est pas vérifiée.

4. Photius, *Bibliothec.*, 202. — Voir *ibid.*, 203, la comparaison avec Théodoret, que Photius met bien au-dessus d'Hippolyte.

5. *CD.*, 2, 37, p. 114, 1 : Ἐδραίως οὖν γένου, ὦ ἄνθρωπε, μήποτε τῇ πίστει βαμβάινων, καὶ ὅτ' ἂν κληθῆς εἰς μαρτύριον, προθύμως ἐπάκουσον, ἵνα ἡ πίστις σου φανῇ. — 4, 7, p. 200, 5 : Ἴνα κατὰ πάντα ἐδραίως ἐστῶς ὁ ἄνθρωπος καὶ ἐν μηδενὶ βαμβάινων τῷ νοὶ ἐξ ὅλης καρδίας τῷ Θεῷ πιστεῦσαι δυναθῇ.

nombreux développements, quelques-uns fort beaux, d'autres subtils. Suzanne<sup>1</sup> et son époux représentent l'Église et le Christ; le paradis (ou jardin) de Joakim représente le lieu de la vocation divine, où Dieu planta ses élus, arbres chargés de divers fruits; Babylone représente le monde; les deux vieillards impudiques représentent les deux peuples acharnés contre l'Église, Juifs et Gentils, unis dans l'iniquité; le bain de Suzanne représente l'eau baptismale; les deux servantes qui l'assistent représentent la foi et la charité; les parfums qu'elle répand sur son corps représentent les grâces de l'Esprit-Saint; l'angoisse de Suzanne et son cri de détresse représentent les épreuves des saints et la prière qu'ils font monter vers le ciel. Dans l'histoire de Daniel, autre allégorie<sup>2</sup>: Babylone est le monde, Darius avec ses satrapes est le prince de ce monde avec ses suppôts, la fosse aux lions est l'enfer, séjour provisoire des âmes, les lions sont les anges du châtement. Hippolyte rencontre parfois moins bien. Ainsi les soixante coudées que mesure la statue de Nabuchodonosor<sup>3</sup> figurent les soixante générations de patriarches qui, d'après l'Écriture, séparent le Christ d'Adam.

Cette exégèse rappelle souvent celle de Philon, et l'on y rencontre des traits de provenance juive. Mais tandis que le théosophe d'Alexandrie empruntait ses développements au spiritualisme platonicien, le prêtre romain s'inspire de l'Évangile; l'opposition des deux Testaments

1. *CD.*, 1, 14. 16. 18. 21. 23.

2. *CD.*, 3, 31, p. 180, 3 sqq.

3. *CD.*, 2, 27, p. 92, 10 sq. — Cf. une autre figure dans *CC. grus.*, 27, p. 75-78.

remplace l'opposition entre la chair et l'esprit, ramenée assidûment par l'exégèse philonienne <sup>1</sup>.

Avec le *Commentaire du Cantique*, nous sommes en pleine allégorie. Des trois chants qu'il distingue dans l'œuvre de Salomon, Hippolyte n'a peut-être commenté que le premier (1, 1 — 3, 7) : il y voit l'épithalame du Christ avec l'Église issue de la Synagogue. Origène à son tour commentera ces pages, et, sans négliger complètement l'application à l'Église, développera surtout l'épithalame du Christ et de l'âme.

L'exégèse du Cantique est désormais fondée; Hippolyte en Occident, Origène en Orient, feront école. La découverte d'une version grusinienne par M. Marr <sup>2</sup> a confirmé ce que l'on soupçonnait déjà : Hippolyte a été souvent mis à contribution par saint Ambroise <sup>3</sup>, soit pour le *De virginitate*, soit surtout pour les trois livres *De virginibus* et pour le Commentaire du psaume 118<sup>e</sup>.

La version allemande de M. Bonwetsch <sup>4</sup>, fondée elle-même sur la version russe de Marr, permet de ressaisir la suite des idées et d'apprécier la manière d'Hippolyte. On nous saura peut-être gré d'analyser ici ce texte encore peu connu.

Salomon possédait la Sagesse <sup>5</sup>, encore qu'il ne fût pas

1. Voir notamment Philon, *Sacrarum allegoriarum libri tres*.

2. N. Marr, *Hippolyt, Die Auslegung des Hohenliedes. Der grusinische Text nach einer Handschrift des X Jahrhunderts, eine Uebersetzung aus dem Armenischen (mit einer paläographischen Tafel) untersucht, übersetzt und herausgegeben*. S. Petersbourg, 1901 (en russe).

3. Voir déjà W. Riedel, *Die Auslegung des Hohentliedes in der jüdischen Gemeinde und der griechischen Kirche*, Leipzig, 1898, p. 47-52.

4. G. N. Bonwetsch, *Hippolyts Kommentar zum Hohenlied, auf Grund von N. Marrs Ausgabe des grusinischen Textes*. — *T. U. N. F.*, 8, 2. Leipzig 1902.

5. *CC. grusin.*, 1, p. 20-23.

la Sagesse même. Grâce lui fut donnée pour composer, sous la conduite de l'Esprit-Saint, trois livres révélateurs de la Trinité : les *Proverbes*, où s'exprime la merveilleuse et inépuisable grâce du Père; l'*Ecclésiaste*, où se manifeste le Fils; le *Cantique*, pur don du Saint-Esprit. Ces trois livres forment un tout; le Cantique y met le sceau du Saint-Esprit.

Dieu a créé toutes choses, selon la parole du même Salomon (Sap. 9, 1). Par la bouche de Salomon, se fait entendre le Verbe, c'est-à-dire la Sagesse même, que Dieu enfanta avant les montagnes (Prov. 8, 25), et qui se révèle dans l'ordre du monde. Cette Sagesse avait élu domicile en Salomon; elle n'est autre que le Christ, Fils de Dieu. Dans ce nouveau *Cantique*, elle prophétisa la révélation divine, pour qu'on la reconnût quand elle se produirait. Il est écrit aux Livres des Rois (3 Reg. 4, 32. 33) que Salomon composa 3.000 paraboles et 5.000 chants. D'une œuvre si vaste, il ne reste que le recueil assez court des *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, distribué en 708 versets, et le *Cantique des Cantiques*, comprenant trois cantiques en tout. Cependant l'Écriture dit vrai, et le seul nom de *Cantique des Cantiques* montre que Salomon a condensé ici tous ses chants. Le texte des Proverbes témoigne (Prov. 25, 1) d'un choix opéré sous Ezéchias en vue de l'édification de l'Église; ce nouveau recueil fait suite à un recueil plus ancien. Dans le *Cantique*, l'Esprit dévoile l'économie de l'Église; la foi est nécessaire pour l'expliquer, et nécessaire pour l'entendre.

L'Épouse qui recherche le baiser de l'Époux <sup>1</sup>, c'est Israël, qui demande au Verbe la force de l'Esprit. Comme

---

1. Cant., 1, 2; CC. grusin., 2, p. 24. 25.

le vin réjouit le cœur, comme le lait réjouit les enfants à la mamelle, ainsi le lait des commandements divins doit-il réjouir les fidèles. Les deux Testaments sont les mamelles du Christ; il faut y puiser, pour devenir un parfait témoin. Le parfum du Christ<sup>1</sup>, c'est-à-dire le Verbe, embaume plus que tous les aromates; son nom est un parfum répandu. Comme le parfum contenu dans un vase scellé ne s'exhale point au dehors, ainsi le Verbe contenu dans le cœur du Père ne faisait point sentir sa douce influence; mais le jour où le Père l'engendra de son cœur, le Verbe répandit partout la joie, il inspira les oracles des prophètes, il remplit les âmes des justes, il mit en branle les volontés dociles, et conquit les indociles par le charme de son parfum. O homme! apporte un vase et approche, pour le remplir de ce parfum, non à dessein de le vendre trois cents deniers, comme eût fait Judas, mais recueille ce don gratuit, et verse-le par la foi sur la tête du Christ, afin d'attirer le Christ en toi. Ce parfum a réjoui tous les justes de l'Ancien Testament; désiré par Noé, Éber, Abraham, Jacob, Thamar, Joseph, Moïse, Aaron, Phinees, Josué, David, Salomon, Daniel, et les trois jeunes hommes de Babylone, il fut refusé à Cham, Nemrod, Ésaü. Le bienheureux Joseph<sup>2</sup> le désira, et devint conseiller de Dieu; la bienheureuse Vierge Marie le désira, et conçut dans son sein le Verbe. Quand Marthe (sic) répandit sur Jésus son parfum, Judas protesta, et dit qu'on aurait pu le vendre trois cents deniers.

1. Cant., 1, 3; *CC. grusin.*, 2, p. 26-34.

2. Il est intéressant à observer que l'époux de la Vierge Marie, si effacé dans la tradition primitive, fait quelque figure chez Hippolyte. Le *Commentaire du Cantique* loue ses saints désirs; le traité des *Bénédictions de Jacob* (1, p. 3, 10), le montre survivant à la Résurrection du Sauveur, et présent sur le Mont des Oliviers, avec la sainte Vierge et les Apôtres, au jour de l'Ascension.

Judas devait vendre le Christ lui-même trente deniers. La Vérité a voulu être vendue à vil prix, pour être à la portée des pauvres : Dieu soit béni ! Le parfum du Christ éveille l'amour des jeunes filles, c'est-à-dire des communautés chrétiennes. Revêtues du Christ, elles s'élancent sur sa trace embaumée<sup>1</sup>. Le roi qui les introduit dans son appartement privé, c'est le Christ ; il y invite toutes les âmes. D'abord il leur parle du passé ; puis, à l'heure de la conversion, il leur découvre l'avenir. Le lait de ses mamelles surpasse en douceur le vin — non pas celui que verse le Christ, mais le vin dont jadis s'enivraient Noé et Lot, et dont saint Paul veut qu'on use avec tempérance. Qui aime la justice, aimera le Christ. Les infidèles, qui le haïssent, tomberont sous la sentence du Juge. L'épouse est noire<sup>2</sup>, et pourtant elle est belle : ceci convient à la Synagogue, avertie déjà de la noirceur de ses fautes, et déjà en partie transfigurée par la grâce du Christ. Le soleil l'a méprisée ; les fils de sa mère, c'est-à-dire les prophètes, se sont élevés contre elle, en lui criant : « Tourne-toi vers la loi de Moïse ! » Elle n'en a pas moins délaissé sa vigne, c'est-à-dire Israël, pour se tourner vers le Christ. La Synagogue, émue, implore le Christ : car le Christ l'a délaissée pour se tourner vers les Gentils, et elle demeure orpheline, exposée aux railleries des infidèles. La réponse du Christ<sup>3</sup> est une invitation à la pénitence : se connaître, ce sera, pour la Synagogue, ne plus se réclamer de ses Patriarches, car Dieu peut faire surgir, des pierres même, des enfants d'Abraham. Qu'elle embrasse la foi du Christ,

1. Cant., 1, 4 ; *CC. grusin.*, 3, p. 34, 9.

2. Cant., 1, 5. 6. 7 ; *CC. grusin.*, 4, p. 35, 17.

3. Cant., 1, 8 ; *CC. grusin.*, 7, p. 37, 3.

seule désormais salutaire. Que si elle s'y refuse, si elle ne veut point trouver place à droite, parmi les brebis du Christ, alors qu'elle prenne à gauche, qu'elle retourne à son troupeau, dans le voisinage de ces pasteurs que sont les rois de la terre!

Les coursiers attelés au char de Pharaon<sup>1</sup> figurent les Apôtres, attelés au char de l'Église. Ils le traînent avec ardeur, avec ensemble. Les quatre évangiles sont les roues de ce char. Là se réalise la vision d'Ezéchiel : il a vu près du char un lion, un cep de vigne<sup>2</sup>, un homme et un aigle. Le lion répond à Mathieu, évangéliste du Christ-roi. Le cep de vigne répond à Luc : c'est le cep de vigne du grand prêtre. L'homme répond à Marc, il rappelle l'infirmité du Christ. L'aigle répond à Jean, évangéliste du Verbe, sublime en son vol. Il ne tient qu'à la Synagogue de s'atteler elle-même à ce char. La foi lui donnera<sup>3</sup> les charmes, la parure et la fierté d'une épouse. Le parfum de l'épouse est celui de l'ancienne Loi. Le Christ repose entre les deux Testaments, comme l'Époux entre les mamelles de l'épouse. Le Bien-aimé dans les vignes d'Engad<sup>4</sup> figure le Christ en croix. Engad est une localité sur les confins de la Judée, où la vigne croit avec le baume. Le baume exhale spontanément son parfum; mais la grappe doit pleurer sous le pressoir, pour exhaler son parfum et son suc.

Le Christ pleura sur le peuple; mis en croix, il exhala son parfum, qui monta de la terre au ciel, et il releva les

1. Cant., 1, 9; CC. *grusin.*, 8, p. 39, 16.

2. Ezéchiel, Septante, 1, 10. *Ἡρόσωπον μόσχου*. Le mot *μόσχος*, qui signifie veau, signifie aussi *cep de vigne*, et c'est ainsi que l'entend Hippolyte.

3. Cant., 1, 10; CC. *grusin.*, 9, p. 41, 14.

4. Cant., 1, 14; CC. *grusin.*, 13, p. 45, 14.

hommes vers le ciel. — L'Époux dit à l'épouse<sup>1</sup> : « Tu es belle ! » c'est-à-dire il lui rend la beauté, en lui disant : « Tes péchés te sont remis ». L'épouse répond<sup>2</sup> : « Tu es beau » ; beau parce qu'il est aimé ; il le sera un jour de ceux-là même qui ne le connaissent pas encore. Comme une reine d'abeilles, il groupera l'humanité : il est grand et méconnu, il est Dieu. Il est beau : la grâce de son Esprit passe, comme un souffle rafraîchissant, sur la couche de l'épouse. Sous ces poutres de cèdre<sup>3</sup>, qui figurent les Patriarches, sous ces lambris de cyprès, qui figurent les Apôtres, l'épouse prend conscience de sa propre beauté<sup>4</sup> ; beauté exquise et mystérieuse, telle la beauté d'une fleur des champs et d'un lis de vallée, qui monte parmi les épines. Odorant entre les Prophètes<sup>5</sup>, comme le fruit du pommier entre tous les fruits, le Christ appelle tous ceux qui souffrent, et d'abord les enfants de la Synagogue. La Synagogue répond<sup>6</sup>, il les appelle à sa droite, pour y recevoir la greffe de l'Évangile ; il leur dit :<sup>7</sup> « Montrez-moi votre face, et que votre voix sonne à mes oreilles », c'est-à-dire confessez hardiment mon nom. Ces petits renards<sup>8</sup> qu'il faut prendre, de peur qu'ils ne dévastent la vigne en fleurs, ce sont les hérétiques, d'après la prophétie (Ez. 13, 4 ; Jerem., Thren. 5, 18) et d'après le Christ lui-même (Luc, 13, 32). On retrouve les traits de ces hérétiques dans les renards de Samson.

1. Cant., 1, 15 ; *CC. grusin.*, 14, p. 47, 17.

2. Cant., 1, 16 ; *CC. grusin.*, 15, p. 47, 27.

3. Cant., 1, 17 ; *CC. grusin.*, 16, p. 48, 23.

4. Cant., 2, 1. 2 ; *CC. grusin.*, 17, p. 49, 14.

5. Cant., 2, 3 ; *CC. grusin.*, 18, p. 51, 3.

6. Cant., 2, 10 ; *CC. grusin.*, 19, p. 51, 12.

7. Cant., 2, 14 ; *CC. grusin.*, 19, p. 52, 6.

8. Cant., 2, 15 ; *CC. grusin.*, 20, p. 52, 21.

L'Époux vient bondissant sur les montagnes<sup>1</sup>, comme les chevreuils et les faons : le Verbe, en effet, s'élança du ciel dans le sein de la Vierge, puis sur la croix, puis aux enfers, puis, après la résurrection, des enfers sur la terre et de la terre au ciel. Assis à la droite du Père, il s'élançera, une fois encore, pour le dernier jugement. Il bondit par dessus les montagnes, car il dédaigne les superbes. Infatigable en sa course, il confirme les deux Testaments. L'Époux se montre à la fenêtre<sup>2</sup>, appelant l'épouse : ainsi le Verbe, par les prophètes, appelait Israël. L'Épouse cherche l'Époux dans la nuit<sup>3</sup> : cet oracle devait s'accomplir quand les saintes femmes se rendirent au tombeau du Christ. En vain cherchent-elles parmi les morts le ressuscité. Les gardes<sup>4</sup>, que rencontre l'épouse, sont les anges, gardiens du tombeau. La rencontre de l'Époux<sup>5</sup> figure l'apparition du Christ à Marthe (sic) et Marie. Elles voudraient le retenir : leur empressement évoque le souvenir du sacrifice nouveau. Ève convertie s'écrie : « Prends mon cœur ! Mêlé-le à ton Esprit ! Affermis-le, remplis-le, pour qu'il ne fasse plus qu'un avec ta chair céleste !... » Désormais le démon est vaincu ; Ève, réhabilitée, revêtue de l'Esprit-Saint, avec le complice de sa faute, va devenir apôtre. Les saintes femmes sont apôtres des Apôtres : Ève, séduite jadis par le fruit de l'arbre, est sauvée par le fruit de l'arbre (de la croix). Désormais elle aura part à l'œuvre de la conversion de l'homme ; le Christ, apparais-

1. Cant., 2, 8. 9. 17; *CC. grusin.*, 21-22, p. 55-58. Comparer saint Ambroise, *In ps.*, 118, 6, 6; saint Grégoire, *Expos. in Evangel.*, hom., 28, P. L., 91, 1225; Pseudocassiodore, P. L., 70, 1084.

2. Cant., 2, 9; *CC. grusin.*, 23, p. 58, 18.

3. Cant., 3, 1. 2; *CC. grusin.*, 24, p. 59, 10.

4. Cant., 3, 3; *CC. grusin.*, 24, p. 62, 12.

5. Cant., 3, 4; *CC. grusin.*, 25, p. 63, 1.

sant en personne, y met le sceau. Le règne de la Synagogue est fini, celui de l'Église commence.

Dans la suite du Cantique, on n'entendra plus la voix de la Synagogue; mais l'Église se loue elle-même. Qui donc monte du désert<sup>1</sup>, dans un nuage d'encens, sinon l'Église issue de la gentilité, admise par la miséricorde divine dans la cité sainte? Cette colonne de fumée qui s'élève du désert, c'est la prédication chrétienne, qui s'élève de la terre au ciel. — Le lit de Salomon<sup>2</sup>, c'est le Christ lui-même, en qui se reposent ceux qui ont déposé le fardeau du péché. Il n'y a de repos qu'en lui. C'est le lit caché, préparé à Élie par la Sunamite. De ce lit se levèrent, à l'appel du Christ, le fils de la veuve et la fille du chef de la synagogue; près de ce lit, une femme incurable trouva la santé. Lit délicieux, pour les convives qui y goûtent, comme à Cana, le vin du miracle! Lit des Patriarches, qui s'y reposèrent par la foi! Les soixante vaillants qui l'entourent figurent les Patriarches, dont l'Écriture compte soixante générations, d'Adam jusqu'au Christ. Sur ce lit reposent même les justes issus de la gentilité, louant Dieu éternellement.

Là s'arrête pour nous l'œuvre authentique d'Hippolyte<sup>3</sup>: s'il y a donné une suite<sup>4</sup>, il y célébrait sans doute l'Église issue de la gentilité. Outre le développement allégorique, commandé par le sujet, on remarquera dans ce commentaire le tour homilétique cher à l'auteur, avec des excla-

1. Cant., 3, 6; *CC. grusin.*, 26, p. 71, 7.

2. Cant., 3, 7; *CC. grusin.*, 27, p. 73, 4.

3. Les fragments édités par Bonwetsch d'après un manuscrit arménien (*Hippolytus*, 1, 1, Leipzig, 1897, p. 359, sqq.) n'appartiennent pas à Hippolyte. Voir Bonwetsch, *ibid.*, p. xxii, et *T. U.*, 23, p. 90 sqq.

4. Ce point demeure douteux. Voir Bonwetsch, *T. U.*, 23, 2<sup>e</sup>, p. 12. 89. — En tous cas, notre commentaire forme un tout, car il est pourvu de sa doxologie.

mations fréquentes et de perpétuelles applications aux mœurs. La formule même qui sert à interpeller les lecteurs est celle qu'on a rencontrée dans le commentaire sur Daniel<sup>1</sup> : *Mes bien-aimés*, Ἀγαπητοί. Spécialement destinées aux Juifs, ces pages montrent quel ministère incom- bait souvent au sacerdoce catholique dans la Rome du troisième siècle : rallier autour de la croix les enfants dispersés d'Israël : nul moyen n'y était plus propre que l'exégèse des Écritures juives, où Hippolyte portait un charme et une onction singulière.

---

1. Voir ci-dessus, p. 124, note 3; cf. *CC. grusin.*, p. 33, 25; 70, 30.

## CHAPITRE IV

### SCIENCE PROFANE ET SACRÉE

#### I. — SCIENCE PROFANE

Hippolyte concluait sa Réfutation de toutes les hérésies par un appel éloquent aux Grecs et aux barbares<sup>1</sup>. « Telle est, disait-il, la vérité sur Dieu, Grecs et Barbares, Chaldéens et Assyriens, Égyptiens et Libyens, Indiens et Éthiopiens, Celtes et guerriers Romains, et vous tous habitants de l'Europe, de l'Asie et de la Libye, écoutez les conseils que je vous donne, disciple du Christ ami des hommes, et moi-même leur ami. Accourez donc, et apprenez de nous qui est le vrai Dieu... » Au cours des livres précédents, il avait rencontré diverses civilisations et les traditions religieuses de divers peuples : les jugements qu'il en porta intéressent la valeur chrétienne de son œuvre, et à ce titre doivent nous arrêter ici.

L'hellénisme se présente le premier. Hippolyte n'eut pour lui qu'indifférence. Ni les poètes, ni les philosophes, ni les savants de la Grèce n'excitent son enthousiasme. Il ne les ignore pas, mais la prédominance de l'idée religieuse opprime dans son âme toute émotion esthétique ou

---

1. *Philosoph.*, 10, 34, p. 522, 4 sqq.

intellectuelle. Ses allusions aux poèmes d'Homère, d'Hésiode, de Xénophane, d'Empédocle, d'Euripide, de Stésichore, d'Anacréon, d'Aratos, sont purement documentaires : nulle part on ne sent vibrer l'âme d'un Hellène, qu'il s'agisse de débris antiques ou des productions d'un art nouveau, comme ces deux nomes citharédiques en l'honneur d'Attis, qu'il avait trouvés dans un écrit naassénien et qu'il nous a conservés<sup>1</sup>.

Les penseurs ne seront pas mieux traités que les poètes. Le premier livre des *Philosophumena* passe en revue les plus grands d'entre eux. On peut pardonner à Hippolyte de n'avoir pas pris directement contact avec les représentants de l'antique école ionienne : le manuel assez médiocre où il a puisé l'a induit en des erreurs sans doute regrettables, mais relativement vénielles : au moins aurait-il dû ne pas tant appuyer sur l'influence de ces auteurs qu'il ne connaît pas. Le peu de profondeur de ses connaissances se manifeste plus gravement au sujet de la grande époque<sup>2</sup>. Entre les philosophes, ses préférences iraient à Platon : il distingue ce génie d'exceptionnelle envergure, qui embrassa, dans une vaste synthèse, physique, éthique et dialectique. Mais les pages qu'il lui a consacrées<sup>3</sup>, outre qu'elles ne procèdent pas d'une pensée bienveillante, sont peu dignes de Platon. Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'étroitesse des horizons, l'absence de vues larges et sûres. Ni l'idéalisme de Platon, ni l'élévation de son spiritualisme, ni ses radieuses ascensions

1. M. de Wilamowitz-Moellendorff y voit des compositions asiatiques et rapporte le premier hymne à l'époque d'Hadrien. *Hermes*, 37, 1902, p. 329.

2. Voir à ce propos J. Denis, *La philosophie d'Origène*, p. 668 sqq.

3. *Philosophumena*, 1, 19, p. 32-39.

vers la lumière ne semblent avoir été aperçues d'Hippolyte. Les *Idées* sont mentionnées une fois, comme types ayant servi au Démiurge. Sur les autres points fondamentaux de la doctrine platonicienne, on s'étonne de rencontrer tant d'indécision : la transcendance de Dieu, l'immortalité de l'âme, la métempsycose : autant de questions où la donnée du maître est controversée entre ses disciples : Hippolyte se borne à noter la controverse, il n'intervient pas. Après avoir laissé la vraie pensée de Platon en suspens sur des points si graves, sur d'autres il la dénature étrangement. Il lui attribue la théorie éminemment aristotélicienne de l'acte et de la puissance, la distinction des objets  $\mu\acute{\epsilon}\tau\alpha$ ,  $\acute{\alpha}\mu\epsilon\tau\alpha$ ,  $\xi\mu\mu\epsilon\tau\alpha$ , dont le vocabulaire platonicien n'a gardé nulle trace, la définition de la vertu comme un milieu entre deux extrêmes, idée que sans doute on voit poindre en telle page de Platon, mais qui n'atteindra son plein développement que dans l'éthique péripatéticienne, le concept stoïcien de Dieu pénétrant toutes choses. Il présente les relations de la science et de la vertu sous une forme tranchante, dont ne s'accommodent bien ni la liberté ni la moralité. Deux fois il se réfère expressément à des traités de Platon : la première de ces références, aux *Lois*, a pu être identifiée; la deuxième, à la *République*, ne s'est rencontrée que dans *Clitophon*, dialogue d'authenticité suspecte. Aristote, caractérisé plus brièvement<sup>1</sup> que Platon, ne l'est pas avec plus de fidélité. Après avoir résumé dans les dix *catégories* sa métaphysique, Hippolyte renvoie pour presque tout le reste à Platon, sauf pour la destinée de l'âme humaine et pour la conception de l'âme du monde : or

---

1. *Philosophumena*, 1, 20, p. 39-41.

sur ces deux points il prête à Aristote le langage d'un stoïcien. De leur côté, les stoïciens<sup>1</sup> auraient enseigné la *métensomatose* des âmes et la résurrection des corps : toutes choses étrangères à leur panthéisme émanatiste. Le scepticisme de Pyrrhon vaut à ce penseur d'être classé parmi les Académiciens<sup>2</sup>. Tant de confusions nous inspirent pour l'érudition philosophique d'Hippolyte une invincible défiance, et nous obligent de réduire à sa juste valeur le prologue solennel des *Philosophumena*. Il est clair qu'au lieu de préluder par de vastes lectures à la Réfutation des hérésies, l'auteur a puisé dans des manuels sans valeur le plus clair de sa science.

On sait avec quelle irrévérence Hippolyte a traité les astronomes alexandrins : assez peu lui importent les noms illustres d'Apollonios, d'Archimède et d'Hipparque; après avoir indiqué, sur l'autorité de ces anciens maîtres, diverses mesures astronomiques, il conclut son développement par une boutade à l'adresse d'un maître plus récent, Ptolémée<sup>3</sup> :

Qui n'admirerait des recherches si laborieuses? J'estime Ptolémée, pour y avoir appliqué son esprit; mais c'est dommage qu'il soit venu si tard en ce monde. Il aurait pu rendre service aux fils des géants, qui, faute de connaître ces mesures, croyant le faite du ciel tout proche, se lancèrent follement dans la construction d'une tour : s'il eût été là, il eût arrêté l'entreprise. Que si quelqu'un refuse de l'en croire, il n'a qu'à reprendre les mesures pour s'en convaincre : Ptolémée n'a pas de meilleure preuve à offrir aux incrédules. O vaine enflure d'esprit! ô mauvaise foi, bonne seulement à conquérir pour Ptolémée le renom de savant près de ceux qui ont cultivé la même science!

1. *Philosophumena*, 1, 21, p. 41-42.

2. *Philosophumena*, 1, 23, p. 45, 1.

3. *Philosophumena*, 4. 12, p. 75.

Ce trait permet de juger combien peu de prix Hippolyte attache aux recherches exactes<sup>1</sup>. Sans doute l'astronomie géocentrique de Ptolémée jouissait alors d'une faveur excessive. Vulgarisateur des travaux d'Hipparque plutôt que savant original, l'auteur dut à son talent d'exposition le meilleur de sa gloire. Sa *Syntaxe de l'astronomie*<sup>2</sup>, hérissée de postulats, tissée de conceptions enfantines, après avoir défrayé les écoles byzantines et, sous le nom d'*Almageste*, les écoles arabes du moyen âge, devait faire place à des ouvrages plus solides. Mais les critiques d'Hippolyte ne renferment pas même le germe des rectifications à venir : ce ne sont que railleries sans portée, par où il manifeste son dédain de toute science. Déjà nous l'avons identifié à ce docteur anonyme qui déplorait l'intrusion de la dialectique, de la géométrie et de la physique dans les études scripturaires, et reprochait à l'école théodotienne de ne jurer que par Euclide, Aristote, Théophraste et Galien<sup>3</sup>. On ferait la même constatation dans divers domaines : les noms d'Hérodote et d'Hippocrate, de Pline et de Plutarque, apparaissent dans ses écrits sans qu'on surprenne chez l'auteur ombre d'émotion scientifique. On sait ce qu'il doit à Sextus Empiricus, à Josèphe, à saint Irénée, à d'autres auteurs encore : le sans-gêne avec lequel il emprunte des documents, qu'on

1. On relève d'ailleurs chez lui d'utiles observations. Par exemple il n'ignore pas que le son met un temps appréciable à se propager dans l'air, et il cite l'exemple du bûcheron, dont on voit la hache s'abattre bien avant d'entendre le coup. Mais cela était fort connu, près de six siècles après Aristote.

2. Voir Paul Tannery, *L'Astronomie ancienne*. Paris, 1893, ch. 4, p. 87 sqq., ch. 6, p. 122.

3. *Adv. Artemonem*, ap. Eusèbe, *H. E.*, 5, 28, 13-14.

retrouve chez lui presque à l'état natif, montre qu'il n'a guère connu les scrupules d'art.

Indifférent aux choses de la Grèce, il devait accueillir avec moins de faveur encore toute culture étrangère. Les brahmes et les druides ont trouvé place dans sa galerie des philosophes, et devant l'ascétisme des gymnosophistes il manifeste un étonnement presque sympathique. Notons en passant les traces douteuses de pythagorisme qu'il a cru relever chez les Celtes. Il a pris, pour réfuter l'astrologie chaldéenne, et d'autres formes de divination, une peine qui alors n'était pas surperflue.

Mais parmi les pièces d'érudition grecque ou barbare dont il a émaillé les *Philosophumena*, la plus curieuse sans contredit est l'écrit naassénien qui remplit une grande partie du cinquième livre. Sous les interpolations scripturaires, dues à un gnostique chrétien, on a déjà essayé, avec succès, de retrouver la substance d'un mythe païen, ou plutôt de plusieurs mythes, ramenés à l'unité par le syncrétisme de la gnose<sup>1</sup>. Nous l'essaierons à notre tour. On excusera les incohérences de cette pièce bizarre : nous n'aurions pu les faire disparaître qu'aux dépens de la fidélité due à notre auteur.

Les Naassènes, ou Ophites (de l'hébreu *naas*, serpent), avaient recueilli sur l'origine de l'homme les traditions suivantes :

Le premier homme<sup>1</sup>, au dire des Grecs, naquit de la Terre. Peu contente d'engendrer des plantes dépourvues de sentiment, ou des bêtes dépourvues de raison, la Terre avait voulu devenir mère de

1. Voir Reitzenstein, *Poimandres*, p. 83-98. Dans les pages suivantes, nous nous sommes aidé de cette restitution, en l'abrégéant quelquefois.

2. *Philosophumena*. 5, 7, p. 142 sqq. — Les coupures que nous avons dû faire au texte d'Hippolyte ne sont pas indiquées dans notre analyse.

ce noble animal, doux et agréable aux dieux. Mais qui fut ce premier-né, et où retrouver son berceau? Question difficile. Les Béotiens nomment Alalcomène, et le font émerger des marais de Céphise; d'autres nomment les Curètes de l'Ida, race divine; d'autres, les Corybantes de Phrygie, que le soleil vit, les premiers, croître comme des arbres; l'Arcadie nomme Pélasse, plus ancien que la lune; Éléusis nomme Dysaulès, habitant de Raria; Lemnos nomme Cabire, fruit d'un transport mystérieux, futur père de beaux enfants; Pellène nomme Alcyonée de Phlégra, l'ainé des géants; au dire des Libyens, Garamante, premier-né des plaines brûlantes, goûta le premier le gland, doux présent de Zeus. Engraisant de son limon le sol égyptien, le Nil y dépose assidûment des germes de vie; des animaux en sortent, qui se développent dans une moite chaleur. Les Assyriens nomment Oannès l'ichthyophage, qui serait né parmi eux. Les Chaldéens nomment Adam.

Or la terre, selon la légende chaldéenne, n'avait engendré qu'un corps, ce corps gisait sans souffle, sans mouvement et sans vie, statue inerte, image du grand Adam, l'homme d'en haut, asservie à d'innombrables puissances. Pour enchaîner à la matière l'homme d'en haut, il fallait un lien : ce fut l'âme ( $\psi\chi\eta$ ), qui livre à la souffrance et à l'expiation le composé humain. Enigmatique et mystérieuse, l'âme change perpétuellement d'attitude, de forme, de disposition : impossible d'en fixer le type ou l'essence : efflorescence d'un principe antérieur, éclosion spontanée, ou effusion du chaos, on ne sait.

Selon les mystères des Assyriens, l'âme, objet du désir de tous les êtres, explique tout dans la nature. Comme il n'est de croissance ni de vie que par l'âme, tous les êtres situés au-dessus de la terre, ou à sa surface, ou au-dessous d'elle, désirent une âme. Adonis, Endymion, Attis personnifient diversement l'objet de cet universel désir. Avec les mystères de l'Assyrie et de la Phrygie, ceux de l'Égypte sont appelés à témoigner en faveur de la même doctrine. Race la plus ancienne du monde après les Phrygiens, les Égyptiens auraient introduit parmi les hommes les cultes mystiques. Dans le mythe d'Isis et d'Osiris, ils représentent le mystère universel de la génération, traduit par cette formule : « Je deviens ce que je veux, je suis ce que je suis ». Ils admettent un premier moteur immobile, cause de tout devenir, étranger lui-même au devenir; être uniquement bon, vers qui converge l'enseignement des mystères égyptiens. Le symbole obscène de ces mystères se voit à la porte de tous les temples, dans tous les carrefours, à

l'abord de toutes les maisons : on estime qu'il porte bonheur. Ce symbole a passé en Grèce avec le personnage d'Hermès. Le dieu honoré à Cyllène est appelé Verbe ; il est l'interprète universel, l'artisan de tous les êtres passés, présents et à venir, le guide, le conducteur et l'inspirateur des âmes. Homère le montre à l'œuvre, dans sa fonction évocatrice : les âmes des prétendants de Pénélope, par lui évoquées, figurent toutes les âmes appesanties par le sommeil des sens, auxquelles il faut rappeler le degré de gloire et de bonheur dont elles sont déchues. Émanées de l'homme d'en haut, elles sont tombées ici-bas dans des corps de boue, sous l'empire d'un démiurge inférieur. Les éveiller et les avertir de leur céleste origine, c'est le but des grands mystères d'Éleusis. En chaque homme, l'homme intérieur est une émanation de l'homme type, de l'homme d'en haut, Adam. Homère a interprété ce mythe, en situant l'opération d'Hermès aux bords de l'Océan, dont le cours règle les générations des hommes et des dieux : Hermès convie les âmes à cette génération selon l'esprit, qui les rétablira dans leur dignité originelle.

Tel est le mystère de l'homme androgyne <sup>1</sup>, qu'on retrouve sur tous les points de la Grèce, sous diverses formes et divers noms. C'est *Géryon*, dont le nom rappelle sa terrestre naissance (Γῆ, ζέω). C'est le *croissant céleste de la lune*, qui rappelle le mélange cosmique des éléments (κέρας, jeu de mots avec κεράννυμι). Dans les hymnes d'Anacréon, comme dans les mystères de Samothrace, on reconnaît le même personnage. C'est le *Corybante* de Thrace et de Phrygie, ainsi nommé parce qu'il apparut descendant d'une cime (κορυφή). C'est encore le *Papas* de Phrygie, qui mit un terme au mouvement confus des êtres (παύω). Les Phrygiens l'appellent le *Cadavre*, parce que l'homme d'en haut est dans le corps comme enseveli ; le *Dieu* ; le *Stérile*, en tant qu'il accomplit les œuvres de la chair ; le *Chevrier* (χιπόλος) parce qu'il préside aux révolutions du monde (ἀεὶ, πολῶ) ; le *Fécond*, en tant que capable d'une vie supérieure, la vie de la Gnose, qui commence par la connaissance de l'homme et se consomme par la connaissance de Dieu ; l'*Épi vert moissonné*. Dans l'initiation d'Éleusis, les Athéniens présentent aux époptes cet objet du grand, admirable et souverain mystère : un épi moissonné. Ce spectacle est une invitation à la naissance spirituelle, à ce retour en haut qu'exprime le nom même d'Éleusis (cf. ἐλευσεσθαί). Tel est l'objet des grands mystères, terme de l'ini-

---

1. *Philosophumena*, 5, 8, p. 157 sqq.

tiation éléusinienne; les petits mystères avaient pour objet la génération charnelle. L'homme d'en haut, l'être invisible et ineffable, c'est encore, selon les Phrygiens<sup>1</sup>, le *Fruit de l'amande* : car ils représentent le premier principe sous la forme d'une amande, qui s'ouvre pour donner issue à son fruit. C'est encore le *Joueur de flûte* : car, semblable au souffle invisible qui fait résonner la flûte, l'être vers qui tendent tous les êtres est un principe d'harmonie.

Ceux mêmes qui divaguent sur le compte de ce grand être ne le font pas sans obéir à une secrète providence, qui les guide, même à leur insu. Parfois sur un théâtre, devant le peuple assemblé, un citharède s'avance, dans sa robe éclatante, pour célébrer les grands mystères : interprète d'une pensée qui le surpasse, il chante, en s'accompagnant de la cithare<sup>2</sup> :

« Heureux fils de Kronos ou de Zeus ou de la grande Rhéa, salut Attis, nom cruel au cœur de Rhéa; toi que l'Assyrie nomme le très désirable Adonis; l'Égypte entière, Osiris; la sagesse grecque, Croissant céleste de la Lune; Samothrace, Adam le vénérable; l'Hémos, Corybante; la Phrygie, tantôt Papas, tantôt Cadavre, ou Dieu, ou Stérile, ou Chevrier, ou Épi vert moissonné, ou Fruit de l'amande féconde, ou Joueur de flûte... »

Ce mythe anthropologique, présenté par Hippolyte comme le fond commun des mystères païens, n'est pas seulement attesté par le document naassénien des *Philosophumena* : les livres hermétiques en particulier, et d'autres débris de l'antiquité égyptienne, lui rendent également témoignage<sup>3</sup>. Ce serait en exagérer l'importance que d'y voir la preuve d'un commerce personnel d'Hippolyte avec les diverses civilisations qu'il effleure : ici, plus que jamais, sa science est toute de seconde main; reconnaissons du moins qu'il a eu la main heureuse, et que notre indigence rehausse le prix de cette synthèse mythologique. La médiocrité ordinaire de l'information d'Hip-

1. *Philosoph.* 5, 9, p. 173 sqq.

2. Je traduis le texte du premier hymne à Attis, tel qu'il a été établi par M. de Wilamovitz-Moellendorff, dans *Hermès*, 37, 1902, p. 329-330.

3. Voir Reitzenstein, *Poimandres*, p. 102-116.

polyte quant aux choses grecques ne permettait pas d'en attendre une pièce exotique aussi rare. S'il ne nous a pas légué une encyclopédie des sciences religieuses dans l'antiquité, il a du moins montré quelque souci de s'instruire, et nous devons lui savoir gré de ce regard curieux sur les arcanes du paganisme.

L'analyse complète du syncrétisme naassénien présenterait sans doute des difficultés insolubles : sans vouloir les affronter, nous nous permettrons d'attirer l'attention sur l'idée centrale du mythe. Ce désir tyrannique asservissant l'esprit à la matière d'une part, d'autre part cette aspiration commune de tous les êtres vers une harmonie supérieure, terme d'une purification laborieuse, cette captivité de l'homme, nouveau Prométhée, dans les liens du corps, n'est-ce point le cachet authentique de l'esprit grec sur les éléments un peu confus qui nous sont présentés comme d'origine babylonienne ou égyptienne? On en retrouverait d'ailleurs la trace chez plus d'un penseur grec, interprète de la même légende <sup>1</sup>. Le document naassénien ne renfermât-il que ce trait, il ne serait pas une contribution négligeable à l'histoire de l'hellénisme.

1. Voir entre autres, *Œuvres de l'alchimiste Zosime*, publiées et traduites par MM. Berthelot et Ruelle, *Collection des anciens alchimistes grecs*, t. 2, Paris, 1888, 3, 49, 6. 7; p. 224 de la traduction : L'Adam charnel sous sa forme apparente, est appelé Toth; mais l'homme spirituel contenu en lui porte un nom propre et appellatif... C'est celui de φως (lumière, feu) : c'est pour cela que les hommes sont appelés φῶτες (mortels). Lorsqu'il était dans le paradissous forme de lumière (φῶς), soumis à l'inspiration de la destinée, ils lui persuadèrent, en profitant de son innocence et de son incapacité d'action, de revêtir le (personnage d') Adam, celui qui (répond) aux quatre éléments. Lui, à cause de son innocence, ne refusa pas; et ils se vantaient d'avoir asservi en lui l'homme extérieur. C'est dans ce sens qu'Homère a parlé du lien avec lequel Jupiter attachait Prométhée. — Voir encore Plotin, *Ennéad.*, 2, 9, p. 209 C., Ficin.

Hippolyte eut donc, au moins cette fois, la main heureuse. Ne nous hâtons pas de généraliser : sa documentation se présente d'ordinaire avec de trop faibles garanties pour qu'on puisse en général se reposer sur sa seule parole. Peu d'érudition, peu de critique : si l'on défalque tout ce qui ne lui appartient pas en propre, ses mérites dans le domaine de la science profane paraîtront assez restreints.

Nous ne nous attarderons pas aux parties de son œuvre qui intéressent plus indirectement encore la théologie. L'astrologie chaldéenne, entrée au troisième siècle avant Jésus-Christ dans le courant de la science hellénique, avait subi depuis Bérose des travestissements et des accroissements dont le détail nous échappe, et peut-être nous échappera toujours<sup>1</sup>. Dès le temps de César, les Chaldéens de race grecque affluaient sur les bords du Tibre; peu importe à qui d'entre eux Hippolyte s'était adressé : les documents relatifs à la divination contenus dans les *Philosophumena* ne représentent qu'un chapitre quelconque de cette confuse histoire.

Quittons enfin le domaine profane pour suivre notre auteur sur le terrain de son choix, celui de la doctrine chrétienne.

## II. — LE BAPTÈME ET L'EUCCHARISTIE.

La vraie science d'Hippolyte, la seule originale et profonde, fut la science sacrée. Nous devons en définir l'étendue et le caractère.

---

1. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, Paris, 1899, ch. 2 et passim. — On consultera aussi avec fruit le chapitre de M. Franz Cumont sur *L'astrologie et la magie dans le paganisme romain*, paru dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, II, janv. févr. 1906, p. 40 sqq.

En vain chercherait-on, dans ce qui nous reste de ses écrits, les éléments d'une *Apologétique*, si par là on entend une démonstration de la religion chrétienne. Il ne semble pas avoir eu besoin de conquérir sa foi; tout porte à croire qu'il la tenait de sa première éducation, et, dans ses ouvrages conservés, il s'inquiète peu d'en rendre compte. Un tempérament chrétien formé dès l'enfance explique seul la sécurité avec laquelle il se repose dans la possession d'une vérité si combattue, et cette persévérance à s'enfermer dans la doctrine révélée, comme dans la citadelle de toute science. Le traité *De l'Univers*, contre les Grecs et Platon, nous eût sans doute appris sur quelles bases rationnelles il faisait reposer son christianisme, et quelles réponses il donnait aux objections des philosophes. Faute de pouvoir lire cet ouvrage, nous sommes réduits aux déclarations des *Philosophumena* contre toute sagesse humaine, déclarations bien sommaires, et plus remarquables par l'assurance hautaine du docteur que par son intelligence des pensées d'autrui. Le fragment *Contre les Juifs* engage tout naturellement la lutte sur le terrain de l'Ancien Testament, et montre l'accomplissement des prophéties messianiques en Jésus de Nazareth : le commentaire du psaume 68, appliqué à la Passion, en occupe la meilleure partie. Mais presque tout ce qui nous reste d'Hippolyte suppose faite la preuve de la divinité du christianisme.

Il associe volontiers le Baptême et l'Eucharistie, comme les deux sources de la vie chrétienne. Cette double institution du Christ pourrait offrir un point de vue favorable pour ramener à l'unité sa théologie mystique, si nos documents étaient plus abondants et plus sûrs. Mais l'exhortation baptismale intitulée  $\text{Εἰς τὰ ἄγια θεοφάσεις}$ , et qui s'est

égarée parmi ses œuvres, paraît décidément en devoir être retranchée<sup>1</sup>. Sur l'Eucharistie, on trouverait sans doute sa pensée dans l'écrit où il traitait, au témoignage de saint Jérôme, de la communion quotidienne<sup>2</sup>. Ici encore nous sommes réduits à déplorer une perte peut-être irréparable. Des textes épars nous permettent seulement d'entrevoir, dans la pensée d'Hippolyte, la préparation prophétique des deux sacrements, leur rôle dans l'économie du christianisme, enfin la portée du mystère eucharistique<sup>3</sup>.

Le baptême, dont on peut voir une figure dans le bain de Suzanne<sup>4</sup> (Dan., 13, 15), est le sceau, σφραγίς, que le Christ donne aux siens<sup>5</sup>, et auquel l'Antéchrist opposera un autre sceau. En aucun cas il n'est permis de le réitérer<sup>6</sup>.

Un fragment sur la Genèse commente en ces termes la bénédiction de Jacob à Issachar<sup>7</sup> (Gen. 49, 15b) :

1. Inconnue d'Eusèbe et de saint Jérôme, cette homélie, qui nous est parvenue en grec et en syriaque, est d'un style bien fleuri pour l'austère Hippolyte, et quelques traits semblent postconstantiniens, par exemple cette allusion aux baptêmes princiers, 5. éd. Achelis, p. 260, 10 : le Christ se fait baptiser par Jean-Baptiste, ἕνα μῆδεις βασιλέων ἢ ὑπερεχόντων διαπτύση ὑπὸ πενιχροῦ ἱερέως βαπτισθῆναι. M. Achelis, *T. U.*, 16, 4, l'attribue à un évêque du quatrième ou du cinquième siècle. M<sup>sr</sup> Batiffol a prononcé le nom de Nestorius (*Revue Biblique*, 7, 1898, p. 119-121; 9, 1900, p. 339-342). Bardenhever, p. 544, et Harnack, *Chronologie*, p. 217, renoncent à défendre l'authenticité.

2. Saint Jérôme, *Ep.* 71, 6, *Ad Lucinium* : De sabbatho quod quaeris utrum jejunandum sit, et de Eucharistia an accipienda cotidie.... scripsit quidem et Hippolytus vir disertissimus, et carptim diversi scriptores e variis auctoribus edidere. — Voir *Addenda*.

3. Voir surtout A. Struckmann *Die Gegenwart Christi in der hl. Eucharistie nach den schriftlichen Quellen der vorni:caenischen Zeit*. Wien, 1905, p. 211-223.

4. *CD.*, 1, 16, p. 26-28.

5. *Ant.*, 6, p. 8, 10.

6. *Philosophumena*, 9, 12, p. 446, 3. Ci-dessus, p. 59-64.

7. Ed. Achelis, p. 63. — Texte des Septante : Καὶ τὴν γῆν ὄτι πίων.

“Ὅπερ ἐστὶν ἡ σὰρξ τοῦ Κυρίου ἡμῶν ἡ πίων, τρυτέστιν ἡ λιπαρὰ, αὕτη γὰρ ἡ βρέουσα γάλα καὶ μέλι.

Dans cette terre grasse et fertile, promise à Issachar, l'interprète voit la chair du Seigneur : allusion évidente au banquet eucharistique. Cette allusion n'est vraisemblablement pas la seule qu'il ait cru trouver dans la Genèse <sup>1</sup>. Un fragment arabe, qui a toute chance de renfermer la propre pensée d'Hippolyte, montre dans le triple gage remis par Juda à Tamar (Gen. 38, 18), un anneau, un bracelet et un bâton, l'image du triple don fait par le Christ à l'Église : son corps, son sang, et l'eau baptismale <sup>2</sup>.

Le *Commentaire sur le Cantique* parle <sup>3</sup> de ce vin que verse le Christ (Cant. 1, 4) du sacrifice nouveau (Cant. 3, 4), de cette chair céleste à laquelle l'humanité régénérée souhaite d'unir sa propre chair (Cant. 3, 4).

Un autre fragment exégétique *Sur les deux larrons* (Joan., 19, 34), rejoint presque la pensée du commentaire sur la Genèse, en montrant dans le sang et l'eau, sortis du côté ouvert du Christ, la figure de ces deux grands dons, le sang eucharistique et l'eau baptismale <sup>4</sup> :

Ἀμφότερα παρέσχε τὸ τοῦ Κυρίου σῶμα τῷ κόσμῳ, αἷμα τὸ ἱερὸν καὶ ὕδωρ τὸ ἅγιον.

Le fragment suivant reprend la même pensée, en insis-

1. On pourrait être tenté d'en voir une autre dans son commentaire de Gen. 49, 20, éd. Achelis, p. 66, où le Christ est appelé *notre pain*, et le *pain de vie*. Mais l'allusion à l'Eucharistie ne ressort pas du contexte. Avec M. Struckmann, p. 214, nous préférons écarter ce fragment. Le *Commentaire des Bénédictiones de Jacob*, 24, p. 37, 22, n'est pas plus explicite.

2. Éd. Achelis, p. 96, 10.

3. *CC. grusin.*, 3, p. 34, 25; 25, p. 65, 2; 66, 1.

4. Ed. Achelis, fr. 1, p. 211, 3.

tant sur le pouvoir vivifiant de ces dons du Christ<sup>1</sup> :

Καὶ νεκρὸν τε ἐν τῷ σώματι κατὰ τὸν ἀνθρώπινον τρόπον, μεγάλην ἔχει ζωῆς ἐν αὐτῷ δύναμιν. Ἄ γὰρ οὐ προχεῖται τῶν νεκρῶν σωμάτων, ταῦτα ἐξ αὐτοῦ προεχέθη, αἷμά τε καὶ ὕδωρ· ἐν εἰδείημεν, ἡλίαν ἢ κατασκηνώσασα δύναμις ἐν τῷ σώματι πρὸς ζωὴν δύναται, ὡς μήτε αὐτὸ τοῖς ἄλλοις ὅμοιον φαίνεσθαι νεκρὸν, ἡμῖν δὲ τὰ ζωῆς αἴτια προχεῖν δύνασθαι.

Un troisième fragment du même commentaire montre dans l'Agneau pascal une figure du Christ immolé<sup>2</sup>.

Hippolyte signale enfin, parmi les signes des derniers temps, la suppression du sacrifice de la Nouvelle Alliance<sup>3</sup> (Dan. 9, 27).

Ces divers textes, très expressifs de sa foi dans la réalité du don eucharistique et dans la vertu du Saint Sacrifice, sont encore utilement commentés par le langage des *Philosophumena*, sur divers travestissements hérétiques de l'Eucharistie. Nous apprenons que les Naassènes recouraient aux mystères de Samothrace pour expliquer la parole du Christ (Joan. 6, 54)<sup>4</sup> : « Si vous ne buvez mon sang et ne mangez ma chair, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux » ; que le valentinien Marc dupait ses adeptes en faisant apparaître dans le calice, par des procédés chimiques, une coloration sanglante<sup>5</sup> : supercherie

1. Ed. Achelis, p. 211, 7. *ibid.* — Ap. Théodoret, *Eranistes*, *Dial.* 3, *P.G.*, 83, 285.

2. Ed. Achelis, p. 211, 15, *ibid.*

3. *Ant.*, 43, p. 27, 22 ; *CD.*, 4, 35, p. 280, 2 : (Τοῦ Ἀντιχρίστου) παραγενομένου ἀρθήσεται θυσία καὶ σπανδὴ ἢ νῦν κατὰ πάντα τόπον ὑπὸ τῶν ἐθνῶν τῷ Θεῷ προσφερομένη. — Le mot *θυσία* apparaît dans les citations scripturaires, appliqué à l'Eucharistie ; mais l'expression ordinaire au temps d'Hippolyte est *προσφορά*. Voir J.-B. Swete, *Eucharistic belief in the second and third century*, dans *Journal of Theological Studies*, 3, 10, janvier 1902, p. 165.

4. *Philosophumena*, 5, 8, p. 161, 10 s

5. *Philosophumena*, 6, 39, p. 305, 3 sqq.

grossière, où il est impossible de méconnaître un indice de la croyance populaire à la transmutation des éléments dans l'Eucharistie : ce que la foi montrait aux fidèles, l'hérétique avait imaginé de le rendre sensible aux yeux.

On pourrait grossir notablement ce recueil en y admettant les fragments d'une authenticité douteuse. Tels sont plusieurs fragments sur les Proverbes (Prov., 9, 1; 11, 30)<sup>1</sup> et sur le Cantique des cantiques (Cant. 1, 10; 2, 3)<sup>2</sup>. Une moisson plus abondante serait fournie par les *Canons d'Hippolyte*, mais nous nous sommes interdit de recourir à cette compilation très suspecte<sup>3</sup>.

Dans quelle mesure Hippolyte a-t-il développé la théologie du dogme eucharistique, nous ne saurions le dire. Pris dans leur ensemble, ces textes donnent l'impression d'un réalisme très ferme. La foi à la présence réelle forme le seul lien naturel entre ses assertions catégoriques sur le sacrement. Et quand il travaillait à fixer la date de la solennité pascale, Hippolyte avait conscience de la valeur éminente du sacrifice chrétien.

### III. — LE CANON PASCAL<sup>4</sup>.

Entre toutes les œuvres d'Hippolyte, la plus populaire fut sans doute le *Canon pascal*, qu'on a retrouvé au

1. Ed. Achelis, p. 162; Cf. Migne, *P. G.*, 10, 628. — Discussion ap. Struckmann, p. 216-220.

2. Bonwetsch, *CC.*, p. 363, fragment arménien; *Studien*, dans *T. U.*, 16 2, p. 13. 19. (fragment slave) — Struckmann, p. 216 et 222.

3. Voir ci-dessous, § 5.

4. Reproduction dans Migne, *P. G.*, 10, p. 875 sq. — Cf. *ibid.*, p. 885, *Animadversiones* du P. Boucher S. J.; Bianchini, *De Kalendario Caesaris et de Paschali canone Hippolyti dissertationes duae*, Romae, 1703 et 1704,

Champ Véran, gravé sur les flancs de sa statue. Aucune pourtant n'était condamnée à une plus prompte déchéance. Les chrétiens occidentaux avaient su un gré infini au chronologiste dont l'initiative les dispensait de recourir désormais aux Juifs pour connaître la date de leur grande fête<sup>1</sup> : affranchis d'une nécessité humiliante, ils avaient accepté d'enthousiasme ce premier essai de concordance entre la période pascale et le calendrier romain. Cependant Hippolyte n'était rien moins qu'astronome<sup>2</sup> : il avait adopté sans examen l'*octaétéride* grecque, sans se demander si c'était là une base exacte pour le cycle pascal ; toute son innovation paraît avoir consisté à placer bout à bout deux octaétérides, pour mettre en évidence une certaine loi, sur laquelle nous reviendrons ; en sorte que le cycle qui porte son nom répond, non précisément à une période de seize ans, mais à une période de huit, ou, si l'on veut embrasser tout l'ensemble du système, à une période de cent douze ans. Nous avons signalé plus haut<sup>3</sup> le vice de cette conception tout artificielle, vice qui dut apparaître aux observateurs attentifs dès avant la mort d'Hippolyte, et qui, en l'année 242/3, provoquait un essai de réforme<sup>4</sup> :

(reproduit par Fabricius) ; de Rossi, *Inscriptiones christianae Urbis Romae, Prolegomena*, p. LXXIX-LXXXII ; Salmon, *Some notes on the chronology of Hippolytus, Hermathena*, 1, 1873, p. 83 sq. ; Cf. *Hermathena*, 8, 1892, p. 161-192.

1. Pseudo-cyprien, *De Pascha computus*, 1 : Tanquam ignorantes quae sit dies Paschae post Judaeos caecos et hebetes ambulare.

2. A cet égard bien inférieur à son contemporain Jules Africain, qui se montrait capable d'évaluer avec précision l'écart entre le mois solaire et le mois lunaire. Voir Salmon, *Hermathena*, 1, p. 100. — On se rappelle que dans les *Philosophumena*, 4, 12, p. 75, l'astronomie de Ptolémée est traitée avec le plus injuste mépris.

3. *Introduction*, p. v et p. XLIV-XLV.

4. Pseudo-cyprien, *De Pascha computus*. — L'ospuscule est daté, c. 22 : A passione usque ad annum quintum Gordiani Arriano et Papo coss.

à cette date, la pleine lune vraie était de trois jours en retard sur le canon. La réforme proposée par l'auteur du traité pseudocyprienique *De Pascha computus* n'était qu'un mauvais palliatif : elle consistait à déplacer le terme initial de la chronologie d'Hippolyte, pour compter l'âge du monde, non à partir du premier jour de l'hexaméron, mais à partir du quatrième<sup>1</sup> ; l'auteur justifiait cette correction par le raisonnement que voici : Les astres destinés par Dieu à servir pour la mesure des temps n'apparaissent dans l'hexaméron que le quatrième jour : parler de jour astronomique avant cette date, serait un non-sens, il convient donc de reporter au quatrième jour l'origine des temps, car pour parler de pleine-lune, il faut tout d'abord avoir une lune. Cette observation naïve, par laquelle l'auteur croyait supprimer à tout jamais la cause d'une erreur devenue évidente, montre que la fortune du célèbre Canon pascal fut en réalité assez courte. De plus, elle confirme ce que nous savions déjà touchant la date de son apparition. Pour appeler en 242/3 une correction de trois jours, le canon d'Hippolyte devait remonter à quinze ou vingt ans déjà. Le Pseudocyprien ne prononce pas le nom d'Hippolyte ; mais assurément, c'est bien son invention qu'il veut rectifier.

Le canon donné à Rome par Hippolyte vers l'année 224<sup>2</sup>,

suppleti sunt anni CCXV, ab Exodo autem omnes anni I DCCXCIII. — Cette indication répond à l'année 242/3 *P. C.*

1. Pseudocyprien, *De Pascha computus*, 4. 5.

2. Salmon a déduit cette date précise, à l'aide d'une observation ingénieuse. On remarquera sur le *Canon pascal* une double date (21, 22 mars) à la troisième ligne, et de nouveau à la onzième. Salmon explique cette indécision par la supposition que voici. Hippolyte a dû construire son cycle d'après des observations faites au cours des années précédentes. En 216, il aura observé la pleine lune à la date du 21 mars, et conclu à la même date pour 224, 232, etc... Mais dès 224, la pleine lune apparais-

et qui commence à la première année d'Alexandre Sévère (222), comprend plusieurs tables, dont une principale, qui donne la clef des autres. Nous allons la transcrire, et en indiquer le principe. Rédigée, selon le style romain, en ides, calendes, etc., elle deviendra plus intelligible si nous la traduisons en style moderne. D'ailleurs nous en respectons la disposition matérielle, nous bornant à reléguer au bas

	Terme pascal.	LETTRE DOMINICALE.							
†	13 avril.	G	F (5)	E	D	C	B	A	
	2 avril.	D (1)	C	B	A	G	F	E	
×	21, 22 mars.	A (2)	G	F (8)	E	D	C	B	
†	9 avril.	G (3)	F	E	D	C	B	A	
	29 mars.	D	C	B	A	G	F	E	
	18 mars.	A	G (6)	F	E	D	C	B	
†×	5 avril.	G	F	E	D (9)	C	B	A	
	25 mars.	D	C	B	A	G	F	E	
†	13 avril.	C	B	A	G	F	E	D	
	2 avril.	G	F	E	D	C	B	A (10)	
×	21, 22 mars.	D	C	B	A	G	F	E	
†	9 avril.	C	B	A	G	F	E	D (11)	
	29 mars.	G	F	E	D	C	B	A	
	18 mars.	D	C	B	A	G	F	E	
†×	5 avril.	C (4)	B	A	G	F	E	D (12)	
	25 mars.	G	F (7)	E	D	C	B	A	

† distingue les années comprenant un mois intercalaire, selon l'ancien calendrier.

×

(1) Incarnation. — (2) Ezéchias. — (3) Josias. — (4) Exode, selon Daniel. — (5) Esdras, selon Daniel. Désert. — (6) Ezéchias, selon Daniel. Josias. — (7) Passion du Christ. — (8) Josué. — (9) Josué, selon Daniel. — (10) Exode. — (11) Désert. — (12) Esdras.

sait le 22 mars : Hippolyte aura conçu quelque doute sur la valeur de sa première observation, et consigné sur son tableau une double date. Ce flottement apparaît en l'année 224 : ce serait la date de la publication du cycle. Nous ajouterons : celle de l'exécution du monument.

de la page, pour plus de clarté, les gloses interlinéaires <sup>1</sup>.

La première colonne verticale renferme, pour une période quelconque de seize années, l'indication du *terme pascal* <sup>2</sup>, c'est-à-dire de la date à laquelle tombe la pleine lune pascalle. D'ailleurs Hippolyte réproûve, comme tout l'Occident, l'observance quartodécimane, qui reste attachée à la date judaïque du 14 nisan : c'est au dimanche suivant qu'est fixée la solennité chrétienne, et il va fournir les moyens de déduire cette date, à l'aide du terme pascal. A cet effet, il dispose sur sept autres colonnes parallèles les *lettres dominicales*, qui donnent pour sept périodes consécutives de seize années le jour de la semaine répondant au terme pascal. A, B, C, D, E, F, G représentent respectivement dimanche, lundi et les autres jours de la semaine. Un calcul très simple montre qu'une période continue de seize années, soit 5844 jours, équivaut à un nombre exact de semaines, moins un jour. Il suit de là que si le terme pascal initial, celui de l'année 222, fut un samedi, seize ans après, le terme pascal de l'année 238 dut être un vendredi ; seize ans après, le terme pascal de l'année 254 dut être un jeudi, seize ans après, le terme pascal de l'année 270 un mercredi, et ainsi de suite, en

1. Quant aux gloses marginales, les unes se réfèrent au calendrier grec, fondé sur l'année lunaire, les autres au calendrier julien. L'année grecque de douze mois lunaires, formant ensemble 354 jours, était fort éloignée de l'année solaire, qui mesure exactement 365 jours 5 h. 48' 47" 51. Pour obtenir une concordance, on insérait à des intervalles réguliers, entre février et mars, un mois intercalaire de 30 jours (*intercalaris*, ἐμβολιασμός). Quant au calendrier julien, fondé sur l'année solaire, il comporte un autre système de compensation (année bissextile). Le canon d'Hippolyte tient compte des deux usages. — Sur la durée de l'année solaire selon les astronomes grecs, voir P. Tannery, *L'astronomie ancienne*, ch. 8.

2. Voir de Mas Latrie, *Trésor de chronologie*, Paris, 1889, Introduction, p. 65.

remontant l'ordre des jours de la semaine. C'est ce qu'exprime, sur la ligne horizontale, la série des lettres G F E D C B A; sur la deuxième, la série D C B A G F E, et ainsi pour chaque ligne horizontale. Il y a lieu de croire qu'en substituant à l'*octaétéride* grecque son *heccaedécaétéride*, Hippolyte voulait précisément mettre en lumière cette loi qui préside à la succession des lettres dominicales. Il suffit de jeter les yeux sur le tableau pour voir que le même terme pascal revient tous les huit ans; tous les cent douze ans, après l'expiration de sept heccaedécaétérides, revient, non seulement le même terme pascal, mais la même lettre dominicale; d'où ressort l'existence du cycle.

Non content de dresser cette table pour l'usage liturgique de l'Église, Hippolyte en avait fait l'application à la chronologie de l'Ancien Testament, en déterminant la date de la Pâque correspondant à divers faits bibliques : de là ces gloses interlinéaires, que nous avons transcrites hors cadre. On remarquera que plusieurs de ces gloses sont opposées deux à deux : ainsi pour la Pâque de l'Exode, on trouve deux indications discordantes (note 4 et note 10); de même pour la Pâque célébrée au désert (note 5 et note 11), etc... Il est manifeste que le chronologiste a conduit son calcul par deux voies différentes : d'abord en descendant, ainsi que dans sa Chronique, depuis la Création, qu'il place, nous le verrons, l'an 5500 avant le Christ; puis en remontant, d'après la prophétie de Daniel. La vérification sur laquelle il comptait ne s'est pas présentée, il consigne sur son tableau les deux résultats, sans nous indiquer comment il résolvait la contradiction. Chacune de ces notes détermine, à un multiple près de 112 ans, l'année qu'il a en vue, et, par suite,

permet de déduire presque sûrement la date précise <sup>1</sup>.

Voici la table que l'on a dressée <sup>2</sup> :

Exode, avant J.-C.	1689; selon Daniel	:	1556
Pâque de Josué	1648	—	1516
— d'Ezéchias	784	—	653
— de Josias	671	—	541
— d'Esdras	564	—	434

Deux autres dates sont relatives à la vie du Christ. La date assignée à la Passion, vendredi 25 mars de l'an 29, confirme de la manière la plus éclatante les indications fournies par d'autres ouvrages d'Hippolyte. Un texte de son *Traité sur la Pâque*, conservé par le *Chronicon paschale* <sup>3</sup>, porte qu'en cette dernière Pâque, le Sauveur ne fut point convive, mais victime : le repas qu'il prit avec ses apôtres la veille de sa mort n'était point le repas pascal, mais lui-même fut l'Agneau, immolé au propre

1. Par exemple, s'il s'agit de déterminer l'année de la passion du Christ, répondant à la note 7, on observera que cette note désigne dans le cycle l'année  $222 + 15 + 16 = 253$ . Donc l'année 253 est séparée de la date cherchée par un multiple exact de 112 ans. Dans le cas présent, ce ne peut être que  $112 \times 2$ , soit 224 ans. Une soustraction donne  $253 - 224 = 29$ , année de la mort du Christ.

2. Salmon, *Hermathena*, 8, 1892, p. 170. 171. — On remarquera que les intervalles de ces dates diffèrent d'une unité (du moins les trois premiers) selon que l'on considère l'une ou l'autre colonne. On trouve respectivement :

41	40
864	863
113	112

Nouvel indice des incertitudes d'Hippolyte dans le détail de ses calculs.

3. *Chronicon paschale*, rec. L. Dindorf, Bonn, 1832 p. 13; éd. Achelis, p. 270 : Καὶ πάλιν ὁ αὐτὸς (Ἰππόλυτος) ἐν τῷ πρώτῳ λόγῳ τοῦ Περὶ τοῦ ἁγίου Πάσχα συγγράμματος εἶρηκεν οὕτως. Οὐδὲ ἐν τοῖς πρώτοις οὐδὲ ἐν τοῖς ἐσχάτοις ὡς οὐκ ἐψεύσατο πρόδηλον, ὅτι ὁ πάλαι προειπὼν ὅτι οὐκέτι φάγομεν τὸ Πάσχα, εἰκότως τὸ μὲν δεῖπνον ἐδείπνησε πρὸ τοῦ Πάσχα, τὸ δὲ Πάσχα οὐκ ἔφαγεν, ἀλλ' ἔπαθεν. Οὐδὲ γὰρ κειρὸς ἦν τῆς βρώσεως αὐτοῦ.

jour de la Pâque. Le *Syntagma* inculquait également cette leçon aux Quartodécimans<sup>1</sup>. Nous rencontrons de nouveau la même opinion, sous une forme moins complète, dans le *Commentaire sur Daniel*<sup>2</sup>. On a cru la retrouver dans la *Chronique*, ainsi interprétée chez le Chronographe libérien<sup>3</sup> : *Imperante Tiberio Caesare passus est Dominus Noster Jesus-Christus, duobus Geminis coss., VIII Kal. april.* Cette date repose sur l'interprétation obvie de saint Jean<sup>4</sup>. Elle fixe à l'an 29 de notre ère la date traditionnelle de la passion du Christ. L'accord des divers documents que nous venons de citer n'est pas la vérification la moins remarquable de la thèse à laquelle nous avons souscrit, touchant l'unité du personnage d'Hippolyte.

Sur la date de l'Incarnation, nous ne rencontrons plus la même conformité. Le *Commentaire sur Daniel* donnait au Christ trente-trois ans de vie, le *Canon pascal* ne lui en donnerait que vingt-neuf ou trente. Mais notre texte du *Commentaire sur Daniel* est suspect à un autre titre, car il rapporte la Nativité du Christ à la quarante-deuxième année du principat d'Auguste<sup>5</sup>, ce qui ne laisse pas plus de vingt-neuf à trente ans jusqu'à la date assignée, dans la ligne suivante, à la Passion du Sauveur. Le chiffre de

1. *Fragm.*, 12. Lagarde, p. 91, 30 : Πεπλάνηται δὲ μὴ γινώσκων ὅτι φ' καιρῷ ἔπασχεν ὁ Χριστός, οὐκ ἔφαγε τὸ κατὰ νόμον Πάσχα. Οὗτος γὰρ ἦν τὸ Πάσχα τὸ προκεκηρυγμένον καὶ τὸ τελειούμενον τῇ ὠρισμένῃ ἡμέρᾳ.

2. *CD.*, 4, 23, p. 242, 5 : Ἐπαθεν δὲ τριακόστῳ τρίτῳ ἔτει πρὸ ὀκτὼ καλανδῶν ἀπριλίων, ἡμέρᾳ παρασκευῆ, ὀκτωκαιδεκά τῳ ἔτει Τιβερίου Καίσαρος, ὑπατεύοντος Ρούφου καὶ Ρουβελλίωνος.

3. Mommsen, *Chronica minora*, p. 73. Voir ci-dessous, p. 160.

4. Comparer Tertullien, *Adv. Judaeos*, 8.

5. *CD.*, 4, 23, p. 242, 1. — Voir les auteurs cités en note par Bonwetsch ; notamment la conjecture — hardie — de Salmon, *Hermathena*, 8, 1892, p. 176 sq.

trente-trois, au lieu de trente, paraît dû à une interpolation.

Malgré le « coup de pouce » du Pseudocyprien, le canon d'Hippolyte devait être abandonné à brève échéance. Nous ne savons pas à quelle date Rome y renonça définitivement ; mais cette date ne peut pas être éloignée du milieu du troisième siècle. De Rossi a signalé<sup>1</sup> une inscription chrétienne, de l'année 269, qui montre l'harmonie dès lors rétablie entre l'année astronomique et le comput ecclésiastique.

Cet essai de chronologie sacrée n'eut donc pas tout l'avenir que lui avaient promis les amis et les admirateurs d'Hippolyte. Il nous a semblé néanmoins que l'épisode du canon pascal méritait une place dans notre enquête théologique. Indépendamment de l'intérêt rétrospectif qu'il présente, il confirme les inductions que nous avons pu tirer d'ailleurs quant à la science profane d'Hippolyte. Suffisante pour faire illusion à des contemporains peu cultivés, elle n'était pas à l'épreuve d'une critique attentive. Les astronomes romains pouvaient encore apprendre beaucoup de leurs confrères alexandrins, et Hippolyte eut peut-être l'imprudence de croire qu'il pouvait s'improviser astronome.

#### IV. — LA CHRONIQUE D'HIPPOLYTE.

Parmi les sciences auxiliaires de la théologie, Hippolyte estimait que l'histoire et la chronologie ont un rôle

---

1. De Rossi, *Inscriptiones christianae Urbis Romae*, 1, n. 11. *Ibid.*, *Prolegomena*, p. LXXXII.

important à remplir. Il les cultiva, sinon toujours avec succès, du moins avec zèle, soit incidemment dans ses traités d'exégèse ou de controverse, soit *ex professo*, dans un ouvrage spécial, qu'il nous faut caractériser brièvement.

La Chronique d'Hippolyte, qu'on avait pu croire perdue sans retour, nous a été conservée en partie dans un manuscrit qui fut au quinzième siècle en la possession de Constantin Lascaris, et se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Madrid (*Codex graecus* 121, présentement catalogué 4701). Dès 1850, Mommsen<sup>1</sup>, reprenant une idée autrefois émise par Ducange, avait prouvé que la substance de cette Chronique nous était parvenue dans trois versions ou adaptations latines indépendantes, et avait montré le parti qu'on peut tirer de ces trois versions, ainsi que de diverses chroniques alexandrines ou byzantines, pour reconstituer, avec une sérieuse approximation, l'œuvre primitive d'Hippolyte. Ses vues viennent de recevoir une confirmation éclatante grâce à M. Adolf Bauer<sup>2</sup>, qui a mis au jour le manuscrit anonyme de Madrid. Nous

1. Mommsen, dans *Abhandlungen der philologisch-historischen Classe der Königl. sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, vol. 1, Leipzig, 1850, p. 557 sqq.; *Monumenta Germaniae historica, Auctores antiquissimi*, t. 9, 1891, p. 78 sqq. — Mommsen n'a guère été contredit que par C. Frick, *Chronica minora*, p. v-LI.

2. Adolf Bauer, *Die Chronik des Hippolytos im Matritensis graecus* 121, Leipzig, 1905. En publiant, sur quatre colonnes parallèles, la partie encore inédite du ms. (fol. 51 à 62) et les trois versions latines, M. Bauer a rendu manifeste la relation de celles-ci avec l'original grec. Les parties conservées du *Barbarus* sont une traduction fort incorrecte, mais tout a fait littéraire. — Pitra avait ébauché un recueil des fragments grecs de la Chronique, *Analecta sacra*, t. 2, p. 274-282. — L'important fragment édité par Schoene, *Eusebii Chronicorum libri duo*, 1, Berlin, 1875. Append., p. 65, appartient en réalité au Commentaire sur Daniel. Cf. éd. Bonwetsch, p. 4.

allons indiquer brièvement l'état de nos sources, avant de faire connaître cette chronique, laborieusement reconquise.

Le manuscrit grec ne renferme que le commencement, et sans doute la moindre partie, de l'œuvre d'Hippolyte ; mais il fournit la preuve que les divers traducteurs ont élagué beaucoup, car on y trouve de longs développements qui n'ont laissé nulle trace ailleurs. Les premières pages, entièrement inédites, ont été publiées par M. Bauer ; elles correspondent aux feuilles 51 recto à 62 verso du ms. Puis vient un long fragment de périple méditerranéen, intitulé *Σταδιασμὸς τῆς θαλάσσης*, et qui occupe les feuilles 63 recto à 82 verso.

Ce fragment était connu : publié à Madrid dès 1769 par Jean Iriarte<sup>1</sup>, précisément d'après cet unique manuscrit, il passait pour un ouvrage distinct ; mais une lecture attentive montre qu'il appartient à la Chronique. Le reste du manuscrit est perdu.

Parmi nos versions latines<sup>2</sup>, deux sont connues sous le titre de *Liber generationis*. La plus ancienne a été recueillie par le Chronographe de l'an 334 : c'est le *Liber generationis II*. L'autre, exécutée entre 374 et 460, et

1. Joannes Iriarte, *Regiæ Bibliothecæ matritensis codices graeci ms.* vol. 1, Matriti, 1769, p. 480-499. Cette édition assez défectueuse a été reproduite sans changement appréciable par Gail, *Geographi graeci minores*, t. 2, Paris, 1828. Voir Letronne, *Journal des Savants*, févr. 1829, p. 114-119, et E. Miller, *ibid.*, mai 1844, p. 300-314. L'édition de C. Müller, dans ses *Geographi graeci minores*, Paris, 1855, réalise un grand progrès, grâce à une collation nouvelle du ms. par E. Miller. M. Otto Cuntz vient de le collationner encore une fois. Voir son *Abhandlung über den Stadiasmus Maris Magni*, à la fin du livre de A. Bauer, p. 243-276.

2. Ces trois versions ont été éditées par Mommsen, *Monumenta Germaniae historica, Auctores antiquissimi*, t. 9, Berlin, 1891, et par C. Frick, *Chronica minora*, Leipzig, 1892.

conservée dans la Chronique de Frédégaire, est dite *Liber generationis I*. Une troisième fut faite en France, au VII<sup>e</sup> ou au VIII<sup>e</sup> siècle, d'après le texte d'un chroniqueur alexandrin, qui avait remanié Hippolyte au V<sup>e</sup> siècle; le latin en est barbare, elle présente de fortes lacunes, par ailleurs elle surpasse en fidélité les deux autres. C'est le *Chronicon alexandrinum*, dit encore : *Barbarus Scaligeri*.

Parmi les documents byzantins qui fournissent un contingent appréciable à la reconstitution de la Chronique d'Hippolyte, il suffira de nommer la Chronique pascale, achevée en 630, et la Chronographie de Georges Syncelle, qui écrivait vers 810.

Nous n'avons pas encore récupéré tous les legs de l'antiquité : en particulier la version arménienne qu'un certain André exécuta vers l'an 350, et dont M. Chalatiantz<sup>1</sup> a retrouvé des lambeaux à Venise et à Etschmiazin, paraît avoir quelque prix.

Voici les grandes lignes de la Chronique d'Hippolyte. Au début, un titre et un sommaire :

1. Recueil des temps et des années depuis la fondation du monde jusqu'au jour présent.
2. Après le partage de la terre entre les trois fils de Noé, indication des peuples : leur filiation respective, leurs villes, leurs territoires; les îles remarquables (chap. 13-201, et 224-234).
3. Les colonies (202-223).
4. Les fleuves célèbres (236-239).
5. Les montagnes célèbres (235-236).
6. Les juges, avec les années de leur judicature.

1. Voir Chalatiantz dans *Wiener Zeitschrift für die Kunde der Morgenlands*, Bd. 17, p. 182 sqq. — Draeseke, dans *Zeitschrift f. wissenschaft. Theologie*, 47, p. 109 sqq. Cité par Harnack, *Chronologie der ACL*, 2, p. 549-551.

7. Les rois de la tribu de Juda. avec les années de leur règne.
8. De la Pâque, dates de sa célébration depuis Moïse, avec le calcul des temps jusqu'au jour présent.
9. Les rois des Perses depuis Cyrus, avec les années de leur règne.
10. Date des olympiades depuis Iphitos jusqu'au jour présent.
11. Noms des patriarches depuis la Genèse.
12. Noms des prophètes.
13. Femmes prophétesses.
14. Noms des rois hébreux.
15. Rois qui régnèrent à Samarie sur les dix tribus. avec les années de leur règne.
16. Noms des grands prêtres.
17. Rois des Macédoniens depuis Alexandre, avec les années de leur règne.
18. Empereurs des Romains depuis Auguste, avec les années de leur règne.

Suit le programme de l'historien :

19. Comme il faut que le serviteur de la vérité soit prêt sur tous les points, j'ai cru devoir, mon cher frère, expliquer sommairement, d'après les saintes Écritures, des choses qu'il t'importe d'apprendre, afin qu'une brève exposition nous amenât promptement à l'exacte vérité que nous devons poursuivre, écartant les disputes ignorantes qui obscurcissent l'esprit et entravent ses progrès...

La *Chronique* sera donc une sorte d'encyclopédie à l'usage du chrétien instruit. Dans la réalisation un peu capricieuse de ce programme, on rencontre des titres et des développements inattendus; on rencontre aussi les procédés de composition assez confus, familiers à Hippolyte, avec les mêmes formules stéréotypées de conclusion et de transition<sup>1</sup>.

Voici d'abord, sous le titre de Βίβλος γενέσεως ἀνθρώπων,

---

1. Voir les exemples cités par M. Cuntz, dans l'appendice du livre de Bauer, p. 243, note 3.

une généalogie des premiers patriarches (22-42), empruntée à Gen., 5, et, pour la descendance de Sem, à Gen., 11, 10-16.

Puis un tableau ethnographique, intitulé Διαμερισμὸς τῶν γῶν (43-201). Prenant pour base la généalogie des fils de Noé (Gen., 10), l'auteur explique la distribution géographique des races, en supplémentant quelquefois le tableau de la Genèse <sup>1</sup>. Il ne s'arrête pas à justifier ses identifications ni ses suppléments, et pour cause, car les conjectures qu'il emprunte et celles qu'il y ajoute sont dues à des rapprochements arbitraires, plutôt qu'à une connaissance exacte de l'antiquité <sup>2</sup>. Il compte <sup>3</sup> soixante-douze langues à la confusion des langues, et soixante-dix peuples seulement ayant pris part à la construction de Babel : cette différence de chiffres, qu'on ne retrouve pas dans les autres écrits d'Hippolyte, s'explique par des emprunts à deux traditions divergentes <sup>4</sup> : tandis que la tradition juive comptait soixante-dix langues à la confusion, la tradition chrétienne, qu'Hippolyte suit partout ailleurs, en comptait soixante-douze. Il résume son enquête en dressant <sup>5</sup> la liste des soixante-douze nations distinguées par leurs langues après la dispersion.

1. C'est ainsi qu'il introduit dans l'ethnographie de la Genèse, c. 10, divers peuples : 116, les Phéniciens; 124, les Tripolitains; 164, les Perses; 176, les Indiens. Cf. Gen., 10, 14. 16. 17. 26.

2. Pourquoi les Romains sont-ils, ainsi que les Cypriotes, issus des Citiens? (*Chron.*, 72-73). — Pourquoi les seuls peuples connaissant l'écriture sont-ils les suivants : Ibères, Latins (ou Romains), Espagnols, Hellènes, Mèdes, Arméniens? (*Chron.*, 81-82).

3. *Chron.*, 53.

4. A. Bauer, p. 49.

5. *Chron.*, 200. — Les peuples historiques qui n'ont pas trouvé place dans ce catalogue, sont rejetés dans le développement sur les colonies et sur les séjours des peuples.

Le Διαμερισμός n'a rien d'un travail scientifique; mais l'abondance des données qu'il renferme dans un cadre simple, sous une forme commode et populaire, lui attira beaucoup de lecteurs, et valut à la chronique une fortune supérieure à son mérite. Eusèbe, historien beaucoup plus sérieux, ne devait pas reprendre cette difficile question du partage des races, et sur ce point le champ resta libre à l'influence d'Hippolyte : elle rayonna sur une aire très étendue, et durant une longue série de siècles. On le copia souvent sans défiance; parfois aussi l'on s'occupa de le corriger, et nous voyons l'auteur du *Liber generationis I* élaguer certains suppléments d'Hippolyte, pour se rapprocher du texte de la Genèse<sup>1</sup>.

A cet essai ethnographique, dont l'Écriture Sainte lui avait fourni le cadre, Hippolyte a cru bon de joindre un aperçu rapide sur l'histoire de la colonisation dans l'antiquité (202-223), et sur les séjours de divers peuples (224-234).

Suit un catalogue de montagnes (234-235) et de fleuves (236-239). Dans ce nouveau domaine, nous retrouvons le vulgarisateur que nous avons appris à connaître sur d'autres questions. Il va sans dire que toute sa science lui vient des livres; et de nos jours, telle découverte a fourni la preuve authentique que des catalogues de fleuves et de montagnes, semblables à celui de la chronique existaient depuis longtemps<sup>2</sup>; Hippolyte n'a fait que les copier.

A plus forte raison en est-il ainsi du Στάδιον; θάλασσης.

1. Voir *Chron.*, 116 et 164; et les lacunes de *Liber generationis I*, aux endroits correspondants; Bauer, p. 70 et 86.

2. Voir Diels, dans *Abhandlungen der Berlin. Akademie*, 1904, p. 11, sur un papyrus géographique de l'époque ptolémaïque. Bauer, p. 122.

On ignore qui rédigea ce périple, qui résume l'expérience nautique de nombreuses générations, et complète utilement Strabon et Ptolémée. M. Otto Cuntz, qui l'a étudié de près, ne le croit pas antérieur au troisième siècle<sup>1</sup>. Les nombreuses allusions aux sanctuaires païens suffiraient à prouver qu'Hippolyte l'a emprunté; il n'y a introduit qu'un mot chrétien, dans le prologue : Τὸ φιλομαθὲς καὶ σπουδαῖον ἀγάμενος τῆς σῆς ἀγάπης, ἀδελφὲ τιμιώτατε. Au début, l'auteur annonce l'intention de décrire toutes les côtes de la grande mer (Méditerranée), en allant d'abord d'Alexandrie vers l'Ouest jusqu'aux colonnes d'Hercule, puis d'Alexandrie vers l'Est jusqu'à Dioscuris dans le Pont, enfin du Bosphore vers l'Ouest, en suivant la côte d'Europe, jusqu'aux colonnes d'Hercule. De ce travail très considérable nous n'avons probablement que la moindre partie, comprenant la côte de Libye jusqu'à Utique, et les côtes de Phénicie, de Syrie et d'Asie mineure, jusqu'à Rhodes et la Crète. On y trouve l'évaluation des distances maritimes en stades — de là le titre —, l'énumération des ports, rades, abris, mouillages, falaises, l'indication des vents par lesquels on aborde chaque station navale, les avantages qu'elles offrent soit en été, soit en hiver, leur richesse en eau douce, la profondeur de la mer, les bancs de sable et les écueils, etc... L'étendue du *Stadiasmus*, peut-être supérieure à l'ensemble de la Chronique, montre quel intrépide compilateur fut Hippolyte. Les vulgarismes de style, révélés par la dernière collation du manuscrit<sup>2</sup>, donnent à penser qu'il n'a pas même r emanié la rédaction. Ce périple n'intéressait pas égale-

1. Otto Cuntz, ap. Bauer, *op. cit.*, p. 241-253.

2. Cuntz, p. 252 sqq.

ment toutes les catégories de lecteurs, et l'on s'explique aisément que nos trois traducteurs latins l'aient, à ce qu'il semble, entièrement laissé de côté; il n'en demeure pas moins pour nous la partie de beaucoup la plus instructive de la Chronique.

Tandis qu'Hippolyte acquérait inopinément des droits sur le *Stadiasmos*, il perdait ceux que des raisons spécieuses lui avaient souvent fait attribuer sur le catalogue de papes conservé par le chronographe libérien <sup>1</sup>. Certaines différences de rédaction, que l'on remarque dans cette liste à partir du pontificat de Pontien, avaient donné lieu de croire que la première partie provient d'une source distincte; et il était naturel de penser à Hippolyte. D'autre part on avait cru reconnaître, dans une indication obscure du *Liber generationis I*, la trace de ce catalogue, disparu de la Chronique d'Hippolyte. Cette opinion, devenue commune, semble définitivement condamnée par la découverte de l'original grec, car la trace du catalogue papal ne s'y retrouve pas, à la place où on la cherchait <sup>2</sup>. On ne devra donc plus faire honneur à Hippolyte de cette liste papale, et on ne devra pas non plus lui faire un reproche des erreurs et bizarreries qu'elle renferme, par exemple : dédoublement du pape Anaclét en deux personnages. Clet et Anaclét, interversion de Clément et d'Anaclét, omission d'Anicet, d'Éleuthère et de Zéphyrin.

1. Voir Mommsen, *Abhandlungen der philol. histor. Classe der Königl. sachs. Gesellschaft f. Wissensch.*, 1. 1850, p. 596 sqq.; de Rossi, *Roma sotterranea*, vol. 2, p. III; Duchesne, *Liber Pontificalis*, t. 1, 1886, p. viii sqq.; Mommsen, *Monumenta Germaniæ historica. Auctores antiquissimi*, 9, 1891, p. 73.

2. Voir A. Bauer, *op. cit.*, p. 32 et 33; p. 156. 157.

Il faut probablement revenir à la pensée de Doellinger<sup>1</sup>, qui admettait à l'origine du catalogue libérien un archétype latin, et non un archétype grec.

L'effort d'Hippolyte pour rehausser la culture intellectuelle des milieux chrétiens, en y infusant un peu de science profane, ne manquait pas d'opportunité; il n'a rien d'ailleurs qui puisse surprendre, à cette époque où l'hellénisme pénétrait partout : nombreux devaient être parmi les fidèles ces *εὐλαμπεῖς* auxquels il dédie son livre. Avant lui, on avait déjà songé à harmoniser la donnée biblique avec l'histoire du monde, et les premiers essais sont dus à des Juifs : au premier siècle de notre ère, le *Livre des Jubilés*<sup>2</sup> et quelques pages de Josèphe<sup>3</sup> témoignent de cette préoccupation. Au commencement du troisième siècle, on la rencontre chez divers auteurs chrétiens, notamment chez Clément d'Alexandrie et Jules Africain. Plusieurs pages des *Stromates*<sup>4</sup> se retrouvent à peu près textuellement dans la chronique d'Hippolyte : le recours à une source commune suffit peut-être à expliquer cette coïncidence, mais il peut se faire aussi qu'Hippolyte ait connu le livre de Clément, et nous savons qu'il était homme à le copier sans scrupule. La *Chronographie* de Jules Africain, qui ne descendait pas au dessous du règne d'Élagabale, mettait à la disposition d'Hippolyte de riches matériaux, dont il usa librement, et sans doute dans un esprit moins

1. Doellinger, *Hippolytus und Kallistus*, p. 67 sqq.; cf. Krusch, *Neues Archiv*, 7, p. 469.

2. Voir R. Charles, *The Book of Jubilees, or The little Genesis*; traduction de l'éthiopien. London, 1902.

3. Josèphe, *Ant. Jud.*, 1, 6 sqq.

4. Clément, *Stromates*, 1, 21. Voir les rapprochements de textes chez Frick, *Chronica minora*, p. VI-XXV.

scientifique<sup>1</sup>. Il lui doit en particulier le fondement de sa Chronologie, qui fixe à l'an 5500 du monde la naissance de Christ. Sa contribution personnelle à l'illustration du texte biblique paraît faible; néanmoins les qualités, et peut-être plus encore les défauts du livre, lui valurent beaucoup de lecteurs. Les essais indépendants de saint Épiphane<sup>2</sup> et du pseudo-Eustathe d'Antioche<sup>3</sup>, au quatrième siècle, ne supplantèrent pas le travail d'Hippolyte.

L'étude approfondie de M. Bauer sur la propagation de la Chronique, et en particulier du *Diemerismos*, à travers les âges<sup>4</sup>, montre cette vogue d'un manuel en somme assez médiocre, mais qui n'en règna pas moins sur une longue série de générations. Il suffit de jeter les yeux sur le tableau synoptique placé à la fin du volume pour voir que dès le quatrième siècle le *Diemerismos* était traduit en latin et en arménien; qu'au cinquième apparurent divers remaniements alexandrins destinés à une large diffusion : soit en grec, soit à travers de nouvelles traductions latines, syriaques, arabes, arméniennes, ces textes remaniés furent lus du moyen âge. Ce ne fut

1. Voir à ce propos A. von Gutschmid, *Kleine Schriften*, 1, 413 sqq., 5. 235 sqq. H. Gelzer, *Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie*, 2, 1, Leipzig, 1885, 1-23. — La question des relations entre Jules Africain et Hippolyte ne pourra être complètement élucidée qu'après l'apparition de l'édition de Jules Africain par M. Gelzer.

2. Saint Épiphane, *Ἀγρυρωτός*, 112 sqq. — Bauer, p. 163 sqq.

3. *Hexaemeron* attribué à saint Eustathe d'Antioche par Allatius, ap. Migne, *P. G.*, 18, p. 753 sqq. — L'attribution à Eustathe contestée par Tillemont (*Mémoires*, t. 7, note 7 sur saint Eustathe) et autres, doit être abandonnée. Voir Ferd. Cavallera, *S. Eustathii episcopi Antiocheni in Lazarum, Mariam et Martham homilia christologica, nunc primum e codice gronoviano edita, cum commentario de fragmentis eustathianis*, Paris 1905, p. 57-59. — Bauer, p. 209 sqq.

4. Voir Bauer, *Die Chronik des Hippolytos*, p. 162-242 : *Die Nachwirkung der Chronik des Hippolytos*, et *Tafel V : Die Bearbeitung des Diemerismos*.

pas toujours pour le plus grand bien de la véritable histoire, car les conclusions d'Hippolyte n'étaient pas toutes irréformables. Quoi qu'il en soit, l'Orient, et dans une moindre mesure l'Occident, lui durent souvent à leur insu, beaucoup de leurs idées sur la distribution primitive des races humaines. Peut-être cette constatation lui vaut-elle assez peu de solide gloire; néanmoins elle n'est pas indifférente à l'appréciation complète de son rôle exécutif.

#### V. — LES CANONS D'HIPPOLYTE

Dans son œuvre immense d'érudition ecclésiastique, Hippolyte avait fait aux questions de liturgie et de discipline une place que nous ne pouvons plus mesurer exactement, mais qu'atteste saint Jérôme dans un texte déjà cité<sup>1</sup>. Le jeûne du sabbat et la communion quotidienne sont deux exemples de ces questions d'ordre pratique pour lesquelles, deux siècles plus tard, on se référait encore aux écrits d'Hippolyte. De ces deux questions, la première avait été résolue par lui dans un sens que nous pouvons préciser, car dans le *Commentaire sur Daniel*<sup>2</sup>, il se prononce contre le jeûne du sabbat. Le contexte donnerait à entendre que cette observance était le fait de certains illuminés, peut-être de montanistes; nous savons pourtant que d'autres montanistes, à commencer par Tertullien<sup>3</sup>, réprouvaient le jeûne du sabbat.

Sur beaucoup d'autres points, notre curiosité demeure

1. Saint Jérôme, *Ép.* 71, 6, *Ad Lucinium*. Ci-dessus, p. 147, n. 2.

2. *CD.*, 4, 20, p. 236, 5.

3. Tertullien, *De jejunio*, 14.

mal satisfaite, en dépit des espérances excitées naguère par un document célèbre, où l'on a cru retrouver toute la discipline de l'Église romaine au début du troisième siècle.

Les canons disciplinares connus sous le nom de *Canons d'Hippolyte* demeurent hors du cadre de notre étude, car on ne saurait déterminer la part qui peut revenir à Hippolyte dans leur composition. Écrits primitivement en grec, traduits probablement du grec en copte, puis du copte en arabe, ils nous sont parvenus dans cette dernière langue, et sont maintenant accessibles dans des traductions latines <sup>1</sup>. La suscription qui les attribue à Hippolyte n'est sûrement pas primitive, et plusieurs de leurs dispositions constituent, à l'égard de la discipline occidentale au début du troisième siècle, des anachronismes manifestes : notamment celles qui concernent le sous-diaconat, et le jeûne quadragésimal. On sait d'ailleurs combien d'apocryphes orientaux se réclamèrent du nom d'Hippolyte : l'appel fait à sa mémoire par le texte arabe de ces canons peut être aussi gratuit que l'appel fait à la mémoire du pape saint Clément par le texte des Constitutions apostoliques.

Il n'en est pas moins vrai que par bien des traits précis les canons d'Hippolyte rappellent la discipline occidentale au début du troisième siècle <sup>2</sup>, telle qu'elle apparaît notamment chez Tertullien. Notons : la constitution de la hiérarchie ecclésiastique, comprenant aux trois degrés

1. La première traduction (1870) est due à Dom Haneberg, O. S. B., depuis évêque de Spire. La meilleure est celle d'Achelis : *Die Canones Hippolyti*, dans *T. U.*, 6, 4, Leipzig, 1891. M<sup>sr</sup> Duchesne l'a reproduite dans la 2<sup>e</sup> édition de ses *Origines du culte chrétien*, Paris, 1898, p. 504-521.

2. Voir Achelis, *T. U.*, 6, 4, p. 217-235, que d'ailleurs nous ne suivons pas sur tous les points. — Le même (réponse à Funk), *Hippolytus im Kirchenrecht*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. 15. Gotha 1895, p. 1-43.

supérieurs des évêques, des prêtres et des diacres, admettant aussi des lecteurs, faisant une place dans l'Église aux veuves et aux vierges; les égards particuliers témoignés aux confesseurs, notamment pour le recrutement des clercs; les dispositions relatives au choix des évêques et à leur consécration; l'usage de célébrer l'Eucharistie même en dehors du dimanche; le rite de la communion; les collectes pour les pauvres; l'agape, nettement distinguée de l'Eucharistie; l'administration de l'Eucharistie par les diacres, à défaut de prêtres; la concentration, entre les mains de l'évêque, de presque tout le ministère sacerdotal; diverses rencontres avec l'usage africain sur des points particuliers, tels que le voile des femmes, la couronne, le jeûne, les précautions matérielles dont en entourait l'Eucharistie, les heures canoniques de la prière, l'ablution avant la prière, le rituel du baptême. Ces traits, qui rappellent l'antiquité occidentale, proviennent-ils d'un fonds primitif, ou bien renferment-ils une part d'interpolations récentes, destinées à vieillir le document qu'on voulait faire passer sous le nom d'Hippolyte? Les deux hypothèses ont leurs partisans.

Tandis que M. Achelis, éditeur des *Canons d'Hippolyte*, fait remonter jusqu'à notre docteur la rédaction primitive, et croit la reconnaître dans un écrit mentionné sur la statue de Latran, sous ce titre : Ἀποστολικὴ παράδοσις<sup>1</sup>, M. Funk, éditeur des *Constitutions apostoliques*, croit à la priorité de ce dernier ouvrage, et abaisse jusqu'au cinquième et sixième siècle la date des *Canons d'Hippolyte*<sup>2</sup>. D'autres

1. Achelis, *T. U.*, 6, 4, p. 247 sq.

2. Funk, *Die Apostolischen Konstitutionen*, Rottenburg, 1891. — Articles dans *Theol. Quartalschrift*, t. 74, 1892, p. 296 et 438, et t. 75, 1893, p. 594-606, surtout p. 637 à 666. où Funk répond point par point à Achelis.

écrits, manifestement apparentés à ceux-là, servent de termes de comparaison, et forment les anneaux d'une chaîne qui relie l'un à l'autre. Ce sont : l'*Ordonnance de l'Église d'Égypte*, conservée en copte et partiellement dans des versions latine et éthiopienne; puis les *Constitutions par Hippolyte*, extraites presque textuellement des *Constitutions apostoliques* ou peut-être d'un original plus ancien<sup>1</sup>. Ces deux derniers documents occupent dans la série une place intermédiaire, et l'on n'hésite guère sur l'ordre dans lequel il faut les ranger. Mais tandis que pour M. Achelis les *Constitutions apostoliques* représentent le dernier anneau de la chaîne, pour M. Funk elles sont au contraire le premier; voici donc les schémas de leurs conclusions respectives :

Achelis : <i>Can. Hipp.</i>	<i>Ord. Eg.</i>	<i>Const. par Hipp.</i>	<i>Const. ap.</i>
Funk : <i>Const. ap.</i>	<i>Const. par Hipp.</i>	<i>Ord. Eg.</i>	<i>Can. Hipp.</i>

Un point demeure ferme : c'est l'âge des *Constitutions apostoliques*, rédigées en Syrie vers l'an 400, selon les conclusions, aujourd'hui presque universellement admises de M. Funk<sup>2</sup>. Mais la discussion n'est point close, malgré diverses péripéties et les éléments nouveaux introduits dans la question par de récentes découvertes.

Parmi ces découvertes, la plus intéressante fut la publication, en 1899, par M<sup>gr</sup> Rahmani, patriarche syrien d'Antioche, d'un document syriaque intitulé *Testament de Notre-Seigneur*<sup>3</sup>, que l'éditeur put croire un instant des-

1. Voir les textes disposés en colonnes parallèles chez Achelis, *T. U.*, 6, 1, p. 38-137.

2. Voir notamment Harnack, *Theologische Studien und Kritiken*, 1893, p. 403-427.

3. *Testamentum Domini nostri Jesu Christi*, nunc primum edidit, latine

tiné à dirimer la controverse. Cet espoir fut déçu : au jugement commun des deux parties en présence, le Testament de Notre-Seigneur n'est qu'un remaniement de l'*Ordonnance de l'Église d'Égypte*, et doit prendre rang tout au bout de la série<sup>1</sup>.

Un autre incident imprévu a jeté quelque doute sur ce nom même d'Hippolyte qu'on avait cru lire dans le texte arabe des *Canons*. Selon M. Baumstark<sup>2</sup>, *Abūltā*, nommé en tête des *Canons*, ne serait pas Hippolyte, mais le pape Jules 1<sup>er</sup>. Il paraît que dans l'écriture arabe, les noms *Julius* — *Hippolytus* se trouvent souvent confondus. Néanmoins dans le cas présent, la confusion n'étant pas démontrée, le débat sur la personne d'Hippolyte demeure ouvert entre MM. Achelis et Funk.

Nous n'avons point à prendre parti dans ce débat, où fut déployée, de part et d'autre, une ingéniosité extrême. Constatons seulement que l'échange de vues a rendu très suspecte l'antiquité des *Canons d'Hippolyte*, et plus encore l'hypothèse d'un apport personnel de notre docteur<sup>3</sup>. Dans

reddidit et illustravit Ignatius Ephraem II patriarcha Antiochenus Syrorum. Mainz, 1899, LII-231 pp. in-8.

1. Voir Funk, *Das Testament unseres Herrn und die verwandten Schriften*, dans *Forschungen zur christlichen Literatur-u. Dogmengeschichte*, 2, 1-2. Mainz, 1901. — Achelis, dans *Theologische Literaturzeitung*, 23 déc. 1899.

2. Baumstark, *Kanones des Hippolytus oder Kanones des Julius?* dans *Oriens christianus*, 2, 1902, p. 191-196. — Voir Funk, dans *Theol. Quartalschrift*, t. 85, 1903, p. 478-480, et Bardenhewer, *AKL*, 2, p. 541, note.

3. Voir Riedel : *Die Kirchenrechtsquellen des Patriarchats Alexandrien*, 1900. — Cependant le Dr John Wordsworth, bishop of Salisbury, *The ministry of grace*<sup>2</sup>, *Studies in early Church history*, 1903, penche encore vers l'opinion d'Achelis, en y apportant quelques tempéraments. — M. K. J. Neumann annonçait, dès 1902, une étude sur les *Canons d'Hippolyte*, qui tarde trop à paraître. — Voir encore : de Lagarde, *Aegyptiaca*, Goettingen, 1883; J. Leipoldt, *Säidische Auszuege aus dem 8 Buche der Apostolischen Konstitutionen*, dans *T. U. N. F.*, 11 (= 26), 1, 5, Leipzig, 1904; G. Dorner, *The Statutes of the Apostles, or Canones ecclesiastici*

l'impossibilité où nous sommes de reconnaître son bien, nous ferons abstraction complète de ce curieux document.

Après avoir parcouru en tous sens le champ où se déploya l'activité intellectuelle d'Hippolyte, il nous faut revenir aux œuvres de sa jeunesse : elles nous réservent des aperçus nouveaux sur sa conception de la vie chrétienne et sur l'Église de son temps.

---

*edited with translation and collation from Ethiopic and Arabic mss; also a translation of the Saidic and Collation of the Bohairic Versions and Saidic fragments, London, 1904; avec Funk, Theologische Revue, 4, 1905, p. 475-477, et Theol. Quartalschrift, 1906, p. 1 sqq.*

## CHAPITRE V

### ESCHATOLOGIE

#### I. — L'ESCHATOLOGIE A ROME.

L'imminence des derniers temps, objet d'espérance ou d'effroi pour les premières générations chrétiennes, était devenue, au commencement du troisième siècle, une véritable obsession. La prédication montaniste d'une part <sup>1</sup>, d'autre part les rigueurs exercées contre les chrétiens par le gouvernement de Septime Sévère, avaient surexcité les esprits; sous l'empire de préoccupations diverses, on interrogeait les Écritures, afin d'y reconnaître les signes précurseurs du dénouement; et il ne manquait pas d'exégètes pour en faire l'application au temps présent. C'est ainsi que le chronographe Judas <sup>2</sup>, commentant la prophétie de Daniel sur les soixante-dix semaines, avait arrêté son comput à la dixième année de Septime Sévère (202), et annonçait l'apparition de l'Antéchrist. Ces prédictions trouvaient à Rome un terrain d'autant mieux préparé que, au cours du deuxième siècle, les docteurs romains les plus illustres, un saint Justin, un saint Irénée, s'étaient faits les propa-

---

1. Voir *Théologie de Tertullien*, ch. ix.

2. Eusèbe, *H. E.*, 6, 7.

gateurs de l'idée millénariste : on rêvait d'un règne prochain du Christ en terre. Sous le pontificat de saint Zéphyrin (198-217), plusieurs courants de doctrines eschatologiques se dessinent dans l'Église romaine : tandis que certains esprits se repaissent d'illusions, d'autres poussent la défiance jusqu'à vouloir tout ignorer quant à la fin du monde.

Le millénarisme grossier professé à la fin de l'âge apostolique par Cérinthe n'était sans doute plus qu'un souvenir : du moins il apparaît comme tel dans le témoignage de Caïus <sup>1</sup>. Nul ne promettait plus aux saints, pour prix de leur abstinence, mille ans de fêtes et de débauches. Mais le souffle plus épuré de l'eschatologie montaniste avait suscité dans Rome un mouvement, dont Proclus était l'âme. Vieillard éloquent et austère, que des allusions contemporaines nous font seulement entrevoir <sup>2</sup>, portant, l'un des premiers, l'aurole du célibat chrétien, il a dû prêter l'appui de sa parole à ces mirages venus d'Asie, qui montraient, dans un avenir prochain, la Jérusalem céleste descendant du ciel en terre pour accueillir le Christ et les saints <sup>3</sup> : n'était-ce point là, pour promouvoir les tendances encratiques de la secte, le plus efficace des arguments ? On avait vu autrefois, dans la Phrygie pacatienne, des multitudes s'ébranler pour aller attendre en rase campagne, dans la plaine qui sépare Pépuze de Thymium, l'apparition du souverain Juge <sup>4</sup>. Et le fait ne semble pas isolé. En Syrie, un évêque — sans doute montaniste, lui

1. Eusèbe, *H. E.*, 3, 28, 1.

2. Tertullien *Adv. Valentinianos*, 5. Sur le *Dialogue contre Proclus*, dû à Caïus, voir Eusèbe, *H. E.*, 2, 25, 6; 3, 31, 4; 6, 20, 3.

3. Tertullien, 3 *Adv. Marcionem*, 24.

4. Eusèbe, *H. E.*, 5, 18, 2; Epiphane, *Haer.* 48, 14.

aussi, — entraînait au désert bon nombre de ses ouailles, avec femmes et enfants, à la rencontre du Christ<sup>1</sup> : tous ces gens, errant à l'aventure dans les montagnes et par les chemins, ressemblaient à une troupe de brigands, et le gouverneur de la province faillit les massacrer comme tels : par bonheur la femme de ce gouverneur était chrétienne : elle calma son mari et empêcha une persécution générale. Dans le Pont, un autre évêque<sup>2</sup>, homme pieux et humble, mais moins versé dans les saintes lettres qu'attaché à ses propres visions, à la suite de quelques songes, prédit le jugement général pour l'année suivante. Là-dessus toute la population s'ébranla : on quittait le travail des champs, on vendait ses biens. « Si l'événement ne me donne pas raison, disait l'évêque, ne croyez plus aux Saintes Écritures. » L'année s'écoula, et rien d'extraordinaire ne se produisit ; l'imprudent prophète fut couvert de confusion, les laboureurs retournèrent à leurs champs, et ceux qui avaient tout vendu furent réduits à tendre la main. L'inquiétude, qui se traduisait en Orient par des exodes collectifs au désert, avait fini par gagner l'Occident. Plus maître de ses transports, le montanisme romain ne connaissait pas ces manifestations étranges, mais nous savons qu'il poursuivait de semblables mirages.

Une réaction se produisit avant la fin du deuxième siècle. Dès le temps du pape Éleuthère, une lettre datée de Lyon avait signalé à Rome le mysticisme bizarre des nouveaux prophètes<sup>3</sup>. Ils n'y furent point mal jugés tout d'abord,

1. *CD.*, 4, 18.

2. *CD.*, 4, 19.

3. Eusèbe, *H. E.*, 5, 3.

car ils mêlaient à leurs rêves décevants trop d'ardeurs généreuses pour ne pas mériter une attention bienveillante. Durant quelque temps, la secte put fonder sur la sympathie du pontife romain des espérances que Tertullien rappellera plus tard avec amertume <sup>1</sup>. Mais le ferme bon sens de Zéphyrin ne prit pas le change sur la portée réelle du mouvement. Parmi ceux qui, peut-être sur son appel, s'opposèrent à l'invasion de l'hérésie phrygienne, la tradition nomme un certain Caius. Ce théologien militant, auteur d'un dialogue contre Proclus, paraît avoir dépassé le but : pour barrer plus sûrement la route au millénarisme, il s'en prit à la valeur eschatologique des textes dont on avait abusé, rejetant notamment l'inspiration de l'Apocalypse ; et son exégèse trop prudente faillit obscurcir le vrai sens des Écritures <sup>2</sup>.

Bien que disciple d'Irénée, Hippolyte ne suivit pas tous les errements de son maître, mais sut tracer une voie moyenne entre l'illuminisme de Proclus et les négations radicales de Caius. Tout en dissipant de vaines alarmes, il affermit ses contemporains dans la croyance au dernier jugement : les services qu'il rendit ainsi à la société chrétienne peuvent être d'autant mieux appréciés aujourd'hui qu'une partie notable de ses écrits eschatologiques vient de nous être rendue. Au traité *Sur le Christ et l'Antéchrist*, connu depuis le dix-septième siècle, se sont ajoutés récemment d'importants fragments des *Capitula adversus*

1. Tertullien, *Adv. Praxeam*, 1.

2. Voir les fragments des *Capitula adv. Caium*, ed. Achelis, p. 239-247, et Achelis, *T. U.*, 16, 2, p. 184-188. — La première publication de ces fragments est due à J. Gwynn, *Hermathena*, 6, 1888, p. 397-418 et 7, 1890, p. 137-150. Voir encore Harnack, dans *T. U.*, 6, 3, 1889, p. 121-133 ; Atzberger, *Geschichte der christlichen Eschatologie innerhalb der vornicänischen Zeit*, Freiburg i. B. 1896, p. 269-270.

*Caium*, conservés en syriaque, et le *Commentaire*, en quatre livres, sur le prophète *Daniel*, dont nous possédons la majeure partie dans le texte original, et le tout grâce à une ancienne traduction slave. A la lumière de ces écrits, on comprend mieux les craintes et les espérances qui travaillaient, en Occident, la génération contemporaine de Septime Sévère.

## II. — L'ESCHATOLOGIE D'HIPPOLYTE<sup>1</sup>.

La théologie d'Hippolyte forme un système lié, dont les diverses parties se subordonnent plus ou moins directement à la doctrine du salut, et dont l'eschatologie constitue le dénouement. Esquisser d'abord cet ensemble doctrinal paraît être le meilleur moyen de présenter cette eschatologie sous son vrai jour.

La conception des deux avènements successifs du Verbe incarné, conception déjà classique dans la théologie du deuxième siècle<sup>2</sup>, occupe chez Hippolyte une place centrale. Instrument de toute manifestation divine, le Verbe, on s'en souvient<sup>3</sup>, après s'être révélé une première fois

1. Voir l'abbé Léon Gry, *Le millénarisme, dans son origine et ses développements*, Paris, 1904; K. J. Neumann, *Hippolytus von Rom in seiner Stellung zur Staat und Welt*, Leipzig, 1902; Atzberger, *Geschichte der christlichen Eschatologie innerhalb der vornicänischen Zeit*, Freiburg i. B., 1896, p. 271-290; Bonwetsch, *Studien zu den Kommentaren Hippolyts zum Buche Daniel und Hohen Liede*, T. U., 16 (= N. F., 1), 1897, surtout p. 44-53; Achelis, *Hippolytstudien*, T. U., 16, 4, surtout p. 65-93 et 184-188; Bousset, *Der Antichrist*, Göttingen, 1895; Bratke, *Das neuentdeckte 4 Buch des Danielkommentars von Hippolytus*, Bonn, 1891; Bardenheuer, *Des heiligen Hippolytus von Rom Kommentar zum Buche Daniel*, Freiburg i. B., 1877; Overbeck, *Quaestionum hippolytearum specimen*, Léna, 1864.

2. Voir Atzberger, *op. cit.*, p. 146 sqq.; 249 sqq.

3. Voir ci-dessus, c. I, 2, p. 25-27.

par la création, devait parvenir au terme de sa filiation divine en se faisant homme et naissant de la Vierge. Après avoir prélué à l'Incarnation par les théophanies de l'Ancien Testament<sup>1</sup>, théophanies plus ou moins effectives, où tantôt il se dissimulait derrière les prophètes, tantôt il se montrait en personne, comme dans la vision de Daniel, il a mis le sceau à la prophétie par son avènement selon la chair<sup>2</sup>. Devenu le premier-né de la Vierge, comme il était le premier-né du Père, il restaure en lui-même le type du premier Adam<sup>3</sup>; arche incorruptible de la nouvelle alliance<sup>4</sup>, il rétablit entre Dieu et l'homme l'union que le péché a rompue<sup>5</sup>. Car l'homme, créé immortel, était, par sa désobéissance, livré à la mort : pour lui rendre la vie, il ne fallait rien moins qu'un tel médiateur<sup>6</sup>. En associant, dans sa personne, à la divinité incorruptible et immortelle, la chair de l'homme, le Christ a guéri les blessures de l'humanité<sup>8</sup>; en mourant sur la croix, il a rendu la vie à ceux qui l'avaient perdue : sa mort est le prix dont il paya la rançon de l'homme<sup>9</sup>. Cette œuvre rédemptrice, décrite

1. *CD.*, 3, 14, p. 150, 20; 4, 11, p. 210, 13; 4, 36, p. 280, 18; p. 282, 5; 4, 39, p. 286, 20; 4, 57, p. 330, 14.

2. *CD.*, 4, 39, p. 288, 4-6.

3. *CD.*, 4, 11, p. 214, 4 : Πρωτότοκον ἐκ παρθένου, ἵνα τὸν πρωτόπλαστον Ἀδὰμ ἐν ἑαυτῷ ἀναπλάσσωσιν δειχθῆ. — Cf. *Fragm. in I Reg.* 2, 5, éd. Achelis, p. 121.

4. *CD.*, 4, 24, p. 246, 10.

5. Allusions au péché originel, *CD.*, 2, 28, p. 94, 22; *Adv. Graec.*, 2, 65; *In Gen.* 3, 21, *fragm.* 6, éd. Achelis, p. 53.

6. *CD.*, 2, 28, p. 94, 22 : Πῶς τὸ μὴ γενόμενον φύσει φθαρτὸν ἀλλὰ διὰ τῆς παρακοῆς νεκρωθὲν πάλιν ζωοποιηθὲν δυνάμει Θεοῦ οὐκ ἀναστήσεται;

7. *In Balaam* (Num., 24, 17,) p. 82 : Ἴνα δὲ δειχθῆ τὸ συναμφοτέρον ἔχων ἐν ἑαυτῷ, τὴν τε τοῦ Θεοῦ οὐσίαν καὶ τὴν ἐξ ἀνθρώπων, ὡς καὶ ὁ Ἀπόστολος λέγει, μεσίτης Θεοῦ καὶ ἀνθρώπων, ἄνθρωπος Χριστὸς Ἰησοῦς.

8. *Ant.*, 4, p. 6, 22 : Ὅπως συγκεράσας τὸ θνητὸν ἡμῶν σῶμα τῇ ἑαυτοῦ δυνάμει, καὶ μίξας τὸ φθαρτὸν τῷ ἀφθάρτῳ καὶ τὸ ἀσθενὲς τῷ ἰσχυρῷ σώσῃ τὸν ἀπολλύμενον ἄνθρωπον.

9. *Ant.* 26, p. 19, 3 : Διὰ θανάτου θάνατον νικῶν; *CD.*, 2, 36, p. 112, 12 : Ἴνα ἡμεῖς διὰ τοῦ θανάτου τοῦ σταυροῦ αὐτοῦ ζήσωμεν; 4, 57, p. 332, 9, etc.

à plusieurs reprises par Hippolyte <sup>1</sup>, a trouvé son expression la plus complète dans un beau développement du *Traité sur le Cantique de Moïse* (Deut. 33, 26), que Théodoret a recueilli pour l'opposer aux monophysites <sup>2</sup> :

Celui qui par le premier homme, pétri de la terre, étant perdu et enchaîné dans la mort, fut arraché du fond de l'Hadès, celui qui descendit d'en haut et releva ce qui était en bas, l'évangéliste des morts, le rédempteur des âmes, la résurrection des corps au tombeau, était le même qui, pour secourir l'homme vaincu, a pris sa nature: Verbe premier-né, il visite dans (le sein de) la Vierge Adam, premier-homme; spirituel, il va chercher l'homme matériel dans le sein d'une mère; éternellement vivant, il va chercher l'homme qu'une désobéissance a tué; céleste, il appelle en haut l'homme terrestre; noble, il veut affranchir l'esclave par sa propre obéissance: cet homme tombé en poussière et devenu la pâture du serpent, il le transforme en fer, il le suspend sur le bois, il le rend maître de son vainqueur, et triomphe ainsi par le bois...

Ceux qui méconnaissent aujourd'hui le Fils de Dieu incarné, reconnaîtront, quand il viendra comme Juge en sa gloire, celui qui aujourd'hui souffre outrage en son corps humilié.

En regard du premier avènement du Christ, dans la bassesse de notre chair et dans la douleur, avènement qui fut le principe de notre salut, voici l'avènement final, dans l'appareil triomphant du jugement. Objet d'espérance pour les chrétiens fidèles, et d'épouvante pour les pécheurs, cet avènement reparaît dans plusieurs des livres d'Hippolyte, entouré des circonstances qui doivent permettre d'en discerner l'approche. Nous nous attacherons particulièrement à la plus ancienne de ces descriptions, contenue dans le *Traité du Christ et de l'Antéchrist*;

1. M. J. Rivière, *Le dogme de la Rédemption*, Paris, 1905, p. 126-130, montre bien ce qu'il y a d'inachevé dans la conception d'Hippolyte.

2. Ed. Achelis, p. 83; Théodoret, *Erastistes*, 2; P. G., 83, 173.

puis nous relèverons dans d'autres ouvrages des compléments et des retouches.

Quand Hippolyte écrivait son *Traité du Christ et de l'Antéchrist*, le règne de Commode avait pris fin, et les premières rigueurs de Septime Sévère avaient jeté l'émoi dans l'Église. Les rivalités sanglantes qui se terminèrent en 197 par la défaite d'Albinus étaient sans doute passées, car on ne voit pas que l'empire fût sous la menace d'un démembrement; par ailleurs on ne rencontre pas encore la trace du célèbre rescrit de 202, qui interdit sous des peines rigoureuses la propagande chrétienne, en même temps que la propagande juive. L'atmosphère où vit l'auteur est une atmosphère d'attente anxieuse, mais non encore de persécution aiguë. A l'intérieur de l'Église, on ne voit pas encore poindre les dissentiments qui éclateront plus tard entre Hippolyte et l'entourage du pape Zéphyrin, ni cette controverse sur l'inspiration de l'Apocalypse qui le mettra aux prises avec Caius. Ces diverses raisons permettent de rapporter à la période 197-202, et très probablement aux environs de l'an 200, la composition de cet écrit<sup>1</sup>.

Le *Commentaire sur Daniel* dut suivre d'assez près, car l'émotion produite par le rescrit de 202 y paraît toute récente<sup>2</sup>. L'auteur se réfère plus d'une fois<sup>3</sup> au traité du Christ et de l'Antéchrist; la situation extérieure est plus aiguë qu'au temps de ce dernier ouvrage; à l'intérieur de l'Église, ni la controverse trinitaire ni la controverse re-

1. Harnack, *Chronologie der ACL.*, 2, p. 214-215, avec Overbeck, Bardenhewer, Zahn, Bonwetsch, Achelis, Neumann, etc.

2. *CD.*, 1, 15. 16. 20; 3, 20. 24. 31; 4, 51. — Cf. Neumann, *Hippolytus von Rom*, p. 63-66.

3. *CD.*, 4, 7, p. 200, 1; 4, 13, p. 218, 13 sq., Cf. *Ant.*, 52-53.

lative à l'Apocalypse n'est encore à l'ordre du jour; mais déjà Hippolyte constate avec amertume que le mérite supérieur est en butte aux attaques de l'ignorance et de l'envie<sup>1</sup>. Selon toute vraisemblance, le *Commentaire sur Daniel* appartient à la période 202-204<sup>2</sup>; les *Capitula adv. Caium* à l'une des années suivantes.

Dans le *Traité du Christ et de l'Antéchrist*, Hippolyte expose à un « frère Théophile », qui l'a consulté, une doctrine qu'il ne tire pas de son fond, mais qu'il puise tout entière à la source des Écritures<sup>3</sup>.

Le trait le plus marqué, dans la figure prophétique de l'Antéchrist, est, selon Hippolyte, l'intention diabolique d'imiter en tout le Fils de Dieu<sup>4</sup>:

Le Christ est appelé lion, l'Antéchrist également; le Christ est roi, l'Antéchrist également; le Sauveur a paru comme un agneau, l'Antéchrist aussi paraîtra comme un agneau, bien qu'au dedans il soit un loup: le Sauveur est venu au monde avec la marque de la circoncision, l'Antéchrist viendra de même; le Seigneur a envoyé ses apôtres à toutes les nations, l'Antéchrist enverra aussi ses faux apôtres; le Sauveur a réuni les brebis dispersées, l'Antéchrist réunira aussi le peuple dispersé: le Seigneur a donné un signe à ceux qui croient en lui, l'Antéchrist aussi donnera un signe aux siens; le Sauveur a paru sous la forme d'un homme, l'Antéchrist viendra de même; le Seigneur a ressuscité sa chair sainte et l'a présentée comme un temple, l'Antéchrist relèvera dans Jérusalem le temple de pierre.

1. *CD.*, 3, 16, p. 154, 13 : Ἡνίκα γάρ τις ἀξιός γενόμενος χάριν παρὰ Θεοῦ κτήσεται καὶ σοφώτερος τῶν ἄλλων εὐρεθῆ, εὐθέως πάντες περιθελπόμενοι μισοῦσιν τοῦτον, διώκουσιν, ὑβρίζουσιν, ἀτιμάζουσιν, καταλαοῦσιν, ἐξουθενοῦσιν, ἵνα ἐν τούτῳ ὀβήσωσιν αὐτοὶ εἶναί τι, μηδὲν ὄντες.

2. Harnack, *Chronologie der A.C.L.*, 2, p. 249-251, et autres.

3. *Ant.*, 3, p. 7, 11 sq : Δίκαιόν ἐστιν ἡμᾶς ἐραψαμένους αὐτῶν τῶν θείων Γραφῶν ἐπιδείξει δι' αὐτῶν κ.τ.λ.

4. *Ant.*, 6, p. 7, 23-8, 14.

On reconnaîtra tous les détails de ce parallèle dans la revue qu'à la suite de saint Hippolyte nous allons faire des prophéties eschatologiques. Voici d'abord la prophétie de Jacob, concernant le lion de Juda<sup>1</sup> :

Le lionceau<sup>2</sup> dont parle le prophète (Gen. 49, 9) est le Christ, fils de Juda et de David selon la chair. Il n'est point né de la semence de David, mais sorti de sa tige, par l'opération du Saint-Esprit. Le repos du lion, c'est le séjour du Christ au tombeau. Et qui donc le réveillera, sinon Dieu le Père, qui ressuscitera son Fils d'entre les morts? Le sceptre ne doit pas sortir de Juda<sup>3</sup> (Gen. 49, 10) jusqu'à ce que vienne l'attente des nations, c'est-à-dire le Christ qui doit descendre du ciel, armé de puissance : les chrétiens l'attendent, et déjà le contemplant par la foi. L'ânesse attachée à la vigne<sup>4</sup> (Gen. 49, 11), c'est cette partie de la nation juive qui doit adhérer au Christ, car il est la vraie vigne. L'ânon attaché au cep, c'est le peuple chrétien sorti de la gentilité. Juda lavera sa robe dans le vin<sup>5</sup> et son manteau dans le sang de la grappe : le Christ recevra le Saint-Esprit, avec l'investiture du Père, au bord du Jourdain ; puis sa chair sera mise sous le pressoir dans sa Passion ; de son côté jailliront deux flots, du sang et de l'eau, où sont purifiées les nations, vêtement du Christ. L'allégresse du vin brille dans ses yeux<sup>6</sup> (Gen. 49, 12) : les yeux du Christ sont les prophètes<sup>7</sup>, qui, dans

1. *Ant.*, 7.

2. *Ant.*, 8.

3. *Ant.*, 9.

4. *Ant.*, 10.

5. *Ant.*, 11.

6. *Ant.*, 12.

7. Cf. *Ant.*, 2, p. 4, 16 : Οἱ μακάριοι προφῆται ὀφθαλμοὶ ἡμῶν ἐγένοντο, προορῶντες διὰ πίστεως τὰ τοῦ Λόγου μυστήρια... p. 5, 10 : διὸ καὶ εὐλόγως οἱ προφῆται ἀπ' ἀρχῆς οἱ βλέποντες ἐκαλοῦντο.

leurs transports d'esprit, virent et prédirent sa Passion. Ses dents sont plus blanches que le lait<sup>1</sup> : de sa bouche sainte ne sortent que des préceptes purs.

En regard du Lion de Juda, voici le lion de Dan, figure mosaïque de l'Antéchrist<sup>2</sup> :

Dan est un lionceau; il s'élancera de Basan (Deut. 33, 22). Que l'on ne s'y trompe pas : cette image ne désigne pas le Christ, mais l'Antéchrist, issu de la tribu de Dan. La même tribu apparaît dans la prophétie de Jacob sous la figure d'un serpent : Que Dan soit comme un serpent sur le chemin, mordant le talon du cheval (Gen. 49, 17) : allusion manifeste au tentateur qui séduisit Ève et fit tomber Adam. Et encore<sup>3</sup> : Dan jugera son peuple, comme fera toute autre tribu d'Israël (Gen. 49, 16). En la personne de Samson, issu de la tribu de Dan et juge du peuple durant vingt années, cet oracle a commencé de s'accomplir; il s'accomplira totalement en la personne de l'Antéchrist, selon d'autres prophéties : « La voix aiguë de ses chevaux a été entendue de Dan; au bruit de leur hennissement toute la terre s'est émue » (Jér. 8, 16). Et encore : « Il rassemblera toutes ses forces de l'Orient à l'Occident; ceux qu'il aura appelés et ceux qu'il n'aura point appelés marcheront avec lui; il blanchira la mer de voiles, et noircira la plaine de boucliers et d'armes. Qui-conque essaiera de lui tenir tête, périra par le glaive. » (*Prophète inconnu.*) Isaïe a décrit la gloire de l'Antéchrist, l'exaltation de son orgueil et sa ruine, sous les traits du

1. *Ant.*, 13.

2. *Ant.*, 14. — Déjà saint Irénée (*Haer.*, 5, 30, 2) admettait que l'Antéchrist sortirait de Dan : il appuyait cette opinion sur Jérém., 8, 16 et Apoc., 7, 5-8.

3. *Ant.*, 15.

roi d'Assur<sup>1</sup> (Is. 10, 12-17) et du roi de Babylone<sup>2</sup> (Is. 14, 4-21); Ézéchiel sous les traits du roi de Tyr<sup>3</sup> (Éz. 28, 2-10).

Hippolyte commente en détail<sup>4</sup> deux oracles de Daniel où il trouve des parties eschatologiques.

D'abord le songe de Nabuchodonosor<sup>5</sup> (Dan. 2, 31-35). La statue composite montrée à ce prince figure la série de quatre empires. A la tête d'or répond l'empire babylonien; au torse et aux bras d'argent, l'empire perse; au ventre et aux cuisses d'airain, l'empire grec d'Alexandre; aux jambes de fer et aux pieds de fer et d'argile, l'empire romain. La pierre qui, sans le travail d'aucune main d'homme, s'arrache de la montagne et vient frapper aux pieds la statue, puis se transforme elle-même en une montagne qui emplit l'univers, figure le Christ, vainqueur des empires de ce monde et fondateur d'un royaume destiné aux saints. L'empreinte des dix doigts de pieds sur la base de la statue figure dix États démocratiques qui s'élèveront sur les ruines de l'empire romain.

Dans une vision de Daniel<sup>6</sup> (Dan. 7, 2-14), on retrouve les quatre mêmes empires: Hippolyte mêle cet oracle au précédent, et leur consacre un commentaire commun, éclairant l'un par l'autre. Quatre animaux ont été montrés au prophète. Au premier animal, une lionne qui monte de la mer, répond l'empire babylonien. La lionne a des ailes d'aigle: Nabuchodonosor, en son orgueil, s'élèvera contre Dieu. Ses ailes lui seront arrachées: Nabuchodonosor

1. *Ant.*, 16.

2. *Ant.*, 17.

3. *Ant.*, 18.

4. *Ant.*, 23-28.

5. Cf. *CD.*, 2, 11-13.

6. Cf. *CD.*, 4, 1 sq. — Neumann, *Hippolytus von Rom.*, p. 67-71.

perdra son trône. Elle recevra un cœur d'homme : Nabuchodonosor fera pénitence et s'humiliera devant Dieu. Au second animal, un ours, répond la monarchie perse. L'ours a trois rangées de dents : la monarchie perse enferme trois populations, Perses, Mèdes, Babyloniens. Au troisième animal, un léopard, répond la monarchie grecque d'Alexandre. Le léopard a quatre paires d'ailes et quatre têtes : après la mort d'Alexandre, son empire sera partagé entre quatre rois. Au quatrième animal<sup>1</sup>, monstre aux dents de fer et aux ongles d'airain, répondent les Romains<sup>2</sup>, broyeurs et dévoreurs de peuples. Les dix cornes de cet animal figurent dix rois qui régneront à la fin des temps. La petite corne<sup>3</sup>, qui surgit au milieu d'elles et déracine trois des anciennes cornes, figure l'Antéchrist, qui relèvera le royaume des Juifs après avoir renversé trois royaumes : Égypte, Libye, Éthiopie. Il persécutera les saints, jusqu'au jour où lui-même périra et sera livré au feu : alors le Christ viendra juger le monde et donnera le royaume aux saints du Très-Haut. Dans la vision de Daniel, le Christ apparaît comme Fils de l'homme<sup>4</sup> ; il s'avance jusqu'à l'Ancien des jours, et reçoit de lui empire, honneur et royauté. Tous les peuples, toutes les tribus, toutes les langues lui obéiront. Il a en effet toute puissance au ciel, comme Verbe engendré

1. *Ant.*, 25, 28, 33. Cf. 43.

2. *Ant.*, 25, p. 17, 15 : Θηρίον τέταρτον φοβερόν και έχθαμβόν· οί δόδόντες αύτοῦ σίδηροί και οί δονυχες αύτοῦ χαλκοί. Τίνες οὔτοι ἀλλ' ἢ οί Ῥωμαῖοι· ὅπερ ἐστίν ὁ σίδηρος, ἡ νῦν ἐνεστῶσα βασιλεία. — Cf. *CD.* 4, 8, p. 204, 14 : Νυνὶ δὲ τὸ νῦν κρατοῦν θηρίον οὐκ ἔστιν ἐν ἔθνος, ἀλλ' ἐκ πασῶν τῶν γλωσσῶν και ἐκ παντός γένους ἀνθρώπων συναγει ἑαυτῷ και παρασκευάζει δύναμιν, εἰς παράταξιν πολέμου, οί πάντες μὲν Ῥωμαῖοι καλούμενοι, μὴ ὄντες δὲ οί πάντες ἐκ μιᾶς χώρας.

3. *Ant.*, 25, p. 17, 23-18, 2.

4. *Ant.*, 26, p. 18, 14. Cf. *CD.*, 2, 30-32 ; 4, 10-11.

du cœur du Père avant toute créature; sur terre, comme homme né entre les hommes et reformant en lui-même le premier Adam; aux enfers, comme messager de la bonne nouvelle auprès des saints et comme vainqueur de la mort par la mort même. La puissance du Christ sera sans bornes et son règne sans déclin.

Toutes ces choses mystérieuses<sup>1</sup>, que les prophètes ont sues, mais qu'ils ont dites obscurément de peur de troubler les âmes, Hippolyte les communique, non sans hésitation ni sans crainte, pour l'amour du Christ. Et maintenant il passe à la grande prostituée dont parle l'Écriture, et aux rigueurs que Dieu exercera sur elle avant l'heure du dernier jugement.

Incidentement, il fait remarquer l'accomplissement de divers oracles : désolation de Jérusalem, selon Isaïe<sup>2</sup> (Is. 1, 7-8); bouc contre bélier<sup>3</sup>, figurant Alexandre contre Darius, selon Daniel (Dan. 8, 15-27). La grande prostituée est, dans Isaïe<sup>4</sup>, Babylone, jadis dominatrice des peuples, plus tard vieille et stérile, abandonnée de Dieu en punition de ses maléfices (Is. 47, 1-15). A la voix d'Isaïe fait écho la voix de saint Jean<sup>5</sup> (Apoc. 17, 1-18, 24). Dans cette nouvelle Babylone, vêtue de pourpre, assise sur sept collines et ivre du sang des martyrs de Jésus, Hippolyte a reconnu Rome<sup>6</sup>; la chute de Baby-

1. *Ant.*, 29.

2. *Ant.*, 30.

3. *Ant.*, 32.

4. *Ant.*, 31-35.

5. *Ant.*, 36-42. Saint Irénée, *Haer.*, 5, 26, 1, ne fait qu'indiquer cette application : Manifestus adhuc etiam de novissimo tempore, et de his qui sunt in eo decem regibus, in quos dividetur quod nunc regnat imperium, significavit Joannes Domini discipulus in Apocalypsi, edisserens quae fuerint decem cornua quae a Daniele visa sunt.

6. *Ant.*, 43; cf. 25 et 33.

lone figure la vengeance divine qu'exerceront sur Rome les rois jadis complices de ses désordres. Mais sur les catastrophes des derniers temps, et sur le règne de l'Antéchrist, il existe deux oracles plus précis, l'un de Daniel, l'autre de saint Jean :

« Une semaine confirmera le pacte pour un grand nombre, et au milieu de la semaine disparaîtront de mon autel le sacrifice et la libation. » (Dan. 9, 27.)

« Je donnerai mon Esprit à mes deux témoins, et ils prophétiseront durant douze cent soixante jours, revêtus de sacs. Ce sont les deux oliviers, et les deux chandeliers placés devant le Seigneur de la terre (Zach. 4, 2. 3). Si quelqu'un les attaque, le feu sortira de leur bouche et dévorera leurs ennemis : ainsi périra quiconque les attaquera. Ils auront le pouvoir de fermer le ciel, en sorte que la pluie ne tombe pas durant les jours de leur prédication ; ils auront pouvoir sur les eaux pour les changer en sang, pouvoir sur la terre pour la frapper de fléaux autant de fois qu'ils voudront. Et après qu'ils auront rempli leur rôle de témoins, la bête montant de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les mettra à mort. » (Apoc. 11, 3-7.)

L'exégète s'applique<sup>2</sup> à mettre en conjonction ces deux oracles. Il rappelle que l'Écriture annonce deux avènements du Sauveur : l'un dans l'humilité de la chair (Is. 53, 2.3), l'autre dans la splendeur de la gloire paternelle, alors qu'à la fin des temps il viendra, escorté par les anges (Is. 33, 17 ; Dan. 7, 13-14). A ces deux avènements si dissemblables, il fallait divers précurseurs. Jean, fils de

1. *Ant.*, 43 et 47.

2. *Ant.*, 41-46.

Zacharie, fut le précurseur et le héraut du Christ à son entrée en ce monde <sup>1</sup>; Hénoch et Élie seront les hérauts du souverain Juge <sup>2</sup>. Investis, au cours de leur ministère, d'un pouvoir miraculeux, ils tomberont finalement victimes de l'Antéchrist. Leur prédication aura duré douze cent soixante jours <sup>3</sup>, selon saint Jean, autrement dit une demi-semaine d'années, selon Daniel. Enfin la bête sera vaincue, et son corps jeté au feu. (Dan. 7, 11.)

L'Apocalypse fournit de nouveaux détails <sup>4</sup>. (Apoc. 13, 11-18.) Cette autre bête, qui monte de la terre <sup>5</sup>, c'est le futur royaume de l'Antéchrist; les deux cornes de la bête sont l'Antéchrist lui-même et son faux prophète. Ces cornes ressemblent à celle d'un agneau, car l'Antéchrist affecte la ressemblance de l'Agneau divin. La bête parle comme un serpent, car l'Antéchrist est séducteur. Elle asservit toute la terre au monstre, figurant l'empire romain : car l'Antéchrist se fera de la loi romaine un instrument de règne. Le monstre romain, blessé à la tête et presque mort, sera ranimé par l'Antéchrist; sa force, dispersée entre dix royaumes, sera réunie dans la main de l'Anté-

1. Hippolyte ajoute que Jean continua de remplir ce ministère aux enfers, où il précéda le Christ pour y porter la bonne nouvelle de la Rédemption. *Ant.*, 45, p. 29, 5 : Οὗτος προέβησε καὶ τοῖς ἐν ᾄδη προσηγαγελίσασθαι, ἀναιρεθεῖς ὑπὸ Ἡρώδου· πρόδρομος γινόμενος ἐκεῖ, σημαίνων μέλλειν κἀκεῖσε κατελεύσεσθαι τὸν Σωτῆρα, λυτρούμενον τὰς τῶν ἁγίων ψυχὰς ἐκ χειρὸς τοῦ θανάτου. — Sur cette opinion singulière, voir J. Turmel, *La descente du Christ aux enfers*, Paris, 1905, p. 5.

2. *Ant.*, 46.

3. *Ant.*, 47.

4. *Ant.*, 48. Comparer le commentaire de saint Irénée, *Haer.* 5. 28, 2. Pour Irénée, la bête qui monte de l'abîme est l'Antéchrist, celle qui monte de la terre est le faux prophète de l'Antéchrist. Pour Hippolyte, la première est l'empire romain, la seconde est l'Antéchrist en personne, qui viendra ranimer la puissance romaine. — Neumann, *Hippolytus von Rom*, p. 58.

5. *Ant.*, 49.

christ, et quiconque refusera d'adorer la bête, périra <sup>1</sup>. Alors paraîtront la foi et la patience des saints. Nul ne pourra plus acheter ni vendre s'il ne porte sur la main ou sur le front le signe de la bête, son nom ou le chiffre de son nom. Les épreuves des saints rappelleront celle qu'Antiochus Épiphane infligea au peuple de Dieu et qu'il devait expier si terriblement <sup>2</sup> (1 Macc. 1, 51. 54. 55; 2 Macc. 6, 7-9; 9, 9).

Quel sera le nom de la bête? <sup>3</sup> Saint Jean dit qu'il répond au chiffre 666, et cette donnée énigmatique avait déjà exercé la sagacité des commentateurs. A la suite de saint Irénée, Hippolyte apporte trois noms dont les lettres, selon leur valeur numérique, donnent la somme voulue : TEITAN, ΕΥΑΝΘΑΣ, ΛΑΤΕΙΝΟΣ. On en pourrait trouver quantité d'autres. Bien qu'attiré par le mot ΛΑΤΕΙΝΟΣ, Hippolyte croirait imprudent de se prononcer : quand l'Antéchrist aura paru, alors seulement on comprendra le mystère de son nom.

Bien des oracles épars dans l'Écriture permettent de compléter ce tableau <sup>4</sup>. Edom, Moab, Ammon échapperont

1. Cette page semble viser le culte des Césars. Voir Neumann, *Hippolytus von Rom*, p. 32. 39.

2. Dans le *Commentaire sur Daniel*, Hippolyte ne se contente plus d'emprunter des exemples à l'Ancien Testament; il fait appel au souvenir de la récente persécution. Ainsi *CD.*, 1, 21 (l'Église entre les Juifs d'une part, les Gentils et soi-disant les chrétiens d'autre part, comme Suzanne entre deux impudiques); 3, 21-21 (fermeté devant le pouvoir, comme Daniel); 4, 50-51 (les épreuves présentes donnent quelque idée de celles qui surviendront un jour : 51, p. 318, 8 : Δεῖ γὰρ ἡμᾶς ἐκ τῶν ἤδη μερικῶς γινομένων ἐννοεῖν τὰ ἐσόμενα).

3. *Ant.*, 50. Cf. saint Irénée, *Haer.*, 5, 30, 3. — Irénée éprouvait quelque embarras à suggérer ΛΑΤΕΙΝΟΣ : Valde verisimile est, quoniam novissimum regnum hoc habet vocabulum. Latini enim sunt qui nunc regnant; sed non in hoc nos gloriabimur.

4. *Ant.*, 51-59.

aux coups de l'Antéchrist<sup>1</sup> (Dan. 11, 41). Ses triomphes sur trois royaumes<sup>2</sup>, Égypte, Libye, Éthiopie, seront le principe de son orgueil. De là il menacera Tyr, Béryte et Sidon (Is. 23, 4. 5). Il appellera les Juifs à lui<sup>3</sup>, comme la perdrix appelle et usurpe une couvée étrangère (Jer. 17, 11). On le reconnaît dans l'Évangile sous les traits du juge d'iniquité (Luc. 18, 2-5), en d'autres endroits de l'Écriture sous d'autres traits<sup>5</sup> (Jer. 4, 11; Is. 8, 6. 7; Mich. 5, 4). Il enverra outremer des messages<sup>6</sup> pour exciter ses adeptes à faire périr les saints. (Is. 18, 1. 2.) Cependant, à travers tous les orages, l'Église<sup>7</sup> vogue en assurance, car le Christ est à la barre.

Voici encore une figure de la dernière persécution<sup>8</sup>. Cette femme revêtue du soleil (Apoc. 12, 1), c'est l'Église, investie des splendeurs du Verbe. La lune sous ses pieds, c'est la gloire céleste qui la rehausse; les douze étoiles de sacouronne, ce sont les Apôtres. En proie aux douleurs de l'enfantement elle crie (Apoc. 12, 2) : l'Église en effet ne cesse d'enfanter de son cœur le Verbe<sup>9</sup>, que poursuit la haine des infidèles. Ce fils qu'elle met au monde (Apoc. 12, 5), futur pasteur de tous les peuples, c'est le Christ.

1. *Ant.*, 51.

2. *Ant.*, 52, cf. 58.

3. *Ant.*, 54. 55. — Notamment 54, p. 36, 5 : Οὗτος γὰρ προσκαλέσεται πάντα τὸν λαὸν πρὸς ἑαυτὸν ἐκ πάσης τῆς γῶρας τῆς διασποράς, ἰδιοποιούμενος αὐτοὺς ὡς ἴδια τέκνα. Il s'agit des Juifs, dont l'Antéchrist doit rétablir le royaume, d'après 25, p. 18, 1 : Ὁ Ἀντίχριστος... αὐτὸς τὴν Ἰουδαίων βασιλείαν ἀναστήσει : Cf. *CD.*, 4, 49, p. 312, 19 sq.; *Adv. Caium.*, fr. 2, p. 242, 16.

4. *Ant.*, 56. 57.

5. *Ant.*, 57.

6. *Ant.*, 58.

7. *Ant.*, 59.

8. *Ant.*, 60. 61.

9. Sur cette génération continue du Verbe dans l'Église, Cf. *CD.*, 1, 9. 10, p. 17. 18, et *Ant.* 3. 4, ci-dessus p. 38. 39.

Il est ravi vers Dieu et vers le trône dû à sa royauté céleste. (Ps. 109, 1.) Poursuivie par le serpent, la femme s'élève sur deux grandes ailes d'aigle, et fuit au désert, où elle demeure cachée pour un temps et des temps et un demi-temps (Apoc. 12, 13, 14) : ainsi l'Église, poursuivie par l'Antéchrist, s'élèvera sur les ailes de la foi ; elle fuira de ville en ville, elle se cachera au désert et dans les montagnes, et y demeurera tout le temps de la persécution, c'est-à-dire trois ans et demi, sans autre appui que ses grandes ailes d'aigle, c'est-à-dire la foi au Christ. Le Christ lui-même, sur la croix, étendit ses bras comme des ailes ; il appela tous ceux qui croient en lui, comme la poule appelle ses poussins pour les abriter. Et, selon un prophète, tous ceux qui craignent son nom verront le lever du Soleil de justice, et trouveront le salut sous ses ailes. (Mal. 4, 2).

L'abomination de la désolation <sup>1</sup>, prédite par le Seigneur (Mat. 24, 15-22) prendra fin, selon la prophétie de Daniel, après douze-cent quatre-vingt-dix jours (Dan. 12, 11, 12) : Saint Paul en a précisé les détails <sup>2</sup> (2 Thess. 2, 1-12) : l'Antéchrist, fils de perdition, osera trôner dans le temple de Dieu et s'attribuer les honneurs divins. Mais le Seigneur Jésus le fera périr, d'un souffle de sa bouche ; selon Isaïe (Is. 26, 10), l'impie ne doit pas voir la gloire du Seigneur.

1. *Ant.*, 62. — Daniel ajoute : Heureux qui atteindra le terme de treize cent trente-cinq jours. Hippolyte a commenté ailleurs ces chiffres : *Fragm. in Mat.*, 6, p. 201, 25 ; *CD.*, 4, 55, p. 326, 1. — Cf. Neumann, *Hippolytus von Rom*, p. 45, 46. — Sur l'abomination de la désolation, cf. *CD.*, 4, 49, 54, 55.

2. *Ant.*, 63. — Comparer saint Justin, *Dial.*, 110 ; saint Irénée, *Haer.*, 5, 28, 2. *CD.*, 4, 21, Hippolyte reviendra sur ce texte de saint Paul. Voir ci-dessous, p. 195.

Les dernières pages du livre *Du Christ et de l'Antéchrist* nous font assister à l'avènement du souverain Juge<sup>1</sup> et au triomphe des saints. Quand ces jours viendront, dit le Seigneur (Luc. 21, 28. 18; Mat. 24, 27. 28), regardez en haut, car votre rédemption est proche. Et pas un cheveu de votre tête ne périra. Comme la foudre part de l'Orient et brille jusqu'à l'Occident, ainsi apparaîtra le Fils de l'homme. Où sera le corps, là se réuniront les aigles. Le paradis, témoin de la chute d'Adam, verra aussi le jugement final. Alors le Fils de l'homme enverra ses anges, et ils assembleront ses élus des quatre vents du ciel (Mat. 24, 31). David a prédit son apparition et l'ardeur des flammes dont il vient embraser la terre (Ps. 18, 7). Isaïe et saint Paul ont décrit sa colère et les effets de sa justice inéluctable (Is. 26, 20; Rom. 1, 18).

L'annonce de la résurrection corporelle<sup>2</sup> se lit maintes fois dans l'Écriture, depuis Daniel (Dan. 12, 2), et Isaïe (Is. 26, 19) jusqu'à l'Évangile (Joan. 5, 25), à saint Paul (Eph. 5, 14), et à saint Jean dans l'Apocalypse (Apoc. 20, 6 et 14). Alors les justes brilleront comme le soleil en sa gloire (Mat. 13, 43); ils entreront dans le royaume qui leur est préparé dès l'origine du monde (Mat. 25, 34). La sentence du Seigneur sur les impies, commentée par saint Jean (Apoc., 22, 15 et 21, 8), répond aux menaces

1. *Ant.*, 64. — Comparer *CD.*, 4, 12, p. 214; 4, 60, p. 338; *Adv. Graecos*, 3; *Philosophumena*, 10, 34.

2. *Ant.*, 65. — Voir encore *CD.*, 2, 28, p. 94, 15; 4, 56, p. 326, 17 sq., et le fragment *Contre les Grecs*, 2, 47 : Αἱ ψυχαὶ πάντων κατέχονται, ἄχρι καιροῦ ὃν ὁ Θεὸς ὤρισεν, ἀνάστασιν τότε πάντων ποιησόμενος, οὐ ψυχὰς μετενσωματῶν, ἀλλ' αὐτὰ τὰ σώματα ἀνιστῶν. — La résurrection du Christ, gage et prémices de la nôtre, voir fragments de l'*Épître à une reine*, 7 et 8, Achelis, p. 253; condition des corps glorieux, fragment *Sur la résurrection*. Achelis, p. 254.

d'Isaïe (Is. 66, 24). Réveillés par la trompette de l'ange<sup>1</sup>, les anciens justes, qui reposent dans le Christ, se lèveront les premiers ; les vivants de la dernière génération seront ravis avec eux sur les nuées au-devant du Christ, et demeureront avec lui à jamais (1 Thess. 4, 13-17).

Telles sont, en raccourci les considérations scripturaires qu'Hippolyte adresse à son disciple<sup>2</sup>, pour l'engager à mener une vie sainte, confiant dans la bienheureuse espérance et l'apparition de Dieu notre Sauveur.

Dans son *Commentaire sur Daniel*, Hippolyte fait un pas de plus<sup>3</sup>, et, par égard pour l'indiscrétion humaine, consent à préciser les circonstances du dernier jugement. Écrivant aux Thessaloniens, saint Paul en a marqué les préliminaires : tout d'abord viendra l'apostasie et apparaîtra l'homme de péché, le fils de perdition, l'adversaire (ὁ ἀντιχριστός) qui s'élèvera contre tout ce qui s'appelle Dieu et religion, jusqu'à trôner lui-même dans le temple de Dieu et se donner pour Dieu. Or un obstacle s'oppose à sa venue : cet obstacle (τὸ κτήχων, ὁ κτήχων) n'est autre que le quatrième animal selon la vision de Daniel, c'est-à-dire l'empire romain<sup>4</sup>. L'empire romain

1. *Ant.*, 66.

2. *Ant.*, 67.

3. *CD.*, 4, 21-24.

4. *CD.*, 4, 21, p. 238, 9 : Τίς οὖν ἐστὶν ὁ κτήχων ἔω; ἄρτι, ἀλλ' ἢ τὸ τέτοτον θηρίον, οὗ μετατεθέντος καὶ ἐκ μέσου γεναμένου ἐλεύσεται ὁ πλάγιος; — Cf. Neumann, *Hippolytus von Rom*, p. 46. 47. 75: Bonwetsch, *T. U.*, 16, 2, p. 47. — Cette idée était alors très répandue; on la retrouve chez Tertullien, *Apolog.*, 32 : Vim maximam universo orbi imminentem ipsamque clausulam saeculi acerbitates horrendas comminantem romani imperii commeatu scimus retardari. — Dix ou quinze ans plus tard, *De resurrectione carnis*, 24 : Jam enim arcanum iniquitatis agitur; tantum qui nunc tenet teneat, donec e medio fiat. Quis, nisi romanus status, cujus abscessio in decem reges dispersa Antichristum superducat? — *Ad Scapulam*, 2 :

doit disparaître avant la venue du séducteur, l'Antéchrist. (2 Thess. 2, 1-9.)

Mais on voudrait savoir combien d'années restent encore à l'empire romain. A cette question curieuse, Hippolyte oppose d'abord une fin de non-recevoir<sup>1</sup>. A quoi bon rechercher un jour que le Seigneur a voulu cacher ? et quand l'homme ignore le jour de sa propre fin, pourquoi tant s'enquérir de la fin du monde ? Mieux vaut imiter la patience de Dieu, sans laquelle ce monde n'existerait plus, et attendre, selon le conseil de l'Écriture. (Apoc. 6, 9-11.) Mais enfin la curiosité humaine est telle qu'Hippolyte va céder, et essaiera de pénétrer le secret divin<sup>2</sup>.

La première apparition du Seigneur<sup>3</sup> en ce monde eut lieu le 8 des calendes de janvier, quatrième jour de la semaine, en la quarante-deuxième année du règne d'Auguste. Le monde comptait alors 5500 ans. Ce chiffre résulte<sup>4</sup> — qui le croirait ? — 1° des dimensions de l'arche de l'alliance<sup>5</sup>, qui étaient respectivement deux coudées et demie, une coudée et demie, une coudée et demie (Exod. 25, 10, 11) : total cinq coudées et demie. Un certain symbolisme veut que chaque coudée représente mille ans de la vie du monde; 2° ce chiffre résulte encore de l'heure

Christianus... (imperatorem)... necesse est ut et ipsum diligat... et salvum velit cum toto romano imperio, quousque saeculum stabit : tamdiu enim stabit.

1. *CD.*, 4, 22.

2. *CD.*, 4, 23, p. 240, 16 : Διὰ τὸ λίχρον εἶναι τὸν ἄνθρωπον, ἀναγκαζόμενοι ἢ μὴ ἔξεστιν εἰπεῖν παρὰ βίαν λέγομεν. — Cf. Neumann, *Hippolytus von Rom*, p. 76 sq.

3. *CD.*, 4, 23, p. 242, 1.

4. *CD.*, 4, 24. — Encore un souvenir de saint Irénée, *fr.* 8, 2, p. 479 Harvey.

5. On retrouve cette idée dans l'*Évangile de Nicodème*, 2, 12, Tischendorf<sup>1</sup>, p. 390.

assignée à la crucifixion du Sauveur par le récit de saint Jean (Joan. 19, 14) : environ la sixième heure, soit 5 heures et demie : chaque heure correspond à mille ans de la vie du monde. Par ces étranges calculs, Hippolyte arrive à conclure que l'heure du jugement est encore éloignée de plusieurs siècles. En effet, la création ayant rempli six jours entiers, un autre symbolisme veut que la vie du monde remplisse six mille ans <sup>1</sup> : avec le septième millénaire s'ouvrira l'ère du repos, le sabbat cosmique. Or le début du sixième millénaire a coïncidé à peu près avec le début de la domination perse. L'hégémonie perse a duré 230 ans ; l'hégémonie grecque, plus robuste, en a duré 300 ; à l'hégémonie romaine, qui porte en soi des promesses de plus longue durée, on peut assigner 500 ans.

Au terme du sixième millénaire paraîtra l'Antéchrist ; l'humanité a donc encore devant elle près de trois siècles. A défaut d'autre mérite, ce raisonnement offrait l'avantage de rassurer la génération présente <sup>2</sup>.

1. *CD.*, 4, 23, p. 242, 8 : Δεῖ οὖν ἐξ ἀνάγκης τὰ ἐξακισχίδια ἔτη πληρωθῆναι, ἵνα ἔλθῃ τὸ σάββατον ἢ κατάπαυσις, ἢ ἅγια ἡμέρα, ἐν ἣ κατέπαυσεν ὁ Θεὸς ἀπὸ πάντων τῶν ἔργων αὐτοῦ. — Cf. Irénée, *Haer.*, 5, 28, 3; *Ep. Barnabae*, 15, 4-8.

2. Comme Clément d'Alexandrie, Tertullien, et autres, Hippolyte a commenté la prophétie des soixante-dix semaines (*CD.*, 4, 28-35). Mais tandis que Clément et Tertullien voient l'accomplissement de la prophétie dans la ruine de Jérusalem, Hippolyte, fidèle à la tradition d'Irénée, rejette cet accomplissement à la fin des temps. Les soixante-dix semaines se décomposent en  $7 + 62 + 1$  : Hippolyte place les deux premiers groupes avant Jésus-Christ, et réserve la dernière semaine pour la consommation du monde. Il a lu dans Jérémie (25, 11) que le sanctuaire serait désolé soixante-dix ans : à cette période de désolation appartient le premier groupe de sept semaines d'années, soit quarante-neuf années ; pour parfaire le nombre de 70, Hippolyte suppose que la vision de Daniel a lieu la vingt-et-unième année de la captivité. Dans le christ nommé par Daniel (9, 25) il reconnaît Josué fils de Josédec, destiné à relever le temple et à restaurer le culte divin. Entre cette restauration et la venue du Christ Fils de Dieu, s'écouleront encore soixante-deux semaines d'années, soit

Le traité *Du Christ et de l'Antéchrist* nous a montré <sup>1</sup> l'âme du Sauveur pénétrant dans l'Hadès, pour y visiter les âmes rachetées par son sang. Un fragment *Sur la Pâque*, conservé en grec et, plus complètement, en syriaque, ajoute que l'âme du Christ allait convaincre, par sa prédication, des âmes incrédules. Il n'est pas question d'une libération immédiate, mettant les saints en possession du royaume de Dieu : ce doit être l'œuvre du dernier jugement. Mais déjà une certaine béatitude a commencé pour les saints. La suite de notre exposition mettra ce point en pleine lumière. Dans la résurrection corporelle du Christ, Hippolyte se plaît à montrer avec saint Paul (1 Cor. 15, 20) les prémices de notre propre résurrection <sup>2</sup>.

Le traité *Du Christ et de l'Antéchrist* ne présente pas trace de millénarisme. Les fantaisies chronologiques du *Commentaire sur Daniel* pourraient seules faire planer quelque ombre sur la pensée de saint Hippolyte <sup>3</sup>; mais

434 années. On peut donner de ce chiffre une raison mystique : Israël avait attendu l'ancienne Loi 430 ans (Exod. 12, 41; cf. Galat. 3, 17); il convenait que la Loi nouvelle fût attendue un laps égal de temps. Quoi qu'il en soit de ce symbolisme, la chronologie d'Hippolyte est trop courte : il n'admet que cinq siècles environ (70 + 431 = 504 années) du commencement de l'exil à la naissance du Christ : historiquement il faut compter un siècle de plus, l'exil ayant commencé en 606. — Voir d'ailleurs, sur le comput d'Hippolyte, Fraidl, *Die Exegese der siebenzig Wochen Daniels*, Graz, 1883, p. 39-45; Schlatter, *Der Chronograph aus dem zehnten Jahre Antonins*, dans *T. U.*, 12, 1, Leipzig, 1894, p. 20-25; Neumann, *Hippolytus von Rom*, p. 78-81.

1. *Ant.*, 26, p. 19, 2 : Καὶ ἐν νεκραῖς καταλογίσθη, εὐαγγελιζόμενος τὰς τῶν ἁγίων ψυχάς. *Ibid.*, 45, p. 29, 7 : Τὸν Σωτῆρα, λυτρούμενον τὰς τῶν ἁγίων ψυχάς ἐκ χειρὸς τοῦ θανάτου. — *Fragm. in Pascha*, 3, ed. Achelis, p. 268 : Καὶ ἰδοὺ ὁ Μονογενὴς εἰσῆλθεν ὡς ψυχὴ μετὰ ψυχῶν, Θεὸς Λόγος ἔμψυχος. — Rapprocher le fragment (authentique?) sur la *Résurrection de Lazare*, ed. Achelis, p. 218, 24-33; p. 224, 19 sq.

2. Notamment, fragments Πρὸς βασιλίδι τινα, 7 et 8. Ed. Achelis, p. 253.

3. On lit, *CD.*, 4, 23, p. 244, 2 : Τὸ σάββατον τύπος ἐστὶν καὶ εἰχῶν τῆς μελλούσης βασιλείας τῶν ἁγίων, ἥτινα συμβασιλεύσουσιν τῷ Χριστῷ, παραγινόμενου

un des *fragments Adv. Caium*<sup>1</sup> vient fort à propos la remettre dans son vrai jour. On voit dans l'Apocalypse (Apoc. 20, 2. 3) qu'après la victoire du Christ l'ancien serpent sera enchaîné pour mille ans dans l'abîme; et quelques-uns, prenant ce chiffre au sens propre, croyaient devoir limiter à mille ans le règne des saints aussi bien que la captivité du serpent (Apoc. 20, 4 sq). Hippolyte rejette cette interprétation. Il admet que ce chiffre symbolique marque seulement la splendeur du règne éternel promis aux justes (Is. 30, 26), de ce jour que le Seigneur a fait (Ps. 117, 24; cf. 2 Petr. 3, 8). Après le dernier jugement, le démon et ses adeptes n'ont rien à attendre qu'un envoi définitif dans l'enfer de feu.

αὐτοῦ ἀπ' οὐρανῶν, ὡς καὶ Ἰωάννης ἐν τῇ Ἀποκαλύψει αὐτοῦ διηγείται. — Neumann, *Hippolytus von Rom*, p. 70 : Es ist das tausendjährige, irdische Messiasreich, in dem die Heiligen gemeinsam mit Christus nach seiner Herabkunft vom Himmel herrschen werden : Gry, *Le millénarisme*, p. 94. — A l'encontre, Atzbërger, *Geschichte der christl. Eschatologie*, p. 279-280 ; Bar denhewer, *Geschichte der AKL*, 2, p. 553, et *Theologische Revue*, 1904, p. 20. Nous nous rangeons à cet avis.

1. *Adv. Caium*, fr. 7, p. 246,35-247, 10. Je traduis de l'allemand : « Le nombre d'années ne doit pas s'évaluer en jours, mais il désigne une période glorieuse et parfaite, où le Roi viendra dans sa majesté avec ses martyrs, où la création rayonnera, selon cette parole : Le soleil rayonnera doublement ; tandis que les justes avec lui mangeront et boiront du fruit de sa vigne. C'est là, pour parler avec David, le jour que le Seigneur a fait. Aussi Jean, contemplant avec les yeux de l'esprit la magnificence de ce jour, le comparait à une période de mille ans, selon le mot de l'Écriture : Un jour dans le monde des justes est comme mille ans ». — Également d'après le *Commentaire sur Daniel*, le dernier jugement mettra les justes en possession d'un règne éternel, *CD.*, 4, 14, p. 222, 5 : Ὁ γὰρ καιρὸς ἔφθασεν, τοῦτ' ἔστιν ὁ σύμπαρ χρόνος ἐπληρώθη, καὶ τὴν δὲ βασιλείαν καθέξουσιν οἱ ἅγιοι, παραγινόμενοι λοιπὸν ἀπ' οὐρανοῦ τοῦ κριτοῦ τῶν κριτῶν καὶ τοῦ βασιλέως τῶν βασιλέων, ὃς μεταστήσει πᾶσαν τὴν τοῦ ἀντικειμένου ἀρχὴν καὶ δύναμιν καὶ καταφλέξει πάντας αἰωνίῳ πυρὶ κολάζων τοὺς ἀδίκους, τοῖς δὲ δούλοις αὐτοῦ προζήταις τε καὶ μάρτυσι καὶ πᾶσιν τοῖς φοβουμένοις αὐτὸν δώσει τὸ αἰώνιον βασίλειον. — Cette page ne permet pas de revendiquer pour Hippolyte le fragment millénariste publié par M. G. Mercati dans *Studi e Testi*, 11, Rome, 1903.

Un fragment du traité *Contre les Grecs* — ou *Contre Platon*, ou *De l'Univers*, — conservé dans les *Sacra parallela* de saint Jean Damascène<sup>1</sup>, offre une description de l'enfer — ἄδης, — séjour commun de toutes les âmes qui attendent le dernier jugement. Ce lieu de ténèbres, situé sous la terre, renferme le lac de feu inextinguible où seront plongés les pécheurs : selon l'opinion d'Hippolyte, nul n'y a encore été précipité<sup>2</sup>. L'ἄδης renferme encore deux demeures provisoires, l'une pour les justes, l'autre pour les pécheurs : demeures bien différentes. Les justes occupent la droite ; à leur mort, des anges les accueillent et les guident vers la lumière<sup>3</sup>, jusqu'à ce lieu nommé *sein d'Abraham*, où ils vivent dans la jouissance des biens visibles et l'attente des biens éternels. Les pécheurs tiennent la gauche : à leur mort, les anges du châtimement<sup>4</sup> les entraînent aux abords de la géhenne : de là ils aperçoivent d'une part ces flammes qui doivent les torturer un jour,

1. Voir K. Holl. *Fragment vornicänischer Kirchenväter aus den Sacra Parallela*, T. U., 20, 2, Leipzig, 1899, p. 137-143. — Migne, P. G., 10, p. 795-802. Le texte de Holl est très supérieur aux anciennes éditions.

2. *Adv. Graecos*. Holl, l. 10 : Ἐν ᾧ μὲν οὐδέπω τινὰ καταρερίφθαι ὑπειλήξαμεν.

3. *Ibid.*, l. 23 : Εἰς δεξιὰ φωταγωγούμενοι καὶ ὑπὸ τῶν ἐρεστώτων κατὰ τόπον ἀγγέλων ὑμνούμενοι, ἄγονται εἰς χωρίον φωτεινόν. D'autres passages d'Hippolyte sembleraient indiquer que les justes sont déjà en possession du bonheur céleste. Ainsi, *Ant.*, 31, p. 21, 2 : Ἐχετε γὰρ ἤδη τὸν τῆς ζωῆς καὶ ἀφθαρσίας ἀποκείμενον ὑμῖν ἐν τοῖς οὐρανοῖς στέφανοις. Mais cette apostrophe, très oratoire, aux prophètes de l'A.-T., peut n'exprimer autre chose que la certitude du bonheur céleste, que ces prophètes possèdent déjà par l'espérance. On peut en dire autant d'un autre texte, *Ant.*, 59, p. 40, 8 : τάξεις προφητῶν τε καὶ ἀποστόλων εἰς βασιλείαν χριστοῦ ἀναπαυόμεναι. Le fragment *Contre les Grecs* renferme l'expression la plus précise, et seule indiscutable, de la pensée d'Hippolyte.

4. Ἄγγελοι κολασταί; cf. *CD.*, 2, 29, p. 98, 13 : ταρταροῦχοι ἄγγελοι; *Philos.*, 10, 34, p. 523, 1 : ταρταροῦχοι ἄγγελοι κολασταί. — Ces anges du châtimement ne doivent pas être confondus avec les démons.

de l'autre les justes, dont ils sont séparés par un abîme et dont la vue accroît leurs tourments. Au jour qu'il a marqué <sup>1</sup>, Dieu ressuscitera tous les corps pour le jugement. Les Grecs qui croient, sur la parole de Platon, que l'âme, née de Dieu, est immortelle, doivent à plus forte raison croire que Dieu peut restaurer ce corps qu'il a formé. Comme une semence jetée en terre, le corps flétri reflourira et sera de nouveau réuni à l'âme <sup>2</sup>. Les corps des justes seront revêtus d'immortalité et de gloire; ceux des pécheurs renaîtront avec toutes leurs maladies et leurs misères, pour le châtement. Il appartient au Verbe de Dieu <sup>3</sup>, investi de tout pouvoir par son Père, de juger tous les hommes; il enverra les pécheurs au feu inextinguible, et introduira les justes dans le royaume céleste pour y goûter ces biens que l'œil n'a point vus, que l'oreille n'a point entendus, qui ne sont point montés au cœur de l'homme.

Si, comme tout porte à le croire, aucun trait essentiel ne manque à cette description de l'autre monde, Hippolyte avait des choses d'outre-tombe une idée moins complexe que tel de ses contemporains. On ne trouve pas dans son  $\xi\delta\eta\varsigma$  la place d'un purgatoire <sup>4</sup> : il n'y a pas de milieu entre l'attente heureuse du royaume céleste et l'attente douloureuse de la géhenne. On ne voit pas non plus qu'il assigne

1. *Adv. Graecos*, 2.

2. Hippolyte revendique l'immortalité pour le corps sanctifié par l'habitation de l'Esprit-Saint, en se fondant sur Rom., 8, 10. 11. Voir fragments Πρὸς βασιλίδα τινά, 46, ed. Achelis, p. 252. 253.

3. *Adv. Graecos*, 3, l. 81.

4. On lit bien, *Adv. Graecos*, 1, l. 7 : Κατεστάθησαν ἄγγελοι φρουροὶ, πρὸς τὰς ἐκάστων πράξεις διανέμοντες τὰς τῶν τρόπων προσκαίρους κολάσεις. Mais le contexte ne permet guère de croire que ces châtements temporaires soient destinés à la purification des âmes. Il s'agit des futurs damnés, qui endurent les arrhes du châtement éternel, ἤδη δυνάμει κολαζόμενοι (*Ibid.*, 3, l. 43). — Voir Atzberger, p. 276, n. 4.

aux martyrs une place à part : il mentionne en passant le paradis, comme un lieu d'accès très difficile <sup>1</sup>, mais n'y signale pas d'habitants. Ces deux traits différencient nettement son eschatologie de celle de Tertullien <sup>2</sup>, qui est très ferme sur la notion de purgatoire et, par une étrange conception du privilège des martyrs, les montre réunis dans le paradis terrestre jusqu'au jour du jugement <sup>3</sup>.

Tout à la fin de sa carrière, Hippolyte rappelait, à la dernière page des *Philosophumena* <sup>4</sup>, la vocation de l'homme au partage des biens éternels :

... En embrassant la vérité, vous échapperez à l'approche menaçante du feu justicier, à la face obscure du sombre Tartare que n'illumine point la voix du Verbe..., vous garderez votre corps immortel et intact avec votre âme, vous obtiendrez le royaume des cieux, pour avoir, vivant sur terre, reconnu le roi céleste; vous serez admis à la société de Dieu, à une part de l'héritage du Christ. affranchi des passions, des souffrances et des maladies. Vous avez été fait Dieu : les souffrances qu'endura votre humanité prouvaient que vous êtes homme, mais l'apanage de la divinité vous est promis par Dieu, qui vous a fait dieu, en vous créant immortel.

... O hommes, ne conspirez plus contre vous-mêmes, hâtez-vous de rentrer dans la voie du salut. Le Christ est le Dieu suprême, qui a voulu laver le péché du genre humain, du vieil homme refaire un homme nouveau, cet homme qu'au commencement il appelait son image, vous montrant par là son amour : en obéissant à ses

1. *Adv. Graecos*, 3, l. 107 : Δυσσεύρετος παραδείσου πόλις. — Selon la terminologie commune au deuxième siècle, le paradis est pour Hippolyte le lieu où Adam commit son péché : *Ant.*, 64, p. 41. 15. Il combat ceux qui plaçaient le paradis dans le ciel, *In Gen.*, 2, 8, *fragm.* 4, Achelis, p. 53.

2. Voir *Théologie de Tertullien*, notamment, p. 130-134.

3. Nous ne nous arrêtons pas ici au traité Περὶ τῆς συντελείας τοῦ κόσμου καὶ περὶ τοῦ Ἀντιχρίστου, inséré dans les œuvres d'Hippolyte : simple compilation byzantine, dont les éléments sont dus en partie au Traité d'Hippolyte sur le Christ et l'Antéchrist, en partie aux homélies de saint Ephrem. Cette compilation ne serait pas antérieure au neuvième siècle. d'après K. Nevostruev, Moscou, 1868 (étude écrite en russe).

4. *Philosophumena*, 10, 34, p. 522, 13-524.

préceptes saints, en vous faisant bon à l'image de sa bonté, vous lui deviendrez semblable, honoré par lui.

### III. — PORTÉE DE CETTE ESCHATOLOGIE.

L'importance dogmatique et morale de cette littérature eschatologique ne saurait échapper à personne. Ici, comme sur tant d'autres points, la pensée d'Hippolyte procède de celle d'Irénée; mais, disciple indépendant, il a su orienter l'enseignement du maître d'une façon nouvelle et quelquefois plus heureuse.

Les prophéties relatives à la fin du monde, contenues dans le Nouveau Testament, notamment dans les évangiles synoptiques, dans les épîtres de saint Paul aux Thessaloniens, et dans l'Apocalypse, avaient été travesties de deux manières. Tandis que le millénarisme de toute nuance en abusait, certain agnosticisme les voulait réduire à rien. Hippolyte prit position entre les deux camps; plus près des millénaristes, car il s'inspire de leurs doctrines, notamment lorsqu'il limite à six mille ans la durée du monde; mais en somme il ne leur appartient pas. L'école de Caius avait dépassé le but, dans sa réaction contre le millénarisme phrygien : en restituant aux oracles de l'Écriture leur vrai sens, Hippolyte rendit à l'orthodoxie un service signalé.

La deuxième épître aux Thessaloniens lui avait fourni le portrait de cet *ἀντιχριστός*, signalé comme le grand ennemi du Christ à la fin des temps. Quant au nom d'*antéchrist*, appliqué dans les épîtres joanniques<sup>1</sup> aux

---

1. 1 Joan., 2, 18. 22: 4, 3; 2 Joan., 7.

faux prophètes en général, il désigne déjà chez Irénée<sup>1</sup> l'ἀντικείμενος en personne. Hippolyte, qui ne cite jamais les épîtres joanniques, suit ici l'évêque de Lyon. Il trouvait au cinquième livre *Contre les hérésies* les grandes lignes de sa monographie; l'ébauche est devenue entre ses mains une des œuvres les plus intéressantes de la patristique primitive.

Œuvre de foi militante, dont la portée est double : d'une part elle oppose aux négations de l'infidélité la pleine doctrine du salut, contenue dans les Écritures<sup>2</sup>; d'autre part elle apporte aux hommes de la génération présente des enseignements adaptés à leurs besoins.

Continuatrice de la mission du Verbe, l'Église ne cesse d'engendrer le Verbe dans les âmes, et par là d'engendrer à Dieu des saints. Nous savions déjà quelle place unique, tient, dans la théologie d'Hippolyte, cette grande idée qui le possède entièrement, la seule qui fasse jaillir des profondeurs de son âme des accents émus. Ses écrits eschatologiques remettent sous nos yeux la fécondité surnaturelle de l'Église, manifestée par une incessante opération de grâce, consommée par les épreuves de la fin des temps. Dans ces pages où le jeune apôtre a versé le meilleur de sa science et de son zèle, on sent véritablement battre le cœur de l'Église romaine : c'est leur mérite durable et leur originalité.

La signification politique de cette eschatologie mérite une attention particulière. Hippolyte ne fut pas le pre-

1. Notamment *Haer.*, 5, 25, 1; 5, 30, 1.

2. *Ant.*, 1, p. 3, 4 : Ἀφθόνως ἀρυσόμενος ὡς ἐξ ἀγίας πηγῆς ἐξ αὐτῶν τῶν θείων Γραφῶν..., ὅπως... θυσωπήσῃ... τοῦ ἀντιδιατεθειμένου; καὶ ἀντιλέγοντας τῷ σωτηρίου λόγῳ.

mier à faire peser sur Rome les anathèmes prophétiques relatifs à la fin des temps; mais il fit preuve en cela d'une clairvoyance supérieure. Tandis qu'Irénée, durant l'accalmie qu'a produite le règne de Commode, semble vouloir détourner ses yeux de ces textes accusateurs, Hippolyte, à la lueur sanglante des événements accomplis sous Sévère, a compris l'opposition irréconciliable qui existe de fait entre la cité de la terre et la cité du ciel. La prostituée des sept collines, ivre du sang des saints, ne trouve plus grâce à ses yeux, et s'il continue, avec Tertullien<sup>1</sup>, à voir dans l'empire romain la force qui retient le monde sur le penchant de ses destinées, il se sépare de lui en demandant aux oracles scripturaires une leçon immédiatement pratique, et en cherchant à prémunir sa génération contre l'affolement de la dernière heure. Il est vrai qu'il recourut, dans ce but, à des considérations peu solides et à des calculs bizarres; mais à côté de ces faiblesses, il est juste de noter la haute portée morale des pages où il fait voir, dans la persécution présente, une image anticipée de l'épreuve suprême, et rappelle chaque mortel au souvenir de sa propre fin. Tertullien, dans l'Apologétique<sup>2</sup>, montrait encore les chrétiens priant pour retarder la fin du monde : bientôt après, et jusqu'au bout de sa carrière, il devait appeler cette fin de ses vœux<sup>3</sup>. Hippolyte la redoute<sup>4</sup> : son attitude paraît plus

1. Voir les textes cités ci-dessus, p. 195, n. 4.

2. Tertullien, *Apologeti.*, 39 : Oramus... pro mora finis.

3. Tertullien, *De oratione*, 5 : Quomodo quidam protractum quandam in saeculo postulant, cum regnum Dei. quod ut adveniat oramus, ad consummationem saeculi tendat?... Immo quam celeriter veniat, Domine, regnum tuum.

4. *CD.*, 4, 12, p. 214, 20 : Ἀλλὰ γοῦν εὐχέσθαι δεῖ μὴδὲ εὐρεθῆναι ἡμᾶς ἐν τοῖς τοιοῦτοις καιροῖς ἐν οἷς ταῦτα συμβήσεται, μήποτε ἀτονήσας τις ἀπὸ τῆς θλίψεως τῆς μεγάλης τῆς ἐπερχομένης τῷ κόσμῳ ἐκπέσῃ τῆς αἰωνίου ζωῆς.

humble, plus sage et plus conforme à l'esprit de l'Évangile. On a vu qu'il erra sur plus d'une question pratique : du moins sut-il toujours maintenir très haut l'idéal chrétien et assigner pour terme à la vie humaine la possession éternelle de Dieu, prix offert à la foi et à la vertu.

## CONCLUSION

---

Il est temps de résumer ce travail, où l'état précaire de nos sources a multiplié les points d'interrogation. Nous l'avions entrepris, avouons-le simplement, sans prévoir où il nous mènerait, et ne sommes pas arrivé sans quelques tâtonnements à des conclusions fermes. Il nous reste à recueillir ces conclusions.

Sans ajouter aucun trait nouveau à ceux qui viennent d'être marqués dans les chapitres précédents, et qui, s'ils n'arrivent pas tout à fait à se raccorder, se rapprochent du moins très sensiblement, nous essaierons de les grouper en une seule image, et de fixer, au moins provisoirement, avec toute la netteté possible, la physionomie intellectuelle d'Hippolyte. L'évocation de son personnage apportera un complément nécessaire à notre restitution archéologique; car on ne saurait guère apprécier au juste la direction d'un mouvement doctrinal si l'on ne connaît le principal moteur. En achevant la synthèse déjà ébauchée dans l'esprit du lecteur, nous croyons d'autant moins faire œuvre inutile qu'il nous a fallu jusqu'ici rassembler bien des fragments disparates, et parfois intervertir l'ordre des temps.

Tout d'abord nous avons été conduit à éprouver la solidité de l'édifice historique élevé il y a un demi-siècle par Doellinger, et les grandes lignes de cet édifice nous sont apparues quasi définitives. Puis nous avons repris l'histoire du conflit qui s'éleva dans l'Église romaine peu après le début du troisième siècle, et là surtout il nous est arrivé d'avoir parfois à revenir sur une première impression. A travers certaines pages d'Hippolyte, inspirées par un ressentiment amer plus que par le souci véridique de l'histoire, tel de ses ennemis personnels se présente d'abord sous un jour défavorable. Le très simple Zéphyrin, le souple mais peu scrupuleux Calliste font assez mauvaise figure dans les *Philosophumena*, et volontiers on attribuerait à leur adversaire le beau rôle que lui-même revendique sans hésiter. Cependant l'artifice est trop visible pour échapper à un examen approfondi; pour peu qu'on fasse effort afin de restituer les phases de la lutte, le personnage d'Hippolyte diminue, celui de Calliste grandit. Nous l'avons éprouvé en poursuivant notre étude; si néanmoins nous écrivons en tête le nom d'Hippolyte, c'est que la carrière d'Hippolyte est intellectuellement la plus brillante de la Rome chrétienne primitive; il personnifie le christianisme romain, un peu comme Tertullien, à la même date, personnifie le christianisme carthaginois, avec un mélange de lumière et d'ombre que ne présente pas la mémoire des simples hommes d'action, gardiens exacts de l'orthodoxie ou pontifes immolés pour leur troupeau; mélange plus instructif, au regard de l'histoire, que l'héroïsme obscur de ces nobles existences pastorales, résumées en quelques mots par le chronographe libérien.

Cette carrière se décompose pour nous en trois phases :

une phase initiale, remplie par des travaux scripturaires ; une phase moyenne, marquée par des luttes pour la foi ; une dernière phase, où domine la polémique personnelle. Peut-être une information plus complète obligerait-elle à modifier cette division ; artificielle ou non, elle répond à l'état présent de nos documents sur Hippolyte, et l'on ne peut mieux faire que de l'adopter à titre provisoire, pour introduire un peu d'ordre dans le chaos de sa mystérieuse existence.

Deux écrits de sa première manière — le *Traité du Christ et de l'Antéchrist* et le *Commentaire sur Daniel* — nous l'ont montré, puisant la doctrine à la source des Écritures, d'ailleurs généralement circonspect en son exégèse, en garde contre l'illuminisme oriental et autres nouveautés dangereuses. L'étendue de son esprit et ses qualités de prudence faisaient de lui un maître digne d'être écouté, et il apparut tel à une bonne partie de la chrétienté romaine. Le *Commentaire sur le Cantique* manifeste avec un éclat grandissant une autre puissance de séduction : Hippolyte, maniait l'exégèse allégorique avec la grâce d'un génie oriental et une entraîante chaleur d'âme ; ses envolées mystiques ne devaient pas seulement ravir les néophytes venus du judaïsme : il est à croire que bien d'autres fidèles en furent touchés. Les controverses où l'engagea son ministère développèrent son ascendant : il acheva la déroute de la gnose, déjà bien avancée par son maître Irénée ; les doctrines antitrinitaires, qui venaient de faire leur apparition dans Rome, le trouvèrent sur la brèche durant tout le pontificat de Zéphyrin. Quelque respect qu'il professât pour la mémoire de l'illustre évêque de Lyon, il ne craignait pas de répudier une partie de son héritage : les rêves millénaristes que le maître avait ap-

portés d'Orient ne semblent pas avoir fait d'impression sur l'esprit du disciple. Non seulement les hérétiques, mais quelques orthodoxes ressentirent l'ardeur de son zèle : ce Caius, qui prenait position à l'extrême opposé du montanisme, ne semble pas avoir été hérétique, mais, sur le terrain des Écritures, il ne pouvait rivaliser avec Hippolyte. Ce dernier apparaissait de plus en plus comme un homme de doctrine sûre, éloigné de tout extrême. Dans des questions délicates, il avait fait preuve d'un sang-froid et d'une justesse de coup d'œil qui recommandait singulièrement ses avis. Il donnait à Rome un cycle pascal, qui, malgré ses imperfections, dut lui faire grand honneur, puisque ses partisans s'empressèrent de le reproduire sur la base de sa statue.

Nous sommes réduits aux conjectures sur les origines du conflit doctrinal qui, du vivant de Zéphyrin, mit aux prises Hippolyte et Calliste. Au cours de sa polémique antimonarchienne, Hippolyte avait recueilli, et poussé au degré aigu, la christologie des Pères apologistes, où circulait, dès avant le déclin du deuxième siècle, un esprit subordinationnien. Son enseignement donna-t-il d'abord ombrage aux théologiens pontificaux ? ou n'est-ce pas plutôt Hippolyte qui, le premier, prit ombrage des égards témoignés par le pape à l'école de Cléomène ? Cette dernière supposition rend mieux compte des plaintes amères consignées dans les *Philosophumena*. Zéphyrin, ou plutôt Calliste, sur qui Zéphyrin se reposait de plus en plus, trouvait sans doute que tout n'était pas à dédaigner dans les dogmes de cette école asiatique, qui mettait en si bonne lumière l'unité de Dieu. Hippolyte, qui avait conscience de sa propre valeur, dut le prendre d'assez haut avec Calliste ; de son côté Calliste, bien que moins rompu à la théologie, avait l'es-

prit assez vif pour saisir dans l'enseignement de son redresseur le germe d'une hérésie, et au grief de monarchisme, il riposta par l'épithète de dithéiste. La lutte ainsi engagée se poursuivit, avec beaucoup de hauteur d'un côté, de l'autre avec un bon sens aiguisé, que soutenait l'autorité du Siège apostolique. Hippolyte, qui volontiers décréait d'hérésie ceux qui n'étaient pas de son sentiment, traversa une crise violente lors de l'élévation de Calliste au pontificat; il en sortit schismatique. Dans quelle mesure put-il se faire illusion sur la portée de ses revendications, et se persuader que son adversaire était déchu de l'orthodoxie et donc de toute aptitude à l'exercice de l'autorité apostolique, il faut renoncer à éclaircir ce mystère. L'opposition indignée qu'il fit, aussitôt après, aux mesures disciplinaires de Calliste, pourrait bien n'avoir eu d'autre cause que la scission déjà consommée sur un point de dogme, et le désir de soutenir jusqu'au bout son personnage : ce ne serait pas la seule fois qu'un schisme se fit rigoriste par besoin d'opposition systématique, et à Rome, moins d'un demi-siècle après, l'école de Novatien donna de nouveau ce spectacle. Quoiqu'il en soit, durant les années suivantes, Hippolyte ne cessa de thésauriser des griefs, qu'il devait déverser, à la fin de sa vie, dans les *Philosophumena*. Dans ce dernier ouvrage, l'Écriture Sainte passe tout à fait à l'arrière-plan, et les attaques contre la gnose ne sont plus qu'un prétexte à confondre l'Église hiérarchique dans la tourbe des hérésies. Nous avons demandé aux *Philosophumena* la solution des diverses énigmes que pose la vie d'Hippolyte, et nous y avons trouvé ce qu'aucune autre source historique ne révèle : le fait des protestations élevées par le Saint-Siège contre la christologie d'Hippolyte, non pas, comme Hippolyte voudrait le faire croire, au nom

de la monarchie sabellienne, mais au nom de la consubstantialité des trois personnes divines, dogme plus ou moins menacé, depuis un demi-siècle, par le courant subordinationnien, et qui, cent ans plus tard, devait être affirmé solennellement contre Arius.

Fondateur de l'exégèse en Occident, esprit en somme juste et modéré, Hippolyte pouvait prétendre à un rôle exceptionnellement glorieux dans le développement de la théologie romaine, sans l'erreur qui un jour l'aveugla et le jeta hors de l'Église. Cette erreur, qui procède vraisemblablement d'un froissement d'amour-propre, autant et plus que de son intransigeance d'esprit, stérilisa les vingt dernières années de ce grand homme d'Église. Homme d'Église, tel nous paraît être en effet le nom qui caractérise et explique le mieux sa personne et son œuvre. Ce nom résume et sa formation d'esprit, exclusivement, pour ne pas dire étroitement, ecclésiastique, et la profondeur de ses sentiments chrétiens, et cette ardeur de mysticisme qui lui faisait embrasser avec tant d'âme les sublinités de l'ascétisme évangélique, et cette impuissance à concevoir scientifiquement ou à juger équitablement toute autre doctrine que la doctrine révélée dont il était l'homme lige, et son opposition irréductible à tout ce qui contrariait l'idée qu'il s'était faite de cette même doctrine, enfin l'amoin-drissement qu'il subit en conséquence de son isolement. Il y avait dans cette âme de prêtre, avec des lacunes trop réelles, des qualités éminentes, de celles qui font les vrais pasteurs d'âmes ; mais ces qualités ne pouvaient être mises en valeur que par l'union avec le centre de l'unité. L'Église fut la passion de sa vie. Dans ses livres, où revient fréquemment le parallèle entre l'Église et la Synagogue, il célèbre ses privilèges d'épouse du Christ et la fécondité

de cette union mystique. Il voulait l'Église trop belle et trop pure pour se résigner à ce qui lui parut, en fait de dogme et de discipline, une trahison envers l'Évangile. Le jour où Hippolyte ne fut plus qu'un homme d'Église hors de l'Église, la force qui l'avait porté l'abandonna. Au lieu de continuer l'œuvre d'Irénée, il se confina dans l'opposition de secte. Ni homme de goût, ni homme de science, encyclopédiste sans originalité, compilateur sans critique, il apparaît dans les *Philosophumena*, quand il ne se borne pas à remplir les fonctions de secrétaire, réduit au rôle ingrat d'un esprit médiocre et aigri. L'impuissance dont il fait preuve sur le terrain philosophique contraste péniblement avec l'ampleur de certaines déclarations, où il s'efforce de prendre une attitude d'hiérophante.

Sous le coup de la persécution et en face de la mort, il se ressaisit enfin, et redevint l'homme d'Église qu'on avait connu. Rome oublia ses écrits, pour ne retenir que son nom, avec le souvenir de son schisme et celui de son martyre : encore ces souvenirs étaient-ils très défigurés, moins de cent ans après sa mort, quand finit l'ère des persécutions.

Mais si la trace personnelle d'Hippolyte s'effaça au cours du troisième siècle, les tendances qu'il avait incarnées subsistaient encore ; son échec ne détourna point Novatien de courir, trente ans après lui, la même aventure. Novatien est un Hippolyte parlant latin, avec quelque chose de plus grave peut-être dans la vie et dans le style. Héritier des mêmes tendances, subordinatianisme dans la doctrine sur la Trinité, rigorisme pratique en morale, il les portera dans le schisme, et il laissera des disciples qui les représenteront longtemps encore après lui, en Occident. L'Orient, qui n'avait guère connu la révolte d'Hippolyte,

recueillit une partie de ses œuvres, et nous en rend aujourd'hui les lambeaux, avec les témoignages d'un respect surprenant. L'antipape romain fut, après sa mort, l'un des éducateurs de l'Église grecque.

## APPENDICE

---

### SAINT HIPPOLYTE DEVANT LA TRADITION

Nous avons songé à compléter notre étude en mettant sous les yeux du lecteur les principaux témoignages historiques sur Hippolyte. Mais cette reproduction eût fait double emploi avec d'autres recueils déjà existants; les plus riches sont, à notre connaissance, ceux de Lightfoot, *The apostolic Fathers*, 1, 2, p. 318 à 365, et de Harnack, *Geschichte der altchristlichen Literatur bis Eusebius*, 1, 2, p. 605 à 619. On peut les enrichir, sur plusieurs points, à l'aide de Achelis, *Hippolytstudien*, et de Bauer, *Die Chronik des Hippolytos*.

Dans les pages suivantes, nous nous bornons à coordonner, en une liste sensiblement chronologique, les indications fournies par ces auteurs, en y apportant quelques suppléments pour le quatrième siècle. On trouvera dans leurs livres les textes reproduits et commentés.

#### III<sup>e</sup> siècle.

TERTULLIEN, ADV. PRAXEAM. — Paraît s'inspirer d'Hippolyte, Contre Noët. Voir ci-dessus, ch. 1, § 2.

STATUE DU LATRAN. — Voir pour l'identification, et le catalogue d'ouvrages, Introduction, § 1; sur le canon pascal, ch. v, § 3.

VICTORIN DE PETTAU. — Connut les travaux exégétiques d'Hippolyte, d'après Hieronym., Ep. 36, 16 *Ad Damasum*.

PSEUDOTERTULLIEN, ADV. OMNES HAERESIS. — Paraît avoir pour base le Syntagma d'Hippolyte. Ci-dessus, ch. II, § 1.

#### IV<sup>e</sup> siècle.

EUSÈBE. — *Histoire ecclésiastique*, 6, 20 : (Ἡζμοζον... τυγγάνειν); 6, 22 : (Τότε δῆτα... σωζόμενα). — Ajouter probablement *Hist. Eccl.* 5, 28 : (Τούτων ἓν τινι σπουδάσματι... τὸν τρόπον).

TRACTATUS ORIGENIS DE LIBRIS SS. SCRIPTURARUM, éd. Batiffol, 1900. — On s'accorde de plus en plus à dater du IV<sup>e</sup> siècle cet écrit anonyme.

es points de contact entre le traité 6<sup>e</sup> et Hippolyte (sur Gen. 49) ont été signalés dès 1898 par M<sup>sr</sup> Batiffol, *Revue Biblique*, 7, 1898, p. 117-118. La publication du Commentaire sur les *Bénédictions de Jacob*, d'après le texte grusinien, a permis à M. Bonwetsch de multiplier ces rapprochements; *Drei georgisch erhaltene Schriften von Hippolytus, Einleitung*, p. XIV-XVI. Mais ils ne sont pas restreints au traité 6. On en relèverait dans plusieurs autres. Signalons en particulier la multiplicité des figures messianiques (Joseph, *Tract.* 5, p. 45 sqq.; Moïse, *Tract.* 7, p. 79; agneau pascal, *Tract.* 9, p. 96; Josué, *Tract.* 12, p. 128; le lion de Juda, *Tract.* 13, p. 148, etc...): le parallèle fréquemment ramené entre la Synagogue et l'Église, entre la Loi et l'Évangile (*Tract.* 2, p. 13 sqq.; *Tract.* 3, p. 23 sqq.; *Tract.* 4, p. 37 sqq.; *Tract.* 5, p. 52 sqq.; *Tract.* 7, p. 81 sqq.; *Tract.* 9, p. 101-102; *Tract.* 10, p. 106; *Tract.* 11, p. 118 sqq.; *Tract.* 12, p. 131 sqq.; *Tract.* 13, p. 140 sqq.; etc.) et beaucoup de traits particuliers : la bénédiction d'Isaac sur Jacob ne doit avoir son plein effet que dans le siècle à venir (*Tract.* 5, p. 55; cf. *Bened. Jac.*, p. 13 Bonwetsch); le septième millénaire, véritable sabbat, *Tract.* 8, p. 96; *Tract.* 18, p. 196; trio de péchés énormes, *Tract.* 10, p. 112; anachronismes bibliques destinés à tromper le démon (*Tract.* 16, p. 176); mystère de la statue de Nabuchodonosor; date de la fin du monde (*Tract.* 18), etc.

On a déjà relevé dans ces traités des emprunts à Tertullien, à Minucius Félix, à Novatien, à Origène; certainement l'auteur doit à Hippolyte plus qu'à tous les autres réunis; il le pille assidûment, et son exégèse allégorique est en plein dans le goût des

- traités récemment découverts d'Hippolyte. Cf. Dom Butler, *An Hippolytus fragment and a word on the Tractatus Origenis*, dans *Zeitschr. f. d. N. T. Wissenschaft*, 4, 1903, p. 79-87; M<sup>sr</sup> Battifol dans *Bulletin de lit. eccl.*, déc. 1905, p. 317-322. — On n'a pas épuisé la mine.
- CHRONOGRAPHE LIBÉRIEN DE L'AN 354. — A recueilli le *Liber Generationis* II, traduit et abrégé d'Hippolyte, avant 334.
- APOLLINAIRE DE LAODICÉE. — Sur la vision de Nabuchodonosor, ap. Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, 1, 2, p. 173.
- SAINT ÉPIPHANE. — Sur les Valentiniens, *Haer.*, 31, 33, Petau, p. 205. — Sur Noët, *Haer.*, 57, p. 479 sqq. : transcrit à peu près mot à mot *Adv. Noetum*, 1-7.
- (?) ÉVANGILE DE NICODÈME. — 2, 12, éd. Tischendorf, p. 390, rencontre avec Hippolyte *C D.*, 4, 24, p. 244, 16 sqq.
- SAINT DAMASE. — Deux inscriptions, cf. ci-dessus, Introduction.
- SAINT AMBROISE. — Cf. Hieron., *Ep.* 84, 7 *Ad Pammachium et Oceanum*. Nombreux emprunts aux traités exégétiques d'Hippolyte, notamment dans les livres *De virginitate*, *De Isaac*, *De patriarchis*, et dans le Commentaire du Psaume 118. Voir les rapprochements, ap. Bonwetsch.
- SAINT JÉRÔME. — *Chronicon*, *Ad ann.* 2244. — *De vir. ill.*, 61. — *In Isaiam*, l. 11, praefat. — *In Daniele*, 9, 24. — *In Zachariam*, praefat. — *In Matthaeum*, praefat. — *Ep.* 36, 16, *Ad Damasum*; 48, 19, *Ad Pammachium*; 70, 4 *Ad Magnum*; 71, 6 *Ad Lucinium*; 73, 2, *Ad Evangelum presbyterum*; 84, 7 *Ad Pammachium et Oceanum*. La lettre *Ad Damasum* cite longuement *Bened. Jac.*, 3-7.
- RUFIN. — Traducteur d'Eusèbe, notamment *H. E.*, 6, 16 (peu fidèle).
- ANDRÉ. — Traducteur arménien de la Chronique d'Hippolyte, vers 350. — Bauer, p. 3.

### V<sup>e</sup> siècle.

- PRUDENCE. — *Peristephanon*, 11 : *De passione S. Hippolyti*.
- OROSE. — A utilisé le *Diamerismos* d'Hippolyte. (Cf. Zangemeister, praefat., p. xxiii, vol. V du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum vindobonense*).
- LIBER GENERATIONIS I. — Avant 460, traduit et abrégé d'Hippolyte.
- ARNOBE LE JEUNE. — Connaît le *Liber generationis*, et l'utilise dans son commentaire du psaume 104.

- PANODOROS ET ANNIANOS. — Choniqueurs byzantins, après 412, arrangeurs d'Hippolyte.
- PALLADIUS. — *Historia Lausiaca*, 148. (Reproduit dans les principales éditions).
- THÉODORET. — *Haereticarum fabularum* 2, 4 (sur Artémon) ; 2, 5 (Théodotiens ; histoire du confesseur Natalis, cf. Eusèbe, *H. E.*, 5, 28) ; 3, 1 (Nicolaïtes, selon Ἰππόλυτος ὁ ἐπίσκοπος καὶ μάρτυς). — *Epistol.*, 145. auteurs cités : Ἰγνάτιος καὶ Πολύκαρπος καὶ Εἰρηναῖος καὶ Ἰουστῖνος καὶ Ἰππόλυτος, ὧν οἱ πλείους οὐκ ἀρχιερέων προλάμπουσι μόνον, ἀλλὰ καὶ τῶν μαρτύρων διακοσμοῦσι γορδόν. — *Eranistes, Dial.*, 1, *P. G.*, 83, p. 85. 88 ; *Dial.*, 2, p. 172. 173. 176 ; *Dial.*, 3, p. 285 ; nombreux fragments.
- MOÏSE DE KHORÈNE. — *Histoire d'Arménie*, 2, 10.
- SAINT GÉLASE, pape. (?) — *Testimonium de duabus naturis in Christo* ap. Thiel, *Epistolae romanorum pontificum genuinae*, t. 1, Braunsberg, 1868, p. 545, abrégé d'Hippolyte *Adv. Noetum*, 18. — Lagarde, p. 91. Voir *Addenda*.
- ANDRÉ DE CÉSARÉE. — *Commentaire sur l'Apocalypse. P. G.*, 106, 220.

VI<sup>e</sup> siècle.

- PROCOPE DE GAZA. — Compileur d'une chaîne, sur les Écritures. Cf. Achelis, *T. U.*, 16, 4, p. 94-110.
- LÉONCE DE BYZANCE. (?) — *De sectis*, 3, 1. *P. G.*, 86, 1213. — *Contra Nestorium et Eutychem*, l. 1. *Ibid.*, p. 1312.
- CYRILLE DE SCYTHOPOLIS. — *Vita S. Euthymii*, p. 82.
- EUSTRATE DE CONSTANTINOPLE. — *Adv. Psychopannychitas*, 19.
- ÉTIENNE GOBARE. — Cité par Photius, *Bibliothec.*, 232.
- LIBER PONTIFICALIS. — Ed. Duchesne, 1, p. 62. 145. — Sur l'histoire du cimetière d'Hippolyte, cf. pp. 419, 511 ; t. 2, p. 12, 115 sqq. ; 125. — Lightfoot, p. 340-341.
- PSEUDO-CONCILE ROMAIN sous *Sylvestre*. — Actes du sixième siècle ? — Mansi, *Concil.*, 2, p. 621 ; Cf. Doellinger, *Hipp. und Kall.*, p. 246 ; Achelis, p. 33-34.
- SAINT GRÉGOIRE DE TOURS. — *Historia Franciae*, 1, 30.

VII<sup>e</sup> siècle.

- BARBARUS SCALIGERI. — Met en latin une Chronique alexandrine, du v<sup>e</sup> siècle.
- SAINT ISIDORE DE SÉVILLE. — *Origines*, 6, 17.

CHRONIQUE PASCALE. — Éd. de Bonn, p. 12 sqq.

CONCILE DE LATRAN. A. D. 649. — *Concilia*, Labbe-Colet, 7, p. 287.

ANASTASE L'APOCRISIAIRE. — *Epistol. ad Theodos. Gangr.*, P. G., 129, 664 sqq., 8 citations de Pseudo-Hippolyte *Adv. Beronem et Helicem*.

ANASTASE LE SINAÏTE. — *Hodegos*, 23, P. G., 89, 301. — *Quaestiones* 41 et 48, p. 592 et 604 (3 citations).

JACQUES D'ÉDESSE. — *Sup Gen.*, 49, 16. (*Opp. Ephraemi*, syr. et lat., 1, p. 192. — Cf. Wright, *Catalogus of syr. mss.*, 2, p. 988.)

### VIII<sup>e</sup> siècle.

SAINT JEAN DAMASCÈNE (?) — *Sacra Parallela (Rupescaldinus)*.  
Larges citations du traité de l'*Antéchrist*, éd. Lequien, 2, p. 781-787; compléter par Achelis, *T. U.*, 16, 4, p. 73-79.

SAINT GERMAIN DE CONSTANTINOPLE. — *Rerum ecclesiast. contemplatio*, P. G., 98, 417.

PSEUDOCHRYSOSTOME. — *De Pseudoprophetis*, *Opp. Chrysost.*, 8, app. p. 79. Cf. Achelis, *T. U.*, 16, 4, p. 24.

PSEUDOSOPHRONIUS (traducteur grec de saint Jérôme). — Cf. Achelis, l. c., p. 14-16.

### IX<sup>e</sup> siècle.

GEORGES SYNCELLE. — *Chronographie*, éd. Bonn, p. 674 : (Ἰππόλυτος... πρὸς τῷ τέλει.); p. 685 (Πάντα γὰρ... καὶ ἄλλων); p. 413 sqq.

CHRONOGAPHEION SYNTOMON. — Ed. Mai. Cite *CD.*, 1, 2, p. 4 sqq.

GEORGES HAMARTOLOS. — *Chronic.*, 3, 134, p. 336.

NICÉPHORE. — *Antirrhetica*, 2, 13. (*Spicilegium Solesmense*, 1, p. 347).

PHOTIUS. — *Bibliotheca*, 48. 121. 202. 232. — *De Spiritus Sancti mystagogia* (fragment édité par Hergenrœther, Ratisbonne, 1857. Atteste qu'Hippolyte eut pour maître Irénée. Reproduit ap. Achelis, *T. U.*, 16, 4, p. 25).

PSEUDOHIPPOLYTE. DE CONSUMMATIONE MUNDI. — Cf. Achelis, *T. U.*, 16, 4, p. 79.

### X<sup>e</sup> siècle.

VIE D'ANDRÉ ὁ πάλος. — *Acta Sanctorum Mai*, t. 6, ad diem 28, p. 94 B. C. Cf. Achelis, p. 79-80.

OECUMENIUS. — *In Apocalypsim praefatio*. *Catena* de Cramer, p. 173.

**XI<sup>e</sup> siècle.**

NICÉTAS D'HÉRACLÉE. — *Catena*, cf. Achelis, p. 203-207.  
 SUIDAS. — *Lexique*, p. 1058 Bernhardy.

**XII<sup>e</sup> siècle.**

ZONARAS. — *Annal.*, 6, 4, p. 267 (sous le nom de Josèphe); 12, 15, p. 620.  
 DENYS BAR SALIBI. — *Fragments sur l'Apocalypse* édités par Gwynn.  
 GEORGES DE CORCYRE. — Mentionne Hippolyte comme disciple d'Irénée. Cf. Allatius, *Diatriba*, p. 320.  
 SAMUEL D'ANI. — Utilise une traduction arménienne de la Chronique. Bauer, p. 227.  
 MAR-MICHEL. — Patriarche des Syriens Jacobites d'Antioche, auteur d'une Chronique syriaque, inspirée des arrangeurs alexandrins d'Hippolyte. Traduction française d'après l'arménien, par Langlois. Bauer, p. 222. 223.

**XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.**

NICÉPHORE CALLISTE. — *Hist. eccl.*, 4, 31 (catalogue d'œuvres); *Ibid.*, 2, 3 : confusion avec Hippolyte de Thèbes.  
 EBED JESU (nestorien). — Catalogue d'œuvres, 7, ap. Assemani, *Bibliotheca orientalis*, 3, p. 15. — Cf. Achelis, *T. U.*, 6, 4, p. 19-22.

Les documents martyrologiques ont été recueillis par :

LIGHTFOOT, p. 355-365.

ACHELIS, *T. U.*, 16, 4, p. 35-62.

Épigraphie et liturgie, ap. LIGHTFOOT, p. 351-354.

Sur les fragments de Chronique attribués à un certain *Hippolyte de Thèbes*, voir Franz Diekamp, *Hippolytos von Theben, Texte und Untersuchungen*, Münster i. W., 1898, in-8 de LXX-178 pp. Ce personnage énigmatique aurait écrit entre 650 et 750; il serait originaire de Thèbes en Béotie.

## PASSAGES DE SAINT HIPPOLYTE

### Ant : Du Christ et de l'Antéchrist (Éd. Bonwetsch).

1, p. 3, 4.....	204.
1, p. 3, 7.....	110.
2 .....	110.
2, p. 4, 16.....	111, 184.
2, p. 4, 22.....	111.
2, p. 5, 1.....	111.
2, p. 5, 10.....	111, 184.
2, p. 5, 12.....	118.
2, p. 5, 13, 20.....	119.
3-4, p. 5, 23-7, 9..	38, 39, 192.
3, p. 6, 2-5.....	38.
4, p. 6, 20.....	26.
4, p. 6, 22.....	180.
5, p. 7, 11.....	183.
6, p. 7, 23-8, 14..	183.
6, p. 8, 10.....	147.
7-12 .....	184.
13-14 .....	185.
15 .....	116, 185.
16-19 .....	186.
20-22 .....	120.
23-28 .....	120, 186.
23 .....	188.
23, p. 17, 15.....	187.
23, p. 17, 23-18, 2.	187.
23, p. 18, 1.....	192.
26, p. 18, 14.....	187.
26, p. 18, 21.....	25.
26, p. 19, 2.....	198.
26, p. 19, 3.....	180.
28 .....	187.
29-30 .....	188.
31, p. 21, 2.....	200.
32 .....	188.
33 .....	187, 188.

34-42 .....	188.
36, p. 23, 8.....	115.
43 .....	188, 189.
43, p. 27, 22.....	149.
44-45 .....	189.
45, p. 29, 5.....	190.
45, p. 29, 7.....	198.
46 .....	189, 190.
47 .....	120, 189, 190.
48-49 .....	190.
50 .....	191.
51 .....	191, 192.
52 .....	182, 191, 192.
53 .....	182, 191.
54 .....	116, 191.
54, p. 36, 5.....	192.
55-58 .....	191, 192.
58, p. 38, 17.....	113.
59 .....	191, 192.
59, p. 40, 8.....	200.
60-61 .....	192.
61, p. 41, 18.....	38.
62-64.....	193.
64, p. 44, 15.....	202.
65 .....	194.
66-67 .....	195.

### Sur les Psaumes (Éd. Achelis).

Introduction (Syr.),	
p. 129.....	114.
Sur Ps. 2, 7, p. 146...	28.
Sur Ps. 22, 1, p. 146...	29.
Sur Ps. 23, 7, p. 147...	29.

### CD : Sur Daniel (Éd. Bonwetsch.)

1 .....	114.
---------	------

1. Les écrits de saint Hippolyte sont rangés dans cette table selon l'ordre indiqué ci-dessus, p. XLVII, XLVIII.

1, 2, p. 4.....	159.	3, 29, p. 176, 9.....	115.
1, 3, p. 10, 12.....	119.	3, 31.....	182.
1, 8, p. 14, 6.....	115.	3, 31, p. 180, 3.....	125.
1, 9-10 p. 17, 18....	192.	4, 1, .....	186.
1, 14 .....	125.	4, 6, p. 198, 9.....	112.
1, 14, p. 23, 10 ....	114.	4, 7, p. 200, 1.....	XLIX, 182.
1, 14, p. 23, 29.....	37.	4, 7, p. 200, 5.....	124.
1, 15 .....	182.	4, 7, p. 200, 12.....	VIII.
1, 16 .....	125, 147, 182.	4, 8, p. 204, 18.....	110.
1, 16, p. 27, 25.....	115.	4, 10-11.....	187.
1, 17, .....	37.	4, 10, p. 208, 16.....	115.
1, 17, p. 28, 7, 8....	115, 119.	4, 11, p. 210, 13.....	180.
1, 18, .....	125.	4, 11, p. 212, 17.....	115.
1, 19, p. 30, 27.....	124.	4, 11, p. 214, 4.....	180.
1, 19, p. 32, 11.....	120.	4, 12, p. 214.....	194.
1, 20, .....	182.	4, 12, p. 214, 8.....	113.
1, 21, .....	125, 191.	4, 12, p. 214, 20....	205.
1, 21, p. 33, 19.....	115.	4, 13, p. 218, 13.....	XLIX, 182.
1, 22, p. 34, 18.....	124.	4, 14, p. 222, 5.....	199.
1, 22, p. 35, 1.....	124.	4, 16, p. 226, 13.....	120.
1, 23, .....	125.	4, 18-19.....	69, 118, 177.
1, 27, p. 39, 15.....	120.	4, 20.....	69.
1, 33, p. 44, 15.....	124.	4, 20, p. 234, 20 ....	118.
2, 2, p. 48, 5.....	120.	4, 20, p. 236, 1.....	121.
2, 8, p. 60, 14.....	124.	4, 20, p. 236, 5.....	169.
2, 8, p. 60, 18.....	120.	4, 21.....	69, 193, 195.
2, 9, p. 62, 13.....	120.	4, 21, p. 238, 9.....	195.
2, 11-13 .....	186.	4, 22 .....	195, 196.
2, 13, p. 70, 2.....	115.	4, 23 .....	195.
2, 19, p. 78, 19.....	115.	4, 23, p. 240, 16.....	196.
2, 19, p. 80, 1.....	124.	4, 23, p. 242, 1.....	157, 196.
2, 20 .....	114, 120.	4, 23, p. 242, 5.....	157.
2, 22, p. 82, 19.....	110.	4, 23, p. 242, 8.....	197.
2, 26, p. 88, 12.....	114.	4, 23, p. 244, 2.....	198.
2, 27, p. 90, 18.....	123.	4, 24 .....	195, 196.
2, 27, p. 92, 10.....	125.	4, 24, p. 246, 10.....	180.
2, 28, p. 94, 22.....	180.	4, 26, p. 252, 8.....	119.
2, 29, p. 98, 13.....	200.	4, 27, p. 256, 11-13....	112.
2, 30-32 .....	187.	4, 28-33 .....	197-198.
2, 30, p. 98, 21; 100, 4.	124.	4, 29, p. 262, 7.....	112.
2, 33, p. 106, 11.....	124.	4, 30, p. 262, 13.....	115.
2, 33, p. 106, 13.....	120.	4, 30, p. 262, 18.....	112.
2, 33, p. 108, 16.....	114.	4, 30, p. 266, 11.....	115.
2, 36, p. 110, 20; 112, 3	120.	4, 31, p. 268, 6.....	115.
2, 36, p. 112, 6.....	112.	4, 32, p. 270, 16.....	115.
2, 36, p. 112, 12.....	180.	4, 33.....	113.
2, 37, p. 114, 1.....	124.	4, 33, p. 272, 8;	
3, 2, p. 118, 25.....	111.	274, 7.....	112.
3, 3, p. 120, 14.....	120.	4, 33, p. 280, 2.....	115, 149.
3, 4, .....	120.	4, 36, p. 280, 11.....	112.
3, 4, p. 124.....	114.	4, 36, p. 280, 18; 282,	
3, 14, p. 150, 20.....	180.	5.....	180.
3, 16, p. 154, 13.....	183.	4, 37, p. 284, 6, 12....	115.
3, 19, p. 160, 12.....	112.	4, 39, p. 286, 18.....	112.
3, 20 .....	182.	4, 39, p. 286, 20;	
3, 21-23 .....	191.	288, 4-6.....	180.
3, 23, p. 166, 12-14..	120.	4, 39, p. 288, 9.....	115.
3, 24 .....	182, 191.	4, 41, p. 292, 15.....	119.
3, 29, p. 176, 7.....	120.	4, 42-47.....	114, 120.

4, 49.....	193.
4, 49, p. 312, 9..	113.
4, 49, p. 212, 19.	192.
4, 50.....	191.
4, 51.....	182, 191.
4, 51, p. 318, 8..	120, 191.
4, 54-55.....	193.
4, 55, p. 326, 1..	193.
4, 57, p. 330, 13.	112.
4, 57, p. 330, 14.	180.
4, 57, p. 332, 9..	180.
4, 60, p. 338.....	194.

**Syntagma contre toutes les hérésies**  
(Ed. de Lagarde).

Contre les Quartodécimaux, fr. 12, p. 91.		76, 157.
Contre Noët, fr. 3, p. 43 :		
1.....	9, 72.	
2.....	72, 102.	
3.....	21, 72.	
3, p. 45, 1.....	76.	
4.....	21, 72.	
5-6.....	72.	
7.....	21, 72.	
7, p. 49, 6-10.....	30.	
8, p. 50, 3.....	31.	
8, p. 50, 14.....	76.	
10.....	21.	
10, p. 50, 31; 51, 6.	24.	
11.....	21.	
11, p. 51, 12.....	25.	
11, p. 51, 13.....	30.	
11, p. 51, 14.....	25.	
11, p. 51, 20.....	75.	
12, p. 52, 12.....	31.	
12, p. 53, 3-16.....	31.	
14.....	21.	
14, p. 52, 28.....	31.	
15.....	22.	
15, p. 54, 12.....	26.	
16.....	22.	
16, p. 54, 31.....	28.	
17.....	22.	
18.....	XXX, 22, 28, 76.	
18, p. 56, 3.....	IX.	
18, p. 57, 6.....	31.	

**Contre Caïus** (Ed. Achelis).

fragm. 1, p. 241.....	116, 178.
fr. 2.....	116, 178.
fr. 2, p. 242, 16.....	192.
fr. 3-7.....	178.
fr. 7.....	116.
fr. 7, p. 246, 35-247, 10.	199.

**Contre les Grecs, ou contre Platon, ou de l'Univers** (Ed. Holl.).

ensemble.....	115.
1, 7.....	201.
1, 10, 23.....	200.
1, 33.....	114.
1, 43.....	201.
2, 47.....	194.
2, 65.....	180.
3, 81.....	201.
3.....	194.
3, 107.....	202.

**Sur la Pâque** (Ed. Achelis).

fragm. 3, p. 268.....	198.
fragm. 5, p. 270.....	156.

**Canon pascal** (Ed. Migne). 153.

**A une reine. — Sur la résurrection**  
(Ed. Achelis).

fragm. 4-6, p. 252-253.	201.
fr. 7-8, p. 253.....	194, 198.
Autre frag. p. 254..	194.

**Philosophumena** (référence aux livres et chapitres des premiers éditeurs, aux pages et lignes de l'édition Cruice).

1 prooemium.....	100.
1, prooem., p. 2, 8.	XXVI.
1, prooem., p. 2, 11.	81.
1, prooem., p. 2, 12.	71.
1, prooem., p. 3, 6.	81.
1, prooem., p. 3, 11.	39.
1, prooem., p. 4, 11.	81.
1, prooem., p. 4, 12.	XXVI, 119.
1, prooem., p. 4, 13.	69.
1, prooem., p. 5... 39.	
1, prooem., p. 5, 10.	91.
1, prooem., p. 5, 14.	26.
1, prooem., p. 6, 14.	79.
1, prooem., p. 6, 15.	91.
1, 3, p. 14, 6; 15, 1.	79.
1, 3, p. 16, 7.....	79.
1, 19.....	79, 80, 136.
1, 20.....	137.
1, 21.....	138.
1, 23, p. 45, 1....	138.
1, 26, p. 52, 2....	80.
4, 12, p. 75.....	138.
4, 23, p. 98, 11... XXXI, 85.	
4, 50, p. 130, 7... 124.	
4, 51, p. 136, 7... 91.	
4, fin.....	XXVI.
5, 2, p. 137, 2.... 84.	
5, 6-11.....	94.
5, 6, p. 140, 6.... 101.	
5, 7, p. 141, 2.... 116.	

3, 7, p. 141, 4....	88.	7, 36.....	XXXVII.
3, 7, p. 142 sqq..	140, 141, 142	7, 38.....	92.
3, 7, p. 144, 10..	88.	7, 38, p. 393, 13.	116.
3, 7, p. 144, 14...	116.	8, 3-15.....	94.
3, 7, p. 144, 17;		8, 17.....	92.
148, 2.6.....	88.	8, 19.....	69.
3, 7, p. 148, 11...	116.	8, 19, p. 420, 16.	XXXI.
3, 7, p. 149, 6:		9, 7.....	9, 10.
151, 3.....	88.	9, 7, p. 425, 12..	XXVII.
3, 7, p. 152, 4; 154,		9, 7, p. 426, 1... 4.	
7.....	89.	9, 8-11.....	9.
3, 8, p. 157, sqq..	142, 143.	9, 8, p. 427, 3....	XXVI.
3, 8, p. 157, 11;		9, 9, p. 428, 1... 25.	
160, 7. 13....	89.	9, 10, p. 434, 1..	14.
3, 8, p. 161, 10....	149.	9, 11, p. 434, 14..	XXVII, 4.
3, 8, p. 166, 6. 17:		9, 11, p. 435, 1..	4. 14.
168, 1.....	89.	9, 11, p. 435, 8..	XXVIII, 10.
3, 8, p. 170, 15... 101.		9, 11, p. 436, 2..	XXVII.
3, 8, p. 171, 1. 8. 12;		9, 11, p. 436, 10.	XIII, 7,
172, 1.....	89.	9, 12.....	2-5.
3, 9, p. 173 sqq... 143.		9, 12, p. 439, 12.	3, 56.
3, 9, p. p. 176, 7;		9, 12, p. 441, 10.	XXVII.
177, 9; 178, 4;		9, 12, p. 442, 3..	10.
181, 7.....	89.	9, 12, p. 442, 5-443,	
3, 10, p. 182, 1..	89, 93, 97, 116.	9.....	11-15.
3, 10, p. 183, 184.	116.	9, 12, p. 442, 5.	
3, 12.....	94.	8. 11.....	33.
3, 12, p. 185, 2... 89, 94.		9, 12, p. 443, 3. 5.	32.
3, 13-16. ....	94.	9, 12, p. 443, 8..	XXVII.
3, 16, p. 201, 11..	89.	9, 12, p. 443, 9... 33.	
3, 17.....	94.	9, 12, p. 443, 11-	
3, 17, p. 208, 6... 89.		446, 3....	36, 37.
3, 18-20.....	94.	9, 12, p. 443, 11..	63.
3, 20, p. 218, 1... 89.		9, 12, p. 443, 12.	44, 46.
3, 21-22.....	94.	9, 12, p. 443, 15.	XXVII, 46, 60-
3, 23 24.....	94, 114.	9, 12, p. 444, 3... 49.	
3, 24, p. 226, 2... 90.		9, 12, p. 444, 4... 53.	
3, 25-27.....	90.	9, 12, p. 444, 6.. 54.	
3, 27, p. 239, 1;		9, 12, p. 445, 4.. 56-57.	
240, 5.....	90.	9, 12, p. 445, 11.	47, 64.
3, 27, p. 240, 10.	124.	9, 12, p. 446, 1... XXVII.	
3, 28, p. 241, 3.. 90, 93.		9, 12, p. 446, 3... 59, 60, 147.	
6.....	92.	9, 12, p. 446, 5.. 7.	
6, 9-20.....	94.	9, 12, fin.....	L.
6, 11, p. 249, 5... 116.		9, 13, p. 446, 10-	
6, 14, p. 253, 12.. 116.		448.....	64.
6, 19-20.....	92.	10, (date).....	L.
6, 29-37.....	94.	10, 3, p. 474, 5... XXXII.	
6, 33, p. 296, 3-5.. 103.		10, 10-12.....	XXX.
6, 37, p. 300..... 97.		10, 23-26.....	69.
6, 37, p. 300, 10.. 116.		10, 30, p. 509, 11.	XXIX, XXX.
6, 39, p. 305, 3... 149.		10, 30, p. 511, 1.	
6, 39, p. 305, 12. XXXI, 84.		13.....	XXIX.
6, 41, p. 307, 15. 62.		10, 30, fin, p. 512	XXX.
6, 41, fin, p. 308, 13. 100.		10, 31, début, p.	
6, 42, p. 308, 16. XXVII.		512.....	XXX.
6, 53, p. 332, 7.. XXVII, 92.		10, 32, p. 515, 5.	XXXIII.
7, 20-27.....	94.	10, 32, p. 515, 7.	XXIX, L.
7, 20, p. 344, 2.. 116.		10, 33.....	110.

- 10, 33, p. 515-519... 23.  
 10, 33, p. 515, 13... 21.  
 10, 23, p. 516, 2... 28.  
 10, 33, p. 516, 5-6... 25.  
 10, 33, p. 517, 14; 518, 5... 28.  
 10, 33, p. 518, 6... 30.  
 10, 33, p. 519, 8... 25.  
 10, 33, p. 519, 11... 111.  
 10, 34... 23, 115, 194.  
 10, 34, p. 522, 4... 135.  
 10, 34, p. 522, 13-524... 202.  
 10, 34, p. 523, 1... 200.
- Contre Artémon** (Eusèbe, Hist. Eccles., 5,28).  
 1-20... 107, 108.  
 12... 47, 109.  
 13-20... 116, 117.  
 13-14... 139.  
 18... 112, 118.
- Chronique** (Éd. Bauer).  
 1-6... 161.  
 7-19... 162.  
 10... 163.  
 19, p. 34, 4... 124.  
 22-42... 163.  
 43-201... 163.  
 53, sqq... xxx.  
 53, 72-73; 81-82... 163.  
 116, p. 70... 163, 164.  
 118... xxx.  
 124... 163.  
 164, p. 86... 163, 164.  
 176... 163.  
 198-200... vxy.  
 200... 163.  
 202-239... 164.  
 240, p. 128... 124, 165.
- Contre les Juifs** (Éd. de Lagarde).  
 1-10... 120, 146.  
 7, p. 66, 7... 30.
- Sur la Genèse** (Éd. Achélis).  
 Fragm. 4, p. 53... 202.  
 Fragm. 6, p. 53... 680.  
 Fragm. 32, p. 63... 147.  
 Fragm. 39, p. 66... 148.  
 Fragm. arabes, 12, p. 96, 10... 148.
- Bénédictions de Jacob** (Éd. Bonwetsch).  
 Début... 119.  
 1, p. 1, 18; 2, 7... 121.
- 1, p. 3, 10... 121, 128.  
 1, p. 4, 12... 121.  
 7, p. 9, 26... 122.  
 11, p. 15, 16... 122.  
 13, p. 19, 13... 122.  
 14, p. 21, 17... 122.  
 21, p. 33, 10... 122.  
 24, p. 37, 22... 148.
- Sur Balaam** (Num. 24, 17; éd. Achélis).  
 Fragm. p. 82... 30, 180.
- Sur le Cantique de Moïse** (Deut., 32, 33; éd. Achélis).  
 Fragm. 1 et 2, p. 83 181.
- Bénédictions de Moïse** (Deut., 33; éd. Bonwetsch).  
 3, p. 50, 31-36; 51, 8... 122.  
 3, p. 51, 17... 123.  
 4, p. 52-55... 122.  
 13, p. 63, 30... 123.  
 13, p. 64, 4... 122.  
 23, p. 78, 6... 122.
- Sur Ruth** (Éd. Achélis).  
 Fragm. p. 120... 61, 62.
- Sur Helcana et Aune** (1 Reg., 2; éd. Achélis).  
 Fragm. 2, p. 121... 180.
- Sur David et Goliath** (1 Reg., 17, 18; éd. Bonwetsch).  
 7, p. 83, 27... 123.  
 11, p. 88, 23... 123.  
 16, p. 93... 123.
- Sur les Proverbes** (Éd. Achélis).  
 Fragm. 15, 17, p. 162 150.  
 Fragm. 21, p. 163, 19... 46.
- CC : Sur le Cantique des cantiques** (Ed. Bonwetsch 1° 1897, 2° 1902).  
 1° p. 344, 5; 345, 3... 113.  
 (Apocryphe), p. 359... 133.  
 p. 363... 150.  
 2° 1, p. 20-24... 112, 119, 126.  
 2, p. 24-25... 127.  
 2, p. 26-34... 128.  
 2, p. 33, 25... 134.  
 3, p. 34, 9... 129.  
 3, p. 34, 25... 148.  
 4, p. 35, 17... 129.  
 7, p. 37, 3... 129.  
 8, p. 39, 16... 130.  
 9, p. 44, 14... 130.

13, p. 45, 14.....	130.
14, p. 47, 17.....	131.
15, p. 47, 27.....	131.
16, p. 48, 23.....	131.
17, p. 49, 14.....	131.
18, p. 51, 3.....	131.
19, p. 51, 12.....	131.
19, p. 52, 6.....	131.
20, p. 52, 21.....	131.
21-22, p. 55-58....	132.
23, p. 58, 18.....	132.
24, p. 59, 10.....	132.
24, p. 62, 12.....	132.
25, p. 63, 1.....	132.
25, p. 65, 2; 66, 1.	148.
25, p. 70, 30.....	134.
26, p. 71, 7.....	133.

27, p. 73, 4..... 133.

27, p. 75, 78..... 125.

**Sur saint Mathieu** (Ed. Achelis).

Fragm. 6, p. 201, 25.... 193.

**Sur la résurrection de Lazare** (Ed. Achelis).

p. 218, 24-33; 221, 19

sqq..... 198.

**Sur les deux larrons** (Joan. 19, 34; éd. Achelis).

Fragm. 1, p. 211, 3.... 148.

Fragm. 2 et 3, p. 211,  
7 et 15..... 149.

## INDEX SCRIPTURAIRE

---

<p>Gen. 2, 8..... 202.            3,15..... 123.            3,21..... 180.            5..... 163.            10..... 163.            10,14.16.17.26... 163.            11,10-16..... 163.            25,26..... 121.            27..... 121.            38,18..... 148.            42,15..... 122.            49..... 122.            49,9.10.11.12... 184.            49,15b..... 147.            49,16.17..... 185.            49,20..... 148.</p> <p>Exod. 12,41..... 198.            25,10-11..... 196.</p> <p>Num. 24,17..... 30, 180.</p> <p>Deut. 33..... 122.            33,22..... 185.            33,26..... 181.</p> <p>Jos. 6,23-25..... 115.</p> <p>Ruth. 2,9.14..... 61.</p> <p>1 Reg. 2, 5..... 180.            1 Reg. 17..... 123.            3 Reg. 4,32.33..... 127.                Ps. 2,7..... 28.                Ps. 18,7..... 194.                Ps. 22,1..... 29.                Ps. 23,7..... 29.                Ps. 68..... 121, 146.                Ps. 109,1..... 193.                Ps. 117,24..... 199.</p> <p>Prov. 8,25..... 127.</p>	<p>9,1..... 150.            11,30..... 150.            24,50 (30,15).... 46.            25,1..... 127.</p> <p>Cant. 1,1-3,7..... 126.            1,2..... 127.            1,3..... 128.            1,4..... 129, 148.            1,5-8..... 129.            1,9..... 130.            1,10..... 130, 150.            1,14..... 130.            1,15-17..... 131.            2,1-2..... 131.            2,3..... 131, 150.            2,8-9..... 132.            2,10.14.15..... 131.            2,17..... 132.            3,1.2.3..... 132.            3,4..... 132, 148.            3,6..... 133.            3,7..... 133.</p> <p>Sap. 9,1..... 127.</p> <p>Is. 1,7-8..... 188.            8,6.7..... 192.            9,1.2..... 122.            10,12-17..... 186.            14,4-21..... 186.            18,1.2..... 192.            23,4.5..... 192.            26,10..... 193.            26,19.20..... 194.            30,26..... 199.            33,17..... 189.            47,1-15..... 188.            53,2..... 189.            53,3..... 106, 189.            66,24..... 195.</p>
--	--

Jer. 4,11 .....	192.	8,40 .....	106.
8,16 .....	185.	10,30 .....	21.
17,9 .....	106.	14,10 .....	21.
17,11 .....	192.	14,11 .....	11, 14, 21.
25,11 .....	197.	19,14 .....	197.
Ezech. 1,10 .....	130.	19,34 .....	148.
28,2-10 .....	186.	Act. 2,22 .....	106.
Dan. 2,31-35 .....	120, 186.	Rom. 1,18 .....	194.
7,2-14 .....	120, 186.	8,10-11 .....	201.
7,41 .....	190.	14,4 .....	36.
7,13-14 .....	189.	1 Cor. 5 .....	41.
8,15-27 .....	188.	15,20 .....	198.
9,25 .....	197.	2 Cor. 5 .....	41.
9,27 .....	120, 149, 189.	Gal. 3,17 .....	198.
11,41 .....	192.	Eph. 5,14 .....	194.
12,2 .....	194.	1 Thess. 4,13-17 .....	195.
12,11-12 .....	193.	2 Thess. 2,1-9 .....	193, 195, 196.
13,15 .....	147.	2,10-12 .....	193.
14,4-5 .....	114.	1 Tim. 2,5 .....	106.
14,31.40 .....	114.	Hebr. 1,14 .....	115.
Mich. 5,4 .....	192.	2,8 .....	115.
Zach. 4,2-3 .....	189.	4,12 .....	115.
Mal. 1,11 .....	115.	8,5 .....	115.
4,2 .....	193.	9,24 .....	115.
1 Mac. ....	114.	10,31 .....	115.
1,51.54.55 .....	191.	11,31 .....	115.
2 Mac. 6,7-9 .....	191.	2 Petr. 3,8 .....	199.
7,1-6 .....	114.	1 Joan. 2,18.22 .....	203.
9,9 .....	114, 191.	4,3 .....	203.
9,11-12 .....	114.	2 Joan. 7 .....	203.
Mat. 4,15 .....	122.	Apoc. 2,20 .....	41.
12,31 .....	106.	6,9-11 .....	196.
13,30 .....	36.	7,5-8 .....	185.
13,43 .....	194.	11,3-7 .....	120, 189.
24,15-22 .....	193.	12,1.2.5 .....	192.
24,27.28.31 .....	194.	12,13.14 .....	193.
25,34 .....	194.	13,11-18 .....	190, 191.
Luc. 1,35 .....	106.	17,1-18,24 .....	188.
16,16 .....	113.	20,2-3.4 sqq. ....	199.
18,2-5 .....	192.	20,6.14 .....	194.
21,18.28 .....	194.	21,8 .....	194.
Joan. 5,25 .....	194.	22,15 .....	194.
6,54 .....	149.		

## TABLE ANALYTIQUE

---

- Abomination de désolation.** — 193.  
**Abraham** (Sein d'). — 200.  
**Abréviations.** — LIV.  
**Absolution.** — 36, 39-52, 63-64.  
**Abulid.** — XXIV, 173.  
**Académie.** — 30, 138.  
**Actes des apôtres.** — 114, 120.  
**Adam.** — Son péché, 37, 123, 180, 185. Restauré dans le Christ, 132, 133, 180, 181, 188. Adam du mythe naassénien, 89, 141-144.  
**Adonis.** — 141.  
**Adoptianisme.** — 104-109. Cf. Théodote.  
**Adoption divine en Jésus-Christ.** — 37, 122, 180.  
**Aétius.** — 79.  
**Afrique latine.** — 171.  
**Agape.** — 171.  
**Agapetoi.** — 124, 134.  
**Agathos.** — 90.  
**Agneau de Dieu.** — 183, 190.  
**Agneau pascal.** — 149, 156.  
**Agrippinus.** — 60, 61.  
**Alcibiade l'elchasaïte.** — 67.  
**Alexandre de Macédoine.** — 186-188.  
**Alexandre Sévère.** — III, XLIV, XLIX, L, 153.  
**Allégorie scripturaire.** — 124-133.  
**Aloges.** — 105, 106.  
**Ambroise.** — Ami d'Origène, VIII.  
**Ambroise (Saint).** — VIII, 126, 132, 217.  
**Ame.** — Sa destinée selon Platon et Aristote, 136, 138. Conception chrétienne, 141. Doctrine chrétienne sur l'avenir des âmes, 200, 201.  
**Amour du Christ pour l'humanité.** — 180, 181.  
**Anachronismes bibliques.** — 119, 120.  
**Anacréon.** — 126, 142.  
**Anastase l'apocrisiaire.** — X, LI, 219.  
**Anastase le Sinaïte.** — IX, 219.  
**Anaxagore.** — 79.  
**Anaximandre.** — 79.  
**Anaximène.** — 79.  
**Ancien Testament.** — 112-114, éclairé par le Nouveau, 119-123.  
**Ancyre (Concile d').** — 53.  
**André.** — Arménien, traducteur de la Chronique, 161, 217.  
**André de Césarée.** — 218.  
**André ὁ σαλλός (Vie d').** — 219.  
**Anges.** — De la récompense et du châtiment, 200.  
**Annianos.** — 218.  
**Antéchrist.** — Traité de l'A., X, XLVII, XLIX, 182-195, 209. Signe de l'A., 147, 183, 191. Sa venue prochaine, 175. 11 copie le Christ, 183. Puissance et orgueil, 185, 186. Son nom, 191. Son règne, 187-193.  
**Antère.** — Pape, XII.  
**Anthropologie mythique.** — 140-144.  
**Antipape.** — Hippolyte, XXVII-XXXV; XLI-XLIII; 4, 7, 8; 64-70. Cf. Natalis.  
**Apelle.** — 74, 92.  
**Apocalypse.** — Attribution, XXXVII, 115. Défense, XLVII, XLIX, 103, 113, 115, 116, 178. Commentaire, 188-199. Cf. Pierre (Apocalypse de).  
**Apocryphes (Écritures).** — VI. — Ancien Testament, 114; Nouveau Testament, 115, 116.  
**Apocryphes d'Hippolyte.** — XLVIII, LI, 147, 150, 169-174.  
**Apollinaire de Laodicée.** — VIII, 217  
**Apolloniade.** — 117.  
**Apollonios.** — 138.  
**Apologétique.** — 146.  
**Apophasis mégalé.** — 94.  
**Apostasie.** — 40, 42, 49, 47, 49.  
**Apôtres.** — 130, 131, 192.

- Arabes (Textes).** — XLV, XLVIII, LI, 148, 168, 170, 173.
- Arabie.** — Cf. Hippolyte de Bostra.
- Aratos.** — 90, 136.
- Arche d'alliance.** — 196.
- Arche de Noé.** — XXX, 36.
- Archélaos.** — 79.
- Archimède.** — 138.
- Aristote.** — 79, 102, 117, 137, 158, 139.
- Arius.** — 32, 67, 212.
- Arméniens (Textes).** — XLV, XLVI, LI, 126, 133, 150, 161, 168, 217, 218, 220.
- Arnohe le jeune.** — 217.
- Artémon.** — Traité contre A., XXVI-XXXV, XLVII, L, 77, 107-109, 116-117.
- Ascension.** — 29, 128.
- Asclépiodote.** — 108, 117.
- Assyrie.** — 88, 101, 141, 143.
- Astrologie.** — 80, 81, 82, 85, 101, 140, 145.
- Astronomie.** — 80, 90, 138, 139, 151-155, 158.
- Athanase (S.).** — 9, 34.
- Athéniens.** — 89, 142.
- Attis.** — 88, 136, 141, 143 (hymne).
- Augustin (S.).** — XXXVIII, 50.
- Babel.** — 163.
- Babylone.** — Dans l'allégorie, 125; dans l'histoire, 144; dans la prophétie, 186-189.
- Balaam (Commentaire sur).** — XLVIII, L.
- Baptême.** — Ne se réitère pas. 59-64. Comparé à la pénitence, 45, 62-64. Baptême et Eucharistie, 145-150. Sceau baptismal, 147, 183, 191. Rituel du baptême, 171. Baptême elchasaïte, 64.
- Barbares (Appel aux).** — 135.
- Barbarus Scaligeri.** — L, 159, 161, 218.
- Barnabé (Épître de).** — 115, 116, 197.
- Baruch.** — Roman gnostique, 94, 114.
- Basile (S.).** — 50.
- Basilide.** — 74, 91, 94, 96, 102.
- Bel et le dragon.** — 114.
- Béron et Hélix (Traité contre).** — XLVIII, LI, 26.
- Bérose.** — 145.
- Bérylle de Bostra.** — VI, IX.
- Bigamie.** — 36, 53, 54.
- Blaste.** — 75.
- Brahmes.** — 80, 140.
- Brucianus codex.** — 101.
- Caïnites.** — 74.
- Caïus.** — VI, XI, XXXII-XXXVII, 176, 178, 210. Chapitres contre C., XLVII, XLIX, 116, 178, 179, 199.
- Calendrier.** — 151-155.
- Calliste (S.).** — Son histoire, XXVII-XXIX; 2-5; 9-12. Doctrine sur la Trinité, 12-35. Calliste et Praxéas, 19. Gouvernement ecclésiastique, 35-64. — Conclusion, 64-70, 208, 210, 211.
- Callistiens.** — XXVIII-XXIX, 5, 37, 64, 78, 92.
- Canon des Écritures.** — 110, 112-118.
- Canon pascal.** — III-V, XLIV-XLV, XLVII, L, 150-158.
- Canons d'Hippolyte.** — 6, 7, 150, 169-174.
- Cantique (Commentaire du).** — VI, VII, XLVI, XLVIII, LI, 126-134, 209.
- Caracalla.** — 58.
- Carpocrate.** — 74, 91.
- Carpophore.** — 2-4.
- Carthage.** — 59, 61.
- Catalogues d'œuvres.** — III-XI, XXIX, XXXV, XLIII-LI.
- Cataphryges.** — 74, 92. Cf. Montanistes-Catholique (Église). — XXVIII, 37, avec tout le chapitre sur Hippolyte et Calliste.
- Célibat ecclésiastique.** — 52-54.
- Celtes.** — 140.
- Cerdon.** — 41, 74, 92.
- Cérinthe.** — XXXVII, 74, 76, 91, 105, 176.
- Césars.** — Culte des C., 191.
- Chaldée.** — 101, 141, 145. Cf. astrologie.
- Champ Véran.** — III-V, XII-XXII, XLII, 8.
- Charisme prophétique.** — 112, 118.
- Christ.** — Dans la controverse sabelienne, 8-35. Hérésie de Théodote, 13, 105-107. Union des deux natures, 26-30. Opérations de grâce, 37-39. Croissance traditionnelle à la divinité du Christ, 108. Le Christ entre les deux Testaments, 113, 150. Figures bibliques, 121-123. Le Christ dans le Cantique, 126-134. Nouvel Adam, 180, 181. Son caractère dans la Bible, 183-185. Son royaume, 186-188. Double avènement, 189-195. Christ en croix, 193. Descente dans l'Hadès, 198. Règne éternel, 199-201.
- Chronicon alexandrinum.** — 161.
- Chronicon paschale.** — X, XXX, XLIX, 76, 156, 161, 219.
- Chronique d'Hippolyte.** — II, IV, V, XXIX. Deux éditions, XLV, XLVII, XLIX-L; 158-169.
- Chronographeion syntomon.** — 219.
- Chronologie biblique.** — 153-158, 167-169.
- Chronologie des œuvres d'Hippolyte.** — XLIV, XLV, 77, 109, 152, 153, 182, 183.
- Ciel.** — 194, 195, 199.

- Cimetière de Calliste. — 4, 8.  
 Cimetière d'Hippolyte. — 8. Cf. Champ Vêran.  
 Clandestinité du mariage. — 54-58, 68.  
 Clément d'Alexandrie. — 41, 52, 78 (sur la gnose), 94, 103, 108, 167, 197.  
 Clément (S.), pape. — 166, 190.  
 Cléomène. — XXVII, XXVIII, 9, 66, 67, 92, 210.  
 Clercs. — Recrutement, 6, 7. Clercs coupables, 36, 49-52, 64. Loi de la continence, 52-54.  
 Colarbase. — 74, 91.  
 Collectes. — 171.  
 Commode. — 3, 55, 56, 205.  
 Communions. — Quotidienne, 147, 169. Rite de la communion, 171.  
 Conciles. — D'Ancyre, 53; de Carthage, 61; d'Elvire, 40, 50; de Gangres, 53; d'Iconium et de Synnade, 61; de La-tran, 219.  
 Confesseurs de la foi, honorés. — 6, 7, 171.  
 Constitutions apostoliques. — 6, 48, 53, 170-173.  
 Constitutions par Hippolyte. — 172, 173.  
 Continence des clercs. — 37, 52-54.  
 Copte. — Documents sur la gnose, 101, 103.  
 Corneille (S.), pape. — XXXIX, 40, 49.  
 Corps glorieux. — 194.  
 Corybantes. — 141-143.  
 Création. — 21-25.  
 Critique textuelle de l'Écriture, chez les Théodotiens. — 105, 116-117.  
 Cyprien (S.). — Sa correspondance, XXXIX, XL, XLII, 6, 44, 49, 59, 60, 61.  
 Cyrille de Scythopolis. — IX, 218.
- Damase (S.). — XIII-XVIII; XL-XLII, 217.  
 Dan. — Tribu de l'Antéchrist, 185.  
 Daniel. — Commentaire sur D., II, XLV, XLVII, XLIX, 113, 114, 120, 125, 195-199. Prophétie des semaines, 175, 197, 198. Chronologie fondée sur Daniel, 155-158.  
 David. — 123, 128.  
 David et Goliath. — XLVI, XLVIII, LI, 123.  
 Dèce. — Persécution, XVII.  
 Décrétales. — Attribuées à Calliste, 51.  
 Démocrite. — 79.  
 Démon. — 199, 200.  
 Denys bar Salibi. — 220.  
 Denys d'Alexandrie. — 34, 61, 76.  
 Denys de Corinthe. — 41.  
 Denys de Rome. — 34, 35.
- Depositio d'Hippolyte. — XII-XVIII, XVI, XL, 8.  
 Deutérocanoniques (Livres). — 114.  
 Diacres. — 53, 171.  
 Dialectique. — 79, 117, 139.  
 Diamerismos. — XXX, 161, 163, 164, 168.  
 Didachè. — 62, 115, 116.  
 Dieu. — Cf. Trinité, Christ.  
 Digeste. — 4.  
 Diogène Laërce. — 79.  
 Diognète (Ep. à). — 27.  
 Dion Cassius. — 3.  
 Discipline. — 169-171. Cf. Absolution, Continence des clercs, Clandestinité du mariage.  
 Dithéisme. — 11, 16, 30, 31, 33.  
 Docètes. — 92, 94.  
 Documentation d'Hippolyte. — Sur la gnose, 92-99, 143-145.  
 Donatisme. — 50.  
 Dosithée. — XXXI, 72, 73.  
 Doxologie. — 31, 133.  
 Druides. — 80, 140.  
 Dualisme. — Étranger à la gnose, 99, 100.  
 Durée du monde. — 196, 197.
- Ebed Jesu. — XI, XLIX, L, 220.  
 Ébion. — 74, 91, 105.  
 Écclésiaste. — Commentaire, VII, XLVIII, LI. Attribué à Salomon, 127.  
 Économie dans la Trinité. — 21-23, 30.  
 Écriture Sainte. — 110-134.  
 Edem. — 89.  
 Édification. — But des Écritures, 119, 124.  
 Éditions d'Hippolyte. — II, XLVI, XLIX-LI; LII-LIII.  
 Église. — Conception de l'Église catholique, XXVIII, XXIX. Sainteté de l'E., 36-39. Église entre Juifs et Gentils, 125. Église et Synagogue, dans le Cantique, 126-134. Figures de l'Église dans Daniel et l'Apocalypse, 191-193. Fécondité sur-naturelle, 204.  
 Égypte. — Foyer de la gnose, 88, 89, 101, 103, 141, 143, 144. Ordonnances de l'Église d'E., 172, 173. Égypte dans la prophétie, 187, 192.  
 Elchasaïtes. — 64, 66, 67, 92.  
 Éleusis. — 81, 89, 90, 141-143.  
 Éleuthère. — 19, 177.  
 Elvire (Concile d'). — 40, 50.  
 Empédocle. — 79, 102, 136.  
 Encratites. — 92.  
 Endymion. — 141.  
 Enfer. — Cf. Hadès.  
 Éphrem (S.). — 202.

- Épicurisme. — 80.  
 Épigone. — XXVII, 9.  
 Épiphané (S.). — XXXI, 41, 72-77 (Panarion et Syntagma), 105, 106, 107, 168, 176, 217.  
 Épiphané, gnostique. — 91.  
 Épiscopat d'Hippolyte. — VI-XI, XIX-XXIV, XXVI, XXVII, XLII, 66. Cf. antipape.  
 Épreuves présentes. — 120, 125, 191, 204, 205.  
 Eschatologie. — 175-206. Portée de l'eschatologie d'H., 203-206.  
 Eschine. — 74.  
 Esdras, (4<sup>e</sup> l.). — 114.  
 Esprit-Saint. — XXVI, 13, 14, 21, 23, 29, 30, 31 (Adv. Noctum), 33, 37-39 (opération de grâce), 69 (Philosophumena), 105-107, 109-110 (inspire les prophètes), 117-120, 127, 184 (investiture du Christ), 201.  
 Esséniens. — 92.  
 Ethnographie. — XXX, 161, 163, 164, 168.  
 Étienne (S.), pape. — 59.  
 Étienne Gobare. — XXXIV, 218.  
 Eucharistie. — 145-150, 171. Pseudoeucharistie, 84, 149.  
 Euclide. — 117, 139.  
 Euripide. — 136.  
 Eusébe. — VI, VII, IX, XXX, XXXIII, XXXIV, XXXVI, XXXVIII, XLIX-LI, 6, 41, 47, 104, 107, 109, 112, 116, 159, 175, 176, 177, 216. Cf. Adv. Artemonem.  
 Eustathe d'Antioche. — 107, 168.  
 Eustrate de Constantinople. — IX, XLIX, 218.  
 Évangélistes. — Les quatre animaux, 130.  
 Évangiles. — 114, 130. Évangile de saint Jean rejeté par les Aloges, cf. ce mot; défendu contre Caius, Cf. Caius. Évangile de Nicodème, 197, 217. Évangile selon les Égyptiens, 116; selon Thomas, 116.  
 Évêques. — Évêques coupables, 36, 51. Précepte de la monogamie, 53. Evêques hallucinés, 118. Ordination, pouvoir épiscopal, 171. Évêque des gentils, XXXII, XXXIV.  
 Excommunication. — Sabellius excommunié, 11. Autres, 36, 48, 49.  
 Exégèse. — 110, 118-134, 209.  
 Exode. — Commentaire, VII, XLVIII, L.  
 Exomologèse. — 41, 47. Pour les clercs, 49-51.  
 Ezéchiel. — Commentaire, VI, XLVIII, LI.  
 Femmes chrétiennes. — 54-58.  
 Feu de l'enfer. — 199-201.  
 Fils de l'homme. — 187.  
 Fin du monde. — 124. Cf. Eschatologie. — Obstacle qui retarde la fin du monde, Rome, 195-197.  
 Firmilien. — 61.  
 Foi (De la). — XLVIII, LI. — Bienfait de la foi, 135, 202. Foi au Christ, ailes de l'Église, 193.  
 Frédégairé. — Chronique, 161.  
 Fusciamus. — Préfet de Rome, 3, 7.  
 Galien. — 117, 139.  
 Gangres (Concile de). — 53.  
 Géhenne. — 200.  
 Gélase (S.). — IX, XXX, XLIX, 76, 218.  
 Génération du Verbe. — 21-35, 67. Sa génération mystique, 38, 39, 192.  
 Genèse. — Commentaire, VI, VII, XXIX, XLVIII, L.  
 Géographie. — 160-166.  
 Géométrie. — 81, 117, 139.  
 Georges de Corcyre. — 220.  
 Georges Hamartolos. — 219.  
 Georges Syncelle. — x, 161, 219.  
 Géorgiens (Textes). — Cf. Grusiniens.  
 Germain de Constantinople (S.). — 219.  
 Gnose. — Polémique d'Hippolyte, 72-75; 78, 88-92. Documentation d'H., 92-99. Classification des écoles gnostiques, 99-104. Définition de la gnose, 100-101; syncrétisme naassénien, 140-144. Conclusion, 209.  
 Grâce. — 38, 39, 111, 112, 118, 125, 127, 192, 204.  
 Grecs. — Empire d'Alexandre, 186, 187, 197. Appel aux Grecs & Barbares, 135. Traité contre les Grecs, IV, V, XXXIII, XLVII, L, 146, 200, 201.  
 Grégoire (S.). — 132.  
 Grégoire de Tours (S.). — 218.  
 Grusiniens (Textes). — XLVI, LI, 121-123; 126-134.  
 Hadès. — 181, 198 (descente du Christ), 200, 201.  
 Hébreu. — 113, 114.  
 Hébreux (Ép. aux). — VI, XXXII, XXXIV, 115.  
 Helcana et Anne (Sur). — XLVIII, LI.  
 Hellénisme. — 78, 80, 101, 117, 135-144.  
 Hénoch et Élie. — 190.  
 Héracléon. — 74, 91.  
 Héraclite. — XXVII, 9, 12, 66, 79, 102.  
 Hérésies. — XXX, 71-109. Cf. Sabellianisme, Gnose.  
 Hérétiques. — Plagiaires des philosophes, XXV, 91. Perdent les âmes, 39. Réconciliés, 41, 108. Renards du Cantique, 131.

- Hermas.** — 13, 14, 41, 43, 62, 115, 116.  
**Hermès.** — 142. Livres hermétiques, 143.  
**Hermogène.** — 92, 100.  
**Hermophile.** — 117.  
**Hérodien.** — 3.  
**Hérodien.** — 74.  
**Hérodote.** — 139.  
**Hésiode.** — 80, 136, 144.  
**Heures canoniques.** — 171.  
**Hexaméron.** — XXX, XLVIII, L. Cf. Pseudo-  
doeustathe.  
**Hiérarchie ecclésiastique.** — XXVI,  
36, 49-52. Hippolyte et la hiérarchie,  
211-213.  
**Hipparque.** — 138, 139.  
**Hippocrate.** — 139.  
**Hippolyte.** — Souvenir d'Hippolyte, I-  
XLIII. Œuvres, XLIII-LIII. II. et Calliste,  
1-70. Caractéristique de sa théologie,  
179-182. Conclusion, 207-214. Hippolytus  
presbyter, XI-XVI. ALII. Hippolyte d'An-  
tioche, XIX-XX, XXIV. Hippolyte de Bos-  
tra, IV. Hippolyte de Porto (ou Nonnus)  
X-VI, XVI-XXIV. Hippolyte soldat, XX-XXI.  
Hippolyte, fils de Thésée, XVII-XIX. Hip-  
polyte de Thèbes, 220.  
**Homère.** — 89, 136, 142.  
**Homicide.** — 36, 39-41, 46, 47.  
  
**Iconium (Concile d').** — 61.  
**Idéal chrétien.** — 37-39, 205, 206,  
**Ides d'août.** — XII, XIII, XV, XVIII-XXI.  
**Idolâtrie.** — 33-41, 46.  
**Ignace (S.).** — v, 115-116.  
**Illuminisme.** — 69, 169, 176, 177. Cf.  
Montanisme.  
**Impudicité.** — 36, 39-49.  
**Incarnation.** — 13, 22, 25-29, 38, 39.  
Niée par Théodote, 13, 106. Plan de  
l'Incarnation, 180-181. — Traité de l'In-  
carnation (?), XI.  
**Infanticide.** — 36, 37, 47, 57, 58.  
**Inscriptions.** — III, XIV, XV, XXII, XLV,  
151-158.  
**Inspiration des Écritures.** — 110-112.  
**Irénée (S.).** — X, XXVII, XXXI, XL, 41, 72,  
78, 92, 94, 95, 98, 103, 119, 139, 175, 178,  
184. Sur l'Antéchrist, 188, 190, 191. Sur  
— la fin du monde, 196, 197, 203-205, 209.  
**Isaïe.** — Commentaire, XLVIII, LI.  
**Isidore de Séville (S.).** — 218.  
**Isis.** — 88, 141.  
**Israël.** — Erreur et malheur, 120-122.  
  
**Jacob (Bénédictions de).** — XLVI, XLVIII,  
L, 119, 121, 122.  
**Jacques (S.).** — Épître, 115.  
**Jacques (S.).** — (Frère du Seigneur), dis-  
cours à Mariamme, 94, 116.  
  
**Jacques d'Édesse.** — 219.  
**Jean-Baptiste (S.).** — 113, 189, 190.  
**Jean (S.), évangéliste.** — XLVII, XLIX.  
Son évangile, 105. Autres écrits, 115,  
116, 203.  
**Jean Damascène (S.).** — 219.  
**Jérôme (S.).** — VII, VIII, XXX, XLIX, 147,  
169, 217.  
**Jésus-Christ.** — Selon Praxéas, 17.  
**Jeûne.** — 147, 169, 170, 171. Cf. Xéro-  
phagie.  
**Joseph.** — Patriarche, 121, 122, 128.  
**Joseph (S.).** — Epoux de Marie, 128.  
**Josèphe.** — XXXII, 92, 139, 167.  
**Jubilés (Livre des).** — 167.  
**Juda.** — 122, 123, 148, 184, 185.  
**Judaïsme.** — 12, 100, 102, 134, 209.  
**Judas.** — Chronographe, 175.  
**Jude (Ep. de S.).** — 115.  
**Jugement dernier.** — 194, 197-199, 201.  
**Juifs.** — Traité contre les Juifs, XLVIII,  
L, 121, 146. Sectes juives, 73, 92. Pâque  
juive, 131. Juifs et Gentils, 125, 191.  
Juifs autour de l'Antéchrist, 192.  
**Jules Africain.** — 151, 167, 168.  
**Jules I<sup>er</sup>.** — 173.  
**Justin (S.).** — X, XXXII, 8, 14, 92, 108,  
175, 193.  
**Justin, gnostique.** — 90, 91, 94, 114.  
**Justinien.** — 58.  
  
**Labyrinthe.** — X, XXXII-XXXV, XLVII, L.  
Petit Labyrinthe, 108, 109, 116, 117.  
**Lampride.** — 3.  
**Lapsi.** — 40, cf. Apostasie.  
**Larrons (Sur les deux).** — XLIX, LI.  
**Latins (Textes).** — XLIX, L, 159-168.  
**Laurent (S.).** — XIX-XXII.  
**Laxisme.** — Reproché à Calliste, 35-58,  
70.  
**Lazare (Sur).** — XLVIII, LI.  
**Léonce de Byzance.** — IX, L, 218.  
**Leucippe.** — 79.  
**Liber generationis.** — XLIX, L, 159-161  
164, 217.  
**Liber pontificalis.** — XII, XLI, 166,  
218.  
**Libérien (Chronographe).** — XI, XLI,  
157, 160, 166, 167, 217.  
**Linus.** — 89.  
**Lion de Juda.** — 184. Lion de Dan, 185.  
**Liturgie.** — 169-171.  
**Logos endiathetos.** — 24.  
**Loi et Prophètes.** — 112, 113, 117.  
**Lucain (ou Lucien).** — 74, 92.  
  
**Macchabées.** — 114, 120.  
**Magie.** — XXXI, 80-85, 101.  
**Mal (Origine du).** — IV, V, XLVII, L.

- Mammaea.** — L.
- Manuscrits.** — Philosophumena, XXV XXXV, 80-90. Adv. Noctum. 76. Chronique, 159-160. Ms. de l'Athos (Achelis), LI. Mss. grusiniens de Schalberd, XLVI. Mss. arméniens. 161. Ms. de Souméla (Cumont). LI.
- Marc.** — Hérétique valentinien. XXXI. 63. 74. 84, 85, 91, 149.
- Marc Aurèle.** — 55.
- Marcia.** — 3, 56.
- Marcion.** — VI, VII, XLVII, L, 41, 74, 76, 91, 100, 102, 104.
- Mariage.** — Clandestinité. 36, 54-58. Mariage des clercs, 52-54.
- Marie.** — Sa maternité, 11, 25, 29, 33, 38, 105-107 (Figuré dans Rachel, 121), 128, 132, 180, 181.
- Mar Michel.** — 220.
- Marthe.** — 128, 132.
- Martyre.** — 123, 124, 202. Martyre d'H. — X-XIV. XLII, 7-8, 76.
- Martyrologe.** — Hiéronymien. XIX-XXIII. Divers. XX-XXIV.
- Mathias (Discours de).** — 116.
- Mathieu (Sur S.).** — XLVIII. LI.
- Maximin.** — Persécution, XII, 7.
- Melchisédech.** — 75, 107, 108.
- Méliton (S.).** — 108, 112.
- Ménandre.** — 71, 91.
- Métempsychose.** — 138, 194.
- Millénarisme.** — XXXVII, 176, 196, 197.
- Miltiade.** — 108.
- Modalisme.** — Cf. Sabellianisme.
- Moïse.** — Bénédiction de M., XLVI-XLVIII, LI, 122, 123. Cantique de M., XLVIII, LI, 181.
- Moïse de Khorène.** — 218.
- Monarchisme.** — XXXII, cf. Sabellianisme. 76.
- Monisme.** — Cf. Héraclite; Gnose.
- Monogamie sacerdotale.** — 53.
- Monoïme.** — 92, 94.
- Monophysites.** — XXXIV. LI.
- Montanistes.** — XXXII, XXXVIII, 42, 48, 69, 104, 169, 176-178.
- Morale (Crise).** — 35-58.
- Muratori (Canon de).** — XXXIV, 115.
- Musée.** — 89.
- Mystères païens.** — 81, 82, 88-90, 93, 101, 140-143.
- Mysticisme d'H.** — 37-39, 119, 125-134, 146, 209.
- Mythe naassénien.** — 140-141.
- Naassènes.** — 88, 91, 94-99; psaume, 97; mythe, 140-144, 149.
- Nabuchodonosor.** — 186.
- Natalis.** — XXXIV, 47, 108, 109.
- Nativité du Christ.** — Date, 157, 168, 196.
- Nestoriens.** — XI.
- Nestorius.** — 147.
- Nicéphore Calliste.** — X, 115, 220.
- Nicéphore, patriarche.** — X, 219.
- Nicétas d'Héraclée.** — 220.
- Nicodème (Évangile de).** — 196, 217.
- Nicolaïtes.** — 71, 92.
- Noé.** — XXX, 36 (arche). 123, 161, 163 (dispersion).
- Noët.** — XXVII. XXXI, XLVII, XLIX, 8-35, 66, 67, 72, 76, 77, 92, 102.
- Nonnus (Hippolyte).** — XXII-XXIII.
- Nouveau Testament.** — 113-115.
- Novat (Schisme de).** — XIV, XVI, XXVIII XLII.
- Novatien.** — Auteur des Philosophumena? XXXVIII-XLI, 40, 60, 211, 213.
- Oannès.** — 141.
- Octaétéride.** — 151, 153, 155.
- Oecumenius.** — 219.
- Ophites.** — 74, 93-96, 101, 140.
- Ordination.** — 7.
- Orient (Hippolyte et l').** — VIII-XI, 213-214.
- Origène.** — Auditeur d'H., VII, VIII. Auteur des Philosophumena? XXV-XXVII, XXXV-XXXVI, XLIX. Sur la réserve des 3 cas, 39, 44-46. Sur les clercs, 49, 52. — Cf. Labyrinthe, 108. — Sur le Cantique, 126.
- Orose.** — 217.
- Orphée.** — 89.
- Osiris.** — 141, 143.
- Paganisme et gnose.** — 99, 140-144.
- Palladius.** — IX. XLVIII, LI, 218.
- Panodoros.** — 218.
- Panthéisme.** — 9, 25, 96, 102.
- Papes (Catalogue des).** — XI, XLI, 166, 167.
- Papyrus géographique.** — 164.
- Pâque.** — III-VIII. XLIV-XLV. XLVII, L, 150-158, 210. Pâque juive. 151. Cf. Agneau. Canon.
- Parabole du serpent (apocryphe).** — XLVIII, LI.
- Paradis.** — 37, 194, 202.
- Parménide.** — 79.
- Parousie.** — 122, 176, 181, 194, 199, 205.
- Passion du Christ.** — Date, 156.
- Patriarches.** — 123, 129, 131, 133, 161-163.
- Patricompassianisme.** — 11-13, 34.
- Patripassianisme.** — 9, 16, 17, 33, 34.

- Paul (S.).** — XXXII, 88, 89, 113, 114, 115, 116 (Actes), 122.
- Paul de Samosate.** — 76, 107.
- Péché originel.** — 37, 123, 132, 180-185.
- Péchés (Rémission des).** — 35-49, 64, 68-70.
- Pénitence.** — Cf. Exomologèse, Absolution.
- Pérates.** — XXV, 89, 91, 93, 94, 96.
- Perse (Empire).** — 187, 197.
- Persécutions.** — Cf. Septime Sévère, Maximin, Dèce, Valérien. Persécution suprême, 188-193.
- Personnes divines.** — 11-14; 20-35. Cf. Sabellianisme.
- Pharisiens.** — 73, 92.
- Philastre.** — XXXI, 72-77.
- Philocalus.** — XI. Cf. Catalogue libérien.
- Philomène.** — 116.
- Philon.** — 25, 125, 126.
- Philosophes.** — XXV, 9-12, 78-80, 91, 101-102, 136-140.
- Phylosphumena.** — Attribution, XXIV-XXIII. Date, XLVIII, L. Relations avec Adv. Noctum, 23. Documentation, 78-104. Division, 80-90 (notamment, livres II et III).
- Photius.** — X, XXX-XXXVI, XLIX, L, 71, 75, 114, 115, 124, 219.
- Phrygie.** — 88, 89, 141-143, 176.
- Physiciens d'Ionie.** — 79, 102, 136.
- Pierre (S.).** — 115, 216. (Épîtres. — Apocalypse, Actes).
- Pistis Sophia.** — 103.
- Platon.** — IV, V, XXIX, XXXIII, XLVII, L, 31, 79, 80, 102, 125, 136, 137, 201.
- Pline.** — 139.
- Plotin.** — 144.
- Plutarque.** — 79, 139.
- Poètes.** — 136.
- Poimandrès.** — 98, 143.
- Politique (Attitude).** — 182, 183, 188-191, 204, 205.
- Polycarpe (S.).** — X.
- Pontien (S.).** — XI, XII, XLI, I, 7, 8, 166.
- Pontife romain.** — Son pouvoir, 43, 48.
- Porto.** — X, XI, XVI-XXIV.
- Praxéas.** — 9, 16-19, 72, 75, 77.
- Préon.** — 91.
- Prêtres.** — 53, 171. Cf. Clercs.
- Prière.** — 119, 171.
- Processions divines.** — Livres, selon H., 27, 28.
- Proclus.** — VI, XXXII, XXXIII, 74, 176, 178.
- Procope de Gaza.** — 30, 218.
- Prologues aux Évangiles.** — Empreints de modalisme, 19, 20.
- Prométhée.** — 144.
- Prophète inconnu.** — 116.
- Prophètes.** — Mission, 110-112. Yeux de l'humanité, yeux du Christ, 111, 184.
- Prophéties messianiques.** — 121, 146.
- Prophéties montanistes.** — 69, 175-177.
- Prostituée des sept collines.** — 188, 205.
- Proverbes.** — Commentaire, VII, XLVII, LI. — 127.
- Providence (Traité de la) (?).** — XI.
- Prudence.** — XV-XVIII, XXXIX-XLI, 217.
- Psaumes.** — Commentaire, IV, VI, VII, XLVI, XLIX. Introduction aux ps., 114. — Psaumes naassénien et valentinien, 97, 116, 143.
- Pseudoaugustin.** — XV.
- Pseudocassiodore.** — 132.
- Pseudochrysostome.** — LI, 219.
- Pseudocyprien, De pascha.** — XLV, 151, 152, 158.
- Pseudoeustathe d'Antioche.** — 168.
- Pseudohippolyte.** — XLVIII, LI, 146, 147, 148, 150, 169, 174, 202, 219.
- Pseudojules.** — XLVIII, LI.
- Pseudoorigène.** — Tractatus de libris SS. Scripturarum, 119, 120, 216.
- Pseudosphronius.** — 219.
- Pseudotertullien.** — Adv. omnes haereses, XXVI, 41, 72-77, 105-107, 216.
- Ptolémée, astronome.** — 90, 138, 139, 151, 165.
- Ptolémée, valentinien.** — 74, 91.
- Purgatoire.** — 201, 202.
- Pyrrhon.** — 80, 138, 139.
- Pythagore.** — 79, 102, 140.
- Pythonisse (Sur la).** — XLVII, XLIX.
- Quartodécimans.** — XXXVII, 75, 76, 92, 104, 154, 157.
- Rédemption.** — Figures, 121-123, 132. Plan, 180, 181, 202. — Rédemption selon Marcion, 63.
- Règne éternel du Christ.** — 198, 199
- Réserve des trois cas.** — 39-49.
- Résurrection (De la).** — IV, V, VII, XLVII, L, 194, 195, 198-201.
- Rhèa.** — Mère des dieux, 89, 143.
- Rigorisme.** — 39, 48, 60, 69, 213.
- Rois d'Assur, de Babylone, de Tyr.** — 186.
- Rome.** — Église de R., I, VIII-XXIV,

- XXVII-XXVIII. 1-70, 170, 171 (liturgie). — 175-179 (préoccupation eschatologique), 204, 208. — Rome dans la prophétie, 187-191. — Retarde la fin du monde, 195-197, 205.
- Rufin.** — IX, 217.
- Ruth Sur.** — XLVIII, LI.
- Sabbat cosmique.** — 197, 198.
- Sabellianisme.** — 8-35, 68.
- Sabellius.** — XXVIII, 9-11, 65, 92.
- Sacrifice eucharistique.** — 138-150.
- Sadducéens.** — 73, 92.
- Sagesse divine.** — 24, 25, 112, 126, 127.
- Salomon.** — 126-128, 133.
- Salut Economie du.** — 58-59, 179-182.
- Samaritains.** — 73.
- Samothrace.** — 81-89, 142, 149.
- Samuel d'Ani.** — 220.
- Sardaigne.** — XI-XIII, XL, 3, 4, 7.
- Saturnile ou Saturnin.** — 74, 91.
- Seau baptismal.** — 137, 183, 191.
- Schisme d'Hippolyte.** — XIV-XVI, XXIX, XXXIX-XLI, 1-70, 212, 213.
- Science profane.** — 117, 133-145, 151, 158-169, 212, 213.
- Science sacrée.** — 116-134 (Écriture). — 145-174.
- Second valentinien.** — 74, 91.
- Septante.** — 113, 130.
- Septime Sévère.** — 120, 175, 179, 182, 205.
- Serment Du.** — XLVIII, LI.
- Séthiens ou Séthites.** — 74, 88, 89, 91, 94, 96.
- Sextus Empiricus.** — 90, 139.
- Signe de l'Antéchrist.** — 117, 191.
- Siméon.** — 122, 123.
- Simon le magicien.** — 74, 91, 92, 94, 95, 101.
- Slaves (textes).** — XLVI, 58, 150, 179.
- Socrate.** — 79.
- Stadius maris.** — L, 160, 164-166.
- Statue d'H.** — III-VIII, XLIII. — Date, XLIV, XLV, XLVII. — Cf. Canon.
- Stésichère.** — 136.
- Stoïcisme.** — 25, 80, 96, 158.
- Strabon.** — 165.
- Subordinationnisme.** — 28-31, 67, 212, 213.
- Suidas.** — 220.
- Suzanne.** — 114, 125, 191.
- Sylvestre (S.).** — 32, 218.
- Synagogue et Eglise.** — 126-134.
- Syncrétisme gnostique.** — 101, 102, 104, 146-154.
- Synnade Concile de.** — 61.
- Syntagma.** — VI, VII, X, XLVII, XLIX, 20-25, 71-77.
- Syriaques (Textes).** — XI, XLV, 157, 168, 172, 178, 179, 198.
- Talents Sur les.** — XLVIII, L.
- Tartare.** — 200, 202.
- Tatien.** — XXV, 74, 92, 108.
- Terme pascal.** — 153, 154.
- Tertullien.** — XXV, XXXIV, XXXVII-XXXVIII (pas autour des Philosophumena), 5, 6, 9, 14-18 (sur Praxéas), 77, 39-44 (réserve des trois cas), 51, 52, 53 (clercs), 54 (mariages clandestins), 60-63 (question baptismale), 68-69 (lutte avec Calliste), 92, 101, 157, 169, 170, 175, 176, 178, 197, 215.
- Testament de Notre-Seigneur.** — 172, 173.
- Texte (Critique du).** — XXVIII, 10, 14, 25, 58, 56-57.
- Thalès.** — 79.
- Théodoret.** — X, XXV, XXXIII, XXXIV, XLIX, L, LI, 28, 29, 53, 99, 108, 124, 149, 181, 218.
- Théodote de Byzance.** — XXVIII, 12, 13, 15, 33, 47, 66, 75, 76, 92, 100-108.
- Théodotiens.** — X. — Théodote II : 75, 92, 107, 108, 117. — Cf. Artémon.
- Théodotion.** — 113.
- Théophanie Homélie sur la).** — XLVIII, LI, 146, 147.
- Théophanies de l'A. T.** — 180, 187 (Fils de l'homme).
- Théophile d'Antioche.** — 14.
- Théophraste.** — 79, 117, 139.
- Tradition.** — Trad. apostolique, IV, V, XLVII, XLIX, 171. Tradition littéraire touchant H., III-XI. Trad. hagiographique, XI-XXIV. Trad. sur la divinité du Christ, 108. Quant à la lettre des écritures, 117, 118. Quant à l'interprétation, 119. Traditions humaines, 120, 121. Le pape Saint-Étienne fait appel à la tradition, 59.
- Traductions d'H.** — XLV, XLVI, LI, LIII.
- Trinité.** — Doctrine romaine, 31-35, 65-67, 209, 210. Cf. Sabellianisme, Adoptionnisme.
- Ulprien.** — 4.
- Univers (De l').** — IV, V, XXXIII, XLVII, L, 146, 200, 201.
- Urbain S.).** — I, 7, 66.
- Valentin et valentiniens.** — XXVII, 6, 52, 63, 74, 76, 91, 92, 94, 95, 97, 102-104, 2 écoles, 103.
- Valérien.** — Persécution, XIV, XX, XXI.
- Verbe divin.** — Sa génération, 21-35, 67, 180-181. Génération mystique, 38-39.

- |  |  |
|--|--|
| <p>Fiancé de l'humanité, 26. Inspirateur des prophètes, 111. Époux de l'Église, 127-134. — Verbe naassénien, hermétique, 132-133.</p> <p>Victor (S.), pape. — 3, 7, 19, 32, 107, 108.</p> <p>Victorin. — (= Victor ?), 32.</p> <p>Victorinde Pettau. — VIII, 216.</p> <p>Virbius. — XIX.</p> | <p>Xénophane. — 79.</p> <p>Xérophagies. — 69.</p> <p>Zacharie (Sur). — VII, XLVIII, LI.</p> <p>Zéphyrin (S.). — XXVII, XXVIII, XL, 1, 5, 9-11, 32, 47, 65, 107, 108, 176.</p> <p>Zonaras. — X, 220.</p> <p>Zosime (alchimiste). — 143.</p> |
|--|--|



# TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

## Le souvenir de saint Hippolyte

I. Tradition littéraire.....	III
II. Tradition hagiographique.....	XI
III. Les Philosophumena.....	XXIV
IV. Conclusion.....	XXXV
V. Catalogue des œuvres d'Hippolyte.....	XLII
Œuvres de saint Hippolyte.....	XLVII
Notes sur le catalogue des œuvres de saint Hippolyte.....	XLIX
Principales éditions et traductions.....	LII

## CHAPITRE PREMIER

### Hippolyte et Calliste

I. Le schisme d'Hippolyte.....	1
II. Le sabellianisme.....	8
III. La crise morale au temps de Calliste.....	35
IV. La question baptismale.....	59
V. L'esprit du schisme.....	64

## CHAPITRE II

### Hippolyte et l'hérésie

I. Le Syntagma contre toutes les hérésies.....	71
II. Les Philosophumena. — Documentation d'Hippolyte.....	78
III. Lutte contre l'adoptianisme.....	104

## CHAPITRE III

**L'Écriture Sainte chez Hippolyte**

I. Inspiration des Écritures.....	110
II. Canon des Écritures.....	112
III. Exégèse.....	118

## CHAPITRE IV

**Science profane et sacrée**

I. Science profane.....	135
II. Le Baptême et l'Eucharistie.....	145
III. Le Canon pascal.....	150
IV. La Chronique d'Hippolyte.....	158
V. Les Canons d'Hippolyte.....	169

## CHAPITRE V

**Eschatologie**

I. L'eschatologie à Rome.....	175
II. L'eschatologie d'Hippolyte.....	179
III. Portée de cette eschatologie.....	203
<b>Conclusion.....</b>	<b>207</b>
<b>Appendice : Saint Hippolyte devant la tradition.....</b>	<b>215</b>
<b>Passages de saint Hippolyte.....</b>	<b>221</b>
<b>Index scripturaire.....</b>	<b>227</b>
<b>Table analytique.....</b>	<b>229</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>239</b>

## ADDENDA

---

P. LI, l. 31. — Sur le récit attribué par Palladius à Hippolyte, voir maintenant Dom Cuthbert Butler, *The Lausiack history of Palladius*, t. 2, Cambridge, 1904, 65, p. 160-162, avec la note *ibid.*, p. 234.

P. 147, note 2. — On peut conjecturer qu'Hippolyte se prononçait en faveur de la communion quotidienne, car telle paraît avoir été la tradition de l'Église romaine, constatée au quatrième siècle par saint Jérôme, *Ep.* 48, 15, *Ad Pammachium* : Scio Romae hanc esse consuetudinem, ut fideles semper Christi corpus accipiant, quod nec reprehendo nec probo : unusquisque enim in suo sensu abundet. *Ep.* 71, 6, *Ad Lucinium* : De sabbatho quod quaeris, utrum jejunandum sit, et de Eucharistia, an accipienda cotidie, quod Romana Ecclesia et Hispaniae observare perhibentur, scripsit quidem et Hippolytus, vir disertissimus et carptim diversi scriptores e variis auctoribus edidere. — Au cinquième siècle, le biographe de sainte Mélanie la jeune atteste la même tradition, et en rattache l'origine aux apôtres Pierre et Paul. Voir M. Card. Rappolla del Tindaro, *Santa Melania giuniore, senatrice romana; documenti contemporanei e note*. Roma, tipografia vaticana, 1905, fol., *vita latina*, 62, p. 36, l. 17-21 : Numquam haec cibum corporalem accepit, nisi prius corpus Domini communicasset, quod maxime propter tutelam animae percipiebat, quamquam et consuetudo Romanis sit per singulos dies communicare. *Primitus enim Apostolorum beatissimus Petrus episcopatum gerens, deinde beatus Paulus ibidem consummatus hanc traditionem fecerunt*. Cf. *ibid.*, nota 38, p. 250-252.

P. 218, l. 17. — Le recueil patristique, où ce fragment nous a été conservé en latin sous le nom de Gélase, dérive d'un dossier plus considérable préparé pour le concile d'Éphèse par les adhérents de Jean d'Antioche. Voir la brillante démonstration de M. l'abbé Saltet, *Les sources de l'Éranistès de Théodoret*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, Louvain, 1905, notamment p. 513-536. — Un second fragment, emprunté par le même recueil à Hippolyte, ne semble pas avoir été identifié. Il exprime d'ailleurs une pensée familière à Hippolyte. Voir ci-dessus les développements relatifs à l'*Incarnation*.



61







